

 *Biblioteca Valenciana*

S. XVIII

SIGNATURA

926

HISTOIRE
IMPARTIALE
DES JESUITES.

LINGUET SXVIII/926

HISTOIRE

IMPARTIALE

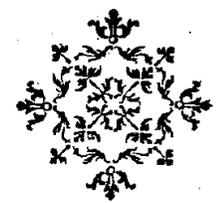
DES

JESUITES.

*Depuis leur établissement jusqu'à leur
premiere expulsion.*

Nimium vobis Romana propago
Vifa potens, Superi.

TOME PREMIER.



M. DCC. LXVIII.



A. S A M.

LE R.. DE P..

SIRE,

JE publie un ouvrage qui ne sera peut-être pas sans utilité ; & c'est la raison pour laquelle je ne crains point de le mettre sous la protection de VOTRE MAJESTÉ. Ce n'est pas au très-grand Roi d'une nation guerriere que je l'adresse ; c'est à l'homme éclairé

Tome I.

A.

2 É P I T R E.

qui n'a pas besoin d'une couronne pour être quelque chose par lui-même. C'est au Héros philosophe, qui, après avoir donné des leçons de politique aux Rois, & de science militaire aux guerriers, en donnerait de délicatesse & de goût aux beaux-esprits.

L'histoire que j'ai l'honneur de lui présenter est celle d'une longue guerre; on y verra des négociations, des traités, des combats; mais ces événemens sont un peu différens de ceux qui se passent entre les Princes.

Tandis que VOTRE MAJESTÉ repoussait avec tant de gloire les attaques de tous ses ennemis, une autre espece de guerriers, après avoir brillé pendant deux siècles, touchait à sa fin par des revers funestes. Ceux-là, il est vrai, ne tenaient ni leur uni-

É P I T R E. 3

forme, ni leur exercice de vos P... Leurs troupes marchaient sans cet attirail effrayant qui accompagne toutes les autres. On les soupçonnait violemment de ne porter leurs armes que dans leur tête & dans leurs poches. L'adresse, la ruse, l'insinuation & de petits coups de main exécutés sans bruit avec peu d'acteurs, étaient, disait-on, leurs ressources les plus familières.

Les unes asservissaient les peuples: elles leur persuadaient de se soumettre d'eux-mêmes à un joug volontaire: les autres, à ce qu'on croyait, tenaient les Souverains en respect; elles servaient à punir les cœurs indociles, ou à se débarrasser des têtes éclairées. C'est avec des armes si redoutables qu'on accusait cette singulière espece de guerriers, connus sous le nom de *Jésuites*, de s'être

4 É P I T R E.

fait un empire qui embrassait les quatre parties du monde.

Il leur est arrivé enfin la même chose qu'à tant d'autres puissances ; à force de s'étendre, elles s'affaiblissent. Celle-ci est déjà tombée en *France*, en *Portugal* & en *Espagne*. Ces trois révolutions peuvent en amener d'autres qui donneront peut-être le dernier coup à tout l'empire. C'est un grand arbre à qui l'on a déjà coupé plusieurs racines ; le tronc risque fort de s'en ressentir.

Parmi la foule étonnante de spectateurs, dont cet événement cause les cris, il y en a de si peu sensés, que je n'ai pu me résoudre à être de leur avis. Dans cette affaire, où si peu de gens sont neutres, je me suis proposé de garder la neutralité. Je fais que ce n'est pas toujours le meilleur parti en morale comme en poli-

É P I T R E.

tique. Celui qui l'observe risque d'être maltraité par ceux qui se battent, sur-tout quand c'est la raison qu'on insulte, & que c'est par respect pour elle qu'il refuse de se déclarer.

Cette pauvre raison est, de tous les fantômes brillans qui séduisent les hommes, le plus difficile à joindre, & le plus dangereux à suivre. C'est une maîtresse dont les faveurs sont empoisonnées. Elle ne donne jamais autant de plaisirs qu'elle cause de chagrins. Cependant, SIRE, c'est elle que j'ai osé défendre. Heureusement je suis jeune, & il fallait l'être pour hasarder une entreprise si téméraire.

Je ne suis donc d'aucun parti : si quelqu'un m'en blâme, ce ne sera pas sans doute VOTRE MAJESTÉ : car enfin elle n'est pas Janseniste : elle sçait bien qu'en bonne

6 ÉPITRE.

morale il faut être équitable, même avec les Jésuites. Or quiconque suivra cette règle, trouvera que si cet institut était assez suspect pour mériter les arrêts rigoureux qui l'ont déjà supprimé dans une grande partie de la chrétienté, les membres qui l'observaient n'étaient pas assez coupables pour devenir l'horreur de l'univers entier & l'opprobre du genre humain, comme tant de gens l'ont prétendu.

Il faut en convenir, SIRE, ils n'ont jamais fait ni autant de maux que leurs ennemis l'ont cru, ni autant de bien que leurs panégyristes l'ont dit. Une des plus singulieres particularités de leur existence, c'est l'éclat avec lequel ils ont paru dans le monde; c'est le bruit qu'ils y ont fait. Mais pour quoi ont-ils paru avec cet éclat? Comment ont-ils réussi à faire ce

ÉPITRE. 7

bruit? C'est aux circonstances qu'il faut s'en prendre, plus qu'à la politique. La haine à cet égard les a encore mieux servis que leur mérite. Il serait aisé de démontrer que ce n'est pas précisément à eux-mêmes, ni à l'emploi bon ou mauvais de leurs talens, que ces Peres doivent leur réputation.

Ce sont les *Protestans*, il faut l'avouer, qui ont, sans y songer, commencé leur célébrité. En voulant déshonorer la Société, ils l'ont rendue fameuse; en cherchant à la détruire, ils ont affermi son pouvoir.

Il était naturel que les ennemis du Saint Siege en poursuivissent les défenseurs. Ceux qui attaquaient en *Allemagne* l'autorité exorbitante des *Papes* devaient haïr ceux qui la prêchaient à *Rome*, à *Venise*, en *Espagne* &

jusqu'au Japon : mais cette haine même fit remarquer ceux qui en étaient les objets.

Ce fut un titre pour les *Jésuites*, auprès des Catholiques, que d'être décriés par les Réformés. Aussi *Paul IV*, *Pie V*, *Philippe II*, *Catherine de Médicis*, & les autres Souverains orthodoxes qui, sous prétexte de religion, se font baignés avec tant de constance & d'inhumanité dans le sang de leurs sujets hérétiques, ont-ils été les plus ardens protecteurs des *Jésuites*.

Cette même raison leur valut enfin, après bien des obstacles, l'approbation du Parlement de *Paris*. Le Président de *Thou* convient que la haine contre les *Protestans*, que les sectateurs d'*Ignace* paraissaient destinés à détruire, engagea la Cour à tolérer ceux-ci. *Odio Protestantum qui-*

bus debellandis isti homines nati credebantur (1).

Le même principe agit dans la suite avec la même efficacité sur d'autres Tribunaux Français. L'envie d'exterminer le *Calvinisme* les rendit moins défiants dans l'examen d'une nouvelle milice formée pour le combattre. Ils protégeaient les *Jésuites* pour les opposer aux *Réformés*. Ils sacrifièrent leur répugnance pour des moines dévoués à la Cour d'*Espagne*, & nés sous sa domination, à la crainte que leur inspiraient les novateurs ; & la rigueur pour des compatriotes, leur inspira trop d'indulgence pour des étrangers.

Ils ont depuis bien expié les maux que causa au royaume cette funeste politique. Mais alors

(1) Voyez J. A. de Thon, liv. 37.

ils étaient d'accord avec les Cours de *Rome* & de *Madrid* sur la façon dont il fallait détruire l'hérésie. Au mois de juillet 1562, on rendait un arrêt pour permettre de tuer les *Huguenots* partout où on les trouverait (1). On ordonna que cet arrêt serait lu tous les dimanches au prône de chaque paroisse (2) : c'était presque ordonner tous les dimanches une saint *Barthelemi*.

C'était même faire quelque chose de plus odieux ; car enfin cette scene affreuse de la saint *Barthelemi* était le fruit passager de la foiblesse & de la séduction : l'arrêt était le fruit durable de la réflexion, d'une rigidité appuyée par les loix. C'étaient de vieux Jurisconsultes qui renverfaient les autels de la Justice : c'é-

(1) Voyez de Thou, liv. 30.

(2) Voyez Fra-paolo, liv. 7.

toient les Peres de la patrie qui fournissaient des armes pour l'ensanglanter.

VOTRE MAJESTÉ voit par-là que l'esprit qui régnait lors de l'établissement des *Jésuites*, était un esprit général de violence & de cruauté ; ils s'en remplirent dès leur naissance. Il n'est pas étonnant que dans la jeunesse de leur ordre cet esprit en soit devenu le principe.

Les choses restèrent long-tems en cet état. Les *Jésuites* furent toujours chers aux *Catholiques* dans la même proportion qu'ils paraissaient détestés des *Réformés* : mais le milieu du dix-septieme siecle ouvrit pour eux une nouvelle source de haine & de réputation. Alors commença le *Jansénisme*, secte singuliere, qui ne s'est gueres soutenue que par des efforts d'esprit, qui a été prof-

crite avec humiliation, quoiqu'elle eût pour elle les plus grands talens & les plus grandes vertus. Ces malheureux *Jansénistes* n'ont jamais été que persécutés : ils n'ont point eu la consolation d'être persécuteurs.

Mais ils eurent de bons écrivains qui couvrirent leurs adversaires victorieux de ridicule & d'ignominie. *Blaise Pascal*, *Antoine Arnauld*, *Pierre Nicole*, s'illustrèrent aux dépens de la Société. Leurs ouvrages nombreux & purement écrits inonderent la France. Le crédit des *Jésuites* qui les faisait haïr fit aussi lire avec avidité des livres où ils étaient insultés sans ménagement.

Tous ceux qui avaient à se plaindre de ces peres, s'accoutumèrent sans peine à croire que ce qu'on disait contre eux était

vrai. Une partie de la nation en vint à les regarder comme les assassins nés de tous les Rois. On se persuada qu'ils étaient destinés par la Providence pour procurer la vacance de tous les trônes.

Ces idées ont prévalu. A force de multiplier les volumes & d'entasser les calomnies, on est venu à bout de donner de l'importance à des choses qui n'en avaient pas. On a fait des *Jésuites* une armée de politiques qui se frayaient doucement les chemins à la monarchie universelle. On a imprimé qu'ils voulaient soumettre toutes les couronnes, & même la respectable thiarre, au bonnet à quatre cornes de leur Général. On a prétendu que l'*Allemagne*, la *France*, l'*Espagne*, la *P.* . . . même que VOTRE MAJESTÉ fait si bien défendre, seraient un jour de

petites provinces du vaste empire des *Jésuites*.

Ceux qui jugent avec impartialité, ont peine à se persuader que de pareilles imputations soient justes. Ils ne voyent dans ces Peres qu'un Ordre propre par sa constitution à jouir d'une longue durée, capable, par le choix & les talens de ses membres, de bien servir l'Etat dans des tems calmes, & capable aussi de le troubler par les mêmes raisons dans des tems d'orage: ce qui leur est à peu près commun avec tous les autres Moines.

Ils furent dangereux dans le tems de la *Ligue*; mais quel Corps fut tranquille alors? Les *Capucins* endossaient la cuirasse. Les *Feuillans*, les *Minimes* faisaient des processions le fusil sur l'épaule & l'épée à la main. Plusieurs *Parlemens* déclaraient le

sage, le bon Roi *Henri IV*, incapable de succéder à la couronne. Ils condamnaient ses partisans à être pendus: ils promettaient deux cens écus à ceux qui les livreraient.

La faculté de *Théologie* déliait les *Français* du serment de fidélité. Elle s'assemblait plusieurs fois; elle délibérait avec maturité; elle disait des messes du *Saint-Esprit*, avant que de prononcer le plus insolent de tous les décrets contre *Henri de Bourbon*, notoirement relaps & fauteur d'hérésie. Elle déclarait que tous les *François* étaient en conscience tenus & obligés de l'empêcher de tout leur pouvoir de parvenir à la couronne, de ne faire aucune paix avec lui, notwithstanding son absolution; que tous ceux qui s'opposaient à lui par toutes sortes de voies possibles,

méritoient beaucoup *devant Dieu*
& *devant les hommes.*

Qu'on repasse toutes les horreurs accumulées dans cet infame décret, imprimé en *français*, publié avec éclat dans toutes les paroisses, nourrissant dans le peuple une haine toujours renaissante contre son *Roi*, & contribuant enfin à sa mort funeste: qu'on compare ces mots, *par toutes sortes de voies possibles*, employés nommément contre le meilleur des Rois, à un écrit fatyrique imprudemment conservé par le Jésuite *Guignard*, qui fut pendu; à quelques généralités éparfés dans de mauvais livres latins, composés par des imbécilles appelés *Casuiſtes*, & qu'on juge entre les *Jésuites* & la *Sorbonne* de ces tems-là ?

Les premiers ont à la vérité conservé plus long-tems cet es-

prit intrigant qui seme sourdement la division: mais on ne s'en aperçut pas sous le ministère de *Richelieu*. Cet homme qui écrasa en *France* les grands Seigneurs & les *Protestans*, qui de tous les Moines ne favorisa qu'un *Capucin*, qui refusa de recevoir le Concile de *Trente*, qui dans ses paroles & sa conduite ne ménagea ni *Rome*, ni sa religion, n'eut rien à craindre des *Jésuites*.

Louis XIV les estima trop vers la fin de son regne. Il leur prodigua sa confiance & son autorité; mais le Duc *Régent* les exila; il caressa le Cardinal de *Noailles*, leur ennemi. Il se moqua d'eux & des *Jansénistes*. Il ne fut pourtant ni assassiné ni empoisonné. Leurs plus violens adversaires n'ont point fini par les morts violentes qu'ils accu-

faient les *Jésuites* de donner si à propos.

Je ne suis point leur apologiste, SIRE : je suis, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, celui de la raison autant que je puis. Je veux tâcher de la venger du trop grand nombre de libelles qui l'outragent depuis long-tems à cet égard. Si j'entreprends l'histoire des *Jésuites*, c'est pour dire exactement ce qu'ils ont été, pour faire voir qu'ils ne méritaient ni leur réputation ni peut-être les opprobres qu'elle leur a causés. Si je l'adresse à VOTRE MAJESTÉ, c'est pour lui offrir un faible monument de l'esprit philosophique dont elle cherche à faciliter les progrès.

Cette histoire, si je puis exécuter le plan que je me propose, fera peut-être la meilleure leçon qu'on puisse donner aux siècles à

venir, contre le fanatisme & contre ceux qui le prêchent. Elle ne peut gueres manquer de rendre odieux ou ridicules la plupart de ces grands objets qui ont si long-tems & si gravement occupé nos peres.

Je n'aurai pas besoin de recourir à la malignité ; c'est la ressource méprisable de l'esprit de parti : mais il y a toujours un fonds inépuisable d'absurdités, caché au milieu des plus terribles excès où les disputes de controverse ont entraîné les hommes.

On rit d'entendre Dom *Quichotte* menacer de se battre contre tous ceux qui ne voudront pas reconnaître la beauté de sa Dame qu'ils n'ont point vue. Il est plus triste, mais tout aussi plaisant d'entendre des hommes sans autorité, demander un respect aveugle pour des décisions

qu'ils ont fabriquées, exiger qu'on les croie descendues du ciel, tandis qu'on les a vues naître & grandir successivement sous la main de l'imposture & du fanatisme.

Je ne parle pas ici, comme on le sent bien, de ces décrets portés par des assemblées respectables, & nécessaires dans tous les cultes, pour fixer la créance des particuliers. Je n'ai en vue que ces sentences sur des matières inintelligibles, sollicitées par la haine, accordées à la brigue, à l'importunité, appuyées mal-à-propos par l'autorité séduite, & combattues avec acharnement par une opiniâtreté aussi malheureuse que déplacée.

Les *Jésuites* ont sans doute occasionné beaucoup de maux, mais il ne serait pas difficile de prouver que ce qu'on a appelé les *Jansénistes* se sont fait à eux-

mêmes presque tous ceux qu'ils ont effrayés. Si l'entêtement de leurs ennemis à exiger leur soumission était cruel, leur obstination à la refuser était ridicule & dangereuse.

10. La gloire de *Quesnel*, d'*Arnaud*, & même de saint *Augustin*, n'aurait jamais dû balancer dans aucun esprit la tranquillité publique. Il était fort indifférent qu'un Evêque d'*Hippone* se fût trompé dans quelques-uns de ces traités écrits en mauvais latin, remplis d'une métaphysique inintelligible, & très-souvent de raisonnemens aussi indiscrets qu'inconséquens; mais il ne l'était pas que l'on s'opiniâtât à rejeter des décrets soutenus par les deux autorités, & à rendre odieux ou ridicules les Ministres qui en exigeaient l'acceptation.

20. Il n'était point question dans ces fameux débats des principes fondamentaux de la religion, ainsi cette acceptation entière, absolue, ne lui aurait fait aucun tort. Il pouvait très-bien se faire qu'il n'y eût point d'erreur dans le gros livre de *Jansénius*: mais il était infiniment dangereux, au moins pour les *Catholiques*, de laisser croire qu'il pouvait y en avoir dans la *Bulle* qui le condamnait.

30. La chaleur qu'on a mise dans ces disputes petites, misérables par elles-mêmes, aurait pu dans un autre siècle & sous un gouvernement moins ferme, ramener en *France* toutes les horreurs dont le souvenir doit encore la faire frémir; deux cens ans plus tôt les *Jansénistes* auraient fait une conjuration d'*Amboise*, & les *Jésuites* une saint *Barthe-*

lemi. Le royaume entier aurait été baigné de sang pour des passages de la bulle, comme il l'a été pour des paragraphes des Saints Peres. Les mêmes mains à qui la révolution arrivée dans les mœurs, ne permit au dix-septième siècle de se battre qu'avec des libelles, des mandemens & des lettres de cachet, se seraient armées au seizième d'épées sanglantes; & le formulaire qui n'a guère causé sous *Louis XIV* que des malheurs obscurs, serait devenu sous *Charles IX* le signal de la plus horrible proscription.

40. Enfin les *Jansénistes* eux-mêmes condamnaient leurs principes par leur conduite & par leurs ouvrages, puisqu'ils écrivaient contre la rébellion des Ministres de *Strasbourg* & de *Geneve*, qui, entre autres points de ressemblance, avaient aussi le

même éloignement pour le Pape & ses sentences. Ainsi, quoique le prétexte d'après lequel on les persécutait ne fût au fond qu'une chimere peu intéressante, leur acharnement à ne se point soumettre était inexcusable.

En réfléchissant sur cette roideur inflexible dont ils se sont piqués, on gémit sans doute sur le sort des malheureux qui en ont été les victimes. On est surpris qu'ils aient pu se résoudre volontairement à l'être : mais d'un côté l'audace orgueilleuse des oppresseurs ; de l'autre, l'entêtement inutile & insensé des opprimés forme un spectacle bien singulier aux yeux des gens sages.

Ils admirent que l'ambition & l'avarice aient pu rendre les premiers si cruels, & leurs Ministres si rampans. Ils sont étonnés que l'inflexibilité des autres les ait engagés

engagés à s'immoler à une chimere : ils ne peuvent concevoir que des hommes, d'ailleurs très-éclairés, aient refusé pendant tant d'années d'acheter leur repos par une complaisance indifférente, qui ne touchait ni à leur honneur ni à leurs biens, qui laissait subsister au fond de leur cœur un tribunal indépendant où ils pouvaient citer ceux même qui les enchaînaient avec tant d'injustice.

Cespectacle n'est au fond que ce qui qu'offrirait l'histoire de toutes les sectes : mais il est rendu plus frappant dans celle des *Jésuites*, par la petitesse des motifs ; & par la grandeur des moyens qu'ils employaient dans leurs querelles. *Rome* a certainement déployé moins de politique & de fermeté pour abaisser & détruire *Carthage*, que les *Jésuites* & leurs en-

nemis , pour faire passer ou rejeter quelques décisions indifférentes , qu'on pouvait très-bien recevoir & ne point fuivre , comme on le fait tous les jours à l'égard de tant d'autres beaucoup plus raisonnables.

La lecture de Dom *Quichotte* a porté un coup mortel aux folies de la *Chevalerie* errante. Ce serait peut-être juger trop favorablement de l'esprit humain que de croire qu'une histoire des *Jésuites* puisse avoir autant de puissance contre des folies toutes pareilles , mais annoblies par des manœuvres plus vives , par des intérêts bien plus pressans.

Quoi qu'il en soit , SIRE , voilà l'ouvrage que j'ai osé entreprendre. C'est à la raison que je l'ai consacré , c'est à VOTRE MAJESTÉ que je l'offre.

Il est honteux qu'il soit encore

à faire , tandis que la *France* a produit tant d'hommes en état de l'exécuter.

Peut-être ont-ils été effrayés par la difficulté de réussir , ou par la crainte d'un abandon général. Les meilleurs écrivains cherchent dans la célébrité la récompense de leurs travaux. Or il faut caresser les factions dominantes , quand on prétend à devenir célèbre : un moyen sûr de choquer presque tout le monde , c'est de ne flatter personne ; & quiconque veut n'embrasser que le parti du bon sens , est sûr d'avoir bien peu de partisans.

Ceux qui ont écrit sur cette matière épineuse , se sont donc vendus lâchement comme de vils sectaires , tandis qu'ils pouvaient être des juges respectés. Ils ont outragé la vérité qu'ils auraient dû défendre. Les volumes se

sont multipliés de part & d'autre. Presque tous ont dû leur éclat momentané à la cause même qui devait les rendre méprisables, à l'emportement, à la fureur qui y régnait.

Depuis deux cents ans qu'on les prodigue de part & d'autre, on n'a que les lettres *Provinciales* qui puissent survivre aux auteurs & aux partis qui les inspiraient. Ce ne sont point à la vérité des modèles d'une critique douce & modérée. On y sent une passion furieuse, ornée de tous les agrémens que l'esprit, le bon goût & l'éloquence peuvent lui prêter. Ce sont des chefs-d'œuvre de fatyre.

Cependant elles flattent si agréablement la malignité humaine; elles sont remplies d'une plaisanterie si fine, d'une éloquence si forte & si nerveuse,

que ceux même qui n'en goûtent pas le sujet, ne peuvent s'empêcher d'en admirer le style. Elles brillent avec éclat au milieu d'une foule de libelles qui les ont précédées ou suivies; mais pas un ne les approche. Ils ont tous le défaut qui caractérise les *Provinciales*, c'est-à-dire une extrême envie de nuire; mais ils n'ont aucune des graces qui les embellissent.

L'histoire sur-tout est le genre où tous ces écrivains ont le plus mal-adroitement échoué. Elle n'admet point de faillie: elle exige que l'auteur oublie ses propres sentimens, pour rendre avec vérité ceux des hommes dont il raconte les actions: elle désapprouve également les lâches détours de la flatterie & les emportemens furieux de la fatyre. Mais la sage impartialité qu'elle

demande ne se trouve dans aucune histoire des *Jésuites*. C'est encore un sujet neuf, malgré la prodigieuse quantité d'écrivains qui l'ont essayé.

Les plus longues, & celles qu'on connaît le moins, viennent des *Jésuites* même. Ce sont des panégyriques ridicules à force d'être outrés; on y prodigue les miracles absurdes, & les détails ennuyeux; les vérités honteuses y sont déguisées; les vérités honorables y sont exagérées. On ne peut ni les lire, ni les croire.

Les apologies qu'ils ont publiées de nos jours ont encore le même caractère: elles représentent les *Jésuites* comme des innocens persécutés, toutes leurs maisons comme des sanctuaires d'innocence & de vertu. Elles parlent de leur ordre comme d'un séminaire inépuisable de

saints & de martyrs, comme d'une colonne inébranlable élevée par les *Papes* pour le soutien de la religion, & indépendante des Magistrats civils, qui, pour être chargés d'entretenir l'ordre parmi les citoyens, n'ont pas acquis, disent-elles, le droit de réformer l'église. A les entendre, il n'y a jamais eu de *Jésuite* factieux. Ils ne se sont mêlés d'aucune intrigue. Leur objet unique a toujours été la gloire de Dieu & l'édification des hommes.

Cette opiniâtreté déplacée à vouloir se justifier en tout, a révolté le public au lieu de le convaincre. Il l'a regardée comme une marque d'orgueil plutôt que d'innocence. *Socrate*, après soixante & dix ans d'une vie sans reproche, considéré

par toute la jeunesse d'*Athenes* comme son pere , déclaré par l'oracle le plus sage des *Grecs* , & assez sage en effet pour chercher de nouvelles raisons d'être modeste dans une déclaration si glorieuse : *Socrate* enfin resté pauvre par goût , malgré les sollicitations d'une foule d'amis riches , puissans & généreux ; *Socrate* pouvait dire à l'aréopage : *je ne suis point coupable , ma simple parole doit avoir plus de force pour me justifier , que les raisonnemens de mes accusateurs pour me noircir* : mais les prédicateurs de la *Ligue* , les négocians infidèles de la *Martinique* , ne semblent pas en droit de tenir ce langage. C'est pourtant celui de leurs histoires & de leurs justifications. Tel est aussi le discrédit où elles sont tombées , que la société elle-

même n'a jamais osé les louer, du moins en France.

Les autres histoires des *Jésuites* ne sont souvent que des fables sanglantes ; elles ont été composées par leurs adversaires reconnus & malheureux. Il y a eu des tems où ces Peres , devenus réellement despotiques , accablaient sous le poids de l'autorité souveraine tout ce qui ne pliait pas sous celle qu'ils s'attribuaient. Les opprimés jetaient des cris qui n'étaient pas toujours réglés par la modération , & moins encore par la vérité. Ce sont ces cris qu'on nous a donnés pour des histoires. Voilà ce qui a produit tant de volumes répandus secretement par la haine, désavoués par la raison , & qui démontrent seulement quel abus les *Jésuites* & leurs ennemis faisaient, les uns de leur pouvoir ,

les autres de leurs talens.

Cette vérité importante deviendra bien sensible par la lecture de mon histoire. Elle présentera des traits de fanatisme de toutes les especes & de tous les partis. Un des plus singuliers peut-être, mais des plus innocens, est le nombre des monumens littéraires élevés à la gloire de saint *Ignace*, par les écrivains de son ordre. C'est la quantité de vies qu'on a données de ce fondateur, aussi-tôt après sa mort. De ce côté, SIRE, il faut vous résoudre, ainsi que tous les héros vos confreres, à rester infiniment au-dessous du bienheureux *Loyola*.

Vous devinez bien qu'un grand homme,
Qui de son siecle est l'ornement,
Que l'avenir assurément
Ne peut manquer d'admirer, comme

On l'admire dès-à-présent,
Doit différer entierement
D'un grand saint que l'on place à *Rome*
Sur un autel bien proprement,
Et dont le peuple dévot chôme
La fête fort exactement.

Quand le Chevalier de *Marie*,
Quand ce *Loyola* si fameux
Par sa valeur, par sa folie,
Et plus encor par le génie
De ses enfans industrieux,
Quittant ce monde vicieux,
Eut été chercher dans les cieux
Des secours pour sa compagnie;
On vit, dit-on, trente écrivains,
Pour chanter sa gloire infinie,
D'encre & de plume armer leurs mains,
On compta trente demi-saints
Qui s'empresserent à l'envie
De célébrer ses faits divins
Sur un ton digne de sa vie.

Vous avez beau des plus grands Rois,
Des sages être le modele,

36 ÉPITRE.

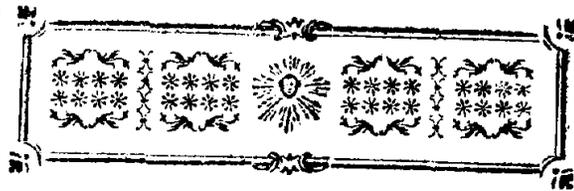
Vous avez beau donner des loix
 Au peuple guerrier, dont le zele.
 Partage, assure vos exploits.
 De *César* & de *Marc-Aurele*,
 Aux yeux de la postérité,
 Vous aurez la palme immortelle.
 La Gloire, sans difficulté,
 Sur son char, vous mettant près d'elle;
 Entre ces héros si vantés,
 Marquera d'une main fidelle
 La place que vous méritez.

Mais que trente auteurs bien comptés,
 Dignes de vous, de votre histoire,
 Consacrent à votre mémoire
 Des écrits aussi respectés.
 Du tems de la critique noire;
 Que l'est aujourd'hui votre gloire:
 Par les peuples que vous domptez:
 Pardonnez, je n'ose le croire.
 Économe dans ses présens.
 Le ciel rarement à la terre
 Donne ces héros éclatans
 Qui la remplissent de lumière.

ÉPITRE. 37

Et dont la brillante carrière
 Sert d'exemple à leurs descendans;
 Mais il est plus avare encore
 Des mains qui, par de nobles traits,
 Savent assurer leurs portraits
 Contre le tems qui les dévore.
 Si cependant, plein de bonté,
 Pour les siècles encore à naître,
 Vous leur voulez faire connaître
 Ce cœur d'un héros respecté
 Que *B.* ... chérit dans son maître;
 Si dans un tableau non flatté,
 Vous voulez qu'un jour on admire
 Les traits du vainqueur redouté.
 De l'... & de tout l'*Empire*;
 Ces traits généreux & guerriers,
 Ce front brillant, couvert de gloire,
 Qui des arts cache les lauriers
 Sous les lauriers de la victoire;
 Enfin *Alexandre* nouveau,
 Si vous desirez un *Appelle*:
 Prenez vous-même le pinceau,
 Soyez le peintre & le modele.

C'est je crois le seul moyen qu'ait VOTRE MAJESTÉ, pour donner à la postérité une juste idée du *Roi de P....*; c'est à la main qui a gagné tant de victoires à les décrire. *César* a suivi cette méthode; il s'en est bien trouvé: imitez-le, SIRE, en cela, comme dans tout le reste. Pour moi je finis cette lettre déjà trop longue, en renouvelant à VOTRE MAJESTÉ les assurances du profond respect, &c.



HISTOIRE
IMPARTIALE
DES JESUITES.

LIVRE PREMIER.

Servant d'introduction & de discours préliminaire.

CHAPITRE PREMIER:

Objet de ce livre.

LES Jésuites ne sont plus pour nous. Il ne reste d'eux qu'un souvenir assez mêlé de louanges & de reproches. Si leur chute a fait pousser des cris de joie,

elle a fait aussi couler bien des larmes. La France est encore partagée sur leur mémoire. D'un côté on les plaint; de l'autre on les insulte. Quoiqu'il y ait bien peu d'esprits raisonnables qui n'applaudissent sincèrement à leur suppression, il y en a peut-être encore moins qui sçachent avec précision ce qu'ils doivent penser de cette fameuse Société.

Personne ne sçait, & personne n'examine si c'est à l'utilité publique, ou à des ressentimens particuliers qu'elle a été sacrifiée. L'opinion la plus générale, est qu'on a très-bien fait de l'éteindre: mais en consommant sa dissolution, l'a-t-on envisagée comme coupable, ou simplement comme dangereuse? Sont-ce des crimes bien réellement commis par elle, & par elle seule, dont on a voulu lui faire porter la peine; ou ne s'est-on proposé que de se rassurer contre la crainte qu'elle inspirait? Est-ce l'unique établissement de ce genre qui puisse favoriser des attentats, & justifier des inquiétudes?

L'Europe catholique est pleine d'instituts religieux qui ont les mêmes principes, les mêmes armes, le même

uniforme, la même origine, & à-peu-près le même gouvernement que les Jésuites (1); ils ont vu cependant, sans en être atteints, la foudre tomber sur leurs compagnons. Ils n'ont pas même eu honte de laisser paroître leur joie de cet accident funeste: & la cendre de la Société est devenue le jouet d'une multitude de mains qui ne semblaient pas avoir le droit de lui faire cet affront.

Est-ce par la différence de leur sort, qu'il faut juger de leur mérite? Doit-on croire que l'orage n'a épargné que les innocens, & consumé que les coupables? L'indulgence & la rigueur sont-elles des preuves infaillibles qui opèrent sans retour l'absolution des vivans & la condamnation des morts? C'est ce que je ne vois pas que l'on ait encore beaucoup approfondi, & ce qui mériterait pourtant de l'être.

Je ne songe point à faire ici une satire. Je ne veux pas répéter les clameurs que la jalousie a fait pousser contre une espece d'hommes trop fortunés en ap-

(1) Voyez en quoi ils diffèrent au chap. 3 du liv. 2 de cet ouvrage.

parence, qui jouissant d'une fortune & d'un repos inaltérables, semblent aux yeux de bien des gens, ne les avoir pas assez payés par le sacrifice des droits dont ils se sont privés. Je ne cherche pas à deshonorer la partie de l'ordre ecclésiastique que l'on a nommée *régulière*.

Mais j'entreprends une histoire des Jésuites. En pensant à cet institut qui a fait tant de bien & tant de mal, on ne peut guere s'empêcher de se rappeler les autres instituts monastiques, dont la destinée est plus paisible & plus heureuse. Bien des personnes prétendent qu'ils n'ont été moins nuisibles, que parce qu'ils ont été moins parfaits. Je voudrais avant tout essayer de résoudre ce problème plus intéressant peut-être encore que singulier.

Il y a long-tems que je réfléchis sur l'origine & la formation de ces grands corps. Je les suis dans les différentes migrations qui les ont transplantés loin des terrains où ils sont nés. Je les vois éclore presque avec la société humaine, & ensuite la servir ou la troubler successivement. Je considère les fruits qu'ils ont produits dans tous les lieux où on

leur a laissé prendre racine : & j'admire comment ces hommes austères sont parvenus à troubler tant de fois le monde chrétien, précisément parce qu'ils avaient fait un serment solennel de se détacher pour jamais du monde, & de tout ce qui lui appartient.

C H A P I T R E I I.

Qu'il y a eu de tout tems des solitaires, des especes de moines, & pourquoi ils n'étaient pas dangereux chez les païens.

LE christianisme n'est pas la seule religion où l'on ait vu des hommes préférer la solitude & l'oïveté à ces occupations dont la prétendue grandeur rend souvent si petits ceux qui s'y attachent. Il est sûr que le goût de la retraite est aussi ancien que la réunion des peuples en société. Dans tous les tems il s'est trouvé des cœurs trop fiers pour se plier aux souplesses qui en sont inséparables, ou trop mous pour remplir les devoirs pénibles qu'elle impose, ou trop ten-

parence, qui jouissant d'une fortune & d'un repos inaltérables, semblent aux yeux de bien des gens, ne les avoir pas assez payés par le sacrifice des droits dont ils se sont privés. Je ne cherche pas à deshonorer la partie de l'ordre ecclésiastique que l'on a nommée *régulière*.

Mais j'entreprends une histoire des Jésuites. En pensant à cet institut qui a fait tant de bien & tant de mal, on ne peut guère s'empêcher de se rappeler les autres instituts monastiques, dont la destinée est plus paisible & plus heureuse. Bien des personnes prétendent qu'ils n'ont été moins nuisibles, que parce qu'ils ont été moins parfaits. Je voudrais avant tout essayer de résoudre ce problème plus intéressant peut-être encore que singulier.

Il y a long-tems que je réfléchis sur l'origine & la formation de ces grands corps. Je les suis dans les différentes migrations qui les ont transplantés loin des terrains où ils sont nés. Je les vois éclore presque avec la société humaine, & ensuite la servir ou la troubler successivement. Je considère les fruits qu'ils ont produits dans tous les lieux où on

leur a laissé prendre racine : & j'admire comment ces hommes austères sont parvenus à troubler tant de fois le monde chrétien, précisément parce qu'ils avaient fait un serment solennel de se détacher pour jamais du monde, & de tout ce qui lui appartient.

CHAPITRE II.

Qu'il y a eu de tout tems des solitaires, des especes de moines, & pourquoi ils n'étaient pas dangereux chez les païens.

LE christianisme n'est pas la seule religion où l'on ait vu des hommes préférer la solitude & l'oïveté à ces occupations dont la prétendue grandeur rend souvent si petits ceux qui s'y attachent. Il est sûr que le goût de la retraite est aussi ancien que la réunion des peuples en société. Dans tous les tems il s'est trouvé des cœurs trop fiers pour se plier aux souplesses qui en sont inséparables, ou trop mous pour remplir les devoirs pénibles qu'elle impose, ou trop ten-

44 *Histoire impartiale*
dres pour soutenir la vue des maux
qu'elle entraîne.

Ils fuyaient ces foules tumultueuses
que l'intérêt assemble, & que le même
intérêt disperse. Dans la plus haute an-
tiquité, on trouve des sages, & en-
suite des philosophes qui penserent
ainsi. Jaloux de leur repos, ou guidés
par l'amour de la vertu, ils prenaient le
parti de l'aïer pratiquer dans les lieux
les plus sauvages, loin de toute ha-
bitation humaine. Les Brachmanes
aux Indes, une partie des Prêtres en
Egypte, les Essenien chez les Juifs,
les Druides chez nos ancêtres, vivaient
ainsi isolés du reste de la société. Ils
coulèrent des jours tranquilles loin
d'elle & des agitations qui la troublent.
Cependant leur loisir n'était pas in-
fructueux; ils apprenaient par l'inspec-
tion des astres à distinguer le cours des
saisons. Ils approfondissaient les loix
de la nature: ils développaient celles
de la morale. Ils cherchaient dans les
simples des remèdes aux maladies cau-
sées par l'intempérance, qu'ils avaient
le bonheur de ne pas connaître, & par
la faiblesse de notre constitution, dont
ils n'étaient pas exempts.

des Jésuites. Liv. I. 45

C'est une chose remarquable que ces
especes d'anachorettes aient été par tout
les premiers législateurs, les premiers
médecins, les premiers poëtes, enfin
les inventeurs de presque tous les arts.
C'est de leurs cabanes que sont partis
en tout genre les premiers traits de lu-
mière qui ont éclairé le monde. Dans
le fond de ces déserts, ils étaient donc
toujours utiles à leurs semblables, pour
qui leurs principes semblaient annon-
cer tant d'éloignement.

Avec le tems quelques-uns d'entre
eux abusèrent de ces arts mêmes qu'ils
avaient créés. Ils s'en servirent pour ac-
créditer des prestiges, & justifier des
mensonges. Parce qu'ils avaient sçu
épier la marche des planetes dans le
ciel, ils prétendirent y lire aussi celle
des événemens qui devaient arriver sur
la terre. Ils deshonorèrent par des arti-
fices punissables l'invention sublime de
la religion, dont le développement
leur était dû comme le reste. Au lieu
d'un Être souverain, tout puissant, ré-
moin inévitable du désordre, & ven-
geur inflexible du crime, ils prêcherent
des dieux faibles, capricieux, plus
flattés de l'encens des hommes que de

leurs vertus, & disposés à pardonner le mépris que l'on aurait pour eux, en faveur du respect que l'on marquait à leurs ministres.

Ils allerent jusqu'à donner la parole à des fantômes qui n'existaient pas. Pour assurer plus de poids à leurs menaces, ils les firent sortir de ces bouches inanimées qui ne pouvaient s'ouvrir; joignant l'adresse à l'effronterie, ils séduisirent, ils gouvernerent sans peine une populace crédule, qui tremblait à la voix d'un oracle, & ne s'en plongeait pas moins hardiment dans les vices les plus honteux.

Ils se rendaient coupables sans doute aux yeux de la raison & de la justice, par un manège si intéressé: mais ils pouvaient très-bien ne le point paraître à ceux de la politique. En faisant parler leurs dieux, ils trompaient les hommes, mais ils ne les troublaient point. Ils affermissaient même la société par des erreurs qui en devenaient le lien.

D'ailleurs rien n'était plus tolérant qu'eux. Ces erreurs qu'ils substituaient à la vérité, n'avaient rien de mystérieux, ni de révoltant. On pouvoit les croire sans s'avilir, ou les rejeter sans

péril. Leur créance absurde, mais paisible, ne faisait point répandre de sang: ils n'avaient jamais ni occasion d'être persécuteurs, ni intérêt de le devenir.

La religion païenne, née dans le sein des ténèbres, ne donnait à aucun de ses sectateurs l'envie de s'éclairer. Elle ne leur inspirait pas non plus celle de se distinguer par des opinions, ou des pratiques singulieres. N'ayant point de dogmes obscurs, ne touchant en rien au gouvernement, se fondant en tout dans la spéculation sur les principes lumineux de la loi naturelle, & se prêtant souvent dans la pratique aux faiblesses des hommes, à leur amour pour les plaisirs, elle ne pouvait guere occasionner tout au plus que des discussions philosophiques sur la morale. Aussi n'est-ce point d'elle que les passions ont appris à se couvrir d'un habit sacré, pour donner des secousses au monde.



 CHAPITRE III.

Que ce n'est point aux solitaires ou prêtres païens qu'il faut attribuer les barbaries religieuses dont l'histoire a conservé le souvenir.

IL est vrai qu'au milieu de cette tranquillité apparente des ministres des autels, la superstition ne perdait rien de ses droits. Elle étendait ses mains sanglantes sur tout l'univers : elle autorisait déjà les sacrifices les plus cruels, & faisait quelquefois régorgger dans les sacrifices le sang des hommes, plus encore que celui des animaux.

Elle enlevait à Tyr, à Carthage & dans toute la Syrie, les enfans des bras de leurs mères. Elle les plongeait dans les flammes allumées aux pieds d'un marbre immobile. Elle saisissait dans Rome des Grecs, ou quelques-uns de nos malheureux ancêtres : elle les traînait au Capitole : elle les précipitait du haut d'une roche sous les yeux des Romains qui offraient ces victimes à leur

Jupiter.

Jupiter. D'autres fois elle les enterrait tout vifs, sous prétexte d'apaiser Pluton en faveur de ce peuple inhumain. Enfin elle multipliait dans tout notre globe les atrocités qui ont donné lieu à ce vers devenu depuis si célèbre :

Tantum religio potuit suadere malorum.

Mais ces assassinats religieux étaient l'effet d'une fureur passagère produite par la crainte d'un malheur ; ce n'était que dans les calamités publiques, qu'on avait recours à ces ressources odieuses. On pouvait les attribuer à la cruauté de ceux qui gouvernaient, plutôt qu'à l'avidité des prêtres, à qui il n'en revenait rien.

On voit bien dans l'histoire ancienne, environ quatre siècles avant Jésus-Christ, une guerre sacrée entreprise & soutenue avec l'acharnement qui caractérise ces sortes de querelles. C'était, comme il arrive presque toujours, un mélange de fureurs & de puérités. On pendait les généraux : on noyait les soldats, & de part & d'autre on tâchait de justifier ses prétentions avec des vers d'Homère.

Mais ces vers que l'on citait avec ap-

pareil dans les négociations, n'étaient pas le sujet des batailles. On ne s'égorgeait point pour sçavoir à qui Apollon en avait donné la véritable intelligence. C'était pour des terres, des champs accordés, ou contestés au temple de Delphes, que l'on massacrait des hommes. Ces possessions temporelles n'étaient même peut-être que le prétexte apparent de la guerre; la véritable cause était l'ambition secrète de Philippe, qui exterminait sans scrupule une partie des Grecs, pour parvenir à subjuguier l'autre; il se déclarait le vengeur d'un sacrilège, pour satisfaire impunément son ambition.

Il est assez probable que la Pithie applaudissait au fond de son cœur, à des excursions qui assuraient son repos. On peut croire que le Dieu dans ses oracles ne recommandait pas à ses défenseurs de se piquer d'une pitié bien indulgente pour ses ennemis. Mais il n'existe pas non plus de monument qui prouve que l'ordre de tout mettre à feu & à sang chez les profanes, fût émané du Sanctuaire. C'était Philippe, c'étaient les Amphictions, c'est à dire le Conseil général de la Grece, qui publiaient à ce sujet des

décisions rigoureuses. Les Prêtres n'avaient point la générosité de s'y opposer: mais il n'y a pas non plus lieu de les soupçonner de les avoir sollicitées, ou rendues.

En général, l'antiquité païenne n'a jamais connu ces terribles anathèmes, où un ministre du ciel dévoue toute une nation, & sur-tout ses chefs à la mort.

Les Pontifes d'Olympie ou d'Eleusis ne soupçonnaient pas que des ruisseaux de sang versé au nom d'un Dieu, pussent avoir la vertu de faire germer l'or sous les mains de ceux qui le faisaient couler. On ne leur avait pas fait venir la tentation d'être barbares, en mettant un si grand prix à leur barbarie.

Ceux d'entr'eux qui restaient au milieu de la société civile, y étant attachés par les plus tendres liens, pouvant y être maris, peres, amis, ne songeaient point à la troubler. Ceux qui s'en écartaient volontairement ne perdant jamais le pouvoir d'y rentrer, en avaient rarement le desir.

 CHAPITRE IV.

Commencement du christianisme. De la juridiction ecclésiastique, & du détachement des biens temporels.

ENFIN après trois mille ans d'attente & de ténèbres, parut le jour marqué dans les décrets ineffables de la Providence pour la redemption du genre humain. L'erreur fit place à la vérité. L'ancien Dagon tomba aux pieds de l'arche de la nouvelle alliance, & l'idolatrie s'éclipça devant le christianisme.

Jusques-là il n'y avait eu aucune forme de hiérarchie. Chaque dieu était souverain dans son temple : chaque prêtre en dirigeait à son gré le culte & les cérémonies. Le paganisme, enfant du caprice & de l'intérêt, ne s'était point soumis dans toutes ses parties à un système général & régulier. La liberté, l'indépendance en faisaient le vrai caractère. Il n'y avait aucun pouvoir reconnu, & capable de donner seul la vie à toute la machine.

L'idée d'une juridiction ecclésiastique divisée en différens degrés, & tendante de toutes les extrémités à un même centre, ne s'était encore présentée à aucun esprit.

D'ailleurs le sacerdoce n'étant incompatible avec aucun emploi civil, ne cherchait point à s'ériger un tribunal à part. Les prêtres conservaient avec le ministère sacré, le droit d'être magistrats séculiers. Ils gouvernaient à la fois & de la même main les hommes & leurs dieux. Ils ne songeaient donc point à s'assurer une magistrature distincte. Les deux puissances restaient unies : elles ne connaissaient ni jalousie, ni rivalité entr'elles; & c'est encore une raison de plus qui doit aider à comprendre pourquoi le polythéisme, malgré ses inconséquences & ses absurdités, était, humainement parlant, si paisible & si heureux.

Dans le christianisme au contraire, l'unité du dieu produisit inévitablement l'unité du culte. Il y eut des dogmes à croire, & des mystères révélés. Jésus-Christ lui-même s'étant expliqué sur ces profondeurs impénétrables à la raison, il fallut s'en rapporter avec

glement aux décisions des ministres qu'il avait établis dépositaires de sa doctrine.

Il s'était choisi des apôtres, & leur avait donné un chef. Chacun d'eux s'était attaché des élèves, en se réservant sur eux l'autorité due au maître qui donne les leçons, sur le disciple qui les reçoit. De proche en proche il s'était ainsi formé différens degrés de pouvoir & de soumission, qui formaient de toute la hiérarchie chrétienne, un corps bien constitué, mû par un chef, composé de membres souples, obéissans, agissans de concert les uns avec les autres, & toujours disposés à suivre les impressions qui émanaient de la tête où résidoit l'autorité.

La longue durée des persécutions cimentait ce nouvel ordre. L'église née, accrûe, fortifiée dans l'obscurité, parmi des rivaux jaloux & cruels, prit de bonne heure l'habitude de se tenir unie, serrée, s'il est permis de le dire. Les égaremens de quelques hérétiques qui l'affligèrent dès le commencement, firent mieux sentir au reste de ses enfans la nécessité de rester plus scrupuleusement attachés au sein de leur

nière. L'obscurité des mystères, & la facilité de se perdre en prétendant les expliquer à sa fantaisie, rendit plus sensible le besoin d'une puissance qui veillât pour en fixer l'interprétation, & d'un chef qui réglât les démarches de cette puissance.

De plus l'Homme Dieu, auteur de cette heureuse révolution, avait dit hautement que son *royaume n'était pas de ce monde*. Pour se rapprocher davantage de la pureté de ses maximes, les premiers Chrétiens ne croyaient pas pouvoir trop s'écarter de ce monde trompeur, que leur législateur avait proscrit, & qui ne leur marquait à eux-mêmes que de la haine ou du mépris.

Ils refusaient de le servir, de peur de nuire à leur avancement spirituel. Ils fuiaient les fonctions embarrassantes de la société. Ils sacrifiaient la possession même de leurs biens à l'amour du repos & de la pauvreté. Il semblait qu'ils fussent plus jaloux du titre de Chrétiens que de celui d'hommes, & pendant assez long-tems la première marque de conversion de la part d'un gentil, était d'apporter tout son argent

56 *Histoire impartiale*
entre les mains du Prêtre dont les discours l'avaient touché.

On trouve dans les écrits des Peres de ce tems-là, & même dans leur conduite, des preuves incontestables de cette façon de penser. On sçait qu'Origene prit à la lettre ces mots de S. Matthieu, que *plusieurs se sont fait eunuques pour le royaume du ciel*. Il eut peu d'imitateurs dans cet excès de détachement pour les choses terrestres; mais tous les ministres de l'évangile, sans se dégrader par une mutilation si pénible, renoncèrent à faire usage des ressources qu'ils consentaient à garder.

Ils prêcherent par leur exemple autant que par leurs discours, l'amour de la chasteté, de la virginité, du célibat; ils soutinrent qu'un vrai disciple de Jesus-Christ ne devait exercer aucun emploi civil; ils proscrivirent les dignités & toutes les fonctions sociales, comme autant d'entraves qui s'opposaient aux progrès de la perfection évangélique: ils les interdirent à leurs enfans spirituels, comme des soins avilissans, indignes d'une ame régénérée par le baptême, & directement opposés à ses devoirs.

des Jesuites. Liv. I. 57
Tertullien, dans son traité de la *couronne des soldats*, dit nettement qu'il n'est pas permis à un chrétien de porter les armes; il appelle de petites couronnes qui étaient alors en usage parmi les troupes, *les pompes du diable*, & prétend que de les mettre sur sa tête, c'était un péché contre nature. Au traité de *l'idolatrie*, il avance qu'un Chrétien ne sçaurait en conscience être Juge, ni Magistrat. Dans son apologétique il fait assez entendre que le *sceptre de l'Empire* est incompatible avec le caractère de Chrétien.

Il est vrai que son opinion ne subsista pas; les Peres qui écrivirent après lui changerent d'avis, quand ils virent Constantin disposé à unir le diadème impérial avec le bandeau de catéchumene; mais cela n'arriva que deux siècles après. Du tems de Tertullien tout le monde pensait comme lui, & l'incompatibilité des occupations mondaines, avec les œuvres qui conduisaient à la vie éternelle, était le système général & reçu.

Dans les siècles suivans, Lactance, S. Basile, S. Grégoire, & d'autres Peres conserverent à peu près la même façon

de penser ; l'idée qu'ils se formaient d'un Chrétien , était toujours celle d'un être purement passif , uniquement occupé du ciel , disposé à tout souffrir sur la terre , & obligé de renoncer sans ménagement au commerce des hommes charnels , pour obtenir d'être admis dans la compagnie des élus.

CHAPITRE V.

Effets que produisaient les opinions dont on vient de parler parmi les Chrétiens.

DE cette différente manière d'envisager les choses résulterent des effets qui eurent les plus fortes influences sur la constitution de la société. Alors commença la distinction des deux puissances : distinction utile , nécessaire sans doute , puisque l'église conduite par le S. Esprit l'a consacrée , mais qui a pourtant , comme tant de choses bonnes en elles mêmes , produit une infinité de maux , dès qu'on s'est écarté du principe qui l'avait occasionnée.

Elle était toute fondée sur le détache-

ment des intérêts humains. Elle dépendait de leur incompatibilité avec la régie des ames dont les pasteurs étaient chargés. La même raison qui les engageait à se croire incapables du gouvernement temporel , devait exclure les mains séculières de l'administration des choses spirituelles. Cette balance était juste ; mais elle ne se soutint pas toujours dans un exact équilibre.

Peu à peu le clergé , en conservant scrupuleusement sa part toute entière , voulut empiéter sur la portion de l'autorité civile. Il essaya même de rappeler tout à lui , & de confondre les limites qui le bornaient à son ancien partage ; il se proposa de subjuguier sa rivale. Delà vinrent ces longues , ces horribles disputes , qui ont si long-tems scandalisé le monde & troublé l'église. Nous n'en parlerions pas , si les corps dont nous cherchons ici l'origine & les effets , n'y étaient entrés pour beaucoup , s'ils n'étaient devenus un des plus sûrs instrumens de l'ambition qui entreprit de ravager la terre en vertu du droit qu'elle avait de l'éclairer.

D'après le système de désappropriation dont on vient de parler , d'après

les maximes d'un renoncement universel à toute propriété, on conçoit que le goût de la solitude & de la retraite dut se multiplier parmi les Chrétiens. Il devint même une ressource pour les faibles pendant les persécutions; des particuliers animés par le desir d'une plus grande perfection, ou conduits par l'envie de se soustraire aux recherches qu'excitait leur culte, s'étaient réfugiés dans les déserts. Ils y avaient fait à Dieu la promesse de quitter pour lui les embarras du siècle. Ils se liaient par des engagements devenus depuis indissolubles, à un genre de vie propre en apparence à assurer leur vertu.

L'Egypte, par la chaleur de son climat, ou par la nature de ses peuples, était fertile en imaginations ardentes, & par conséquent extrêmes. Nous avons dit que sous le regne même des faux dieux, les déserts se peuplaient déjà de solitaires qui allaient y chercher une vie indépendante. Quand elle eut adopté le Christianisme elle ne fut pas moins féconde en reclus, qui de la même conduite attendirent une autre récompense.

Comme ils s'y portaient par des motifs différens, ils n'y suivirent pas les mêmes principes. Au lieu d'une vie douce & paisible, ils imaginerent les macérations & les austérités. Ce ne fut pas assez pour eux de renoncer aux usages du siècle: ils voulurent encore expier le malheur qu'ils avaient eu de s'y prêter. Ils regarderent les besoins de la nature comme des crimes, & se livrant entièrement aux idées de spiritualité dont ils étaient pleins, ils traiterent leurs corps avec une dureté dont le simple récit fait encore frémir ceux qui le lisent.

C H A P I T R E V I.

De la vie des premiers moines, ou anachorettes dans le christianisme.

IL faut l'avouer: la vie que menaient dans les monasteres ceux qui tendaient à la perfection, n'était qu'un supplice prolongé, une torture perpétuelle. S'il en faut croire les chroniques du tems, la plupart se déchiraient volontairement

le corps avec des chaînes garnies de pointes de fer qu'ils portaient en façon de ceinture, & ils ne les ôtaient que quand la pourriture des plaies donnait lieu de redouter la gangrene.

D'autres se devoaient à rester toute leur vie debout à l'air sans s'asseoir, sans se coucher, même pour dormir. D'autres, poussant plus loin le raffinement, se tenaient dans la même posture, mais sur un seul pied. Quand ils voulaient se reposer, ils n'avaient d'autre appui qu'une corde passée à la hauteur du bras.

Les Stilites formaient une secte particulière qui se bâtissaient des colonnes droites, & découvertes à une assez grande hauteur. Ils y pratiquaient une espèce de chaire entourée d'une balustrade où ils passaient leurs jours sans en descendre, exposés aux injures de l'air. Ils faisaient même de tems en tems élever leurs colonnes, à mesure qu'ils vieillissaient, comme s'ils eussent cru par là se rapprocher davantage du ciel auquel ils aspiraient.

Jean Moschus, dans *son pré spirituel*, rapporte que plusieurs d'entr'eux ne mangeaient que quand on les allait

voir. Ainsi le nombre de leurs repas dépendait de celui des visites; & cet auteur avoue naïvement qu'il leur en rendait le plus souvent qu'il lui était possible, pour leur donner occasion de jeûner moins long-tems. Cette espèce de pénitence n'aurait pas été rude, dans un pays fréquenté: mais elle devait être pénible & dangereuse au milieu des sables de la Thébaïde, à l'extrémité de l'Afrique.

Il y en avait d'autres qui, sans se distinguer par ces macérations frappantes, en pratiquaient de plus secrètes qui n'étaient pas moins difficiles. Saint Macaire d'Alexandrie passait tous les carêmes debout, sans dormir, & sans manger autre chose qu'une feuille de chou crud chaque dimanche. Saint Hilarion vivait de quinze figues par jour; & il en passait quelquefois quatre sans rien prendre, quand il s'apercevait en lui de quelque mouvement de la chair, ce qui devait être rare avec un pareil régime.

Saint Antoine vivait aussi sobrement: de plus il ne couchait jamais que sur la terre nue, dans des tombeaux. Il y était souvent battu par le diable, qui le bri-

fait de coups, de sorte que le lendemain il ne pouvait se relever. L'humidité seule de cet étrange lit pouvait le réduire en cet état. Bien des lecteurs croiront que ces diables n'étaient autre chose que des rhumatismes : mais enfin quand ces combats dont il croit porter les marques n'auraient été que les rêves d'un cerveau affaibli par le défaut d'alimens, il en résulterait toujours une preuve de ce qu'il s'agit de faire voir ici, de l'austérité extrême à laquelle se livraient les premiers solitaires.

Pour s'en faire un tableau frappant & terrible, il n'y a qu'à jeter les yeux sur celui qu'en a tracé un témoin oculaire. Voyez ce que Saint Jean Climaque raconte dans *son échelle du ciel*, d'un monastere d'Egypte, où il avait demeuré lui-même.

On y voyait des vieillards, après quarante ou cinquante ans de profession, obéir avec une simplicité d'enfans : les railleries, les contestations, les discours inutiles en étaient bannis ; chacun s'étudiait à édifier son frere. L'abbé maltraitait souvent les plus parfaits, sans aucun autre sujet que de les exercer, les faire avancer dans la vertu,

& instruire les autres par leur exemple.

A un mille de ce monastere, il y en avait un petit nommé *la prison*, où s'enfermaient volontairement ceux du grand monastere, qui depuis leur profession, étaient tombés dans quelques péchés considérables. C'était un lieu affreux, ténébreux, sale, infect. Tout y inspirait la pénitence & la tristesse. On n'y allumait jamais de feu : on n'y usait ni de vin, ni d'huile, ni d'aucune autre nourriture que de pain & de quelques herbes. Depuis qu'ils y étaient entrés, ils n'en sortaient plus jusqu'à ce que Dieu fît connaître à l'abbé qu'il leur avait pardonné.

On exigeait d'eux une oraison presque continuelle ; toutefois pour éviter l'ennui, on leur donnait quantité de feuilles de palmes à mettre en œuvre. Ils étaient séparés un à un, ou tout au plus deux à deux, & avaient pour supérieur particulier un homme de vertu singuliere, nommé *Isaac*. Saint Jean Climaque, ayant prié l'abbé de lui faire voir cette prison, y demeura un mois ; & voici comme il en parle.

« J'en vis qui passaient la nuit à l'air » tout debout forçant la nature, pour

» s'ennocher de dormir, & se repro-
 » chent leur lâcheté quand le sommeil
 » les pressait. D'autres, les yeux tour-
 » nés vers le ciel, demandoient du se-
 » cours avec des gémissemens & des
 » soupirs; d'autres, les mains liées
 » derrière le dos & le visage penché
 » vers la terre, criaient qu'ils n'étaient
 » pas dignes de regarder le ciel & n'o-
 » saient parler à Dieu dans leurs prie-
 » res, tant ils sentaient leur conscience
 » troublée. Quelques-uns assis à terre
 » sur un cilice & de la cendre, ca-
 » chaient leur visage entre leurs ge-
 » noux, & frappaient la terre de leur
 » front, ou se battaient la poitrine,
 » avec des soupirs qui semblaient leur
 » arracher l'ame.

» Les uns trempaient le pavé de
 » leurs larmes, les autres se repro-
 » chaient de n'en répandre pas assez.
 » Les uns criaient comme on fait à la
 » mort des personnes chères, les au-
 » tres retenaient au-dedans leurs gé-
 » missemens. J'en vis qui paraissaient
 » hors d'eux-mêmes, endurcis par la
 » douleur & comme insensibles. D'au-
 » tres, assis tristement les regards ar-
 » rêtés à terre, branlaient continuelle-

» ment la tête, & poussaient du fond
 » du cœur des rugissemens de lion.

» Les uns pleins d'espérance, de-
 » mandaient ardemment la rémission
 » de leurs péchés, les autres par un
 » excès d'humilité s'en croyaient indi-
 » gnes: d'autres demandoient d'être
 » tourmentés en cette vie pour obtenir
 » miséricorde en l'autre. La plupart ac-
 » cablés de remords disaient qu'ils se-
 » raient contents d'être privés du roya-
 » me céleste, pourvu qu'ils fussent
 » exempts des peines éternelles.

» Je leur ai oui tenir des discours
 » capables d'exciter à componction les
 » pierres mêmes. Nous savons, di-
 » saient-ils, qu'il n'y a point de sup-
 » plice dont nous ne soyons très dignes,
 » & que nous ne pouvons satisfaire à la
 » multitude de nos dettes quand nous
 » assemblerions toute la terre pour pleu-
 » rer avec nous. Nous vous supplions
 » seulement Seigneur, de ne nous pas
 » punir dans toute la rigueur de vos
 » jugemens, mais avec miséricorde:
 » car nous n'osons demander d'être en-
 » tièrement délivrés des peines. De
 » quel front le pouvons-nous faire,
 » après avoir manqué à nos promesses,
 » & abusé du premier pardon?

» Là on voyait accompli au pied de
 » la lettre ce que dit David. Des hom-
 » mes courbés & abattus de tristesse,
 » dont les corps étaient pleins de cor-
 » ruption, & qui n'en prenant plus au-
 » cun soin, oublièrent la nourriture,
 » mêlaient de leurs larmes l'eau qu'ils
 » buvaient, & mangeaient la cen-
 » dre avec leur pain. Leur peau était
 » attachée aux os & séchée comme
 » l'herbe. Vous n'y entendiez que ces
 » paroles : malheur, malheur à moi ;
 » pardon, pardon, Seigneur, misé-
 » ricorde, faites-nous-grace s'il est pos-
 » sible.

» Vous en auriez vu la langue brû-
 » lante hors de la bouche ; après avoir
 » goûté un peu d'eau, pour ne pas périr
 » de soif, ils s'arrêtaient. Après avoir
 » pris un peu de pain ils jetaient bien
 » loin le reste, se jugeant indignes de
 » la nourriture des hommes, puisqu'ils
 » avaient agi contre la raison.

» Comment y aurait-il place chez
 » eux pour les ris, ou les paroles oiseu-
 » ses, ou la colère, ou la contradiction,
 » ou la confiance, ou la joie, ou la vaine
 » gloire ? Ils ne s'avisèrent pas de juger
 » personne, & n'étaient occupés ni du

» soin de leurs corps, ni d'aucunes cho-
 » ses de cette vie. On n'y entendait que
 » des prières.

» Ils avaient toujours la mort de-
 » vant les yeux & disaient : que devien-
 » drons-nous ? Quelle sera la sentence,
 » quelle sera notre fin ? Y a-t-il quel-
 » que espérance de pardon ? Notre
 » prière a-t-elle pu être admise devant
 » Dieu, en a-t-elle été rejetée comme
 » elle le mérite ? Quelle force peut-elle
 » avoir en sortant de lèvres si impures ?
 » Nos saints Anges gardiens se sont-ils
 » rapprochés de nous pour présenter nos
 » prières ? Puis ils se demandaient l'un
 » à l'autre : mes frères, avançons-nous
 » quelque chose ? Obtiendrons-nous
 » ce que nous demandons ? Que sca-
 » vons-nous si Dieu ne se laissera pas
 » fléchir ? Faisons toujours notre de-
 » voir & frappons à la porte jusqu'à la
 » fin de notre vie. Courons, mes frè-
 » res, il faut courir & de grande force ;
 » n'épargnons point cette malheureuse
 » chair, de peur qu'elle ne nous donne
 » la mort. Ainsi parlaient ces saints pé-
 » nitens.

» Ils avaient les genoux endurcis,
 » les yeux creux, les joues enflammées

» de leurs visages & toutefois le vi-
 » sage pâle, la poitrine meurtrie de
 » coups & quelquefois ils en crachaient
 » du sang. Ils ne connoissoient ni l'u-
 » sage des lits, ni la propreté dans leurs
 » habits. Ils ne portaient que des hail-
 » lons déchirés, sales, pleins de vermine.
 » Ils ressembloient à des criminels dans
 » des cachots, ou à des possédés. Quel-
 » quefois ils prioient l'abbé de leur
 » mettre des fers au cou & aux mains,
 » & des entraves aux pieds, & de ne les
 » en tirer qu'à la mort. Quand ils se
 » croyaient prêts de mourir, ils le con-
 » juraient de ne point leur donner de
 » sépulture, mais de les jeter comme
 » des bêtes. Ce qu'il leur accordoit
 » quelquefois, les privant même du
 » chant des psaumes & de tout hon-
 » neur funebre ».



CHAPITRE VII.

Multiplication des monasteres dans tout l'Orient.

An'en juger que par les apparences, on n'aurait pas pensé que de pareilles institutions pussent se soutenir. On n'aurait pas cru que des maîtres si durs pussent faire beaucoup de prosélites. Cependant, suivant la marche ordinaire de l'esprit humain, cet excès de rigueur fut précisément ce qui leur attira d'abord une foule de sectateurs.

On embrassa avec transport un joug que la première ferveur s'étudiait à appesantir. Rien n'était difficile : rien n'était rude dans ces commencemens. On se macérait, on se mortifiait par une sainte émulation ; chaque monastere mettoit sa gloire à avoir des athletes qui fissent, s'il est permis de le dire, les plus prodigieux tours de force dans ce pénible & respectable jeu.

Ils se faisoient même entre eux des especes de défis. Les combattans les plus célèbres se déguisoient : ils se rendoient

incognito chez leurs adversaires ; ils les étonnaient par quelque traits extraordinaire de mortification , & se dérochant sur le champ à leurs yeux , ils retournaient jouir dans leur ancienne retraite de la surprise & de l'humiliation des vaincus. C'est ce qui arrivait souvent à saint Hilarion , à saint Antoine , à saint Nil , à saint Macaire , & à beaucoup d'autres.

Ceux même qui n'approchaient que de très-loin de la vigueur de leurs modèles , s'honoraient de leurs succès. Ils se glorifiaient d'appartenir à tel ou tel désert qui renfermaient un guerrier connu par de plus brillans exploits en ce genre. On accourait de toutes parts , d'abord pour les admirer , & ensuite pour essayer de les imiter. Les vastes solitudes de la Thébaïde se remplissaient d'anachorettes qui croyaient honorer la divinité en défigurant , en détruisant lentement son plus bel ouvrage.

Le sexe même voulut prendre part à cette gloire coûteuse. Des femmes quitterent leurs maris & le soin de leurs ménages , pour se consacrer aussi sans réserve à une contemplation oisive.

Des

Des filles coururent apprendre de ces pénitens célèbres l'art de mortifier leurs sens. Elles se livrerent , à leur exemple , à des austérités qui paraîtraient incroyables , si l'on ne sçavait quelle force donne au corps la faiblesse de l'esprit.

On parle d'une ville peuplée presque toute entière de ces étranges habitans (1). Cassien , qui dit l'avoir vue , l'appelle le miracle de l'Égypte , & il a raison. On y comptait , à ce qu'il assure , dix mille vierges & vingt mille moines , vivans ensemble ; les uns dehors les murs , les autres dedans , & n'ayant ensemble de communication que celle des âmes.

On ne voyait entre eux ni disputes , ni jalousies , ni conversations , ni aucune espèce d'occupation profane ; le seul bruit qu'on entendait dans cette demeure fortunée , était celui des soupirs de tant de cœurs enflammés de l'amour divin. On n'y avait qu'une affaire unique , celle de chanter les louanges du Dieu qu'on y adorait.

(1) Elle se nommait Oxyrinque.

Saint Jérôme , Cassien , & d'autres écrivains contemporains , ont laissé d'amples descriptions de ces lieux qu'ils avaient visités en personne , à ce qu'ils assurent. On peut les consulter dans les vies des Peres du désert , où les traits racontés par eux , & par beaucoup d'autres , ont été soigneusement recueillis. Il y en a quelques-uns qui auraient peut-être peine à soutenir l'examen d'une critique judicieuse : mais il y en a un très-grand nombre que l'on ne sçaurait révoquer en doute.

On envisage avec surprise dans ces relations le spectacle de tant de cénobites , dévoués à l'inaction la plus pénible , condamnés par un choix volontaire à passer leur vie dans une oisiveté rigoureuse , & occupés uniquement à se traiter eux-mêmes comme ils auraient pu l'être par leurs plus cruels ennemis.

Il y a probablement un peu d'exagération dans ce que l'on rapporte de leur nombre & de leurs vertus ; mais il est sûr que l'enthousiasme naissant dut accroître l'un , & pendant un certain tems soutenir les autres.

CHAPITRE VIII.

Relâchement des moines en Orient.

PEU à peu la perfection même qu'ambitionnaient ces martyrs volontaires de la pénitence , produisit le relâchement. Toutes les choses humaines sont capables d'un certain degré de tension , passé lequel elles s'affaiblissent. Ils se piquaient d'être supérieurs à toutes les passions. Ils voulaient , disaient-ils , mettre leurs corps *en servitude* : mais c'était vraiment leur esprit qu'ils réduisaient au plus dur esclavage.

La première de leurs règles était un dépouillement entier de soi-même , une renonciation absolue à toute espèce de volonté. Ils se vouaient à une obéissance scrupuleuse , qui a depuis été le modèle de celle que l'on a exigée de tous leurs successeurs. On dit qu'un d'eux étant à écrire , & ayant entendu le signal d'un exercice pieux , laissa un caractère à demi formé pour y courir.

Ce rare exemple de soumission ,

aussi difficile à pratiquer qu'à croire, annonçait une prompte décadence. Il était impossible qu'une si prodigieuse docilité ne donnât quelquefois aux supérieurs la tentation d'en abuser : il l'était encore plus que la pratique trop souvent exigée n'en dégoutât à la fin les inférieurs.

C'est ce qui arriva. L'indissolubilité même de leurs vœux leur donna l'envie de les rompre. La vue de ces cachots, auxquels ils s'étaient d'abord condamnés avec joie, leur devint insupportable. Ils s'irriterent contre leurs chaînes, comme les animaux féroces & mal apprivoisés mordent, dans de certains instans, les barreaux de la cage où on les renferme.

Bientôt ils parvinrent à les briser sous différens prétextes. Le plus honnête, & le plus souvent employé, était celui de prêcher la religion, de réchauffer, par des exemples de fervent, le zèle des séculiers trop prompts à se refroidir. Au moyen de ce voile favorable, les moines franchirent leur clôture. Ils se répandirent dans toute l'Asie : mais ce fut pour y chercher ce monde qu'ils avaient juré de haïr.

Ils sollicitèrent des legs & des testamens. Ils attachèrent de la gloire sur la terre, & des récompenses dans le ciel aux titres de *fondateurs*, de *bienfaiteurs*. Ils introduisirent ce système singulier qui fit des particuliers pauvres, & des maisons riches. Chacun d'eux à part crut être en droit de s'enorgueillir d'une indigence que les trésors communs rendaient supportable. Devenus, par la libéralité des fideles, possesseurs des plus beaux biens, ils perdirent de vue la pauvreté, la simplicité réelle de leurs instituts.

Leur importunité allait au point que dès le quatrième siècle on fut obligé de porter des loix pour leur enjoindre de garder leurs sermens, & les repousser dans ces asyles, où ils s'ennuyaient de n'avoir que Dieu pour témoin de leur vertu. Mais ces loix mal exécutées, oubliées, ou même révoquées par leurs auteurs, & contredites depuis par d'autres Souverains aussi faibles & moins éclairés, n'apportèrent aucun obstacle à la multiplication des maisons religieuses.

Théodore les avait redoutées. Justinien, le plus grand des compilateurs,

78 *Histoire impartiale*
& par conséquent le plus petit des Princes, les favorisa de tout son pouvoir. Il existe encore des loix authentiques émanées de lui, qui permettent à un couvent de s'approprier tout le bien d'un moine qui s'y consacre. Si le repentir prend ensuite au malheureux, & qu'il tâche de recouvrer sa liberté, le législateur veut que *le bien reste au monastere, & que le déserteur soit puni comme un esclave fugitif.* Les nouvelles sont pleines de loix aussi favorables aux cloîtres, mais aussi contraires à la saine politique, & à tous les principes d'un bon gouvernement.

Si l'on joint à ces biens apportés par les moines qui quittaient le monde, les successions, les legs de toute espèce que les maisons étaient habiles à recevoir, les aumônes abondantes, les libéralités des âmes pieuses qui prennent sur elles le soin de justifier la providence en faveur de ceux qui s'y abandonnent sans réserve, on ne sera pas étonné de trouver dès les premiers siècles une opulence prodigieuse, concentrée dans les cloîtres.

De plus l'extérieur négligé de leurs habitans, la réputation de l'austérité

des Jesuites. Liv. I. 79
des fondateurs donnant plus de poids à leurs paroles, ils surpasseraient bientôt en crédit, comme en richesses, le clergé séculier qui les avait favorisés & soutenus. En peu de tems celui-ci trouva des rivaux puissans dans les successeurs de ces hommes qui avaient fui au fond des déserts pour éviter l'orgueil, qui ne s'étaient réservé qu'une hache pour abattre des arbres, un hoiau pour défricher la terre, & une discipline pour dompter la révolte de leurs sens.

C H A P I T R E I X.

Suite du relâchement des moines en Orient. Troubles qu'ils occasionnent; attentats qu'ils commettent.

PAR une fatalité malheureuse depuis cet instant ils n'eurent presque plus que des vertus inutiles, & des talents nuisibles. Ils exciterent des troubles dans presque tous les conciles où on daigna les admettre. Ils en causerent même de terribles de sang froid,

dans des villes paisibles, où leurs emportemens n'avaient pas encore pour exclure la pompe, l'appareil de ces grandes assemblées, qui échauffent si fortement les esprits factieux.

Ils y paraissaient à la tête de toutes les émeutes : ils sonnaient la charge, & se distinguaient par des fureurs plus criantes, par des barbaries plus atroces. Ils étaient déjà à la solde du fanatisme, & marquaient presque chaque année par des assassinats ou des incendies.

On les vit sous le S. Evêque Cyrille sacrifier à sa vengeance dans Alexandrie une femme respectable par ses talens (1). Ils la mirent en piéces de leurs propres mains, uniquement parce qu'elle était amie du gouverneur qui ne l'était pas de l'Evêque.

Ils firent craindre au gouverneur lui-même un sort aussi triste ; un d'entre eux lui cassa la tête d'un coup de pierre. Le moine assassin ayant été pris fut condamné juridiquement & exécuté. Le prélat le fit enlever du gibet, & voulut lui décerner les honneurs

(1) Hypatia.

que l'on rendait à la mémoire des martyrs.

Peu de tems auparavant, à Callinique dans l'Osroène, ils pillèrent une église de Valentiniens, & ensuite ils y mirent le feu, parce qu'une troupe de ces hérétiques ne s'était pas arrêtée devant une de leurs processions. L'Evêque convaincu d'avoir trempé dans cet attentat, fut condamné à rebâtir l'église, & les moines à l'indemniser du pillage qu'ils avaient fait.

Le fameux S. Ambroise se récria contre ce jugement trop doux, comme si ç'avait été la plus cruelle injustice. Il prit le parti de l'Evêque turbulent, & des moines incendiaires. Il soutint que l'Empereur ne leur devait à tous que des ménagemens & du respect. Il prétendit qu'il n'y avait pas grand mal à avoir brûlé une église d'hérétiques dans une petite ville, & que le repos de quelques misérables Valentiniens ne devait pas entrer en comparaison avec les prérogatives du clergé & l'honneur de l'ordre monastique.

Théodose, alors Empereur, daigna se justifier. Il représenta que l'intérêt

public demandait un exemple : il se servit de ces terribles paroles : *les moines commettent trop de crimes*. Le prélat n'en fut pas moins inflexible : il persista toujours à exiger la cassation de la sentence, & ne voulut commencer la messe pour l'Empereur, qu'après l'avoir obtenue.

Ambroise & Cyrille sont au nombre des hommes vertueux dont nous révérons la mémoire ; ce sont d'autres actions que celles-là sans doute qui leur ont valu le titre de saints. Il ne faut pas confondre ces ministres zélés de la religion, avec les moines qui croiaient les servir par des barbaries si effrénées. Mais enfin elles se commettaient sous leurs yeux, avec leur applaudissement, si ce n'était point par leur ordre : & ces excès que l'autorité civile était forcée de laisser impunis, prouvent combien leurs auteurs étaient dès-lors puissans & dangereux.



C H A P I T R E X.

Aigreur que donnait l'habitude du cloître à ceux d'entre les moines qui en sortaient pour occuper de grandes places dans l'église.

L'HISTOIRE ecclésiastique de ces tems-là nous offre bien des évêques indignes de leur caractère, & qui abusaient de leur dignité, pour se livrer plus impunément à des intrigues, ou à des violences. C'est une chose remarquable que les plus emportés, les plus indiscrets d'entr'eux fussent positivement ceux dont la promotion avait été précédée d'un long séjour dans le cloître. Je n'en citerai qu'un exemple.

Il n'y a guere de prélat plus célèbre dans l'antiquité chrétienne que saint Jean Chrysostome. Il avait des vertus, & de l'éloquence : mais c'étaient des vertus ameres, & une éloquence pleine de fiel. Il avait passé sa jeunesse dans un monastere : il s'était même

rendu le panégyriste de la vie cénobitique : il en avait fait l'éloge dans un ouvrage exprès, où il assure que son but était d'amortir les passions & de rendre l'homme maître de ses sens.

Il ne parut guere qu'elle eût produit cet effet sur lui. Du moment qu'il se vit transporté sur le siège épiscopal de la seconde ville de l'Empire, son imagination toute de feu, son caractère inflexible, ne lui permirent d'écouter ni la prudence, ni même les ordres de l'évangile. Pour le soutien de la vérité, il blessait les premières règles du christianisme qui recommande surtout la soumission aux princes, & le respect pour le gouvernement,

L'Impératrice Eudoxie avait tort sans doute de protéger des hérétiques contre lui ; mais avait-il raison de déployer publiquement contre elle dans ses homélies la fureur la plus outrageuse & la plus indécente ? Il vivait sous les yeux de la Cour, à Constantinople, dans une ville sujette aux séditions, où sa cause en avait déjà excité plusieurs, & il criait en pleine chaire, *oui* : JEZABEL vit encore : elle persécute ELIE. HERODIADE de-

mande la tête de JEAN. Ces allusions odieuses sont-elles le langage d'un ministre de la vérité, du disciple d'un Dieu qui pria sur la croix pour ses bourreaux ?

On l'exila : mais dans quel pays du monde une pareille insolence serait-elle restée impunie ? Les auteurs ecclésiastiques se sont récriés sur la dureté avec laquelle on le traita pendant la route, sur la barbarie de ses gardes, sur beaucoup d'autres choses dont ses propres lettres prouvent pourtant qu'il y a beaucoup à rabattre : mais en vérité, s'il y a quelque chose de surprenant dans la conduite d'une femme toute-puissante, & si cruellement insultée, c'est l'excès de l'indulgence, & non celui de la rigueur. Quelle était la douceur de ce gouvernement, où l'on se contentait de reléguer un prêtre séditieux, à qui par-tout ailleurs on aurait ôté la vie dans les supplices.

Il est plus que probable que c'était dans le cloître qu'il avait puisé cette âpreté indiscrete. C'est parmi les moines dont il avait tant fait l'éloge, qu'il avait appris à se livrer à des emportemens si furieux, que sa vertu même ne pouvait dompter.

Il en était de même de tous ceux que le hasard tirait de ces asyles obscurs pour les produire au grand jour. La sévérité du cloître les avait rendus inhumains ; la privation des plaisirs avait fortifié chez eux l'ambition qui, dit un écrivain célèbre, s'affermir dans un cœur par le sacrifice des autres passions ; ils causerent long-tems des convulsions violentes à ce malheureux Empire grec, déchiré au-dehors par les incursions des barbares, & fatigué au-dedans par des disputes scholastiques, moins cruelles en apparence, & non moins funestes en effet.

Elles armaient les citoyens les uns contre les autres pour les sujets les plus frivoles, & quelquefois les plus ridicules. On sçait avec quelle chaleur se debattaient alors dans toute l'Asie, des questions qui seront à jamais la honte de l'esprit humain, & qui seraient un exemple unique de sa foiblesse, si dans des tems postérieurs, comme nous le dirons plus bas, on ne les avait imitées & surpassées parmi nous.

Ce qu'il y avait de plus déplorable, c'est que ces disputes absurdes produisaient des factions violentes dans l'Etat.

On argumentait vivement pour sçavoir si la lumière du Tabor était créée, ou incréée, & les theses finissaient presque toujours par des émeutes ; or c'étaient des prêtres, des évêques, & surtout des moines, qui donnaient le signal de ces dissensions théologiques & civiles.

Ceux d'entr'eux qu'un véritable desir de faire leur salut avait conduits dans le cloître, y restaient ignorés. Ceux au contraire qui oubliant les devoirs de leur état, ne rougissaient point de paraître dans les Cours, ceux qui y montraient avec audace un habit fait pour inspirer la modestie & l'humiliation, n'y causaient guere que du mal.

Ils s'abandonnaient à une espece de théologie épineuse, qui, sans rien éclaircir du fond de la religion, fournissait une source intarissable de querelles & de disputes. Flattant l'amour propre des princes & de toutes les personnes puissantes, caressant, autorisant leurs foibleses, ou heurtant leurs passions avec une roideur non moins passionnée, enfin ébranlant l'Etat par des manœuvres dont on ne se

88 *Histoire impartiale*
défiait point assez, ils ont mérité d'être
mis au nombre des causes qui pré-
parèrent la ruine entière de l'Empire
grec.

CHAPITRE XI.

*Introduction des moines en Occident.
Saint Benoît premier fondateur.*

DES le quatrième siècle, les moines étaient donc déjà fameux en Asie : ils y jouaient un rôle plus brillant qu'honorable : ils y causaient depuis long-temps de grands troubles. Mais ils étaient encore inconnus en Europe ; ou du moins leur façon de vivre y était absolument méprisée, peut-être parce qu'on jugeait d'eux par leurs actions plus qu'à leur régles ; & personne ne l'embrassait.

Saint Athanase fut le premier qui entreprit vers l'an 340 de notre ère d'attaquer ce préjugé plus étendu qu'injuste. Il faisait alors sa cour au Pape, pour obtenir le secours de l'église d'Occident, contre les Ariens qui gouver-

des Jesuites.

89

naient despotiquement celle d'Orient. Pendant son séjour à Rome, il composa la vie de S. Antoine le plus célèbre des cénobites qui existassent encore.

Ce livre fit du bruit, & les singularités qu'il contenait étaient propres à lui donner de la vogue. C'est-là que saint Jérôme, qui travailla ensuite sur le même sujet, trouva l'histoire de saint Paul le premier hermite, le voyage de saint Antoine dans les déserts pour voir ce héros du silence & de la retraite, sa rencontre avec des satyres, le corbeau qui apportait tous les jours à dîner au saint hermite, & enfin les deux lions qui vintrent l'ensevelir.

Ce tissu de merveilles fit une grande impression dans Rome. Il inspira le desir de connaître à fond & même de pratiquer le genre de vie qui donnait lieu à des événemens si prodigieux. Les femmes sur-tout en furent frappées. Une dame de la première condition, nommée Marcelle, fut la première profélite que fit la vie de saint Antoine. Elle se dévoua à la vie érémitique, autant qu'il était possible, sans sortir de sa maison, & sans se renfermer sous des grilles.

Sa retraite en amena d'autres. Plusieurs sen mes, touchées comme elle, se mirent sous la direction de saint Jérôme, qui avait refait & apparemment achevé la vie du saint solitaire, qu'elles se proposaient pour modele; il eut ensuite des imitateurs qui se chargeaient volontiers de guider dans le chemin du salut des veuves opulentes que leurs richesses exposaient à s'égarer, & de jeunes personnes à qui l'âge & la beauté rendaient leurs secours plus nécessaires.

Mais leurs conseils, & le détachement du monde qui en était le fruit, restaient renfermés dans des édifices particuliers. Ces exemples de vertu & de retraite ne frappaient point les yeux du public. Saint Benoît fut le premier fondateur qui ouvrit en Europe un asyle connu aux hommes dégoûtés des tracasseries de la terre, & décidés à gagner le ciel sous les ordres absolus d'un abbé.

Sa règle fit le plus grand éclat. Il ne prétendait pourtant pas, comme S. Pacôme, l'avoir reçue de la main d'un ange; mais il faut avouer qu'elle était plus douce, plus humaine, & s'il est per-

mis de le dire, plus raisonnable qu'aucune de celles qui l'avaient précédée dans les autres parties du monde.

Elle n'ordonnait rien qui surpassât les forces de l'homme. Elle n'exigeait ni privations pénibles, ni macérations extraordinaires, ni efforts surnaturels. Elle renfermait les principes de conduite les plus propres à contenir en paix une multitude d'hommes rassemblés sans en sçavoir trop l'objet. Elle visait sur-tout à les détourner de cette contemplation oisive, qui avait produit tant de mal dans les monasteres de l'Asie.

Elle recommandait le travail des mains: & ce n'était point, comme dans l'Egypte, un travail léger de vannerie, plus propre à servir de délassement que d'occupation. Celui auquel devaient s'appliquer les premiers Bénédictins, c'étaient les rudes ouvrages de la campagne, & les détails fatigans de l'exploitation des terres.

Cette politique sage fit à la fois la tranquillité des premiers moines, & la fortune de leurs successeurs. L'Europe d'un bout à l'autre était couverte de forêts incultes, inutiles à leurs pro-

priétaires. On établissait volontiers ces fervens reclus au milieu des bois. On leur livrait du terrain à discrétion ; & même en le leur abandonnant , un des principaux embarras du donateur , était de sçavoir comment ils pourraient s'y loger.

Mais quand par obéissance pour leur regle ces moines laborieux eurent abattu les arbres & défriché des espaces immenses, on fut étonné d'y trouver une source inépuisable de richesses , qu'on ne se serait jamais avisé d'y soupçonner. Les abbayes se garderent bien d'en tarir le cours ; elles ne songerent au contraire qu'à le faciliter par de nouveaux défrichemens ; mais cette opulence si légitime ne tarda pas à y introduire , comme ailleurs , la corruption.

C H A P I T R E X I I .

Relâchement des instituts monastiques en Occident.

MALGRÉ la sagesse des regles de saint Benoît , & la modération de ceux qui rechercherent après lui la gloire

d'être , comme lui , législateurs spirituels , dans notre Occident , comme ces établissemens avaient le même vice radical que ceux dont je viens de parler , comme ils étaient également fondés sur un éloignement du monde peu fait pour des hommes , comme en recherchant la pauvreté ils conduisaient aussi à l'opulence , ils produisirent bientôt les mêmes effets. Les moines de l'Italie ou des Gaules devinrent en peu de tems aussi puissans & aussi dangereux que ceux de la Thébaïde ou de la Sirie.

Le service le plus important que l'on ait jamais rendu aux arts , servit à affermir leur crédit dans ces climats septentrionaux , où cependant l'amour des arts s'éteignait & faisait place à la barbarie. On sçait que ce sont eux qui nous ont conservé la possession des plus beaux monumens de l'ancienne littérature. Au milieu d'une nuit affreuse , trop prolongée par la grossiereté de nos peres , ils trasmirent à la postérité , par des copies assez fidelles , une partie des connaissances des siècles précédens : mais ce service même , tout intéressant qu'il est , n'a point dédommagé le

genre humain du tort que leur opulence, leur ambition & leurs intrigues lui ont fait dans la suite.

Depuis Charlemagne sur-tout, on ne vit presque aucune faction, qui ne fût inspirée ou conduite par eux. Ce fut un abbé (1) qui excita des fils dénaturés contre l'indigne héritier de ce grand Empereur. Cet abbé séditionnaire fut secondé par un moine ingrat, qui ayant été serf, étant devenu ensuite Archevêque (2), par la faveur du faible Louis, ne se servit des bienfaits que pour perdre le bienfaiteur, & ne rougit pas de lui prononcer lui-même publiquement la sentence qui le déposait.

D'autres esprits non moins turbulents abusèrent du même habit pour cabaler avec impunité. C'était un étrange contraste dans les usages de ces tems-là, qui ne contenaient pas moins de contradictions & d'inconséquences que ceux du nôtre. On renfermait alors dans les cloîtres les Princes que l'on voulait rendre incapables de représenter dans le monde; & ceux qui s'y

(1) Vala, abbé de Corbie.

(2) Ebon, Archevêque de Rheims.

étaient renfermés d'eux mêmes, en sortaient pour aller jouer sur ce grand théâtre un rôle aussi indécent pour eux, que dangereux pour les spectateurs.

Ils devenaient alors les acteurs les plus importants dans toutes les scènes sanglantes que l'ambition se faisait jouer du Tibre jusqu'à l'Éms, & du golfe Adriatique à la mer de Norvège. Ils fomentaient tous les troubles; on les retrouvait dans toutes les révoltes. Ils armaient leurs vassaux & les envoyaient à la guerre, sous l'ordre d'un *avoué*, contre les communes voisines, contre les Evêques, contre les Princes.

Enfin quand le délire de la féodalité eut renversé toutes les idées du gouvernement, quand il eut substitué la démence à la raison, & à la justice je ne sais quel fantôme de générosité aussi folle que dangereuse; quand cette échelle pyramidale de souverains, tous dépendans les uns des autres, tous armés, tous rendant à leurs supérieurs les coups qu'ils recevaient d'en bas, se fut bien affermie en Europe, on vit des abbés conduire en personne leurs soldats dans les batailles, & couvrir le paisible capuchon d'un casque guerrier.

CHAPITRE XIII.

Combien les instituts monastiques paraissent utiles & précieux au saint siège.

LES Papes sentirent de bonne heure, combien cette espece de milice pouvait leur devenir utile s'ils parvenaient à se l'attacher. Rome était faible & fanglante, mais cependant respectée des nations même qui la déchiraient. L'orgueil de son nom la soutenait encore. C'était un vieux chêne étendu par terre, & dont la grandeur excitait l'admiration des bucherons même qui venaient de l'abattre.

Ses Pontifes sçurent mettre à profit ces restes de son ancienne splendeur. Ils osèrent aspirer en secret à la monarchie universelle, comme en avaient joui les Césars, dont ils aspiraient à tenir la place. Mais les Césars avaient conquis la terre par des victoires. Les Papes qui voulaient leur succéder, prirent une voie moins bruyante.

Ils chercherent à lier leurs prétentions ambitieuses avec la doctrine de l'église, dont ils étaient incontestablement les chefs. Ils s'appliquerent à mettre leur politique à l'abri du dogme, & ce fut en vertu du respect qui leur était dû dans les choses spirituelles, qu'ils prétendirent exercer un despotisme absolu sur les Princes de la terre.

Une précaution importante pour y parvenir, c'était d'avoir dans tous les royaumes un parti affidé assez puissant pour y causer des agitations, & assez bien déguisé pour ne pas exciter toujours des alarmes. Or rien n'était plus propre que les moines à remplir ces différentes vues.

Ils continuaient de vivre au milieu de leur patrie; ils en conservaient la langue & les mœurs; ils y paraissaient toujours attachés par les liens de la nature, & par ceux de l'amitié. On oubliait facilement qu'ils avaient passé sous des loix étrangères en entrant dans le cloître, & que les vœux du cénobite étoient, pour ainsi dire, l'abjuration des sermens du citoyen.

Les souverains Pontifes en auraient

voulu remplir le monde : mais un obstacle les arrêtait. Pour les multiplier, il fallait leur donner des maisons & des terres. L'opulence des Bénédictins, des religieux de Clugny, de Cîteaux, de Clervaux, faisait croire qu'il était de l'essence d'un moine d'être riche. Les Papes ne l'étaient pas assez pour enrichir des établissemens si coûteux.

Ils avaient bien les trésors spirituels qui attiraient dans leurs coffres une partie de l'argent de la chrétienté : mais leur luxe, leurs intrigues & leurs plaisirs consumaient tout ce revenu casual. La translation du saint siege, & le long schisme qui en fut la suite, avaient bien diminué les revenus de la papauté, & la crédulité des peuples ne prodiguait l'argent qu'aux établissemens qu'elle-même avait formés.

D'ailleurs, la conduite même des anciens aurait fait redouter d'en créer de nouveaux du même genre, quand on l'aurait pu : ils étaient fiers, parce qu'ils étaient riches. Les passions de leurs supérieurs ne s'accordaient pas toujours avec celles des Papes ; les ordres de Rome étaient quelquefois reçus chez eux peu respectueuse-

ment. Les successeurs de saint Pierre se fentaient gênés, quand il fallait faire la cour à ces abbés qu'ils n'auraient voulu traiter que comme des vassaux, & qui faisaient souvent trop sentir combien ils se croyaient indépendans.

Pour remplir parfaitement & sûrement le plan du saint Pere, il aurait fallu des corps qui n'exigeassent rien pour le prix de leurs services, qui se recrutassent & s'entretinssent aux dépens des pays même où ils combattraient, & qui joignissent un zele désintéressé à un dévouement aveugle. Mais où trouver une pareille chimere ? Il se passa bien des siècles avant que l'on pût la réaliser.

C H A P I T R E X I V.

Fondation des mendiants établis plus particulièrement dans la dépendance du saint siege.

ENFIN vint un homme adroit, dont l'institut était propre à remplir toutes ces conditions ; il trouva moyen d'as-

signer à ceux qui se lieraient à sa règle, une subsistance abondante, sans possession ni travail. Il fit d'une besace le plus assuré de tous les fonds. Il réalisa ce que l'imagination orientale a feint d'un manteau magique, qui suffisait à tous les besoins de celui qui le portait. Cet homme fut le fameux S. François.

Il était dévoré de l'ambition qui caractérise tous les fondateurs; il voulait voir étendre & provigner son ordre. Le moment n'était cependant pas favorable. Le monde chrétien, rebuté du nombre, de l'inutilité, & même des scandales des anciens ordres religieux, s'indignait de la proposition seule d'en adopter de nouveaux. Précisément dans le tems où François se berçait de l'idée flatteuse de se voir patriarche & père d'une foule d'enfans spirituels, le concile de Latran proscrivait impitoyablement ces sortes de familles adoptives.

Pour éluder la prescription du concile, & imposer silence à la chrétienté soulevée, il n'y avait qu'un moyen: c'était d'intéresser le Pape à son établissement, de lui jurer une obéissance servile, & de lui faire voir qu'en se rendant le protecteur de la fondation, le saint

siège y gagnerait des défenseurs incorruptibles. Ce fut aussi ce parti-là que prit saint François.

On assure que la première fois qu'il parut devant le Pape, pour implorer sa protection, & lui présenter le plan qui la lui devait assurer, la parole lui manqua entièrement. Il ne put dire un mot d'un long discours qu'il avait préparé. Mais il n'avait pas besoin de parler pour persuader le protecteur dont il brigait l'appui; sa vue seule valait mieux qu'un long discours.

Il n'était pas difficile à des Italiens rusés, pénétrants, tels que ceux qui forment dans tous les tems le conseil d'un Pape, d'apercevoir, sous l'habit humble & mortifié de François, un zèle ardent, & précisément tel qu'il le fallait pour servir en aveugle, sans chercher d'autre récompense que le plaisir de servir. Il était aisé de deviner que plus il paraissait intimidé à l'aspect du Prince dont il baisait les pieds en tremblant, plus il serait fanatique de sa grandeur, quand il la prêcherait à d'autres.

On sentait bien d'ailleurs que tous les disciples de ce patriarche décon-

certé , ne seraient pas muets comme leur maître , & que dans le grand nombre , il s'en trouverait nécessairement plusieurs dont les talens mis en œuvre par son enthousiasme , deviendraient le plus solide appui de la puissance romaine.

Aussi l'approbation du nouvel institut ne souffrit-elle aucune difficulté. Malgré les défenses du concile de Latran , malgré les canons de celui de Lyon qui la réiterent , l'établissement de l'ordre des Freres Mineurs fut solennellement ratifié. Peu d'années après , celui des Freres Prêcheurs ne fut pas moins bien accueilli. Bientôt la chancellerie pontificale n'eut point d'occupation plus pressante que d'expédier de toutes parts des patentes pour la confirmation des Franciscains , des Dominicains ; pour l'interprétation de leurs regles , pour l'augmentation de leurs privileges.

Alors ces édifices , fondés sur l'humilité , sur l'indulgence , prirent une forme régulière & convenable au parti que les Papes en voulaient tirer. Ils se hâterent d'employer cette invention utile. En toute espece de guerre , la

subsistance est toujours le premier besoin & le plus embarrassant ; quand celui-là est rempli , les autres opérations suivent d'elles-mêmes. Les Evêques de Rome se voyant désormais en état d'entretenir sans frais des troupes nombreuses , remplirent l'Europe de ces étranges régimens qui ne leur coûtaient que des bulles. Ils leur donnerent différens uniformes ; mais à peu près les mêmes regles , & sur-tout le même esprit.

Le chef de chacun eut ordre de rester à Rome (1) : on lui donna le nom de *Général* , pour l'avertir qu'il de-

(1) C'est une remarque importante à faire , que de tous les anciens souverains monastiques , il n'y en a pas un qui fasse son séjour en Italie. Les Bénédictins de toutes les congrégations , les Bernardins , les Clunistes , les Prémontrés , enfin tous les moines de la vieille-roche , si l'on peut se servir de ce terme , ont leurs supérieurs immédiats hors des Etats du Pape. De tous ceux des mendiants , au contraire , il n'y en a pas un seul qui ne réside à Rome , & ne soit à la fois dans cette Cour le gage & l'instrument de la soumission de tous ses sujets répandus dans l'univers chrétien. (Voyez sur cet article le chapitre 14 du livre II de cette histoire.)

vait commander à des milices guerrières.

On dispersa par-tout les simples soldats, qui joignant à des armes respectées l'intrigue & la persuasion secrète, se signalèrent bientôt par les avantages les plus décisifs. Ils porterent en tout lieu la puissance du Prince qui les avait créés. Peu unis entre eux pour le fond, jaloux même les uns des autres, ils s'accordaient sur un seul point, sur l'obéissance sans réserve due aux Papes, & la nécessité de soutenir ses intérêts. C'était-là leur signe de ralliement, & la devise de l'étendart commun sous lequel ils combattaient.



CHAPITRE XV.

Ruses qu'employaient les mendiants pour s'accréditer. Faveurs du ciel dont ils étaient comblés.

JE ne m'arrête point à toutes les fraudes pieuses qu'imaginèrent les fondateurs & leurs enfans pour être plus considérés. Elles sont assez communes aux commencemens des institutions dans tous les genres. Celles des mendiants étaient seulement plus grossières, parce qu'elles étaient imaginées par des hommes grossiers, & destinés à tromper un siècle peu délicat.

Les unes étaient criminelles, les autres ridicules. Les plus innocentes, il faut l'avouer, ne vaudraient guère aujourd'hui à leurs inventeurs que les petites-maisons. Dans ce nombre, par exemple, on peut mettre les célèbres *stigmates*, ruse puérile ou scandaleuse, qui aurait dû faire rire les gens du monde & gémir les dévots.

Telle était pourtant la barbarie du

siècle, que cette absurdité révoltante fut prêchée avec la plus grande hardiesse, & reçue avec la plus étonnante crédulité. Les Franciscains firent un gros volume sur *les conformités de saint François avec Jesus-Christ*.

On comparait ensemble ces deux législateurs. Le parallèle ne se trouvait pas toujours avantageux au second, & le livre n'en fut pas lu moins avidement; l'Europe fut édiflée d'entendre comparer & préférer un paysan Italien ignorant, simple, presque stupide, au Fils de Dieu lui-même, au Sauveur du monde.

Ce n'était pas tout. Ces patriarches, bien pénétrés de la nécessité de nourrir dans les cœurs l'enthousiasme sur lequel ils fondaient leur fortune, avaient le bonheur d'être perpétuellement éclairés par des révélations dont le récit servait à l'échauffer. C'était toujours Dieu qui les guidait sensiblement dans toutes leurs actions. Ils avaient sans cesse, & sur-tout dans les occasions importantes, des songes, des inspirations qui mettaient à l'épreuve la foi des novices, & lui servaient d'aliment.

Saint François veut-il établir l'amour

de la pauvreté? C'est Jesus-Christ lui-même à qui, sous la figure d'un pauvre, il a donné l'aumône. Veut-il faire sentir, à ses disciples inquiets du lendemain, que la Providence sçaura dans tous les tems pourvoir à leurs besoins, sans leur participation? Il les mène dans une campagne déserte. Il a soin que l'heure du dîner se passe, sans qu'il s'offre la moindre cabanne dont on puisse se promettre du secours: & au moment même où la faim commence à répandre le découragement & la défiance dans les cœurs, un homme se présente qui lui donne un pain, & disparaît sans qu'on s'en aperçoive.

Enfin faut-il enhardir ses compagnons tremblans à l'heure de l'audience du Pape? Il leur déclare que Jesus-Christ lui-même lui a donné la veille, dans un songe, l'ordre de parler au saint Pere, & quoique sa propre timidité ne fût pas honneur à sa foi, le succès l'ayant justifiée, il s'en applaudit, & en tire une nouvelle preuve que c'est Dieu même qui a touché le cœur du Pontife.

De son côté, saint Dominique n'était pas moins favorisé du ciel. Quand il s'agit d'obtenir l'autorisation du

Pape pour son ordre, il vit la nuit le Fils de Dieu, qui étant assis à la droite de son pere, se leva animé de colere contre les pécheurs, tenant trois lances à la main pour les exterminer : l'une, contre les superbes ; l'autre, contre les avares ; la troisieme, contre les voluptueux. Sa sainte mere lui prenait les pieds, & lui demandait misericorde pour eux, en lui disant : *J'ai un serviteur fidelle que vous enverrez prêcher par le monde, & ils se convertiront ; & j'en ai encore UN AUTRE que je lui donnerai pour l'aider.* Le Sauveur témoigna être appaisé, & demanda à sa mere de voir ces deux serviteurs. Elle lui présenta saint Dominique, & un autre qu'il ne connaissait point, mais qu'il trouva le lendemain dans l'église ; & l'ayant reconnu, il courut l'embrasser, & lui dit : Vous êtes mon compagnon, vous travaillez avec moi ; soyons unis, & personne ne pourra nous vaincre.

Ce compagnon invincible était saint François. On peut remarquer dans cette vision, qui fut publiée avec éclat la politique du patriarche, qui prodige à un rival déjà accredité les ca-

resses & les éloges, pour l'empêcher de traverser un établissement qui pouvait lui faire ombrage.

Après ces visions des peres, vinrent les manéges des enfans : l'abus des miracles, les fausses reliques, l'art de flatter le peuple, de captiver la bienveillance des veuves, vieilles & riches, ou des jeunes personnes riches aussi, de persuader qu'ils avaient seuls la clef du paradis, & que saint François avait presque déplacé saint Pierre dans l'emploi précieux d'en ouvrir les portes.

On sçait jusqu'où les moines mendians portent sur tous ces articles la hardiesse, encore plus que la subtilité. Il n'y avait aucune de leurs églises qui ne contiât les restes de quelques saints renommés. Mais comme chacun songeait à son bien-être, sans s'embarasser de celui des autres ; comme pour avoir plus de vogue on voulait de toutes parts s'autoriser par des noms célèbres, on ressuscitait à la fois, dans plusieurs églises, les châsses des mêmes saints.

On créait des reliques, dont la supposition était démontrée par leur existence même. On allait jusqu'à offrir à la vénération des peuples les os de cer-

tains personnages qui n'avaient jamais vécu ; & tous ces objets d'un culte pieux, mais abusif & mal réglé, attireraient un concours très-lucratif aux monasteres qui avaient eu le bonheur de les imaginer.

CHAPITRE XVI.

Protection donnée par les Papes aux ordres mendiants.

A ces artifices qui n'étaient bons que pour leur siècle, les Franciscains, les Dominicains, & leurs protecteurs, joignirent des précautions capables de subjuguier la postérité. Ils sçavaient que les tems d'ignorance font la loi aux tems éclairés. Ceux-ci raisonnent sur les abus qu'ils trouvent établis, mais ils se permettent rarement de les changer.

C'est d'après ces principes qu'on équipa ces nouvelles troupes que l'on destinait à une guerre perpétuelle. On les arma de privileges, d'immunités, d'exemptions de tout genre. On les tira de la dépendance du clergé séculier, afin qu'elles n'eussent à répondre qu'à la

Cour de Rome. Elle en fit par tout pays des especes de détachemens avancés, postés pour veiller sur les démarches de tous ceux qu'elle voulait assujettir. Chaque cloître devint une forteresse redoutable, où la puissance du saint siege pouvait braver sans danger les puissances ecclésiastiques & civiles.

Ces exemptions, il est vrai, n'étaient pas sans exemple, même dans la primitive église; on en avait vu accorder en Orient dès les quatrieme & cinquieme siècles, mais dès-lors elles étaient rares, & d'ailleurs fondées, comme celles dont on parle ici, sur l'ambition de quelque prélat accrédité, tel que celui de Constantinople, d'Alexandrie, ou de Carthage, qui voulaient s'attribuer une jurisdiction exclusive sur tous les monasteres situés dans d'autres diocèses. Car les Papes ne sont pas les seuls Evêques qui aient travaillé à s'assurer le premier rang dans le temporel. Ce sont seulement ceux qui ont suivi leur plan avec plus de constance, & qui l'ont exécuté avec plus d'adresse & de bonheur.

Ce sont eux qui multiplierent le plus dès le sixieme siècle ces attributions

faites à leur cour, aux dépens des droits de la juridiction épiscopale. Saint Grégoire, un des plus habiles Pontifes que Rome ait eus, un de ceux qui ont travaillé avec plus de succès pour la grandeur & la fortune du saint siege, fut aussi le plus ardent promoteur des libertés claustrales; c'est lui qui a le premier employé cette formule consacrée depuis dans le protocole de la chancellerie romaine, qui défend à toutes personnes, sans exception, même aux Rois, de rien détourner des biens attachés aux monasteres.

Ce Pape réduisit le premier en système suivi, l'idée de gagner les moines au saint siege, en les arrachant à la juridiction des Evêques. Il n'y eut pas depuis lui un seul de ses successeurs qui ne s'y conformât soigneusement. Dès le douzieme siecle leur politique à ce sujet était déjà si bien connue, qu'en Angleterre en 1175, un abbé de Malmsbury difait ouvertement devant une assemblée de prélats qui le voulaient juger, « les abbés sont bien » lâches & bien misérables de ne » pas anéantir la puissance des Evê- » qués, puisque pour *une once d'or par*

» an ils peuvent obtenir de Rome une » pleine liberté ».

Le discours de ce hardi cénobite prouve que ce n'était pas pour rien que Rome affranchissait les moines du joug épiscopal: mais toute l'histoire du tems prouve encore mieux que cet affranchissement prétendu n'était, autant qu'on le pouvait, qu'un changement d'esclavage. Les Papes ôtaient aux Evêques la supériorité des cloîtres pour se les approprier; comme les Rois, à la même époque, voulaient que les serfs de leurs vassaux fussent libres afin de devenir leurs maîtres.

Telle est la véritable origine de la situation où l'Europe catholique est étonnée encore aujourd'hui de se trouver. Elle n'a pas un seul état où les loix naturelles ne soient combattues par des loix qu'ils ne se sont point faites, & venues d'ailleurs. Tous ont dans leur sein des enfans qui ont pris une physionomie étrangere. Ils vivent sans soins, sans inquiétude, aux dépens du reste de la famille; & ce qu'il y a de plus triste, c'est qu'au lieu de travailler par reconnaissance à lui devenir utiles, ils ne se sont pendant long-

114 *Histoire impartiale*
tems occupés que des moyens de la
troubler.

A la vérité, on entend souvent s'échapper quelques murmures de leurs freres dépourillés & déshérités par eux. Mais la voix puissante des préjugés & de l'habitude les étouffe. On envisage avec peine ces colonies d'enfans ingrats à la patrie qui les a produits, & attachés uniquement à celle qui les adopte. Cependant elles subsistent, par la raison que ce qui est établi, est toujours difficile à renverser.

CHAPITRE XVII.

Que jusqu'à l'époque de la fondation des Religieux mendiants il n'y avait pas eu de véritables guerres de religion dans le christianisme.

SI du moins les nouveaux moines, pour troubler l'ordre, s'étaient contentés, comme leurs prédécesseurs, d'une politique profane, l'abus aurait été moins déplorable. Il y aurait toujours eu de leur part une prévarication cri-

des Jesuites. Liv. I. 115
minelle & révoltante : mais les prétextes étant de la même nature que les moyens, si on avait pu leur reprocher d'être des guerriers indécens, on ne les aurait pas accusés du moins d'être des profanateurs scandaleux & souvent encore plus inhumains.

Malheureusement depuis le treizieme siècle, aux efforts d'une ambition furieuse, ils joignirent des armes sacrées : ils forcerent la religion de servir de prétexte & d'instrument dans leurs querelles ; ils imaginerent, ou ils étendirent ces maximes terribles du pouvoir des Papes dans le temporel, de la nécessité du feu contre des argumens indifférens, de l'utilité des guerres pour l'explication d'un passage obscur. Dès-lors ils ouvrirent une nouvelle source, par où coula long-temps le sang humain, source mal fermée encore aujourd'hui, & que l'antiquité, même chrétienne, n'avait pas connue.

Pour s'en convaincre, il ne faut qu'ouvrir l'histoire. On y verra que jusqu'à la fondation des Franciscains, les Papes n'eurent qu'une puissance mal affermie ; jusques-là il ne s'était point

élevé de véritable guerre de religion entre les chrétiens.

Les troubles excités par les ecclésiastiques séculiers ou réguliers avaient eu déjà plus d'une fois pour objet des syllogismes ou des enthymêmes ; mais ils n'allaient pas tout à fait jusqu'à égorger ceux qui tiraient de mauvaises conséquences des *prémices*. On ne se batarrait point pour sçavoir si Dieu, après avoir pros crit l'adoration des statues dans l'ancienne loi, a eu dessein de la permettre dans la nouvelle, ou pour décider si les prêtres d'un siècle pouvaient faire des enfans légitimes, comme les saints d'un autre.

Il y eut toujours à la vérité des esprits inquiets, qui pour se faire une réputation, affectèrent des sentimens extraordinaires. Il y en eut d'autres, qui par le même principe, les combattirent avec l'aigreur dont sont accompagnées ordinairement les querelles théologiques ; mais ces disputes ne s'étendaient point hors de l'église, où elles naissaient ; elles auraient eu même encore moins d'éclat, si les fantômes d'Empereurs, qui chancelaient alors

sur le trône de *Constantin*, n'avaient eu la faiblesse de se décider toujours entre les deux partis, & d'en appuyer un par préférence.

Les ariens, dès les premiers siècles, devinrent puissans en Orient. Ils remplirent de leurs sectateurs les principaux sièges de l'Asie. Ils dominèrent dans plus d'un concile : ils séduisirent la Cour : ils intimidèrent ou tromperent une partie de l'église : ils parurent réunir en leur faveur les deux autorités.

Le parti de saint *Athanase*, de son côté, eut recours à la ressource d'un parti opprimé. Ses zélateurs prodiguèrent les argumens & même les prodiges. Ils assurèrent que l'impie *Arius*, par une punition visible du ciel, était péri d'une mort prématurée, à l'âge de quatre-vingts ans.

Cependant de tant d'audace, ou de faiblesse, il ne résulta point de troubles sanglans dans la société civile, on se contenta d'exiler successivement de part & d'autre quelques prêtres intriguans & dignes d'être punis au moins par leurs cabales. On ne livra point de bataille pour sçavoir si le *Christ* était *Omoios* ou *Omoiosios*.

Il en fut de même de *Manès*, de *Nestorius*, de *Pelage*, & plus tard de *Berenger*, de *Gathescault*, &c. Ils ne furent attaqués & défendus qu'avec des argumens ; si l'on employait quelquefois les dépositions & les excommunications, le châtement ne tombait que sur ceux qui le méritaient.

Le peuple ne prenait point de part à ces disputes obscures, qui n'étaient intelligibles, ni pour ceux qui les élevoient, ni pour ceux qui les jugeaient. Une pénitence plus ou moins rigoureuse, était l'unique peine du vaincu. De longs jeûnes & quelques coups de fouet, lui faisaient perdre l'envie de raisonner sur la *forme substantielle*, ou sur la *duplicité des natures*.

Le clergé séculier & les moines restés restaient assoupis dans la mollesse qui suit l'opulence. Distracts de ces combats chimériques par des intérêts pressans, ils dédaignaient des orages dont même l'agitation ne venait pas jusqu'à eux. Le profond mépris qu'ils marquaient pour les visions de quelques prêtres indigens, les empêchaient de devenir dangereuses ; les prélats & leurs chanoines, les abbés & leurs moines,

avaient des maîtresses : ils levaient des soldats : ils défendaient avec vigueur les biens de l'église, & laissaient à *Dieu* le soin d'éclaircir ses dogmes.

Si, comme nous l'avons dit, ils entraient pour quelque chose dans toutes les guerres, dans toutes les intrigues politiques, c'était comme Princes séculiers, & non pas comme Pontifes défenseurs d'un culte dégradé. Ils ne massacraient point les hommes au nom du ciel. Les malheureuses victimes qu'ils sacrifiaient à leurs intérêts, pouvaient combattre & périr sans remords. L'anathème ne suivait pas jusqu'au tombeau leurs cadavres déshonorés :

Les Papes attachaient quelquefois cet opprobre à la vie de leurs ennemis, pour rendre leur mort plus effrayante : mais ce fut toujours sans effusion de sang. L'évangile qui recommande la douceur ne se prêchait point avec le glaive, on n'avait point pris la précaution d'entourer l'église de bûchers ardents, pour retenir ou du moins pour consumer ceux qui seraient tentés de s'en éloigner. Il est sûr qu'elle fut plus paisible & moins malheureuse tant qu'elle n'eut à gémir que sur les dé-

bauches, ou sur l'opulence de ses ministres.

Mais quand elle eut dans son sein des hommes fiers d'avoir renoncé juridiquement à tout; quand ces hommes munis d'une indigence respectable & lucrative, se furent réduits à n'espérer d'autre gloire que celle de faire des argumens plus subtils que ceux de leurs confreres, ils chercherent tous les moyens imaginables de l'acquérir. Ne pouvant se battre ni pour des terres, ni pour des châteaux, ni pour des femmes, ils s'attachèrent à perfectionner la controverse : elle devint leur unique étude & leur première passion.

Ils s'étudierent à fabriquer des argumens captieux, comme un conquérant habile s'applique à discipliner ses soldats. Alors naquit, où se développa la rhéologie scholastique, cet art absurde de substituer les mots aux choses, de déployer un verbiage intarissable sur des matieres inintelligibles. Alors on chercha des articles de foi dans Aristote.

Les Papes, comme nous l'avons dit, trouvant sous leur main ces pépinières d'argumenteurs robustes & infatigables, se hâterent de les transplanter par-tout.

La

La facilité de les établir les fit multiplier, l'apparence de vertu ou de faiblesse, sous laquelle ils s'annonçaient, les fit recevoir. Les privileges qu'on leur prodigua les rendirent défenseurs intrépides d'un pouvoir qui les récompensait si bien. Il se trouva au pied du trône pontifical, un homme qui put en un instant en lancer les ordres dans tout l'univers, & faire un devoir indispensable à cent mille bouches de les prêcher, à cent mille bras de les défendre.

Le fruit de cette institution fut d'abord la première guerre entreprise entre des chrétiens purement pour réduire des hérétiques. Saint *Dominique* (1) & deux

(1) Une chose bien singulière, c'est que les historiens de saint Dominique racontent que sa mere étant grosse de lui, rêva qu'elle accouchait d'un chien, qui tenait dans sa gueule un flambeau allumé. Les interpretes de ce songe ridicule prétendent qu'il annonçait la lumière que cet enfant devait un jour répandre dans l'Europe. Ils n'ont pas vu qu'on pourrait y trouver bien plus naturellement l'allégorie de l'inquisition qui commence par mordre les infortunés qu'elle fait, & finit par les brûler.

Cordeliers parurent à la tête d'une armée contre les *Fauois*. Ils prêchèrent une croisade pour la destruction de ce peuple pauvre & malheureux, qui ne commençait à être connu que depuis qu'on le persécutait. Ils encourageaient les homicides en y attachant des indulgences, & faisaient de la gloire céleste le prix des plus cruels assassinats.

Dans le même tems se développait au-delà des Alpes l'acharnement des *Guelfes* & des *Gibelins*. Les clefs choquaient les croix avec fureur. L'Italie vit renaître le siecle & les ravages des proscriptions. Le feu qui la dévorait, après avoir été allumé par des Papes, était artisé par des moines; les cloîtres vomissaient de toutes parts des flammes qui redoublaient ce grand embrâsement; & ni les larmes, ni le sang des peuples abusés ou opprimés, ne suffisaient pour l'éteindre.

Bientôt à ces horreurs, succéderent des horreurs non moins déplorables. On vit briller les buchers du concile de *Constance*, & l'inquisition s'affermir. On livra des batailles en Suisse à la séparation de *Luther* & de *Zuingle*. Mille troubles déchirèrent la France à celle

de *Calvin*. On ordonna la saint *Barthelemi*: enfin l'on signa la ligue où l'on vit des bataillons de moines mendians faire l'exercice le casque en tête & le mousquet sur l'épaule; & *Rome* avec ses prêtres proscrire, faire assassiner des Rois légitimes, tandis qu'elle plaçait au ciel & sur les autels les plus infames assassins.

Je ne cherche point dans cette énumération rapide le triste plaisir de déshonorer des ordres distingués souvent par les vertus des particuliers, quoique funestes par les maux qu'ils causaient en général: mais enfin il faut démentir l'histoire, ou attribuer tant d'atrocités à l'établissement des religieux mendians. Je crois bien que sans eux la terre n'aurait pas laissée d'être ensanglantée: mais c'est à eux qu'il faut s'en prendre, si elle l'a été par un esprit de religion.



 CHAPITRE XVIII.

Par quels moyens les religieux mendiants sont parvenus à produire des effets si étranges dans le monde.

ON aura peut-être peine à se persuader qu'une si petite cause ait pu produire de si terribles effets. On ne pourra se résoudre à regarder la besace de saint François comme une seconde boîte de Pandore, d'où sont sortis depuis cinq siècles presque tous les maux qui ont affligé l'église. On prendra ce que je viens d'avancer pour un de ces paradoxes singuliers, que certains auteurs hazardent, ou pour faire briller leur esprit, ou pour satisfaire leur malignité.

Cependant si l'on y veut réfléchir, on verra bien que je ne puis être animé par aucun de ces motifs. Le ton que je prends dans cet ouvrage me met à l'abri des soupçons à cet égard. Ce n'est pas le bel esprit que j'y affiche; c'est la plus naïve, la plus impartiale simplicité. On aura par la suite de quoi s'en convaincre.

Je le répète; je ne veux décrier aucun ordre religieux, pas même les mendiants de qui je viens de dire des choses si fortes. Après avoir long-tems désolé l'Europe chrétienne, ils se contentent assez généralement aujourd'hui d'y consommer en paix les fruits des travaux de leurs prédécesseurs. Je n'examine pas ce qu'ils font, mais ce qu'ils ont été. Ce n'est pas ma faute si, de ce qu'ils ont autrefois servi à exciter de grands troubles, on peut en conclure qu'il ne serait pas impossible qu'ils fussent un jour employés à les renouveler.

Ce n'est pas à moi non plus qu'il faut s'en prendre, si tout obscurs, tout méprisables qu'ils affectent de paraître, ils ont dans les siècles précédens ébranlé l'église. Mon dessein ici est de développer comment ils ont pu parvenir à remplir cette fonction criminelle. Une grande force est quelquefois voilée sous une apparence peu imposante. Une médiocre quantité de poudre cachée dans le sein de la terre, peut avec une étincelle, détruire en un instant des bataillons nombreux, & renverser des villes entières.

Ne nous arrêtons pas au premier coup-

d'œil ; pénétrons la structure même de ces corps si singulièrement organisés : tâchons d'en anatomiser les ressorts. Voyons par quels secrets ils ont pu parvenir quelquefois à se rendre si redoutables, & presque toujours si dangereux.

Il y en a trois principaux, auxquels peuvent se rapporter tous les autres. C'est premièrement le sacrifice absolu des volontés entre les mains du supérieur, qui faisait de chaque moine l'organe d'une volonté étrangère. Secondement, l'usage de la parole qui leur donnait un grand crédit parmi les peuples. Troisièmement, l'administration des sacremens, qui leur étant confiée presque par-tout au préjudice des pasteurs séculiers, & sans leur participation, les mettait à portée de pénétrer dans les consciences & par conséquent de les diriger comme ils le voulaient.

Examinons quel parti on tirait de ces moyens ; voyons comment un abus déplorable les faisait servir à élever aux Papes dans tous les cœurs un trône contre lequel venait se briser le respect dû aux trônes séculiers & aux puissances légitimes.

CHAPITRE XIX.

Que l'obéissance exigée de tous les moines, & sur-tout des mendiants, est une des principales causes qui en ont fait les perturbateurs des Etats politiques.

CE qui fait la base la plus assurée d'un état militaire, c'est l'obéissance. C'est elle qui fait concourir tous les membres pour l'exécution de ce qui convient à une seule tête. C'est elle qui anéantit les intérêts particuliers, pour élever sur leurs debris une seule cause commune. Elle ferme tous les yeux en mettant en action tous les bras. Elle sert tantôt de bandeau pour cacher les précipices, tantôt de frein pour dompter la raison qui murmure & veut essayer de se défendre.

Ce principe est l'essence du monachisme & sur-tout des ordres mendiants. Il n'y a pas une seule de leurs règles qui ne l'adopte. Toutes sont fondées sur cette maxime qui a tant alarmé dans

les constitutions des Jésuites. *Soyez sous la main de vos supérieurs, comme un bâton sous celle du vieillard dont il est l'appui.* Dans tous les cloîtres on prêche l'abnégation de soi-même & la nécessité d'une obéissance aveugle. La première démarche que l'on fait en y entrant, c'est de se charger de ces liens funestes qui ôtent désormais à l'ame & au cœur toute espece de mouvement volontaire.

Un profès qui veut suivre l'esprit de son institut ne peut plus aimer que ce qu'on lui présente. Il ne doit réfléchir que quand on le lui ordonne. Il ne lui est permis de penser que de la manière prescrite ; le moindre usage de sa raison est une révolte ; il faut que toutes ses facultés restent dans l'inaction : il doit se considérer comme une masse privée de la vie, tant que le souffle créateur qui doit l'animer ne se fait pas sentir. Il est censé avoir fait d'autant plus de progrès vers la perfection, qu'il approche davantage de cette immobilité passive ; où il est entièrement semblable au bâton qu'on lui propose pour modèle.

Les moines ne seraient qu'inutiles,

s'ils restaient toujours dans cet état. Leur repos pourrait exciter les plaintes des politiques : mais il n'alarmierait pas les gouvernemens. On se contenterait de gémir en leur voyant remplir infructueusement de vastes terrains qui pourraient être mieux occupés.

Par malheur ces bâtons qui n'offrent à la vue qu'une pesanteur, une inertie invincible en apparence, touchent tous à Rome par un bout, ainsi qu'à leur centre commun. Ils y devenaient autrefois, pour le souverain Pontife, des leviers immenses qui lui servaient à ébranler sans effort le monde chrétien. Un faible mouvement imprimé aux parties qui se trouvaient sous sa main, se faisait sentir avec une promptitude & une accélération prodigieuse aux extrémités de l'Europe.

Archimede ne demandait qu'un point d'appui, & un levier suffisant pour soulever le globe. Les Papes avaient trouvé l'un & l'autre dans la religion & dans les instituts monastiques. Avec ce secours ils agitaient de dessus leurs trônes tous les royaumes comme un mécanicien habile à force de cordes & de poulies, fait descendre ou

130 *Histoire impartiale*
monter à son gré les plus énormes far-
deaux.

On conçoit sans peine combien la docilité ainsi exigée de tous les religieux, comme la première des vertus, devait en faire des instrumens puissans. Ils étaient toujours prêts à se mettre en jeu dès qu'on lâchait le ressort destiné à la mouvoir. En vain auraient-ils voulu résister au mouvement qui les emportait, ils traînaient par tout la triste obligation de le suivre sans que rien pût les en dégager.

Une voix terrible leur répétait à chaque instant ce mot accablant, *obéis*; dans l'effroi qu'elle leur causait, ils ne pouvaient se dispenser de répondre, *j'obéirai*. S'ils avaient balancé, les châtimens & les supplices auraient bientôt vaincu leur obstination.



des Jesuites. Liv. I. 131

CHAPITRE XX.

Comment le ministère sacré du sacerdoce servait aux moines mendians à régner sur l'esprit des peuples & à inquiéter les gouvernemens.

QU'ON se représente maintenant une foule de moines sortant du cloître, avec ce signe ineffaçable dont ils s'y étaient laissé marquer, le cœur plein des intérêts qu'ils avaient juré de défendre, l'esprit occupé à chercher les moyens d'agrandir la puissance à laquelle ils s'étaient voués & dont l'éclat rejaillissait en partie sur eux. Qu'on les voie se répandre dans le monde, empreints, imbus de toutes les maximes de l'Italie, comme ces torrens qui, en se précipitant avec impétuosité du haut des rochers, prennent & gardent la couleur du terrain sur lequel ils ont commencé à rouler.

Ils se montraient aux peuples, armés du ministère de la parole : ils paraissaient presque seuls chargés de prê-

cher & de consumer les plus sacrés mystères de la religion. On peut juger de la facilité qu'ils trouverent à s'emparer de la confiance publique, d'abord par ce dépôt respectable dont ils abusèrent, & ensuite par la situation où se trouvait l'Europe quand ils s'y produisirent.

Depuis plusieurs siècles la plus épaisse ignorance défigurait cette partie du monde : le clergé séculier, au lieu de la combattre, contribuait à l'augmenter. Les pasteurs, il faut l'avouer, avaient oublié toutes les règles de leur état ; ils languissaient dans la dissolution & la barbarie la plus révoltante. Loin de pouvoir enseigner à leurs peuples les dogmes de la religion, la plupart les ignoraient eux-mêmes ; l'exactitude avec laquelle ils recueillaient les dixmes & les autres revenus ecclésiastiques était presque la seule marque à laquelle on pût les reconnoître pour des ministres de l'église. Ce fut dans ce moment que des nuées de *Jacobins*, *Franciscains*, *Cordeliers*, *Mineurs*, &c. inonderent les villes & les campagnes.

Nous avons vu qu'ils étaient auto-

risés par des bulles de Rome à exercer les fonctions spirituelles avec une parfaite indépendance. Les évêques & les curés ne s'opposèrent ni à ces bulles, ni aux privilèges qu'elles donnaient. Elles attaquaient leurs droits réels, en transportant à d'autres, sans leur consentement, les prérogatives dont ils devaient seuls avoir la jouissance : mais aussi elles paraissaient les dédommager, en rejetant sur d'autres bras ce que leurs devoirs avaient de plus pénible. Ils n'étaient d'abord frappés que de ce soulagement apparent ; ils appelaient eux-mêmes les religieux mendiants dont l'activité suppléait à leur indolence.

Ces nouveaux manœuvres introduits dans la vigne du Seigneur, y travaillaient pour le clergé, sans lui demander aucune récompense. Ils remplissaient les chaires & les confessionnaux, où les pasteurs légitimes dédaignaient de paraître. Ils introduisaient la coutume, flatteuse pour le peuple, de dire des messes à son gré, & l'usage utile pour eux d'exiger pour les célébrer une rétribution que plusieurs des pères, au concile de *Trente*, n'ont pu s'empêcher de trouver indécente.

Ce divin sacrifice avait été jusqu'à là gratuit & même assez rare : du moins les ministres n'en recevaient point le prix en détail. Ils ne prodiguaient point sous les yeux des hommes , le plus étonnant, le plus terrible de tous les mysteres , & celui par conséquent qu'on aurait dû leur présenter le moins fréquemment, si l'on s'en rapportait à notre faible raison , afin d'entretenir l'impression du spectacle.

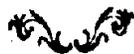
Tel fut toujours aussi le principe de l'église jusqu'au moment où on la força d'employer une foule d'ouvriers évangéliques, qu'il fallut nourrir par un revenu journalier tiré de l'autel : alors elle fut obligée d'adopter une condescendance qui lui est devenue depuis bien pernicieuse. On sçait que l'abus des messes trop multipliées fut un des premiers objets qui attirèrent la censure des réformateurs du seizieme siècle.

Ces hommes audacieux , trop fiers de leurs lumières naturelles , profiterent de l'espace de langueur où l'on était tombé sur un dogme qui exige la foi la plus vive. Ils prétendirent que réitérer si souvent, sans nécessité, un mystere accablant pour la raison ,

c'était l'avilir , & que la facilité même avec laquelle toutes sortes de mains l'opéraient en prouvait l'impossibilité.

Ce blasphème a fait beaucoup d'impression sur les esprits dans les tems postérieurs : mais à la naissance des ordres mendians , personne ne fut frappé de la réflexion qui l'a occasionné. La religion consistait presque entièrement dans des pratiques extérieures qui sont toujours le culte du peuple ; il aimait à se voir le maître d'en disposer pour un prix modique.

Il se plaisait à penser que pour un peu d'argent, il pouvait se procurer à chaque instant la plus grande des consolations qu'offre le Christianisme. Cette fonction auguste du sacerdoce lui inspirait du respect pour les moines qui la remplissaient avec activité. Ils lui paroissaient presque seuls dignes de l'exercer , parce qu'ils l'exerçaient toujours.



 CHAPITRE XXI.

Comment la prédication fut encore une arme dangereuse quand on l'eut abandonnée aux religieux mendiants.

De plus, il s'attachait à eux par l'habitude de ne recevoir que de leurs mains le pain de la parole divine. Leur éloquence grossière & faite pour lui le transportait d'admiration. Ils employaient des expressions à sa portée, des images dont l'indécence ne lui paroissoit qu'une naïveté pleine d'agréments. Ils remplissoient leurs discours de familiarités révoltantes, d'obscénités odieuses & de déclamations ridicules. Cependant avec ces dégoûtantes rapsodies, frere *Menot* ou frere *Maillard* arrachaient des larmes aux plus nombreux auditoires: ils remuaient les ames aussi vivement que l'ont jamais fait dans les siècles polis les *Cicérons* & les *Démotènes*.

On parle quelquefois des ravages que font les mauvais livres. Le gou-

vernement sévit souvent contre eux & contre leurs auteurs. Je n'ai pas dessein de blâmer une police qui paroît intéressante pour le repos des états; mais je ne puis m'empêcher de remarquer, comme j'aurai encore occasion de le faire ailleurs, que ces écrivains si rigoureusement punis, ne sont jamais dangereux pour le général. Ils ne peuvent exciter au plus qu'une admiration froide. Il est impossible qu'une lecture fasse des enthousiastes. Tous les hommes qui, dans la retraite, parcourent des yeux un ouvrage quel qu'il soit, se défendent aisément du fanatisme, quand il serait composé pour l'inspirer.

Cette passion furieuse n'a de prise sur eux, que quand ils sont rassemblés, & qu'un d'entr'eux a le droit de se faire seul écouter des autres. On ne sauroit concevoir quel effet produit alors sur une troupe nombreuse la déclamation la plus faible, débitée avec chaleur & soutenue d'un ton & d'un geste imposant.

Les ames les plus molles sont les premières échauffées. Le feu qui s'y nourrit se communique aux plus fortes

par le voisinage. Il semble que les regards & l'haleine de ceux qui l'ont reçu, le portent & le soufflent dans les cœurs qui balancent à le recevoir. En peu de tems, tous s'animent, tous s'embrasent involontairement. De tant de flammes particulières ainsi réunies, se forme bientôt un incendie général qui porte par-tout la désolation & l'effroi.

Voilà par quel moyen les moines donnaient aux Etats des secousses si violentes. Voilà comment S. Bernard faisait en un instant d'une foule de brigands impitoyables, une assemblée de croisés attendris; c'est ainsi que les prédicateurs mendiants, sans avoir peut-être son éloquence, obtenaient aussi des succès qui ne paraissaient moins considérables que parce que l'objet en était différent.



CHAPITRE XXII.

Usage & abus que faisaient de la confession les moines mendiants pour étendre le pouvoir de la cour de Rome.

CE n'est pas tout. En descendant de ces trônes où ils commandaient impérieusement aux cœurs, ils passaient dans les tribunaux secrets de la pénitence où ils achevaient de les subjuguier. Ils venaient de prêcher la nécessité de travailler par la confession à s'ouvrir le ciel. Ils avaient prouvé que Dieu même leur en avait confié les clefs par l'entremise de son vicaire. On courait à eux de toutes parts pour s'en assurer l'entrée; mais ces clefs mystérieuses ne tournaient souvent dans leurs mains que suivant les ordres supérieurs émanés de la cour de Rome.

Quand, par exemple, un Prince éclairé paraissait résolu à soutenir l'honneur & les droits de sa couronne; quand au lieu de fléchir à l'approche

d'une excommunication inique, il s'armait d'une nouvelle fermeté, & ne répondait aux décrets injustes du *Vatican* que par la défense très-juste & très-sage d'y laisser porter les tributs que les collecteurs Italiens arrachaient de tous les côtés dans ses Etats; pour l'affaiblir on attaquait la conscience du peuple, comme quand on veut renverser un grand arbre, on commence par en couper les racines.

On mettait les royaumes en interdit: on déliait les sujets de leur serment de fidélité, c'est-à-dire, qu'on faisait cesser toutes les pratiques extérieures de la religion, & qu'on prescrivait aux particuliers de ne plus obéir à leur Souverain, ou même de s'en choisir un autre. Le Pape, comme dépositaire du pouvoir divin, & au nom des apôtres *S. Pierre & S. Paul*, foudroyait le Prince qui lui résistait. Il le déclarait rebelle à Dieu, & par conséquent déchu sans exception de tous les droits que lui donnait sa place.

Cet arrêt passait bientôt les Alpes. Il trouvait au-delà des mains préparées pour le mettre à exécution. Les habitans des cloîtres sur-tout étaient exacts

à observer la première défense, & ardens à prêcher la nécessité, pour le salut, de se conformer à la seconde. Ils montraient un Prince hérétique, retranché du sein de l'église sur la terre par un décret infailliblement confirmé dans le ciel. Ils le peignaient dévoué aux flammes de l'enfer, devenu la proie & bientôt le compagnon des esprits malins qui y gémissent. Ils représentaient hautement combien il serait honteux & funeste de se soumettre aux ordres d'un *damné*, à l'ignominie d'avoir pour maître un misérable prêt à subir les plus infames supplices. A la description de ces tourmens, ils joignaient la menace effrayante de les faire partager à tous ceux qui oseraient ne pas l'abandonner.

Ces images hideuses consternaient le peuple. D'ailleurs les cérémonies lugubres dont cette espèce de révolution était accompagnée, le pénétraient d'effroi. Il voyait les églises désertes ou fermées: les statues de ses Saints étaient voilées, & les autels dépouillés d'ornemens; tout lui paraissait plongé dans un sombre silence. Cette espèce de deuil universel nourrissait & redoublait son accablement. Il ressemblait

aux Egyptiens, qui, dans une des plaies de leur pays, au milieu de ces ténèbres épaisses dont ils furent affligés par *Moyse*, s'imaginaient découvrir à travers l'obscurité des spectres & des fantômes prêts à les dévorer. Il frémissait de même à l'aspect de cet appareil dressé contre lui. Dans la langueur générale où il croyait voir tomber la nature, il appercevait les avant-coureurs de ces tourmens éternels dont ses oreilles étaient sans cesse rebattues.

Afin même qu'il ne lui restât aucune ressource pour se défendre de la terreur qu'ils inspiraient, on forçait le clergé séculier à paraître la partager involontairement.

Les moines tonnaient dans les universités qui semblaient alors faire la gloire & l'appui de l'église. Ils avaient été déclarés capables d'y prendre des grades. Ils y dominaient par leur nombre, avant qu'on se fût avisé de le réduire en le fixant, & on ne s'en avisa que fort tard.

Ces corps se voyaient donc, en gémissant, emportés par un mouvement qu'ils ne s'étaient pas donné. Les résolutions les plus déshonorantes y

passaient à la pluralité des voix. On était tout surpris de voir sortir de ces assemblées de docteurs sages & modérés d'ailleurs, des rescrits forcenés qui les couvraient de honte. On s'en servait cependant pour faire impression sur le public. Des pièces désavouées par la plus saine partie du corps, se donnaient, comme il arrive toujours, pour le fruit d'un accord parfait & d'un concert unanime.

Si l'on veut avoir une preuve & en même tems un tableau bien sensible de tout ce manège, on n'a qu'à se rappeler ce qui s'est passé en France depuis le massacre des *Vaudois*, jusqu'à celui des *Protestans*; on n'a qu'à jeter les yeux sur les tristes événemens qui l'ont affligée depuis l'assassinat du Duc d'*Orléans*, justifié publiquement par le Cordelier *Jean Petit*, jusqu'à ceux de *Henri III* & de son successeur, médités, exigés, entrepris même par des moines mendiants de toutes les livrées & de tous les instituts. Par-tout on verra des déclamations emportées & des auditeurs séduits, des directeurs fourbes & des pénitens aveugles.

Des chaires & des confessionnaux y

font toujours la décoration des tragédies atroces qu'on représentait dans ces tems malheureux. C'est-là qu'on plaçait des torches ardentes destinées à éclairer, & ensuite à embraser la scene. C'est de-là qu'on donnait le signal de la révolte, & que des bouches audacieuses ne craignaient point de profaner la sainte écriture, en y cherchant des exemples pour autoriser les plus criminels excès. C'est-là enfin qu'on faisait du meurtre de ses freres une action légitime, & de celui d'un Roi un sacrifice de bonne odeur, propre à obtenir de Dieu la rémission infailible des péchés.

CHAPITRE XIII.

Que tous les maux dont on vient de parler eurent lieu dès le commencement de l'institution des mendiants.

ET il ne faut pas croire que tous ces abus se fussent glissés lentement, par la succession des siècles, dans des ordres commencés en apparence avec une perfection

fection si éclatante. Il ne faut pas penser qu'ils ne soient devenus que bien tard propres aux usages funestes auxquels on les employait. Moins de trente ans après leur institution, ces abus étaient au comble. Voici comme le clergé parlait d'eux en corps dès l'année 1243.

« Depuis leur commencement, la
 » haine qu'ils ont conçue contre nous
 » les a portés à décrier notre vie &
 » notre conduite dans leurs sermons;
 » & ils ont tellement diminué nos
 » droits, que nous sommes réduits à
 » rien. Au lieu qu'autrefois, par l'au-
 » torité de nos charges, nous com-
 » mandions aux Princes, & nous fe-
 » sions craindre des peuples; mainte-
 » nant nous en sommes l'opprobre & la
 » risée. Ces freres, mettant la main
 » dans la moisson d'autrui, nous ont
 » peu à peu dépouillés de tous nos avan-
 » tages: s'attribuent les pénitences, le
 » baptême, l'onction des malades &
 » les cimetières. Et maintenant, pour
 » diminuer d'autant plus nos droits &
 » détourner de nous la dévotion des
 » particuliers, ils ont institué deux
 » nouvelles confréries, où ils reçoivent

» vent si généralement les hommes &
 » les femmes, qu'à peine s'en trouve-t-
 » il quelqu'un qui ne soit inscrit dans
 » l'une ou dans l'autre. En sorte que
 » les confreres s'assemblant dans leurs
 » églises, nous ne pouvons avoir nos
 » paroissiens dans les nôtres, principa-
 » lement les jours solennels; & ce qui
 » est de pire, ils croient mal faire s'ils
 » entendent la parole de Dieu d'au-
 » tres que de ces freres. D'où il arrive
 » qu'étant frustrés des dixmes & des
 » oblations, nous ne pouvons vivre si
 » nous ne nous appliquons à quelque
 » travail, quelque art mécanique, ou
 » quelque gain illicite.

» Nous ne différons plus désormais
 » des laïques; & notre condition est pire,
 » en ce que nous ne pouvons être ni
 » laïques en conscience, ni clercs avec
 » honneur. Que reste-t-il donc sinon
 » d'abattre de fond en comble nos égli-
 » ses, où il ne reste qu'une cloche &
 » quelque vieille image enfumée?
 » Hélas! plusieurs lieux, autrefois cé-
 » lebres par quantité de miracles sui-
 » vant la dévotion des fideles, sont
 » remplis de meubles des particuliers;
 » les autels autrefois si bien ornés, sont

» à peine couverts d'une simple nape
 » trouée; le pavé qu'on lavait soigneu-
 » sement & qu'on jonchait de fines
 » herbes & de fleurs, est sale & pou-
 » dreux. Cependant les Prêchers & les
 » Mineurs, devenus nos maîtres, qui
 » ont commencé par des cabanes & des
 » taudis, ont élevé des palais soutenus
 » sur de hautes colonnes, & distri-
 » bués en divers appartemens, dont la
 » dépense devait être employée au be-
 » soin des pauvres: & ces freres, qui
 » dans la naissance de leur religion
 » semblaient fouler au pied la gloire du
 » monde, reprennent le faste qu'ils ont
 » méprisé; n'ayant rien, ils possèdent
 » tout & sont plus riches que les riches
 » mêmes; & nous qui passons pour
 » avoir quelque chose, sommes réduits
 » à mendier: c'est pourquoi nous nous
 » jettons aux pieds de Votre Majesté,
 » pour la supplier d'apporter un
 » prompt remède à ce mal: de peur
 » que la haine croissant entre nous &
 » ces freres, la foi ne soit mise en
 » péril par cela même que l'on croit
 » devoir l'augmenter ».

C'est *Matthieu Paris* qui nous a con-
 servé ce monument précieux. Trois ans

après il présente un autre tableau de la conduite des mendiants, qui ne leur est pas plus favorable.

« Les religieux mendiants, dit-il, se rendaient odieux aux anciens moines & aux prêtres séculiers, en faisant trop valoir les privilèges des Papes, qui ordonnaient aux Evêques de les admettre à la prédication & à l'administration de la pénitence. Ils exigeaient qu'on fît lire publiquement ces privilèges dans les églises, & déclamaient à ceux qu'ils rencontraient, même à des religieux : vous êtes vous confessés ? Oui, répondait le particulier. A qui ? A mon curé. C'est un ignorant qui n'a jamais étudié en théologie ni en décret. Venez à nous qui savons distinguer la lepre de la lepre, & qui avons reçu les grands pouvoirs que vous voyez. Ainsi plusieurs laïques, principalement les nobles & leurs fermiers, méprisant leurs curés & leurs prélats, se confessoient aux freres Prêcheurs ; & ce mépris était fort sensible aux supérieurs ordinaires. Les paroissiens péchaient plus hardiment, n'étant plus retenus par la crainte d'en rendre compte à

» leurs curés, & se disaient l'un à l'autre : prenons librement nos plaisirs ; nous nous confesserons sans peine à quelqu'un de ces freres Prêcheurs ou Mineurs qui passeront chez nous, que nous n'avons jamais vus & que nous ne verrons jamais. Quelques freres Prêcheurs vinrent à l'église de saint Alben, où l'archidiacre tenait son synode selon la coutume : & l'un d'eux demanda impérieusement que l'on fît silence pour entendre sa prédication ; mais l'archidiacre l'arrêta, traitant leur conduite de nouveauté, & disant qu'il se voulait tenir à l'ancien usage, suivant lequel chacun se doit confesser à son propre prêtre ; & pour le prouver il rapporta le canon du concile de Latran, tenu sous Innocent III en 1215 ».

L'archidiacre avait tort, sans doute, de rappeler au bout de trente ans un canon qu'on s'était permis de violer sous les yeux même & pendant la tenue du concile qui l'avait porté : mais ce canon inutile n'en était pas moins sage, & la réclamation infructueuse qu'on en faisait était elle-même une preuve

150 *Histoire impartiale*
du besoin qu'on aurait eu de l'observer
exactement.

CHAPITRE XXIV.

*Que les moines mendiants ne sont plus
aussi dangereux qu'ils l'ont été, quoi-
qu'ils puissent le redevenir.*

JE pourrais étendre encore bien plus loin ces observations & les preuves qui les appuient : mais en voilà assez pour démontrer qu'il n'y a ni imprudence ni malignité dans ce que j'ai avancé, au sujet de la part qu'ont eu les ordres mendiants, à tous les crimes religieux commis depuis leur formation. Il est clair qu'ils ont pu en devenir les principaux instrumens. Il l'est encore davantage qu'ils ont fait à cet égard tout ce qu'ils ont pu.

Ce n'est pas qu'en commençant ils se proposassent précisément d'encourager la scélératesse & d'enseigner les maximes les plus contraires au repos de la société. Ce comble de la dépravation n'est ni croyable ni possible dans aucune

des Jesuites. Liv. I. 151
espece d'établissement humain. Ils ne voyaient d'abord que la nécessité d'obéir sans réplique à un Prince étranger qu'ils reconnaissaient pour leur véritable maître. Ce premier pas fait, leur rendait tout le reste facile.

Ils se croyaient obligés à défendre son pouvoir. Après avoir épuisé en sa faveur les moyens légitimes, ils en venaient avec moins de répugnance à se servir des autres. Dans les chocs qui survenaient entre les deux autorités, ils se mêlaient bientôt comme parties intéressées, quoiqu'ils n'y fussent entrés que comme mercénaires très-subalternes. L'entêtement naturel à l'esprit humain, le desir aussi naturel de voir triompher un parti auquel ils étaient liés par des engagemens sacrés, les précipitait dans les extrêmités les plus terribles. Ils arrivaient à la fin du combat à des horreurs dont ils ne se feraient jamais cru capables en le commençant. Ils étaient emportés presque involontairement au-delà de leurs propres desseins, comme un fauteur qui, après s'être donné un élan pour franchir un fossé, dépasse presque toujours le bord qu'il voulait atteindre.

J'avoue qu'une partie de ces dangers ne subsiste plus ; les institutions d'un fanatisme ignorant & grossier , perdent de leur vigueur dans un siècle éclairé. Le pouvoir des généraux d'ordre ne peut plus guere aujourd'hui leur servir à faire commettre des forfaits éclatans. Ils n'oseraient employer les mains dont ils disposent , à semer ouvertement les poisons que le terrain n'est plus préparé à recevoir.

La lumière , à la vérité , n'a point encore pénétré dans l'intérieur des cloîtres. Elle vient mourir contre les murailles de leur enceinte. L'habitude & le préjugé y sont perpétuellement en sentinelle. Ces deux ennemis de la raison y répandent plus de bandeaux , que leur rivale n'y peut introduire de rayons.

Cependant le jour que celle-ci produit aux environs, rend moins noire & moins affreuse l'obscurité que les autres tâchent de redoubler. L'ombre y devient moins épaisse , par le voisinage des endroits que le soleil éclaire. Il y naît une espee de faible crépuscule , capable au moins de défiller un peu les yeux malades qui en sont frappés.

D'ailleurs tout est en paix autour d'eux. Les matieres combustibles , dont la théologie scholastique armait autrefois tant de mains , reposent dans la poussiere des bibliotheques. Un souverain mépris est l'accueil destiné à tout ce qui en conserve encore la moindre odeur. Les punitions sont prêtes pour quiconque oserait se hasarder à les tirer du tombeau où on les a très-sagement ensevelies. De cette position, il résulte pour nous un tems assez serein ; & les monasteres ne seront pas absolument à craindre, tant qu'il ne s'y élèvera point d'exhalaisons capables de le troubler.

Mais s'il redevient jamais nébuleux, s'il s'y formait un jour des orages tels qu'en ont vu nos peres , les cloîtres redeviendraient à leur tour ce qu'ils ont été, des arsenaux formidables , toujours prêts à fournir des armes pour la désolation de la chrétienté. Le fanatisme développant une seconde fois ses ailes sanglantes sur ce triste univers , s'élèverait de nouveau au haut de leurs clochers pour y donner le signal du combat. C'est là qu'il s'arrêterait encore pour secouer ses flambeaux funebres,

qui jettent plus de fumée que de lumière, & dont les vapeurs mortelles pour la raison, ainsi que pour la vertu, ne sont favorables qu'au crime qui s'en nourrit.

CHAPITRE XXV.

Que les Jesuites ne sont ni plus dangereux, ni plus coupables que les moines mendians.

APRÈS avoir développé ce qu'ont été & ce que peuvent encore être un jour les autres moines mendians, examinons les *Jesuites* & le sort qu'ils éprouvent. Je les vois de nos jours pros crits impitoyablement, bannis avec ignominie de trois royaumes. Ils gémissent dans la plus profonde humiliation. Leur nom paraît couvert en Portugal, en France & en Espagne, d'une honte ineffaçable. Ils s'en sont vu expulser avec opprobre : & quand le second a bien voulu les rappeler dans son sein, après la dissolution de l'ordre, quand on leur a permis de respirer l'air de leur patrie loin des retraites ténébreuses

où ils apprenaient à en oublier les loix; cette condescendance a été accompagnée des précautions les plus désespérantes.

Il ne s'agit pas ici d'en examiner la nature & la justice. L'opiniâtreté indomptable de ceux qui en sont devenus les objets les a rendu nécessaires. Leur refus obstiné de signer des réglemens que tout bon citoyen doit chérir & observer, a fait paroître leurs intentions suspectes. Il a fallu, pour les abattre, joindre l'ignominie au châ timent, & flétrir par le déshonneur un entêtement très-déplacé, après avoir puni avec plus de rigueur une félonie très-criminelle.

Il serait difficile, comme je l'ai dit, de plaindre l'anéantissement où sont tombés les disciples de *saint Ignace*. On retrouve chez eux le principe qui existe dans toutes ces grandes associations monastiques, dont l'esprit est de combattre les vertus utiles, & de consacrer les hommes qui s'y lient, ou à une oisiveté indécente, ou à une activité nuisible : mais il faut l'avouer, il n'a rien produit de plus dans celle des *Jesuites* que dans les autres.

L'obéissance intérieure, le renoncement entier à soi-même, la soumission sans réserve aux supérieurs & au saint siège, une multitude de vices que l'on qualifie dans le cloître du nom de vertus, sont communs aux Cordeliers, aux Carmes, aux Jacobins, comme aux Jésuites. Tous sont également les soldats des Papes, avec cette différence que les uns sont plus aguerris & mieux disciplinés.

Les Jésuites, comme l'infanterie moderne, combattent avec plus d'ordre : ils sont plus propres pour les actions décisives. Les autres imitent l'ancienne chevalerie, dont tous les membres dispersés & conduits sans méthode dans les batailles, choquaient quelquefois avec plus d'impétuosité que de succès.

Pourquoi donc, avec tant de ressemblance, leur sort est-il si différent? Pourquoi les uns sont-ils en horreur, tandis que les autres jouissent de la plus grande réputation? Pourquoi, quand les casuistes de la société sont justement condamnés pour avoir avancé des maximes dangereuses, les Dominicains osent-ils essayer de justifier

leur saint Thomas, qui a dit positivement les mêmes choses long-tems auparavant? Pourquoi, lorsque les Jésuites, comme le lion de la fable, rendaient les derniers soupirs, les autres moines ont-ils eu l'audace de leur donner le dernier coup de pied? Pourquoi enfin ceux-ci, surchargés de la haine publique, dès leur naissance, en sont-ils accablés aujourd'hui, sans que ceux-là semblent la partager?

C H A P I T R E XXVI.

Pourquoi les Jésuites ont toujours été plus haïs que les autres moines?

J'AI cherché ce qui pouvait occasionner l'aversion déclarée qui a poursuivi cet ordre dans son commencement. Je me suis demandé d'où vient qu'il est le seul dont l'établissement ait éprouvé tant d'oppositions & de censures. Il a eu, comme Hercule, des serpens à combattre dès son berceau. Les autres ordres religieux sont nés sous des auspices plus favorables. Ils n'ont pas eu

ainsi à se défendre d'un acharnement général.

Ce n'est pas qu'au fond ils ne le méritassent autant ; les réglemens des Jésuites , comme nous le verrons , pouvaient en faire des intrigans dangereux. Ceux des autres mendiens , comme nous l'avons vu , ne se bornaient pas à en faire des fainéans à charge ; mais ces derniers prirent mieux leur tems pour paraître.

Ils se montrèrent , comme on l'a vu , dans un siècle de superstition & de crédulité. On admira des gens qui , en parlant souvent du Pape , en disputant sur les *quiddités* , sur l'*universel de la part de la chose* , en gagnant des bonnets de docteurs , consentaient à ne vivre que d'aumônes. La besace dont ils se chargeaient orgueilleusement les épaules , parut être le comble de l'humilité chrétienne.

La très-méprisable science dont ils faisaient un étalage pompeux , gagnait encore à être comparée avec l'ignorance honteuse des séculiers. D'ailleurs l'autorité des Papes les appuyait avec force , elle fermait la bouche à ceux qui étaient capables de sentir tout ce qu'avaient

d'absurde ou de révoltant des privilèges accordés dans l'Eglise aux dépens des droits de toute la hiérarchie ecclésiastique.

On se taisait donc ; & quand quelques esprits ardens , tels que Guillaume de Saint-Amour , par exemple , osaient lever un voile que Rome avait intérêt de tenir baissé , on savait en peu de tems , ou les gagner par des récompenses , ou les écraser par des persécutions. Ainsi il n'est pas étonnant que les ordres mendiens ne trouvassent pas d'antagonistes opiniâtres.

L'établissement des Jésuites se fit dans des circonstances très-différentes. Toute l'Europe était éveillée & attentive. La hardiesse de Luther avait d'abord étonné les esprits : ses raisons les éclairaient : elles avaient fait naître une envie générale d'examiner ce qu'on avait cru sans examen. Une humeur d'indépendance & de critique infecta les esprits qui s'étaient jusques-là laissés conduire par la foi & par l'habitude ; on prit la liberté de réfléchir sur des bulles qu'on aurait reçues cent ans plutôt avec le plus profond respect.

Il est inutile de le nier. Il est cer-

tain que tous les ordres depuis quatre siècles, & même les universités, avaient recherché & obtenu des Papes les mêmes privilèges que la société de Jesus. Ils étaient tous déclarés exempts d'impôts, soustraits à la juridiction des évêques, autorisés à se nommer des *conservateurs* pour se défendre par toutes les voies possibles. Ils avaient également le droit de troubler tous les Etats, d'en changer les loix, & de n'y reconnaître pour souverains que les Papes qui les créaient.

Mais ces bulles étaient, ou du moins paraissaient sans conséquence, à cause de leur ancienneté; on oubliait combien ceux qui les avaient obtenues, avaient sçu s'en prévaloir : c'étaient de vieilles armes qui n'inspiraient plus d'effroi; on avait cessé de les craindre, parce que la rouille semblait les couvrir, & qu'on était accoutumé à les voir.

Les Jésuites, en se les appropriant, leur donnerent un nouvel éclat. Ils les firent tout d'un coup briller aux yeux du public, qui commençait à s'ouvrir, & qui par cette raison en furent d'autant plus vivement blessés. Ce fut

cet éclat imprévu qui avertit de s'en défier : mais sans les circonstances de la réforme des protestans, il n'aurait frappé personne. Les bulles auraient pu n'être pour la société de S. Ignace, ainsi que pour les autres, que des monumens peu redoutés; comme ces trophées guerriers, qui parent, sans qu'on les remarque, le frontispice des grands bâtimens.

Leur grand malheur, ce fut de renaître, pour ainsi dire, en même tems que la raison. Cette rivale difficile nuisit à des compagnons qui n'étaient point faits pour soutenir son voisinage. Elle les critiqua avec une hardiesse impitoyable. Quand on vint à les combiner avec ces constitutions si adroites que leur rajeunissement soumettoit à l'examen, on fut effrayé des effets qu'elles étaient capables de produire. En songeant aux malheurs qu'on craignait, on annonça d'avance ceux qui pouvoient arriver.

Voilà sans doute ce qui éclaira tant de prophètes sur le compte de la société: non pas les fanatiques plus méprisables, & aussi dangereux qu'elle, qui la regardèrent comme précédant l'Ante-

Christ, mais ces prélats distingués, ces magistrats sages, qui, toujours attentifs au repos des citoyens, voyaient dans les bulles modernes une source intarissable de troubles & de divisions.

Les parlemens, les évêques avaient de bonnes raisons pour refuser de s'y soumettre. Il était visible que les Jesuites qui les avaient obtenues, choquaient les loix de l'Etat & celles de l'Eglise. On voyait bien que les autres moines les choquaient aussi, & que cependant ils subsistaient : mais on croyait que parce qu'il y avait des abus anciens, ce n'était pas une raison pour en admettre de nouveaux : aussi est-ce de ces corps que partirent les oppositions les plus constantes & les remontrances les plus solides.

Les universités & les moines n'alléguaient pas de si bonnes raisons ; mais ils avaient des intérêts bien plus vifs à défendre. Les Jesuites donnaient les leçons que les premières vendaient. Ils ouvraient des collèges gratuits & les peuplaient de maîtres aussi bons que le tems le permettait. Ils faisaient perdre aux maîtres-ès-arts la réputation & l'argent. C'était les mettre dans

la nécessité de se déclarer hautement contre un institut qui travaillait à les ruiner & à les déshonorer.

De leur côté les Dominicains, les Cordeliers, les Augustins, &c. avaient des motifs aussi pressans pour s'efforcer de donner l'expulsion aux Jesuites. Ils étaient indignés que dans un tems où leur domaine se rétrécissait tous les jours, il se présentât de nouveaux concurrents pour le partager. Ils croyaient suffire seuls au maintien du trône pontifical. Ils voyaient avec un désespoir jaloux, des mains étrangères se préparer à leur disputer ce fardeau honorable & lucratif. Ils éclataient en murmures. Ils s'épuisaient en intrigues contre ces rivaux, dont le début annonçait des progrès rapides.

En effet, ils s'étaient dès le commencement trouvés aux prises avec eux sur un objet qui méritait bien toute leur attention. Ils ambitionnaient avec vivacité la direction des ames & le droit de combattre dans les grands du monde les passions & l'orgueil. Ils briguaient avec chaleur la jouissance de cet empire spirituel, qui leur faisait jouer un rôle sur la terre, & les tirait de la sombre

austérité du cloître. Les Jesuites n'en étaient pas moins avides. Ils réussissaient souvent à s'en emparer ; & l'humilité des moines déplacés s'élevait avec quelque espèce de raison contre les ravisseurs d'un poste si brillant.

Ils criaient donc contre eux, ainsi que les gradués séculiers. Ils animèrent leurs partisans à seconder leur zèle. Le gros du public devenait l'écho de ces cris réunis, dont l'emportement le frappait plus que le soin d'en examiner la justice. Le tout ensemble formait contre les Jesuites une sentence générale de proscription, que leurs succès ont souvent fait renouveler ; & ces succès furent beaucoup moins dus à la sagesse de leurs fondateurs, ou à leurs intrigues, qu'au hasard, aux circonstances, qui ont tant de part aux événements de ce monde.

L'époque de leur naissance fut, comme je l'ai dit, une des plus fortes révolutions qu'ait éprouvées l'Eglise Romaine. La patience des peuples trop long temps tyrannisés s'échappait enfin. Les Papes voyaient, avec une douleur impuissante, le pouvoir des clefs anéanti dans une partie de l'Allema-

gne. Luther triomphant menaçait d'envahir le reste. Il semble que la Cour de Rome, dans son désastre, mécontente des autres troupes spirituelles qui la servaient, ait cherché à les remplacer par une nouvelle milice, plus soumise & plus courageuse.

On peut dire qu'elle ne s'est point trompée, si telles ont été ses vues, en favorisant l'établissement des Jesuites. Appuyés de toute l'autorité des souverains Pontifes, ils ne tarderent pas à essayer de se répandre dans le monde ; ils y réussirent avec facilité. Il y a peu d'exemples d'une multiplication si prodigieuse.

A la vérité, un cri général s'éleva, qui avertissait d'être en garde contre eux. Ils furent dès le commencement suspects aux magistrats, poursuivis par les universités, & déclarés dangereux pour les Princes. Cependant ils vinrent à bout d'accabler, ou d'enchaîner les tribunaux supérieurs. Ils écrasèrent les universités leurs rivales : ils inspirèrent à plusieurs Rois la confiance la plus aveugle.

Quoiqu'ils pronçaissent, après un certain tems, des vœux qui les liaient à

leur ordre, & leur ôtaient la liberté d'en sortir arbitrairement, les supérieurs restaient toujours maîtres d'en retrancher les particuliers scandaleux qui l'auraient pu flétrir. Cette disposition admirable, *en politique*, jointe à l'éducation de la jeunesse qu'ils envahissaient par-tout, les mettait en état de n'avoir que des sujets sûrs. L'une rectifiait les mauvais choix; l'autre donnait le moyen d'en faire de bons. Elle les mettait à portée d'épier les talens naissans; la culture qu'ils leur donnaient était intéressée par l'espérance de les transplanter un jour dans la société.

Enfin étant autorisés par état à prêcher la religion, apportant à ce ministère des talens supérieurs, avec le zèle & l'assiduité qu'il exige, ils avaient les droits les mieux établis à la confiance du public. Ils élevaient l'enfance; ils dirigeaient l'âge mûr; ils flattaient & maîtrisaient la vieillesse: de quelque côté donc qu'on les examine, ils réunissaient tout ce qu'il faut, ou pour servir utilement les hommes, ou pour les tromper avec adresse. Ils les faisaient au sortir du berceau, & ne les quit-

taient plus jusqu'à la caducité. Dès-lors ils étaient faits pour devenir bientôt accrédités & puissans, & pour abuser de leur considération & de leurs richesses.

C'est ce qui arriva: moins d'un demi-siècle après leur naissance, ils furent au nombre des instigateurs de la ligue. Ils sont coupables, *mais seulement pour leur part*, de tout le sang répandu alors en France par des mains dont leurs discours nourrissaient le fanatisme. Ils étaient les émissaires infatigables des Cours de Rome & de Madrid. Ils ne songeaient, comme les autres moines, qu'à établir dans nos provinces défolées la tyrannie de Philippe second, & le fléau de l'inquisition.



 CHAPITRE XXVII.

Que les Jesuites n'ont pas plus trempé dans les complots de la ligue, que tous les autres moines. Calomnie d'Antoine Arnauld contre la société à ce sujet.

IL faut avouer pourtant qu'alors même la haine a fait souvent outrer les reproches qu'ils ont mérités. Il n'y a point d'ordre qui ait tant excité & tant éprouvé ce sentiment funeste. Les Jesuites sont, en fait de crimes, ce qu'était l'Hercule de la fable pour les belles actions : on lui attribuait tout. On agit de même avec la société. On croirait que depuis deux cens ans il n'y a point eu un vol commis, un crime consommé, un assassinat médité, que par des Jesuites.

Voyez tous les livres de parti qui ont parlé de la ligue ; ils en attribuent à la société le projet, la fureur & les succès. Le Duc de Guise ne travaillait que pour elle, la Duchesse de Montpensier,

pensier, le Duc de Mayenne, le légat, cette foule de prédicateurs forcenés, dont le malheur de la France voulut qu'elle se trouva pleine, étaient des automates dirigés par un ressort secret, dont les Jesuites seuls avaient la clef.

Mais ouvrez les ouvrages respectables des auteurs supérieurs aux cabales, tels que le Président de Thou, de ceux qui n'écrivent que pour la vérité, parce qu'ils sont dignes de l'enseigner aux autres : vous verrez aussi que les Jesuites ne faisaient qu'une petite partie des ennemis acharnés qui déchiraient notre malheureuse patrie. Ils pouvaient contribuer à les animer, mais ils n'en étaient pas les chefs.

Ils étaient eux-mêmes emportés par le fanatisme général qui avait saisi les trois quarts de la nation. Ils se distinguaient comme des soldats plus braves, plus intrépides que les autres : mais ce n'est point aux grenadiers les plus déterminés, qu'on attribue les manœuvres d'une campagne ; ce n'est pas non plus à ces peres qu'il faut reprocher toutes les horreurs de la ligue.

Le plan en fut conçu & tracé sans eux. L'ambition fatale du Duc de

 CHAPITRE XXVII.

Que les Jesuites n'ont pas plus trempé dans les complots de la ligue, que tous les autres moines. Calomnie d'Antoine Arnauld contre la société à ce sujet.

L faut avouer pourtant qu'alors même la haine a fait souvent outrer les reproches qu'ils ont mérités. Il n'y a point d'ordre qui ait tant excité & tant éprouvé ce sentiment funeste. Les Jesuites sont, en fait de crimes, ce qu'était l'Hercule de la fable pour les belles actions : on lui attribuait tout. On agit de même avec la société. On croirait que depuis deux cens ans il n'y a point eu un vol commis, un crime consommé, un assassinat médité, que par des Jesuites.

Voyez tous les livres de parti qui ont parlé de la ligue ; ils en attribuent à la société le projet, la fureur & les succès. Le Duc de Guise ne travaillait que pour elle, la Duchesse de Montpensier,

pensier, le Duc de Mayenne, le légat, cette foule de prédicateurs forcenés, dont le malheur de la France voulut qu'elle se trouva pleine, étaient des automates dirigés par un ressort secret, dont les Jesuites seuls avaient la clef.

Mais ouvrez les ouvrages respectables des auteurs supérieurs aux cabales, tels que le Président de Thou, de ceux qui n'écrivent que pour la vérité, parce qu'ils sont dignes de l'enseigner aux autres : vous verrez aussi que les Jesuites ne faisaient qu'une petite partie des ennemis acharnés qui déchiraient notre malheureuse patrie. Ils pouvaient contribuer à les animer, mais ils n'en étaient pas les chefs.

Ils étaient eux-mêmes emportés par le fanatisme général qui avait saisi les trois quarts de la nation. Ils se distinguaient comme des soldats plus braves, plus intrépides que les autres : mais ce n'est point aux grenadiers les plus déterminés, qu'on attribue les manœuvres d'une campagne ; ce n'est pas non plus à ces pères qu'il faut reprocher toutes les horreurs de la ligue.

Le plan en fut conçu & tracé sans eux. L'ambition fatale du Duc de

Guise, la mollesse non moins fatale de Henri III, la funeste politique de la Reine mere en furent les vrais mobiles. Les Jesuites seconderent ce pernicieux projet avec enthousiasme, ainsi que les autres moines, parce que Rome qui y était entrée, les força d'y entrer aussi. L'obéissance des Jesuites étant plus stricte, le vœu qui les liait étant plus nouveau, les rendit plus dociles & plus furieux. Ils ont sans doute mérité par-là d'être abandonnés de tous les bons Français : mais encore une fois, ils n'étaient point seuls, ils n'ont pas tout fait.

On trouve dans un long discours, prononcé publiquement contre eux, il y a plus d'un siecle, qu'ils avaient été cause de tous les massacres pendant les guerres de la ligue. « *Ils sont seuls coupables*, disait l'Avocat Arnauld, « *de la mort de tous ces vaillans hommes; ils ont seuls allumé, attisé ce feu qui a presque consumé la monarchie* ». Cependant réfléchissons sur l'histoire avec impartialité, examinons ce qui s'était passé en France depuis quarante ans, & nous verrons si cette imputation n'est pas outrée.

Dès le regne de François premier, l'émotion causée en Allemagne par les nouvelles opinions, se fait sentir soudainement jusqu'en France. Les scandales donnés successivement par la vie licentieuse de plusieurs Papes, disposent les esprits à voir avec plaisir leur autorité attaquée. La pragmatique sanction, abolie en cet instant, paroît être un outrage aux droits de la nation. Les restes de l'ancien esprit féodal écrasé, mais non détruit par Louis XI & ses successeurs, la rendent sensible à cette augmentation du pouvoir royal.

Ceux qui n'attendent rien de la Cour, qui regrettent la liberté de leurs peres, penchent donc en secret pour tout ce qui paroît propre à la ramener, & la hardiesse républicaine du calvinisme flatte leurs dispositions naissantes.

Dans un grand Etat, il se trouve toujours mille intérêts différens. Il y a des hommes qui envisagent avec effroi précisément les circonstances dont les autres se promettent de grands avantages. C'est ce qui arrive alors en France.

La nomination des bénéfices attri-

buée aux Rois , attache à la Cour toutes les ames intéressées. Le clergé , tremblant pour ses richesses auxquelles il voit clairement que les calvinistes en veulent , en devient bien plus zélé pour sa religion. Il sollicite , il obtient des arrêts contre des sectaires imprudens , qui osent enseigner que les Evêques ne doivent pas être riches , & que l'opulence des moines est contraire au christianisme.

On s'aigrit de part & d'autre : mais le gouvernement ferme & vigoureux , les guerres continuelles , quoique peu fortunées de François premier & de son fils , imposent silence à tout le monde. Les humeurs fermentent sans qu'on s'en apperçoive ; les haines s'enveniment , elles n'attendent pour paraître qu'un instant de relâchement dans le corps politique.

Alors François second parvient au trône : son extrême jeunesse , une santé faible , une ame plus faible encore , diminuent le respect dû à sa personne. L'Etat & lui sont gouvernés par une femme intrigante , vindicative , ambitieuse , mais plus avide du pouvoir souverain , que capable de le diriger.

A peine a-t-elle le gouvernail entre les mains , que l'apparence d'une tempête l'intimide. Au lieu de s'opposer avec vigueur aux différens partis qui commencent à agiter le royaume , elle les favorise tour à tour , elle les appuie l'un après l'autre du nom & de l'autorité royale. Ne voyant pas que tout ce qu'elle ajoute à leur puissance est autant de perdu pour la sienne , qu'ils se servent aussi-tôt contre elle des forces qu'ils en ont reçues , elle se met dans le cas de n'avoir point d'autre ressource qu'une guerre civile.

Le malheur de la France veut que toutes les qualités qu'elle aurait pu désirer dans son Prince , se trouvent dans le chef d'une maison étrangere , fixée chez elle depuis peu de tems. Le parti royal est dans ce moment joint au parti catholique. Le Duc de Guise se déclare pour eux , & aussi-tôt il y éclipse le Souverain.

Il est assassiné. Par un second malheur encore plus funeste , il laisse un fils héritier de ses vertus , qui à la même ambition unit plus d'activité. Celui-ci brille à la tête des armées , il surmonte ses rivaux par son adresse ,

& les désespere par ses succès. A la satisfaction de les déconcerter dans les intrigues de la Cour, il joint la gloire de réparer leurs défaites à la guerre.

Son oncle, son frere se distinguent par une autre sorte de héroïsme. Comblés des biens & des dignités de l'église, il défendent avec chaleur une religion qui les enrichit. Ils séduisent l'imprudente Reine mere : ils lui font trouver nécessaire la perte d'une partie des sujets de son fils ; tous ensemble chargent l'enfance infortunée de ce Prince, du plus horrible forfait dont un Roi se soit jamais souillé (1).

Cet affreux massacre est une espece de curée, qui renouvelle l'ardeur des partisans de la maison de Guise. L'ambition des uns & le goût sanguinaire des autres redoublent. Alors un fatal enchaînement de circonstances amene au trône un Prince peu digne de l'occuper : mou, inappliqué, plongé dans tous les vices, prêt à armer lui-même toutes les mains qui voudraient travailler à sa ruine.

(1) La saint Barthélemi.

C'est sur la connaissance de son caractère que le Duc de Guise ne met plus de borne ni à ses desirs, ni à ses espérances. Le Roi le sert lui-même, en se livrant à tous les travers qui peuvent le rendre odieux & méprisable. Le Duc prodigue l'argent, les promesses, les menaces. Sa politique engage l'Espagne à le secourir. Sa libéralité lui attache le peuple, sa valeur lui assure les soldats ; ses parens lui gagnent le clergé. Rome qu'il flatte lui donne tous les moines ; c'est à l'aide de tant de mains réunies qu'il creuse aux pieds du faible Henri III l'abîme où il se promet bientôt de le précipiter.

Voilà quelle fut la véritable origine de la ligue. On voit qu'il n'y est point du tout question des Jesuites. Ils n'avaient pu même y entrer pour rien. Les préparatifs en étaient faits long-tems avant qu'ils existassent en France. On avait déjà jetté les fondemens de ce funeste édifice avant qu'ils fussent en état d'y travailler. La Reine mere, les Princes Lorrains, le Roi d'Espagne, les Papes en furent les architectes ; les Jesuites, & les autres brouillons, n'étaient que des ouvriers très-subalternes.

Je me suis attaché à développer ce point d'histoire, parce qu'il m'a paru le mériter. Trop de personnes, qui ne sont pas obligées d'en faire l'objet de leurs études, croient, sur la foi d'une foule d'écrivains, que les Jesuites, comme le dit avec tant de hardiesse le furieux Arnauld, allumerent seuls ce grand embrasement. L'amour de la vérité m'a obligé de faire voir qu'ils n'avaient contribué qu'à l'entretenir.

On pourrait appliquer ici cette estampe burlesque faite contre une buile assez connue. On y voyait des Jesuites avec cette buile, dans un carosse tiré par des Capucins; mettez dans le carosse des Rois, des Princes & des Papes, attalez y des Jesuites, des Capucins, des docteurs, &c. vous peindrez la ligue assez au juste. Les Jesuites en étaient-ils moins coupables pour ne porter qu'une partie de ce fardeau? Non, sans doute: mais il ne faut les charger que de la portion de crime qu'ils ont commise.

Il n'est peut-être pas hors de propos de remarquer que la satire menippée ne nomme que deux Jesuites en particulier, *Pigoenat & Chamolet*. Elle ne

parle que trois fois en général des Jesuites; elle les représente comme des manœuvres dirigés, conduits, comme les autres, par les mains puissantes qui les faisaient mouvoir le corps de la ligue. On ne reprochera certainement point à l'auteur de cet ouvrage d'avoir manqué ni de hardiesse ni de lumieres. Il faut donc avouer qu'en attribuant en général toutes les démarches funestes de ce tems-là aux Jesuites, on a bien plus pensé à les perdre qu'à rendre justice à la vérité.

CHAPITRE XXVIII.

Que l'esprit d'intrigues, tant reproché aux Jesuites, était un effet des circonstances où leur ordre a été formé. Véritable tache originelle de cette société en France.

LE dévouement qu'ils montrèrent alors pour les intérêts de Philippe second, a pourtant été, avec raison, leur grand crime, aux yeux des gens désintéressés. C'est même là probable-

ment la source de tous ceux qu'ils ont depuis ou conseillés, ou autorisés. Dix ans après leur naissance, on leur reprochait déjà, avec justice, leur origine espagnole.

C'est sur ce titre qu'un sage magistrat (1) demandait leur exclusion, lorsqu'à peine ils étaient admis en France. Ils n'ont que trop vérifié ces funestes pressentimens, lorsque les liaisons de la Cour d'Espagne avec des citoyens mal intentionnés, firent chanceler la couronne sur la tête d'un de nos Rois, & la ravirent presque à un Prince qui la méritait par ses vertus autant que par sa naissance.

Les sentimens de cette Cour ont prodigieusement changé. Quatre Princes de la maison de Bourbon, qui en ont successivement occupé le trône, doivent avoir détruit la haine secrète que des intérêts contraires engageaient la maison d'Autriche à nourrir entre les deux peuples. Les Espagnols d'aujourd'hui ne sont plus ceux de Philippe

(1) Jean-Baptiste Dumefnil, procureur général au Parlement de Paris.

second : mais les Jesuites sont restés les mêmes. Fondés par un Espagnol Autrichien, composés d'abord entièrement d'Espagnols, soumis à la même domination, la façon de penser des premiers membres est devenue invariablement celle de tout l'ordre.

On fait que l'esprit des corps ne meurt point. Les vieillards le transmettent sans altération aux jeunes gens qui les remplacent. Tout a beau changer autour d'eux, ils ne participent point au mouvement général. Le même esprit, les mêmes usages subsistent toujours pour eux, quoique des circonstances différentes aient amené dans le monde un autre esprit, & que des usages nouveaux aient par-tout fait supprimer les anciens. C'est une statue qui reste entière après qu'on a ôté le moule où elle a été fondue.

Voilà pourquoi les Jesuites, nés ligueurs au milieu des troubles & des intrigues, ont souvent depuis excité des troubles, & se sont livrés aux intrigues. Ils les ont continuées, non pas pour servir la maison d'Autriche, qui ne le demandait plus, mais pour suivre

le mouvement irrésistible imprimé à leur ordre dès sa naissance.

D'autres moines, venus plus tard & dans des circonstances plus heureuses, n'ont point reçu cette impression funeste. Les Oratoriens, par exemple, n'ont rien conservé de la rouille monastique. C'est le plus respectable, & peut-être le seul respectable des ordres religieux. C'est le seul au moins qu'on n'ait jamais accusé ni d'ambition, ni d'avidité, ni de bassesse, ni de cruauté. Il ouvre un asyle à la vertu indigente, sans tendre de pièges à la richesse superstitieuse. Il nourrit l'amour du travail, il exclut le repentir; & le plus favorable des préjugés pour ce qu'on a nommé le jansénisme, est d'avoir compté au nombre de ses partisans, cette pépinière d'hommes aussi éclairés que vertueux.

Les circonstances où les Jésuites se formèrent, ayant été toutes différentes, l'esprit qui en résulta fut tout différent aussi. C'est cet esprit qui, malgré une vie réglée & des mœurs non suspectes, les a précipités dans les factions. C'est lui qui leur a fait nourrir des des-

sirs ambitieux sous un extérieur modeste. C'est lui qui, malgré leurs études, leurs lumières, leur amour pour les lettres, & la façon de penser noble qu'elles donnent à ceux qui les cultivent sans intérêt, les lie à une obéissance servile, qui n'est faite ni pour des cœurs élevés, ni pour des âmes vertueuses.

Par une suite du même esprit, ils aimaient trop en général à se mêler des secrets des familles: ils cherchaient à pénétrer dans les maisons, à s'y faire des titres pour gouverner. Ils avaient des missionnaires pour tous les rangs; ils fouillaient dans les palais & dans les villages; ils y cherchaient des consciences à diriger, des cœurs à conduire, des âmes faibles à surprendre. C'était encore là l'esprit du corps, & c'était un esprit dangereux.

Je ne prétends pas que leurs intentions fussent toujours mauvaises, mais elles pouvaient le devenir; leurs congrégations n'étaient guère peuplées que d'esprits faibles & crédules. Un seul homme artificieux pouvait, étant chargé de les conduire, y causer les plus grands désordres.

C'est par-là qu'ils ont si souvent re-

gné dans les Cours ; c'est par-là qu'ils ont suggéré la révocation de l'édit de Nantes , & d'autres révolutions non moins funestes. Les unes ont affaibli l'Etat , les autres l'ont au moins troublé. Tout ce que le despotisme peut inventer de violence pour appuyer ses volontés , ils l'ont mis en usage pour soutenir ces ouvrages de leurs mains ; ils ont ruiné des familles : ils ont tourmenté , ils ont fait mourir de chagrin ou de misère , dans l'exil & dans la prison , des hommes trop opiniâtres , à la vérité , mais d'ailleurs précieux à la France par leurs talens & leurs lumières.



CHAPITRE XXIX.

Si l'on peut croire que les casuistes des Jesuites se soient proposé d'établir un système réfléchi de corruption , & si les autres ordres n'en ont pas fourni d'aussi coupables.

IL ne faut pourtant pas croire que ce soit chez les seuls Jesuites que des bouches, destinées à recommander l'expiation des crimes, aient quelquefois ordonné d'en commettre. Ils ont eu sans doute des confesseurs faibles , capables d'oublier auprès du trône que la loi est égale pour les Rois & pour les particuliers. Ils en ont eu de furieux qui ont abusé d'un ministère sacré pour exiger des injustices ou des barbaries : mais quel est le corps qui n'a point produit de prévaricateurs ? N'a-t-on pas vu des séculiers , des docteurs de Sorbonne , des Jacobins , des Franciscains , se déshonorer par les mêmes complaisances , & caresser , sans rougir , les désordres des grands ?

La grande différence qu'il y a cependant entre ceux-ci & les Jesuites, c'est qu'on a prétendu que les uns, en se livrant à cet excès honteux de mollesse, ne travaillaient que pour leurs intérêts particuliers, au lieu que les autres l'adoptaient par principe de conscience, & pour l'utilité du corps. On a cru qu'ils s'étaient fait un système réfléchi de corruption, qu'ils s'étaient proposés de détruire tous les principes de la morale, en se dévouant à les étudier, comme ces mineurs, qui n'approchent des murailles d'une ville que pour en ébranler les fondemens. Des maximes aussi singulieres que dangereuses, avancées par un tas d'écrivains connus, sous le nom absurde de *casuistes*, ont donné à ces imputations une espece de vraisemblance.

Quand on y réfléchit cependant, on trouve que ce dessein ferait le fruit d'une politique bien peu éclairée. C'est mal connaître les hommes que de s'imaginer qu'on leur plaira, en adoucissant le joug que la raison & la morale leur imposent. Les prédicateurs les plus sévères sont toujours ceux qui attirent la foule.

Les stoïciens, qui voulaient dompter tous les penchans de la nature, qui semblaient avoir déclaré la guerre à la faible humanité, avaient par-tout de nombreuses écoles. Les épicuriens, dont les principes plus doux paraissent faits pour exciter l'amour & la bienveillance, avaient peine à trouver quelqu'un pour entendre leurs leçons.

Du tems de la fameuse réforme au seizième siècle, on abandonnait les délices de la Cour de Rome, les cérémonies brillantes de l'église catholique, pour se précipiter dans les temples calvinistes, nuds, dépouillés de tout ornement, peuplés de ministres chagrins, impitoyables, qui déclamaient contre le luxe & contre une magnificence proscrire par eux. Il semble donc que la corruption de la morale n'aurait pu valoir aux Jesuites le fruit qu'on les a accusés d'en attendre.

D'ailleurs il faut avouer que de tous les écrivains absurdes qui ont fourmillé dans les cloîtres, il n'y en a point de plus nombreux que les casuistes. Tous les ordres en ont fourni. Les Jacobins, Augustins, Franciscains du même tems, se sont également distingués dans cette

ridicule carrière. À commencer par saint Thomas, l'ange de l'école, au quinzième siècle, & à continuer par l'examen de tous les prétendus grands hommes qui ont figuré avec honneur pendant tout le seizième, on verra que la célébrité dans le monde, les dignités éminentes dans l'église, & souvent le titre de saint après la mort, étaient la récompense des excès qui attireraient infailliblement aujourd'hui des punitions aussi graves que justes.

Qu'on dise de nos jours, même en particulier, ce que disait le Cardinal du Perron aux Etats assemblés, on sera poursuivi avec justice par les tribunaux civils. Si on se hasarde à écrire, le livre & l'auteur seront condamnés avec infamie. Au quinzième siècle, l'un & l'autre auraient été accueillis par les Papes. C'était l'esprit du tems, & l'on n'en a que trop de preuves dans les misérables productions qui en ont été le fruit.



CHAPITRE XXX.

Si les casuistes en général peuvent passer pour une espèce d'écrivains dangereux.

S'IL est évident pourtant que cette classe de théologiens est faite pour essuyer le mépris de la postérité, il ne l'est peut-être pas qu'ils doivent lui paraître bien dangereux. Pour cela il faudrait que leurs ouvrages fussent connus & lus; or certainement ils ne le sont pas. Quand ils seraient aussi célèbres, aussi agréables qu'ils sont ignorés & inintelligibles, il semble qu'ils ne pourraient avoir presque aucun effet fâcheux.

Ils ne seraient à portée d'agir que sur les directeurs ou sur leurs pénitens, & même les premiers ne pourraient s'en servir qu'à pervertir les seconds: mais, je le demande, quand on veut perdre une ame faible, est-ce par des citations qu'on la séduit? Il lui faut, pour se décider, des intérêts plus vifs que l'envie de suivre ce que le caprice d'un auteur

Histoire impartiale
lui a dicté. L'ambition, l'amour des
plaisirs, ou l'argent qui donne de quoi
satisfaire l'un & l'autre, voilà les gran-
des sources des crimes.

Le fanatisme en est encore une autre,
non moins féconde : mais ce n'est point
non plus par des livres *in folio* qu'il
s'accroît. C'est sur-tout par ces discours
publics appelés *sermons* : c'est par les
entretiens particuliers qui accompa-
gnent la direction des ames.

Les bouchers de la saint Barthélemi
n'avaient assurément lu aucun casuiste.
Je ne pense pas que les ligueurs fussent
fort curieux de savoir combien de
théologiens avaient avancé que le ré-
gicide pouvait être légitime. Ils écou-
taient les prédications d'une foule de
furieux, habillés en Cordeliers, en
Feuillans, en Capucins, en Prêtres sé-
culiers. Ils se confessaient à ces mêmes
prédicateurs.

C'est dans les confessionnaux qu'on
versait un nouveau venin sur les plaies
qu'avaient faites les sermons dans ces
ames crédules. C'était au nom de Dieu
& de la Vierge qu'Aubry, Lincestre
Boucher les envoyaient aux meurtres
& aux assassinats. A ces noms respec-

tables, ils ne songeaient point à mêler
ceux de Cajetan, de Bellarmin ou de
Tolet. Ceux-là n'auraient pas excité
l'enthousiasme.

CHAPITRE XXXI.

*Qu'il y a beaucoup de livres plus indis-
crets réellement que ceux des casuistes,
& qui pourtant ne produisent aucun
effet fâcheux.*

IL y a une grande méprise dans l'i-
dée que l'on a de l'effet que produisent
les livres, & dans la crainte qu'inspirent
aux politiques des auteurs imprimés.
Une preuve que ces livres, quels qu'ils
soient, n'agissent guere sur les senti-
mens des hommes en général, c'est ce
qui se passe sous nos yeux. Corneille a
autant d'admirateurs en apparence,
qu'il y a de gens qui savent le fran-
çais. Tout le monde le lit. Tout le
monde l'a dans sa bibliothèque ; on
n'oserait se permettre de le critiquer,
même avec modération. Il serait pour-
tant aisé de prouver que ce Corneille
est plus dangereux dans un Etat monar-
chique, que tous les casuistes ensemble.

Ses tragédies font l'école de l'esprit républicain le plus farouche. Il n'y enseigne que le mépris des Rois & l'amour de la liberté. On ne s'est pourtant jamais avisé de le brûler comme un séducteur redoutable. Aucun Français non plus ne s'est avisé de pratiquer ce qu'il fait enseigner par ses héros. On ne méprise ni les Rois ni leurs ministres, parce qu'on lit dans une de ses pièces ce vers plus gigantesque encore que romain :

Pour être plus qu'un Roi, tu te crois quelque chose.

On peut en dire autant des universités, on ne les soupçonne pas de vouloir donner à leurs élèves le goût de l'indépendance, & la haine du gouvernement arbitraire.

Cependant les premiers livres qu'elles leur mettent entre les mains, ne sont propres qu'à inspirer l'un & l'autre. Les collèges retentissent de déclamations contre les Rois, faites par ces républicains dont on croit la morale propre à nous former l'esprit & le cœur. Les professeurs prodiguent devant leurs

disciples les éloges les plus fastueux à Brutus & à Cassius, à ces fameux assassins de leur bienfaiteur, d'un grand homme doué de toutes les qualités qu'on peut souhaiter aux plus grands Rois. Voit-on qu'ils aient jamais engagé par-là les jeunes gens à imiter ces rigides défenseurs de la liberté romaine ?

Inutilement dirait-on qu'il est impossible que personne s'y méprenne : que César était un usurpateur nouveau, & qu'il était permis d'en débarrasser la patrie qu'il opprimait, au lieu que tous nos gouvernemens actuels ont pour eux une antiquité qui les rend respectables.

Cette réponse serait une grande imprudence ; car enfin aucun politique n'a osé fixer jusqu'à présent combien il faut de tems pour rendre légitime les descendans d'un usurpateur. On n'a point déterminé combien il aurait fallu d'années, par exemple, aux enfans d'Olivier Cromwel pour être possesseurs incontestables d'un trône souillé par leur père d'un sang précieux.

Or toutes les maisons, actuellement régnautes dans le monde, sont fondées

sur des usurpations primitives. Celle d'Angleterre, sur l'invasion de Guillaume III, justifiée ou plutôt couverte ensuite par les suffrages de la nation; celle d'Espagne, sur le malheur de Henri l'Impuissant, détrôné par sa sœur Isabelle; celle d'Autriche, sur une foule d'usurpations successives; celle de Portugal, sur la révolte heureuse d'un Duc de Bragance, &c. Que deviendraient toutes ces couronnes, si un étudiant de Salamanque, d'Oxford, de Coimbre, ou de Prague, après avoir entendu louer Brutus, allait se mettre en tête de rendre aussi la liberté à sa patrie par un coup hardi?

Heureusement, ce malheur n'est point à craindre. Dès qu'on a l'usage de sa raison, on n'estime plus ces déclamations de colleges que ce qu'elles valent. L'amour de sa tranquillité, l'habitude de porter le joug transmis par les ancêtres, l'impossibilité même de le secouer, fait aimer le gouvernement sous lequel on est né. On voit, avec plaisir, représenter Cinna & Nicomede; on applaudit à la vigueur, ou plutôt à l'enflure avec laquelle Corneille développe les sentimens très-peu naturels

&c

& encore moins vraisemblables de ces vieux héros. On ne frémit point de voir dans l'histoire beaucoup de régicides justifiés, ou par les historiens qui les racontent, ou par les événemens qui les ont suivis. Cependant on chérit son Roi, on est prêt même à sacrifier sa vie pour la conservation de la sienne, & pour le soutien de son autorité.

Il est donc vrai, comme je l'ai dit, que ce ne sont pas les livres qui conduisent les hommes; & les casuistes qui sont toujours au moins très-ridicules, pourraient bien quelquefois n'être pas dangereux.

CHAPITRE XXXII.

Pourquoi les casuistes paraissent aisément coupables dans les citations que leurs ennemis tirent de leurs ouvrages.

LE grand crime de cette singulière espèce d'écrivains, c'est souvent la façon d'exposer les choses qu'ils ont à dire. Elle met dans le cas de leur en attribuer beaucoup qu'ils n'ont ni dites,

Tome I.

I

194 *Histoire impartiale*
ni pensées. Elle autorise à profiter contre eux de la déférence qu'ils ont eue pour la manière de raisonner en usage de leur tems dans ce qu'on appelait la *philosophie*.

Ils ont suivi la méthode de l'école, qui considère les choses d'abord suivant leur essence, & ensuite relativement aux circonstances qui les accompagnent. Elle est nécessaire en géométrie, où l'exactitude des calculs se fonde sur des rapports abstraits : mais elle n'est point recevable en morale, où l'on ne peut prononcer sur une action que quand elle est réellement commise ; c'est cependant en morale que les casuistes l'ont adoptée, & ce qui occasionne tant d'erreurs qu'on leur impute avec une apparence de raison (1).

(1) Ceci est la meilleure justification que les Jésuites pouvaient faire de leurs écrits. Pourquoi ne l'ont-ils jamais employée ? C'est qu'il aurait fallu convenir qu'il n'y a rien de si absurde que le fondement de tous les raisonnemens scolastiques, & cet aveu aurait mené les Jésuites plus loin qu'ils ne veulent aller même dans leur humiliation.

des Jésuites. Liv. I. 195

Est-ce un péché mortel que de coucher avec une jolie femme nue, demande Escobar ? Non, répond ce père. Là-dessus on crie : à l'infame, au corrupteur. Voyez cependant le sens dans lequel il répond, vous penserez comme lui. Cette action n'est point un crime en elle-même, puisque le mariage l'autorise. Hors du mariage elle devient criminelle ; & Escobar le dit plus bas, quand il examine les différens cas où on peut la commettre.

Tuer, est-ce un péché mortel ? Non, en soi-même, puisqu'un soldat, un voyageur, attaqué par des voleurs, peuvent tuer légitimement. Rompre le jeûne, songer au plaisir qu'on aurait avec sa voisine, si on l'avait épousée, sont-ce des péchés mortels ? Non, encore ; car un malade n'est point obligé de jeûner, & rien ne défend de croire que le mari d'une femme aimable doit s'amuser beaucoup avec elle.

De telles questions, prises dans ce sens, sont indécentes dans la bouche d'un casuiste. Elles sont inutiles ; elles n'apprennent que ce que tout le monde fait. Leur grand défaut est de rouler sur une abstraction puérile. Il est bien

certain que presque toutes les actions sont indifférentes en elles-mêmes : ce sont les circonstances qui les rendent ou légitimes ou condamnables.

C'est aussi aux circonstances que les casuistes vont ensuite s'attacher. Ils se perdent dans mille détails révoltans : ils allarment la pudeur : ils fournissent des armes à leurs ennemis, & leurs décisions ne deviennent réellement criminelles que quand elles cessent de le paroître.

On ne saurait voir sans indignation, des prêtres, des docteurs, des hommes qui ont renoncé au commerce des femmes, s'appesantir, avec une espèce de satisfaction, sur tous les désordres qui en sont la suite. On détourne les yeux quand on les voit exposer aux public, dans des livres imprimés avec approbation, des horreurs que le libertinage ne se permet que dans l'obscurité.

On répond que Sanchez, & ses sales imitateurs, ont travaillé pour les confesseurs ; qu'un confesseur doit par état entendre & même exiger les détails les plus impurs. Il est constitué juge, dit-on. Pour rendre un arrêt avec sûreté,

il faut qu'il soit instruit de toutes les circonstances & de la manière de les apprécier.

Cela peut être : mais enfin, faut-il fouiller les oreilles chastes pour apprendre à ces juges à maintenir la chasteté ? Ne vaudrait-il pas mieux priver les confesseurs de quelques tristes lumières qu'ils acquièrent toujours assez vite, & ne pas scandaliser des âmes pures qui n'en auront jamais besoin ? A cet égard, les écrivains Jésuites sont inexcusables, ainsi que tous les autres.

Mais la même raison qui les condamne, semble s'élever également contre tous ceux qui, pour les rendre odieux, vont fouiller dans ces bourniers, & en tirent des ordures dont très-peu de personnes connaissent l'existence. Que dirait-on d'un homme qui, pour prouver aux Parisiens que la peste est à Constantinople, ferait transporter à Paris des ballots infectés ?



 CHAPITRE XXXIII.

Des mœurs des Jésuites : qu'elles étaient rigides , & que cette rigidité même était peut-être une des raisons qui pouvaient les rendre redoutables aux yeux de la politique.

Tous les cris qui se sont élevés contre les Jésuites n'empêchent pas qu'on ne rende justice à leurs mœurs, même en proscrivant leurs ouvrages. Ils ont toujours mené une vie laborieuse, très-éloignée des excès trop justement reprochés à d'autres ordres : on les a bien accusés de ne pas attaquer la corruption fortement dans le monde ; mais on ne les a point soupçonnés de la favoriser chez eux.

Si quelques bruits publics, souvent produits ou envenimés par la malignité, ont noirci leur réputation à cet égard, ils se sont presque toujours trouvés sans fondement. Leur empressement à se charger d'instruire les enfans, & les fautes de quelques parti-

culiers, ont sans doute occasionné ces bruits déshonorans : mais il faut se rappeler que depuis Socrate jusqu'aux Jésuites, tous ceux qui se sont livrés à l'éducation de la jeunesse, ont été soupçonnés d'abuser quelquefois de son innocence. Le monde, à qui peu de choses suffit pour établir des plaisanteries, en a fait beaucoup contre ces peres : mais des plaisanteries ne sont pas des preuves.

En général ils ne se sont piqués que d'une rigidité trop scrupuleuse. Peut-être auraient-ils été moins dangereux s'ils avaient été moins sévères. Un cœur amolli par la volupté, perd en peu de tems tout son ressort. Il devient incapable de ces intrigues cruelles qui font tant de malheureux : mais une ame dure qui s'arrache volontairement à tous les plaisirs, cherche ailleurs à se dédommager. Elle se livre avec fureur à l'envie de dominer les hommes dont elle méprise les faiblesses ; elle croit ses emportemens ambitieux justifiés par le sacrifice qu'elle a fait des autres passions ; elle forme de sang froid, dans l'obscurité du cloître, des projets funestes, dont rien ne peut adoucir l'a-

200 *Histoire impartiale*
trocité. Le Sénat de Venise, si politique
& si sage, punit les intrigues des moines,
& non pas leurs débauches. Il fait que
les unes ne font tort qu'au particulier
qui s'y livre, tandis que les autres en
font à l'Etat.

CHAPITRE XXXIV.

*Des travaux des Jesuites dans les Indes.
S'il est vrai qu'ils y aient été cruels
& destructeurs, comme on le leur a
reproché.*

LE pouvoir acquis par les Jesuites
leur a fait des adversaires ardens :
l'imprudence des casuistes a donné des
armes redoutables contre eux ; mais
leurs richesses & le parti qu'ils ont pris
de les augmenter par un négoce cou-
vert des apparences de la religion, leur
ont attiré au moins autant de rivaux
secrètes & de censeurs déclarés.

Le prétexte d'aller annoncer l'évan-
gile à des nations lointaines, enseve-
lies dans les ténèbres de l'idolatrie, est
devenu pour ces Peres une nouvelle

des Jesuites. Liv. I. 201
source d'opulence, & d'accusations pour
leurs ennemis. Il faut avouer qu'ils ne
se sont pas moins distingués par leurs
missions chez les peuples barbares, que
par leurs intrigues dans les Cours poli-
cées de l'Europe.

Ils s'y consacrent tous par un enga-
gement particulier. Si la regle leur fait
un devoir de prêcher la religion dans
les palais de nos Princes, elle ne leur
ordonne pas avec moins de précision
d'en porter les lumieres chez les noirs
de Nubie & chez les sauvages du Bré-
sil. Ils lui ont été également fidelles
dans ces deux points.

Tandis que quelques-uns d'entre
eux gouvernaient, ou troublaient les
climats tempérés depuis Cadix jusqu'à
Vienne, du Tibre jusqu'au Danube ;
d'autres affrontaient les feux de l'équa-
teur & baptisaient des Africains dans les
eaux du Niger. Ils étaient à la fois
courtisans industrieux à Pekin, mis-
sionnaires respectables au Maduré, &
souverains législateurs au Paraguai.

Qu'il soit permis de remarquer ici
jusqu'où la haine a emporté leurs en-
nemis, & quelles affreuses calomnies
ils n'ont pas craint de répandre, dans

l'espérance, sans doute, que quand même les Jesuites viendraient à les confondre, la cicatrice en resterait toujours. On lit en propres termes dans le fameux discours d'Arnauld, que les Jesuites, avec leurs Castillans, ont fait mourir par le fer & le feu vingt millions d'Indiens. Ce furieux avocat ne rougit point d'attribuer à la Société la dépopulation de l'isle Hispaniola & les massacres affreux qui coûtèrent tant de sang à l'Amérique.

Est-ce ignorance ? est-ce malignité ? est-ce impudence ? est-ce tout cela ensemble qui a fait imaginer une imputation si atroce ? Je n'en fais rien : mais je fais que si jamais on a fait un mensonge hardi, c'est celui-là. L'isle Hispaniola, ou Saint-Domingue, la première découverte & la plus cruellement traitée de toutes les terres de l'Amérique, le fut en 1493. Le Mexique, le Pérou étaient connus & soumis avant 1530 : les grandes cruautés se commirent dans les premiers tems de la conquête. C'est alors que l'acharnement des vainqueurs était plus inhumain, & que la crainte d'une révolte parmi les vaincus le faisait paroître moins

horrible. Quelque étendue qu'on veuille lui donner, les massacres étaient sûrement cessés avant le milieu du seizième siècle. Les cris de ce sang, dont la terre était inondée, s'étaient fait entendre jusqu'en Espagne. Les loix, les officiers de distinction, & quelques-uns des ecclésiastiques venus d'Europe, avaient adouci le sort de ces malheureux esclaves.

Nous verrons les Jesuites fondés seulement en 1542. La première de leurs colonies en Amérique fut au Brésil en 1549. Elle ne fut redoutable ni pour les Portugais qui achetaient au péril de leur vie le peu d'or qu'ils en tiraient, ni pour les barbares qui égorgaient & ne se laissaient point égorger. La seconde fut au Pérou en 1567, où la forme du gouvernement bien établie, comme en Europe, ne permettait plus qu'aux hommes en place d'être injustes. Tous les autres établissemens des Jesuites au Mexique, au Paraguay, au Canada, sont postérieurs. Si les moyens qu'ils emploient, pour s'y rendre riches & puissans, ne furent pas tous convenables à des religieux, il n'y en eut du

moins aucun de funeste au genre humain ; & quelques-uns, comme les réductions du Paraguai, lui furent salutaires. La hardiesse avec laquelle Arnauld leur impute des barbaries dont ils sont innocens, dans la seule vue de les rendre odieux, est donc une calomnie punissable. Elles étaient commises & cessées avant qu'il existât un seul Jésuite dans le monde.

CHAPITRE XXXV.

Du commerce fait par les Jésuites ; qu'il les rendait justement suspects aux gouvernemens. Pourquoi les autres religieux n'ont pas été commerçans ?

Ce n'était pas du sang des Indiens que les Jésuites étaient avides, c'était du salut de leurs ames, & peut-être plus encore des richesses de leurs climats. Les difficultés ne les rebuterent point, parce qu'ils ambitionnaient des succès en plus d'un genre. Leurs travaux spirituels à la Chine, aux Indes

en Amérique furent le soutien de leur grandeur temporelle en Europe. Un commerce immense, qui n'a été bien prouvé que de nos jours, mettait dans leurs mains les richesses des deux mondes. Ils établissaient des missions, comme les autres négocians établissent des comptoirs.

En prodiguant les instructions chrétiennes à ces contrées sauvages, ils n'oubliaient pas de faire un échange avantageux de leurs productions contre celles de nos climats. La grossiereté de ces peuples barbares assurait une magnifique récompense à ceux qui venaient aussi travailler à leur salut ; & des envois réitérés de pelleteries précieuses, de toiles fines, de soies crues, d'or en poudre ou en lingots, étaient aux yeux des supérieurs de la société une preuve incontestable des progrès de l'évangile.

Cette occupation lucrative faisait des Jésuites dans ces Cours étrangères, des banquiers bien plus que des apôtres. On pourrait encore rapporter ce goût qui les distingue, & qui n'a infecté aucun autre ordre, à l'esprit qui régnait en Europe lorsqu'ils s'y établirent.

La découverte du Nouveau Monde

y excitait une fermentation générale. L'Espagne, pour qui seule d'abord il avait été conquis, s'épuisait à y faire passer des colonies. On se précipitait en foule vers ces terres fortunées, qu'un climat plus favorable, une fertilité plus grande, & sur-tout l'or qu'elles livraient sans travail, rendaient précieuses à tous les yeux.

Quand une fois leur existence & leur possession furent bien assurées, l'attention des Jésuites naissans se tourna vers ce monde naissant comme eux. Ils s'y procurèrent des premiers de riches établissemens. Pour les soutenir, ils étaient alors obligés d'entretenir une correspondance réglée avec l'Europe, où les superfluités de l'Amérique étaient de jour en jour plus recherchées. Il n'est pas impossible que ce soit dans cette nécessité primitive qu'ils aient puisé l'esprit commerçant qui ne les a plus quittés, comme c'est dans les troubles & les intrigues du même tems qu'ils ont pris l'esprit de faction qu'on leur a toujours reproché.

Les mendiants & les autres moines, richement fondés aussi dans ces contrées éloignées, n'ont pas pensé à en faire

valoir par eux-mêmes les productions. C'est que leur esprit était déjà formé quand ils s'y transplanterent.

Ils y confessent, ils y prêchent, ils y donnent lieu quelquefois à des histoires scandaleuses, comme en Europe, & même plus qu'en Europe, parce que l'ignorance & le climat y autorisent une plus grande liberté. Mais ils n'ont jamais sçu revendre avec avantage les biens que la terre leur prodigue comme aux autres : saint François d'Assise leur avait donné une règle propre pour des siècles pauvres & barbares. Il ne prévoyait pas que ses enfans, à qui il ne laissait d'autre héritage que la charité des fideles, auraient un jour à Lima des églises avec plus de trésors que n'en ont peut-être tous les Rois de la chrétienté.

Cependant l'esprit de ses maisons s'établit d'après ses réglemens : telle est la force de l'esprit de corps quand une fois il est confirmé par les années, que les richesses même de l'Amérique n'y ont pas donné d'atteinte dans les couvens des moines mendiants. Les Jésuites n'avaient pas la même raison pour se défendre de l'amour du gain

qui mettait toute l'Europe en mouvement : aussi y succomberent-ils. Les mers furent en peu de tems couvertes des vaisseaux de la Société. Sans porter son pavillon, ils ne lui en fournissaient pas moins une opulence, dont la source n'a jamais tari jusqu'à nos jours.

Cet article seul les rendra toujours légitimement suspects aux magistrats destinés à veiller pour la sûreté générale des citoyens. On pourra toujours dire, avec raison, aux Jesuites :

« Vous êtes riches en Europe, pour-
 » quoi allez-vous chercher de nou-
 » velles richesses en Asie & en Amé-
 » rique ? Vous n'élevez point de bâti-
 » mens superbes comme les enfans de
 » saint Benoît ; vous n'employez pas
 » votre argent à des plaisirs coûteux, ou
 » à une aisance molle & voluptueuse
 » comme ceux de saint Bernard. Que
 » deviennent donc ces trésors que vous
 » amassez & qui disparaissent ? Si l'u-
 » sage que vous en faites est légitime,
 » vous ne risquez rien de le découvrir.
 » Le mystere dont vous l'enveloppez
 » laissera toujours soupçonner, avec
 » raison, qu'il est criminel ».

Ce n'est pas tout. Il était probable

que de grandes richesses ameneraient de grands abus. On pouvait croire que cette société fondée, ce semble, sur l'amour de l'étude & l'éloignement des grandeurs, se corromprait bientôt en approchant des Cours, qu'elle trouverait des ennemis dans ses propres membres devenus accrédités & puissans.

C'est ce qui n'arriva point. Les Jesuites sont peut-être les seuls moines à qui l'opulence n'ait pas été nuisible. La sagesse de leurs loix les garantit de ce danger. Sparte l'avait autrefois banni de son sein. Licurgue n'avait pas cru qu'il fût possible de concilier ensemble l'amour de l'or & celui du devoir. Pour rendre ses citoyens vertueux, il les avait forcés de renoncer à leur argent.

Les Jesuites, plus hardis ou plus adroits, garderent leurs trésors & furent en restreindre l'usage. La richesse était pour le corps représenté par les premiers supérieurs : la simplicité, la frugalité pour les particuliers. Une vie austere & laborieuse était le fruit de leurs travaux. Le soin avec lequel on les tenait toujours occupés, prévenait les retours amers, les projets dange-

reux que l'oïveté fait si souvent naître dans les autres instituts. Enchaînés par l'austérité inflexible de la règle, par la crainte d'un congé déshonorant, par l'habitude qui rend supportable à la longue le joug le plus fâcheux, ils n'avaient d'autre objet que la gloire de l'ordre. Cet objet devenait leur idole. Ils se sacrifiaient pour lui.

CHAPITRE XXXVI.

*Des vœux prononcés par les Jésuites.
Si l'on peut croire que leur objet fût
de faire commettre le crime.*

FAUT-IL croire cependant que ce sacrifice fût aussi entier, aussi complet qu'on le dit? Faut-il croire qu'il pût leur faire oublier devoirs, honneur, conscience, affermir leurs mains, les rendre également incapables de rougir & de trembler? Telles étaient, dit-on, nécessairement les dispositions de ceux d'entre eux qui ont osé mériter le nom de casuistes, qu'ils ont déshonoré. De quelle fermeté n'avaient-ils

pas besoin pour prononcer un vœu qui les liait aux plus horribles forfaits? pour écrire de sang froid des choses qui font frémir ceux qui les lisent? De quelle résolution ne devaient-ils pas s'armer pour vaincre leur propre cœur qui se soulevait, & méditer sans remords les maximes affreuses dont ils ont rempli leurs livres?

Voilà les deux grands reproches qu'on fait aux Jésuites; les vœux qu'ils prononcent, & les casuistes qu'ils ont produits. Je ne suis certainement l'apologiste ni des uns ni des autres. Je crois les premiers très-dangereux, & les seconds au moins très-ridicules. Mais n'outré-t-on pas toutes les idées qu'on en veut donner au public? Les uns sont-ils aussi funestes, & les autres aussi coupables qu'on l'a prétendu?

Sans doute il y a toujours eu des scélérats adroits & intrépides. Ils se sont quelquefois réunis pour achever, avec du secours, des crimes qu'ils n'espéraient pas de commettre seuls. Il y a eu des théologiens détestables, qui ont séduit des âmes crédules, qui ont profané la religion en commandant des meurtres par sa voix. Tout cela est le

triste fruit des passions, de l'intérêt & du fanatisme.

Mais avancer qu'il y a une société où le crime soit un devoir, où, par principe de conscience, on soit obligé d'étouffer le cri de sa conscience, où l'homme qui s'y lie se dit de sang froid : « si mon Général m'ordonne » aujourd'hui d'assassiner mon ami, je » l'assassinerai ; s'il veut que j'empoisonne mon frere, je l'empoisonnerai ; » s'il demande la tête de mon pere, je la » lui porterai : je ferai trois actions saintes & louables, Dieu m'en récompensera, parce que ce sera de lui que j'aurai » reçu ces ordres » : dire qu'une pareille société existe, que le projet en a été réalisé, qu'il a même été conçu : en vérité c'est calomnier la nature humaine ; c'est vouloir répandre la terreur parmi les hommes, c'est les avertir de se réfugier chacun dans les bois, & de massacrer impitoyablement tout être qui, marchant sur deux pieds, & portant un visage plat, osera les approcher.

Car si l'on a jamais pu former une pareille société, on en a pu former deux, quatre, cent. Je ne suis d'aucune ; mais mon voisin peut en être,

Dans l'incertitude je suis autorisé à le regarder comme un monstre qu'il faut étouffer. L'intérêt & l'honneur des hommes en général exige qu'une si cruelle idée soit détruite. Ils n'ont pas poussé si loin la barbarie & l'abus des choses les plus respectables.

Ils est certain que les Jesuites sont dangereux ; leurs vœux, comme ceux des autres moines, le sont aussi, mais c'est quand les choses auxquelles ils s'engagent, peuvent se concilier avec les apparences de la vertu. Dans des tems de calme, le pouvoir des généraux d'ordre n'est rien ; ils auraient beau commander des crimes, ils ne seraient pas obéis. L'envie d'en commander ne peut pas même leur venir.

Dans des tems malheureux, où les loix sont sans force, ils peuvent concevoir des projets criminels, & trouver des mains pour les exécuter : mais alors il n'est pas besoin d'être général & moine pour causer de grands désordres. Quiconque a de la hardiesse & de l'éloquence, peut compter sur des bras dociles, sans employer de vœux pour se les attacher.

Ce qui rend seulement les moines

& leurs supérieurs plus à craindre, c'est qu'ils vivent plus isolés, plus resserrés entre eux, moins distraits par les objets qui donnent le change aux passions. La contagion gagne plus aisément parmi ces amas d'hommes ainsi pressés : l'usage de la parole, auquel ils semblent destinés, les aide encore à la répandre ; mais elle ne dure pas toujours, il faut même des circonstances propres à la faire naître. Hors ces momens redoutables, ils rentrent dans le rang ordinaire des citoyens. Ils ne sont plus que des particuliers livrés au vice, ou amateurs de la vertu, suivant leurs inclinations naturelles.

CHAPITRE XXXVII.

Qu'il s'en faut bien que les Jesuites aient fait une profession particuliere du régicide.

ON ajoute, les Jesuites ont une vocation marquée pour tuer les Rois : quand ils n'ont pu la réaliser par des faits, ils l'ont prouvée par des écrits ;

leurs livres sont pleins de maximes à ce sujet qui font frémir.

J'ai dit plus haut ce que je pensais des livres & des effets qu'ils peuvent produire. Les plus redoutables fanatiques auraient certainement été bien innocens, s'ils n'avaient confié leurs délires qu'au papier. Ce n'est jamais avec des *in-folio* qu'on a formé des sectes & exécuté des meurtres.

Laissez écrire & empêchez de parler, les Etats seront toujours tranquilles. Voilà peut-être la maxime la plus incontestable de la politique, & une de celles dont il serait à souhaiter que les personnes appellées au gouvernement des Empires fussent bien pénétrées. Mais quand elle serait douteuse, quand réellement de mauvais traités de théologie pourraient faire impression sur le public ; qu'en faudrait-il conclure contre les auteurs, Jesuites ou autres, qui ont perdu leur tems à ces misérables compilations ?

Tolet & Bellarmin ont soutenu en Italie des opinions répréhensibles : je le crois bien ; le chapeau de Cardinal en était la récompense. Escobar, Suarez, Vasquès en ont fait autant en

Espagne (1) ; je le crois bien encore ; l'inquisition leur liait les mains. Ils voulaient faire des livres, mais on ne leur laissait le choix que d'écrire des sottises ou d'être brûlés : ils ont écrit des sottises.

En France, où ils n'espéraient point le chapeau rouge, où ils ne craignaient point les bûchers du saint office, voyez ce qu'ils ont dit. Y en a-t-il un seul qui se soit égaré ? Bourdaloue n'y a-t-il pas prêché la morale la plus pure ? N'ont-ils pas peuplé nos bibliothèques de livres où l'agrément se joint à l'utilité ?

Quoi qu'on en dise, les hommes commettent des fautes ; mais il répugne à leur nature de se lier volontairement à un genre de vie où ils savent qu'ils seront forcés d'en commettre toujours. On voit des Médecins donner des remèdes pernicieux ; on entend des Avo-

(1) On peut à ce sujet remarquer qu'il n'y a point de pays au monde où l'on ait autant soutenu & écrit qu'il était permis de tuer, même des Princes hérétiques, & qu'il n'y en a point où ces horribles assassinats aient été plus rares.

cats déguiser hardiment la vérité ; mais il n'y aurait ni Médecins, ni Avocats, si, pour l'être, il fallait ou toujours empoisonner, ou toujours tromper.

Par la même raison, il y a eu des Jesuites qui ont conseillé des assassinats ; mais leur ordre n'aurait jamais subsisté un demi-siècle, si son unique destination avait été de former des assassins. Ils étaient hommes & moines : en ces deux qualités ils pouvaient être méchants & cruels : mais il ne faut pas de gaieté de cœur leur attribuer un degré de scélératesse, dont l'humanité, & même le froc, ne sont pas susceptibles.

Si la politique des Jesuites peut se trouver moins coupable qu'on ne l'a prétendu, que penser de la morale de leurs théologiens ? Doit-on croire qu'elle soit aussi scandaleuse qu'on l'a assuré ? La malignité qui cherche & trouve toujours des prétextes dont elle s'autorise, n'en a pas manqué, en feuilletant ces malheureux écrivains appelés *casuistes*.

Tous les ordres en ont produit, comme je l'ai observé, mais ce sont ceux des Jesuites qu'on a voulu trou-

ver coupables. Les noms de *Buzembaïm*, de *Lacroix*, de *Sanchès*, de *Tambourin* sont devenus le cri de guerre de tous les ennemis de ces Peres. On croit avoir tout fait contre eux, quand on leur a cité les méprisables auteurs de plusieurs énormes *in-folio* ou inintelligibles ou ignorés.

C'est ce qui a rempli les provinciales, la morale pratique, d'extraits qui paraissent monstrueux dans les uns, insipides dans les autres, mais toujours scandaleux & révoltans. On a fait rire & frémir tour-à-tour le public qui n'allait pas au-delà de ce qu'il rencontrait sous ses yeux.

Malheureusement, pour compiler ces recueils dégoûtans, on a employé des copistes négligens, ou peut-être passionnés. On y trouve des citations fausses & des traductions infidèles : ce qui a donné lieu à des récriminations très-fondées de la part des apologistes de la compagnie proscrite.

Mais quand on se serait piqué de ne citer que des auteurs Jesuites, & de rendre leur sens sans l'altérer, il faut avouer que les conclusions fâcheuses qu'on voudrait tirer de leurs égare-

mens contre tout le corps, seraient assez mal appuyées, comme je l'ai prouvé précédemment.

CHAPITRE XXXVIII.

De l'éducation de la jeunesse par les Jesuites : si elle était aussi défectueuse qu'on le prétend.

ON a reproché aux Jesuites jusqu'à leur manière d'élever la jeunesse. On a prétendu qu'elle était ou inutile ou dangereuse. Leur catastrophe singulière a réveillé l'attention des spéculateurs sur cet article. On a fait des questions qui n'ont point été résolues, & qui méritaient pourtant bien de l'être.

A qui faut-il confier l'instruction de la jeunesse ? quelle méthode doit-on y suivre ? quel système faut-il adopter ? quel lieu faut-il choisir ? est-ce dans un cloître qu'il faut chercher des maîtres ?

La retraite, la solitude y rendent les

hommes plus propres au travail. La discipline y est plus sévère, l'ordre plus exact, le dérangement plus rare : mais aussi la mélancolie peut y aigrir les esprits ; elle peut leur donner une âpreté inflexible, une envie déordonnée de faire des prosélytes. Les élèves risquent d'en être les victimes ou les dupes.

D'ailleurs la réunion de tous les membres, sous une autorité despotique, rend ces asyles impénétrables à l'inspection des magistrats. Ils ressemblent à ces forêts des anciens Druïdes, où les mystères sacrés se couvraient d'une obscurité profonde.

Est-ce dans des mains laïques qu'il faut remettre nos enfans ? Est-ce à des hommes dégagés de toute espèce de liens, qu'il faut confier leur jeunesse ? Ceux-là pourront joindre au commerce du monde la culture des talens. Ils promettent une éducation plus douce, des principes plus convenables, & sur-tout plus de docilité pour le gouvernement.

Mais aussi ils seront plus sujets à se dissiper, moins avides de s'instruire ; une fois bornés à une place honnête pour les appointemens, n'ayant pour aiguillon ni les exhortations d'un su-

périeur, ni les succès d'un camarade, ils se livreront à la paresse. L'enseignement public qui était un art, deviendra bientôt entre leurs mains un métier. Voilà des inconvéniens & des avantages. De quel côté penche la balance ?

S'il était permis de prendre un parti dans cette querelle, quand on n'a point d'autorité pour la décider, je dirais que les inconvéniens attachés à la seconde méthode, rendent la première encore préférable. L'état actuel même des collèges substitués aux Jésuites, en est une preuve. Il n'y en a aucun où il ne se soit élevé entre les instituteurs séculiers des disputes scandaleuses. L'enseignement public en a souffert par-tout. Les écoliers se sont rebutés & dispersés. Il ne me serait pas difficile de citer dix collèges florissans sous l'administration des Jésuites, qui ne sont plus aujourd'hui que des déserts. Et cependant l'entretien de ces maîtres, dont les leçons n'attirent plus personne, est infiniment plus coûteux que celui des Jésuites, que l'on suivait avec empressement.

CHAPITRE XXXIX.

Que la méthode d'enseigner des Jesuites n'était pas plus blâmable que celle des Universités.

QUAND on vient à la méthode, on se trouve dans le même embarras. Celle des Jesuites est atteinte & convaincue de ne rien valoir. On la critique : on la déchire : on la ridiculise ; ce sont les universités sur-tout qui triomphent sur cet article.

A les entendre, tout est perdu dans les écoles depuis que la Société a eu l'audace d'en ouvrir. Les sciences ont dégénéré du moment qu'elle a entrepris de les montrer. Il y a aussi des pays où les chirurgiens démontrent qu'on ne fait plus raser depuis que les perruquiers se sont mêlés de faire la barbe.

Je ne veux ici ni développer la manière des Jesuites, ni la comparer avec celle de l'université. J'avouerai seulement qu'elles me paraissent toutes deux

absolument les mêmes, & par conséquent également mauvaises.

Dans l'une & dans l'autre, on passe six & huit ans à étudier avec dégoût une langue qu'on est très-loin de savoir, quand on sort des lieux où on l'apprend ; on consume sans fruit le tems précieux de la jeunesse à rebattre des regles de syntaxe qu'on n'entend pas. Il n'y a rien de si abstrait que les combinaisons de ces regles ; & par conséquent il est ridicule d'y vouloir assujettir l'esprit neuf & dissipé des enfans.

On fait dans ce qu'on appelle la rhétorique des déclamations empouées, qui ne ressemblent à aucun genre d'éloquence permis & usité parmi nous. On est accablé d'éloges & de couronnes, quand on a placé dans de mauvaises phrases mesurées, quelques hémi-stiches de Virgile & d'Ovide : cela s'appelle faire des vers latins. On est rigoureusement puni, si l'on s'avise de lire ou d'imiter nos bons auteurs Français.

On vient enfin à dix-huit ans en philosophie : mais quelle philosophie!

où il faut donner un an aux regles du sillogisme, aux chimeres aussi absurdes que subtiles de la métaphysique, à des principes de morale débités sèchement, & sans aucune liaison avec ce qui se passe dans le monde ! Car on peut remarquer que quoique Aristote semble banni de nos écoles, sa méthode y regne pourtant encore toute entière. On n'étudie pas la philosophie aujourd'hui dans les collèges autrement que du tems d'Albert le Grand & de saint Thomas.

On a osé depuis vingt ans y mêler un peu de géométrie & de physique expérimentale, encore ce n'a pas été sans de vives oppositions de la part des vieux docteurs, qui ne connoissant rien de plus beau que les *catégories*, les livres de *Ethica* & le traité de *l'ontologie*, n'imaginaient pas qu'on eût besoin d'autre chose pour former l'esprit & le cœur de la jeunesse.

Aussi un jeune homme sort-il de-là parfaitement neuf, parfaitement ignorant, n'ayant pas entendu un mot de ce que ses maîtres se sont vantés de montrer, au libertinage près, dont il

a peut-être donné ou reçu quelques leçons.

A toutes les belles connoissances qu'on a ainsi acquises *gratis* dans la faculté des arts, veut-on joindre celles que vend la faculté de droit, on va quatre fois par an donner de l'argent chez un homme qui porte une grande robe noire, & qui s'appelle un *professeur*. Ce professeur compte gravement si la somme est juste. Puis il enregistre l'aspirant sur son livre de compte. Ce manège se répète douze fois. Dans l'intervalle, on soutient des thèses sur les loix, dont les unes n'ont aucune espece d'authenticité, les autres sont oubliées depuis douze à quinze cens ans.

Ceux qui réussissent, recoivent toujours *pour leur argent* des patentes qui les créent bacheliers licentiés, & tout le monde réussit : car pour aider les mémoires faibles, les esprits lents, on donne d'avance par écrit les réponses qui doivent être faites devant une assemblée de vieux docteurs incorruptibles, établis juges souverains du mérite, & engagés par serment à ne souffrir au-

cune espece de fraude. A des travaux si pénibles, succede la récompense ; on a enfin la satisfaction de tirer son dernier parchemin, & de se voir docteur *in utroque*.

Pour des personnes qui commencent cette étude tard, & qui sont pressées de *savoir*, il y a encore une autre méthode moins gênante, qui s'appelle le bénéfice d'âge. Il leur en coûte un peu plus d'argent ; mais on leur fait faire en six mois les progrès que les autres ne font qu'en trois ans.

Voilà à la lettre l'éducation que l'on reçoit dans les universités. Je ne conçois pas qu'elles puissent à cet égard faire des reproches à ces malheureux Jesuites. Peut-être ne fesaient-ils pas mieux ; mais certainement aussi ils ne fesaient pas plus mal.

Je soupçonne un homme devenu célèbre à leurs dépens, de s'être un peu laissé surprendre, quand il donne si hautement la préférence à l'éducation des collèges laïques sur celle des maisons renues par des réguliers. Il accuse celles-ci d'être encore soumises aux vieilles regles, de ne suivre qu'une méthode

pédantesque. *Un seul traité*, dit-il, *d'un professeur de l'université a répandu plus de lumieres sur ces sciences que tous les livres des Jesuites*

Je ne sçais, je vois dans les mains de tous les écoliers, sans exception, les bons auteurs latins avec des notes & des commentaires faits par des Jesuites. Je ne vois sur l'usage de ces auteurs de la part des universités qu'un seul bon livre : c'est le traité des études de Rollin, & c'est malheureusement celui dont on se sert le moins dans les collèges. On n'y voit paraître, comme dans les classes de la Société, les monumens des beaux siècles d'Athenes & de Rome, réparés & éclaircis presque que de la main des Jesuites : ainsi au mérite de les expliquer sans intérêt aux écoliers qui venaient les écouter en personne, ces Peres joignaient encore celui d'en faciliter l'intelligence aux disciples même de leurs ennemis.

Je suis très-éloigné de dire, ou de penser que les universités soient dépourvues de gens de mérite. Il y a plusieurs de leurs membres qui ouvrent les yeux, & qui rougissent du joug

dont ils ne peuvent se délivrer ; mais tel est le malheur de tous les corps. L'usage y domine en maître. Heureux quand en se formant, ils en adoptent un bon ! celui qui est une fois établi ne peut plus se changer. La pesante habitude élève entre eux & les progrès de la raison une muraille impénétrable. Quiconque ose entreprendre d'y faire breche, passe pour un téméraire qu'on persécute, & souvent qu'on déshonore.

C H A P I T R E X L.

Résumé & conclusion de ce livre.

Q UOI qu'il en soit, d'après ce que j'ai dit des Jesuites, on peut conclure que s'ils sont dangereux, ils ne le sont pas seuls. S'ils soutiennent des maximes ultramontaines, elles leur sont communes avec tous les ordres dont les Généraux sont à Rome. S'ils ont laissé voir de l'ambition, s'ils ont montré de l'avidité pour le pouvoir, pour les richesses, s'ils ont brigué des places

honorables ; si pour y parvenir, ils ont fait jouer des ressorts peu honnêtes, quel est l'ordre qui n'a pas tâché d'en faire autant ? Si tous n'y ont pas également réussi, ce sont les moyens qui leur ont manqué, & non pas le desir.

Si l'on feisait l'histoire des Carmes, des Dominicains, des Franciscains dans le même tems, on y trouveroit à-peu-près les mêmes choses. Jusques dans les fureurs de la ligue, on remarquerait toujours ces moines à côté des Jesuites. Ils y paroitraient peut-être avec moins d'éclat, parce que n'ayant ni la même docilité, ni les mêmes talens, ils ne pouvaient soutenir la comparaison en mal comme en bien ; mais il est certain qu'ils s'y comporterent avec plus de scandale.

Si c'étaient les Jesuites qui eussent prétendu dire la messe sans se confesser, au sortir des bras d'une fille, comme les Cordeliers en Flandre (1), si l'on en avait brûlé & fouetté autant que de ces révérends Peres à Gand &

(1) Voyez de Thou. Voyez aussi l'histoire ecclésiastique, &c.

à Anvers (1) pour avoir séduit les femmes, trompé les maris & déclamé contre le gouvernement, avec quelle élégance la morale & l'histoire des Jésuites paraîtraient dans les Provinciales ! avec quelle pesanteur elles seraient développées dans les écrits d'Arnauld.

Si c'était un Jésuite qui eût attaché la barbe à Trente en plein concile à son adversaire, on publierait encore aujourd'hui que c'est l'usage de ces religieux de traiter ainsi tous ceux qui les osent combattre. Si saint Ignace avait le premier inventé l'inquisition, si ce flambeau funeste, dont saint Dominique ne craignit point de s'armer contre les Albigeois, avait brillé pour la première fois en Europe dans la main d'un Jésuite (2), que n'aurait-on pas dit d'un ordre appuyé sur des char-

(1) Ibidem.

(2) Je suis surpris qu'aucun de leurs ennemis n'ait remarqué que saint François Xavier avait été le premier promoteur de l'inquisition dans les Indes.

bons ardens, qui dès sa naissance se ferait nourri de sang humain ? Enfin si un Général des Jésuites avait apostasié, comme le second des Cordeliers (1), comme le premier & le troisième des Capucins, on démontrerait clairement qu'une société dont le chef aurait été un misérable, ne peut produire que des scélérats dangereux.

Les constitutions des autres moines sont le fruit d'un fanatisme ignorant, qui ne développa que des ressources grossières comme lui & son siècle. Celles des Jésuites tirent leur naissance d'une politique habile, secondée par l'enthousiasme & par l'intérêt. Elles ont la finesse de l'une avec le despotisme & l'inflexibilité des deux autres.

Leur grand crime en France, c'est qu'en choquant les libertés de l'église gallicane & l'indépendance du royaume, elles choquent évidemment la raison & la justice. En effet, on n'a pas dû s'attendre que les fondateurs d'ordres religieux les respecteraient plus que n'ont fait les autres conquérans. Les règles

(1) Hist. des ordres religieux.

qu'ils ont données à leurs soldats ne rendaient qu'à l'avantage de ceux qui s'y soumettaient. Il fallait bien qu'elles se trouvassent en contradiction avec celui des Etats où ils devaient combattre.

Il est sûr que la France, en les ménageant plus long-tems, gardait dans son sein une épine qui la déchirait. En l'arrachant, elle a fait une opération utile, qui pour une douleur d'un instant, lui assure un soulagement certain pour une longue suite d'années: mais il lui en reste encore une infinité d'autres, dont il est à croire qu'avec le tems elle songera enfin à se défaire aussi.

Elle fera repasser les monts à tous ces insectes d'origine Italienne qui la rongent & la dessèchent. Le gouvernement se lassera de voir l'Etat se dépeupler par la superstition, & ses sujets quitter leur patrie pour passer sous les loix d'un autre Prince, ou y rester en se réservant le droit de la troubler.

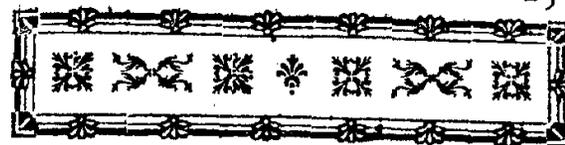
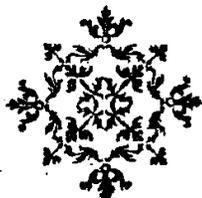
Les ordres monastiques ressemblent à ces vignes pliées en berceau, qui vont porter leur ombre & leurs fruits loin du terrain qui les nourrit. Ce qui peut

faire une beauté dans le jardinage, est un danger redoutable dans la politique, & il est à croire que la France songera enfin à s'en garantir.

Cette révolution n'aura pas de quoi surprendre. Combien a-t-on vu de sectes puissantes remplir, ébranler le monde dans le tems de leur splendeur, & finir oubliées & détestées de ceux même qui les avaient le plus fortement soutenues? L'histoire en fournit mille exemples. Qui est-ce qui se souvient de nos jours des Ariens, maîtres autrefois sous plus d'un regne de l'empire romain & de l'église, qui du fond de l'Orient séduisirent ou intimidèrent trois cens évêques Occidentaux avec un Pape à leur tête? Qui est-ce qui parle en Europe des Iconoclastes, des Nestoriens encore subsistans dans toute l'Asie? Ils sont passés eux & les disputes qu'ils excitaient. Les Jesuites, tous les moines, leurs partisans & leurs ennemis passeront de même.

C'est ainsi que chacun paraît à son tour dans des situations différentes sur le théâtre du monde. On y est successivement persécuteur & persécuté. On

234 *Histoire impartiale*
y joue un rôle plus ou moins éclatant. Ces petites scènes affectent vivement les spectateurs contemporains. L'intérêt s'affaiblit pour les siècles suivans, quand les objets ne subsistent plus. Enfin elles vont se confondre aux yeux de la postérité dans cette foule d'événemens dont l'histoire garde le souvenir, & qui prouvent la folie des hommes du tems passé, sans rendre plus sages ceux du tems présent.



HISTOIRE
IMPARTIALE
DES JESUITES.

L I V R E I I.

CHAPITRE PREMIER.

Situation de l'Europe au seizieme siecle.

ON fait que l'histoire des Jesuites ne remonte pas plus haut que le seizieme siecle. Leur premier titre, émané de la chancellerie romaine, est de 1540. Ce siecle sera toujours une époque fameuse dans les annales du monde. La nature parut en ce moment prendre de nouvelles forces. Elle chercha de

tous côtés à s'étendre. La physique, la politique, la religion éprouverent toutes des changemens qu'on était bien loin de prévoir.

Au milieu des secouffes qui agiterent l'ancien monde, on fut étonné d'en voir tout d'un coup paraître un nouveau. On vérifia avec certitude l'existence des ces antipodes, soupçonnée déjà par quelques hommes raisonnables, & condamnée avec assurance comme ridicule, & même hérétique, par tous les autres.

Tout parut singulier dans ces contrées inconnues si long-tems. C'était un autre ciel, un autre climat, une autre espece d'hommes, des productions absolument différentes de celles que la nature avait placées ailleurs. L'unique ressemblance que cette terre eût presque avec la nôtre, causa d'abord sa désolation. Ses entrailles offraient à l'avarice les métaux précieux qui la flattent. Les trésors qu'on y rencontrait par-tout, y attirerent des conquérans qui abusèrent de leurs forces; ils joignirent l'inhumanité à l'injustice; ils massacrerent ceux qu'ils dépouillaient, & la richesse du pays

coûta la vie à presque tous les habitans. Cette barbarie qui fut la tache d'une seule nation, ouvrit à l'univers entier la source d'un commerce plus étendu en tout genre. Il en résulta des besoins, des plaisirs & même des maladies inconnues jusques-là. Mais en introduisant tant de nouveautés dans la physique, elle en fit naître d'autres aussi remarquables dans la politique.

Les richesses qui furent le fruit de cette découverte, restèrent d'abord entre les mains de Charles V & de Philippe II son fils. Leur puissance élevée subitement au milieu de l'Europe, sembla la menacer d'un esclavage inévitable. Les autres Etats, prêts d'être écrasés, se réunirent pour écarter le danger commun. Alors se forma dans cette partie de l'univers ce fameux système de l'équilibre, toujours constamment suivi depuis, & qui mit des bornes à l'ambition des Princes.

En rendant les forces plus égales, il a rendu les guerres plus longues & plus cruelles. Il a empêché les conquêtes & non pas les dévastations. Il les a même multipliées par la nécessité

qu'il impose à plusieurs Cours d'entrer dans des disputes qui n'en regardent qu'une seule. La multitude des petits intérêts particuliers a rendu les querelles générales plus fréquentes ; l'art des négociateurs, regardé autrefois comme le plus sûr maintien de la paix, est devenu la source des divisions.

Depuis ce moment, l'Europe a été sans cesse en proie à des troubles plus ou moins funestes. Elle a toujours été inquiétée & toujours sanglante. Après un certain tems, les calamités de la guerre lui deviennent nécessaires, comme la saignée & la purgation à un corps trop plein d'humeurs.

Avec un nouveau commerce, une nouvelle politique, s'introduisit aussi pour bien des pays une nouvelle religion : on osa examiner & combattre le culte reçu. En Allemagne, en Suède, en Dannemarck, en Angleterre, on frappa sans ménagement ce colosse fameux & respectable, dont la tête résidait à Rome. Il y eut dans tous ces royaumes des sectaires hardis, qui osèrent attaquer des dogmes consacrés par le tems & par la vénération des peuples.

Dans le même tems, les arts travaillaient à adoucir les scènes déplorables que donnaient l'ambition & le fanatisme. Michel-Ange, Raphaël, l'Arrioſte, le Tasse développaient avec tranquillité toute l'étendue de leur génie. Ils donnaient à leur patrie une gloire supérieure à celle des beaux jours de Periclès & d'Auguste.

L'Italie ne brillait plus à la vérité par les arts destructeurs de la guerre. Elle était ravagée, humiliée par les descendans encore barbares de ces Goths qu'on avait depuis appelés Espagnols, par des Gaulois héritiers, sous le nom de Français, de la valeur & de l'ignorance de leurs ancêtres. Mais elle prenait sur ses vainqueurs la supériorité réelle de l'esprit & des talens.

Une destinée singulière a fait concourir l'établissement des Jesuites avec tant d'événemens remarquables. Elle a donné pour contemporains à leur fondateur, Charles V, François premier, Léon X, Henri VIII, Calvin, Luther & tant d'autres hommes, très-différens sans doute entre eux par leurs talens, ou par leurs places, mais égaux aux yeux de la postérité par leur répu-

240 *Histoire impartiale*
ration, & dont les systêmes politiques
ou religieux, après avoir de leur tems
entierement bouleversé la constitution
de l'Europe, y ont encore aujourd'hui
la plus forte influence,

C H A P I T R E II.

*Raisons qui faciliterent l'établissement
des Jesuites au seizieme siecle.*

BIEN des écrivains ont avancé sé-
rieusement que Dieu n'avait fixé la
naissance des Jesuites à cet instant, que
pour faire sentir combien ils seraient
à craindre. Ils ont cru, ou ils ont
voulu faire croire, que l'institution
de cet ordre, au milieu de la conster-
nation & des gémissemens de l'église,
déchirée par tant de mains audacieuses,
était un présage sûr du mal qu'il de-
vait lui faire un jour. Pour nous, nous
remarquerons seulement que les Je-
suites n'ont dû la perfection de leur
regle, & le prompt agrandissement qui
en fut la suite, qu'aux circonstances
dans lesquelles elle leur fut donnée.

Quelque

des Jesuites. Liv. II. 241

Quelque vifs que soient les esprits
ambitieux, les moyens qu'ils emploient
sont toujours proportionnés aux talens
des hommes de leur tems. Ils sont
grossiers dans un siecle grossier, déliés
& réfléchis dans un siecle poli que ses
lumières rendent plus difficile à séduire.
Saint Bruno, saint François d'Assise ne
furent pas des esprits bien subtils,
mais ils eurent assez de finesse pour
se faire admirer de leurs contempo-
rains qui vivaient dans l'ignorance la
plus épaisse; les regles qu'ils donne-
rent à leurs disciples, paraissent plei-
nes de fautes contre la justice, contre
la raison & même contre la politique.

Il semble qu'il soit contre la justice
de recevoir des hommes à faire le sa-
crifice de leur liberté, dans un âge où
ils sont incapables de se connaître,
où les loix civiles ne leur permettent
pas même de disposer de leur fortune.

Il est contre la raison d'abandonner
les biens de ses peres, de renoncer à
une subsistance assurée, dont le su-
perflu peut toujours donner lieu à
l'exercice de la vertu, pour embrasser
une pauvreté fiere & oisive, & mettre

Tome I.

L

à contribution la libéralité des citoyens laborieux.

Il est contre la politique de vouloir lier ensemble au même joug une multitude d'esprits différens par le caractère, par l'âge, par le tempéramment; d'opposer une rigueur inexorable, & quelquefois des tourmens inhumains (1), à des repentirs trop légitimes; enfin d'offrir aux hommes, comme le séjour du bonheur, des prisons qui sont trop souvent celui du désespoir.

Voilà ce que font les regles de pres-

(1) On connaît la rigueur des prisons & des châtimens exercés par la justice intérieure des cloîtres; elle était si abusive que les progrès seuls de la raison l'ont déjà beaucoup diminuée, sans le concours de l'autorité civile: mais son adoucissement même est une preuve de son injustice. Ses ministres n'en auraient pas rougi si elle n'avait été atroce: & la honte qui les empêche aujourd'hui d'en faire usage, est la condamnation la moins suspecte de ses inventeurs.

que tous les moines; mais ces défauts, qui auraient dû causer leur destruction, ont à peine été sentis par les hommes barbares qui les reçurent. L'habitude & le tems les ont depuis confirmées, comme tant d'autres choses qui sont aussi défectueuses, & qui subsistent aussi par la raison qu'elles sont anciennes.

Saint Ignace de Loyola ne valait probablement pas mieux par lui-même que saint Bruno ou saint François: mais quand une imagination ardente lui fit concevoir le dessein de fonder un nouvel ordre, il trouva parmi ses premiers disciples des hommes qui voulurent bien lui faire honneur de leur pénétration. Ils étaient Espagnols. Cette nation était dans le tems de sa gloire; elle n'avait point tourné son activité du côté des arts. Les intrigues & les armes faisaient sa seule occupation; ses peuples y réussissaient avec éclat.

Les compagnons d'Ignace sentirent aisément que, dans un siècle éclairé, ils ne pouvaient se promettre des succès qu'en profitant de ses lumières. Ils virent que, pour établir un ordre nou-

veau , ils ne devaient imiter qu'en partie ceux qui étaient déjà reçus ; que pour lui assurer une durée solide , il fallait perfectionner les réglemens des autres , & s'en former de tous contraires. Tous les fondateurs avaient fait des miracles vigoureusement défendus par leurs enfans. Un de ces patriarches (1) avait trouvé dans un de ses couvens le diable de l'impureté caché sous la robe d'un moine ; il l'avait chassé à grands coups de fouet , & le diable s'était enfui à la vue d'une foule de spectateurs. Saint Norbert parlant en français , s'était fait entendre des Allemands qui ne savaient pas le français (2). Le docteur séraphique avait reçu les stigmates de la main d'un ange ; les Cordeliers l'assuraient. Ils ne voulaient pas qu'on trouvât de l'impiété dans cette rêverie , encore plus absurde que pieuse.

Cette ressource , si commode des

(1) Saint Benoit. Ce miracle , avec plusieurs autres de ce genre , est peint à Liege dans l'église d'une riche abbaye de Bénédictins.

(2) Voyez la vie de ce saint.

prodiges , manquait à Lainès & au conseil d'Ignace. Les réformés , examinateurs rigoureux , & destructeurs impitoyables des merveilles antiques , n'étaient pas gens à se prêter aux merveilles modernes ; aussi les instituteurs des Jesuites se contenterent de travailler à un miracle de politique & de législation.

Ils entreprirent de faire un institut qui conciliât une entière liberté avec la plus parfaite dépendance ; l'esprit avide du commerce , & la richesse la plus incroyable , avec l'apparence du plus noble désintéressement ; les lumières que donnent l'étude & la réflexion , avec le fanatisme le plus aveugle ; enfin le mépris des grandeurs & des emplois élevés , avec les talens & l'envie de tout conduire , de tout gouverner. C'est sur cette idée qu'ils bâtirent le système politique de leur institution.



 CHAPITRE III.

Que les circonstances étaient avantageuses au milieu du seizième siècle pour l'établissement d'un nouvel ordre religieux.

L'ÉTAT actuel de l'Europe semblait, comme on l'a vu, annoncer des succès. Divisée par des disputes de religion, déchirée par des querelles politiques, étonnée, enrichie, instruite par des navigateurs hardis, par des artistes supérieurs à presque tout ce que vantait l'antiquité, elle ouvrait une vaste carrière au fanatisme, à l'ambition, au génie, dans tous les genres. Les nouveautés dont elle était pleine permettaient d'en hasarder d'autres. C'était le moment le plus favorable pour former un ordre religieux.

D'un côté les Papes cherchaient par-tout des vengeurs ; leur trône, ébranlé jusque dans les fondemens, exigeait des mains capables de le soutenir. Ces Souverains, tremblans pour

la grandeur qui leur restait, paraissaient peu satisfaits des autres instituts, qui même avaient produit leur plus redoutable ennemi (1). Rome souhaitait à ses défenseurs plus de souplesse & moins d'opulence. Il lui fallait de nouveaux moines, comme dans les États séculiers, on leve de nouveaux régimens après une déclaration de guerre.

D'ailleurs, à la vue de tant de conquêtes faites par les Espagnols & les Portugais, en Asie, au Mexique, au Pérou ; l'esprit de conquête s'était aussi développé dans l'Eglise. Les brillantes dépouilles qui arrivaient de Goa, de la Vera-Cruz, & que le bruit public augmentait encore, rendaient cet esprit plus ardent. La charité chrétienne exigeait qu'on se hâtât d'ouvrir le chemin du salut à des contrées si riches. On croyait ne pouvoir envoyer trop d'ouvriers évangéliques dans des pays qui produisaient tant de trésors.

Le zèle de plusieurs moines, pour la propagation de la foi, les avait déjà engagés à aller vérifier ces merveilles. Ils avaient été témoins, &

 (1) Luther.

peut-être complices (1), des barbaries exercées par les Espagnols. Ils prêchaient les Américains que l'on égorgeait dans les batailles; ils confessaient, ils baptisaient ceux que l'on pendait ou que l'on brûlait vifs après la victoire.

Ces conversions leur faisaient beaucoup d'honneur dans l'Europe. On s'étonnait sur les moyens, on ne faisait attention qu'aux succès; on louait Dieu qui permettait que son nom fût glorifié dans tout l'univers, & sa religion reçue par-tout.

Les souverains Pontifes cherchaient des missionnaires qui voulussent aller partager ces travaux honorables. Ce fut alors que parut dans le monde cet homme singulier nommé Inigo ou

(1) Je ne dis rien ici que d'après un religieux, un Evêque, témoin oculaire; le fameux Barthelemi de Las-Casas a écrit, comme on fait, à ce sujet des mémoires qui furent long-tems inutiles: ils inspireront dans tous les siècles de la compassion pour les malheureux Américains, & de l'horreur pour leurs impitoyables assassins.

Ignace, dont les disciples s'étant voués avec un zèle aveugle à la défense du saint siège, ont depuis, par un zèle plus éclairé, porté le christianisme dans tous les pays où il y avait beaucoup de richesses & d'incrédulité.

C H A P I T R E I V.

De la vie de saint Ignace jusqu'à sa conversion.

IL n'y a personne qui ne connaisse l'histoire de ce saint devenu si célèbre. Tout le monde sait qu'il fut d'abord soldat, uniquement occupé du soin de sa fortune. Il devint ensuite pénitent plus indiscret qu'édifiant; puis fondateur d'ordre; & enfin l'église a jugé à propos de le placer dans le ciel. Les Jesuites ont conservé, dans le plus grand détail, la mémoire de tous les événements de sa vie, sans exception. Ils les ont fait peindre dans la superbe église que la libéralité des Rois d'Espagne leur a bâtie à Salamanque.

On y voit tout ce qui précéda la

conversion d'Ignace & ce qui la suivit ; sa demeure dans les hopitaux ; sa dispute avec un Musulman à qui il voulut démontrer comment la sainte Vierge était devenue mere, sans perdre sa virginité ; la veille des armes dans une chapelle, & beaucoup d'autres folies qui prouvent un cerveau altéré. Elles sont humiliantes pour ceux qui le reverent comme leur pere. Elles ne peuvent intéresser personne. Il semble qu'on aurait dû les supprimer par ménagement pour la mémoire d'un homme dont l'église a cru pouvoir faire un saint.

Mais puisque les Jesuites eux-mêmes n'ont pas craint d'en parler, on peut se permettre d'en dire un mot, ne fût-ce que pour faire connaître, entre une foule d'autres exemples, combien la renommée est souvent injuste, & que ceux qui font le plus de bruit dans le monde, sont quelques fois ceux qui méritent le moins d'en faire. Assûrément, si au commencement du seizieme siecle il y avait quelqu'un en Europe qui pût se promettre d'être un jour un grand homme & un saint, ce n'était pas Ignace.

C'était un gentilhomme Biscaien (1), né & élevé dans l'ignorance, qui caractérisait la noblesse de ce tems-là ; il passa sa jeunesse au service, & fut blessé en 1521 au siege de Pampelune. Il eut la jambe cassée d'un éclat de pierre : étant tombé dans les mains d'un chirurgien mal-a-troit qui la lui remit, mais d'une maniere qui y laissait de la difformité, il eut la faiblesse courageuse de se la faire casser une seconde fois.

Il restait encore au-dessous du genou un os trop faillant qu'on avait négligé ou qu'on n'avait pu replacer, il le fit scier : après tant de peines & de douleurs, cette jambe se trouva plus courte que l'autre. Ignace se voyant condamné à rester boiteux, essaya, sans succès, un nouveau genre de tourment. Il se faisait tous les jours tirer la jambe avec violence, en l'affujettissant avec des éclisses de fer.

S'il est vrai que des bagatelles démasquent les hommes, tant d'opiniâ-

(1) Bouhours, vie de saint Ignace. Continuat. de l'hist. ecclésiast.

trêté, pour un si petit sujet, annonçait, ce semble, une ame vaine & fiere; mais ferme, constante & capable de mépriser les fatigues comme les dangers. Tel était en effet le caractère d'Ignace.

CHAPITRE V.

Conversion de saint Ignace. Il se consacre au service de la Vierge.

C'ÉTAIT à cette jambe que Dieu avait attaché sa conversion. Tandis qu'il languissait dans son lit des suites de la guerre & de la vanité, il chercha quelques ressources dans la lecture dont les plus ignorans sentent quelquefois le besoin. On était alors dans le goût en Espagne de ces longs & monstrueux romans, décrédités depuis par la satire ingénieuse de Dom Quichotte. C'était l'amusement chéri de la noblesse oisive & guerrière: Ignace en demande, mais on n'en avait point: au lieu de ces rêveries absurdes, on lui donna d'autres rêveries non moins absurdes, mais plus pieuses.

Le régime & la douleur lui avaient affaibli la tête. Son imagination s'échauffa (1) par ces peintures de pénitences extraordinaires: la pauvreté, la charité, le mépris des injures & des plaisirs, toutes ces vertus qui semblent élever l'homme au-dessus de sa nature, & qui ont en effet quelque chose de héroïque, quand elles sont réelles, lui donnerent l'idée d'un héroïsme qu'il n'avait point encore connu. Il se sentit animé de l'envie d'imiter tant d'hommes qui s'étaient sacrifiés à la divinité par un martyre lent & volontaire. Il brûlait d'avoir comme eux des combats, des visions. Les aventures étonnantes de ces paladins spirituels, le ravissaient en extase. Elles faisaient l'unique objet de ses pensées & de ses desirs.

Enfin dans cet intervalle on guérit sa jambe & non pas son esprit. A force de désirer des visions, il en eut: il se vit au rang des Antoinnes & des Pacomes; le diable lui apparut, mais il ne tint pas contre le signe de la croix que fit dévotement le nouveau converti; la Vierge lui apparut aussi & le

(1) *Ibidem.*

combla de graces & de consolation.

Il était impossible que tant d'agitations intérieures ne l'engageassent enfin à quelque démarche frappante. Il résolut de se consacrer particulièrement au service de la Vierge. Gardant encore dans son pieux enthousiasme toutes les idées de la chevalerie profane qu'il avait si long-tems respectée, il choisit Marie pour sa dame, & voulut pouvoir se dire son chevalier.

On sçait ce que c'est que la veille des armes. On sçait que la dévotion de ces tems-là en faisait une cérémonie nécessaire pour la réception d'un chevalier. Ignace, exact jusqu'au scrupule, voulut l'observer ; il se rendit pour cela à *Monferrat*, magnifique monument de la libéralité peu éclairée de nos ancêtres. C'est un couvent situé dans la Catalogne, au milieu des rochers affreux qui séparent l'Espagne de la France. La superstition y a entassé des trésors que les moines déploient, avec complaisance, pour exciter l'étonnement ou la générosité des pèlerins.

Ignace rencontra sur son chemin (1)

(1) Baillet.

un More Musulman avec qui il lia conversation. Ils parlèrent de la naissance de Jesus-Christ, de la virginité de sa Mere. L'Espagnol voulut faire de longs raisonnemens sur ces mysteres impénétrables au raisonnement, où la foi seule peut servir de guide. Le Musulman, qui n'avait point de foi, raisonnait aussi.

L'enfantement, disait-il, est la destruction de la virginité, comme la mort est celle de la vie. Si donc votre Vierge a enfanté, il faut qu'elle ait cessé d'être Vierge. Ignace était indigné, mais n'étant pas Théologien, ne connaissant aucune des preuves qui appuient dans l'église cet article de sa foi, & son chemin donnant d'un autre côté, il quitta ce dangereux raisonneur.

Quelque tems après il eut du scrupule d'avoir si mal défendu une si belle cause. Il regretta de n'avoir point employé l'épée au lieu de la parole pour la vengeance de sa Dame. Il retourna sur ses pas ; & s'il eût trouvé le More, il aurait probablement commis un meurtre, dont la justice n'aurait peut-être pas excusé le motif.

Heureusement pour tous deux la

mule du chevalier prit un autre chemin ; le détracteur de la Vierge fut en sûreté. Il ne resta d'autre parti à prendre à son vengeur que de venir faire à ses pieds la veille des armes , & d'y consacrer son poignard & son épée , comme faisaient les anciens chevaliers quand la vieillesse ou quelque autre raison les engageait à quitter cet exercice.

CHAPITRE VI.

Continuation de la vie de saint Ignace jusqu'à son départ par Paris.

DEVENU membre d'une chevalerie toute spirituelle , Ignace renonça aux ornemens superflus , dont le luxe & la vanité couvraient les chevaliers mondains. Il quitta ses habits & son argent ; il prit les haillons d'un (1) pauvre ; il négligea sa barbe & ses cheveux ; il se couvrit le visage d'ordure ; & mettant à se défigurer autant de soin que les

(1) Bouhours.

autres en prennent pour se parer , il parvint en peu de tems à exciter l'effroi plus que la compassion.

Il voulut essayer aussi de la vie hérétique. Il se retira dans une caverne où il passa sept jours & sept nuits sans manger. La charité de quelques religieux l'arracha à la mort : on le força de prendre des alimens : il revint , mais son imagination , démontée par cet excès , lui procura des visions plus distinctes. Il vit clairement Dieu , la Trinité , & tous les mysteres. Le plan de sa société même (1) lui fut révélé. dit-on, pendant une léthargie qui dura huit jours.

S'il n'avait eu cette révélation que dans le tems où il commença à l'établir , on aurait pu la prendre pour une imitation de ces artifices qu'ont employés *Numa* , *Mahomet* , & tant d'autres imposteurs politiques ; mais ses disciples la lui attribuant long-tems avant qu'il songât à les rassembler , dans un moment où sa tête dérangée ne lui permettait d'avoir aucun projet suivi , il ne faut la regarder que comme

(1) Orlandin , *hist. societatis Jesu.*

l'effet d'une forte fièvre & d'une trop longue abstinence.

Il ne paraît pas qu'il lui fût encore venu dans l'esprit de se croire propre à devenir fondateur d'un ordre religieux. Il se borna long-tems à faire des pélerinages ; il alla à Jérusalem ; il composa (1) un livre intitulé : *exercices spirituels*, digne de ses visions & du tems où il les avait eues. On y voit Jesus-Christ & le diable prêts à se livrer bataille ; ils rangent leurs troupes : ils haranguent leurs soldats.

Telle est la tendresse paternelle des auteurs, qu'ignace devenu enfin plus sage, reconnu par l'église pour le chef d'une société nombreuse, & déjà puissante, au lieu de chercher à abolir tout ce qui rappelait la mémoire de ces tems d'égarement, ne put condamner à l'oubli cet ouvrage ridicule. Il en recommandait la lecture ; il ne rougit pas même de le retravailler, & nous verrons que cet aveuglement inexorable pensa devenir funeste à son ordre.

Aux extravagances qui l'avaient fatigué jusques-là, succéda un autre

(1) Orlandin.

genre de folie (1) qui lui attira d'abord bien des persécutions, & qui fut ensuite le fondement de sa grandeur. Il se mit en tête de prêcher sans rien savoir, d'expliquer la religion sans la connaître. Il est vrai que pour commencer à acquérir la science qu'il n'avait point, il se mit à l'école.

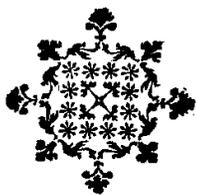
Il voulut, à l'âge de trente trois ans, essayer d'apprendre les étémens du latin ; mais il prêchait toujours en attendant la science ; il trouvait même des dévotes à diriger : soit que la vivacité de son enthousiasme fût capable de persuader, soit qu'auprès de quelques femmes, la nouveauté, la singularité tiennent lieu de tout autre mérite, il y en eut qui lui confièrent la direction de leurs ames.

Tant d'empressement dans un laïque ignorant alarma la vigilance soupçonneuse du saint Office. Il était en garde contre ces prédicateurs dangereux qui, après avoir anéanti en Allemagne la puissance pontificale, cherchaient par-

(1) Continuation de l'histoire ecclésiastique.

tout à faire des prosélytes. Ignace fut plus d'une fois aux prises avec ce terrible tribunal. Il courait de Barcelone à Alcalá, d'Alcalá à Salamanque, toujours allant à l'école, toujours prêchant & dirigeant les femmes, & souvent mis en prison par l'ordre de la sainte Inquisition.

Enfin, ennuyé de tant de traverses, il se déterminâ à quitter sa patrie, pour venir étudier le latin en France. Il se rendit à Paris où une meilleure fortune l'attendait.



CHAPITRE VII.

Départ de saint Ignace pour Paris. Il va étudier à l'Université de cette ville.

SAINT Ignace se fesoit du séjour de Paris l'idée la plus flatteuse : mais il ne faut point croire qu'il en estimât ni la grandeur, ni la magnificence, ni le bonheur qu'elle avoit de renfermer une des plus brillantes cours du monde. La pauvreté du saint, & plus encore la disposition actuelle de son esprit, lui fesoit dédaigner les pompes temporelles. Ce qu'il alloit chercher à Paris, c'étoit la science dont l'Université de cette ville passoit alors pour être, s'il est permis de le dire, le plus sûr entrepôt.

Ses écoles étoient le rendez-vous de tous les hommes qui cherchoient à s'instruire. Il n'y avoit point de nation polonoise qui ne lui fournît des disciples. On accouroit de toutes parts pour rendre hommage à la supériorité de ses maîtres ; & le bonheur d'avoir

écouté leurs leçons devenait ensuite dans tous les pays une distinction glorieuse, & presque une preuve incontestable du mérite.

Ce n'était pas au fond qu'il y eût dans ce corps plus de science qu'ailleurs, ou qu'on y suivît une meilleure méthode d'enseigner. On ne doit pas prendre ceci pour un trait de satire contre l'Université de Paris. Dans des tems d'une ignorance générale, elle ne pouvait pas seule combattre le torrent. Ses professeurs enseignaient de leur mieux ce qu'ils sçavaient; mais ils savaient peu de chose, ou plutôt leur prodigieuse érudition était fort au-dessous de l'ignorance.

Ils ne connaissaient que ces sciences absurdes appellées philosophie, théologie, qui éternisaient le délire & l'enfance. Quelques hommes de goût, quelques bons littérateurs, tels que Ramus, &c. qui n'osaient même développer tous leurs talens, ne contribuaient en rien à sa réputation. C'était sur-tout par la philosophie, par la Faculté de théologie, qu'elle soutenait sa célébrité depuis plusieurs siècles.

Telle était la prodigieuse réputation de ses professeurs, qu'on les avait vus être obligés de donner leurs leçons en plein air, parce qu'aucune salle ne pouvait contenir la quantité de leurs écoliers. C'était pourtant les catégories d'Aristote, la somme de S. Thomas, la physique d'Albert le grand, ou quelques autres livres équivalens qu'ils enseignaient. Si Newton, Locke, ou Montesquieu avaient ouvert des écoles, ils n'auraient point été incommodés de la foule; le nombre de leurs disciples ne le aurait point contraints à monter en chaire dans la place Maubert, comme on le dit d'un de ces prétendus grands hommes qui se font illustrés par la philosophie scholastique.

Ce fut là qu'Ignace alla encore apprendre les élémens du latin. Il y avait alors quatre ans qu'il s'y appliquait. Il n'en savait pas un mot. Cependant il passa enfin à la philosophie qu'on ne montrait qu'en latin: heureusement il n'était pas nécessaire d'entendre cette philosophie pour l'étudier.

 CHAPITRE VIII.

Changement dans les projets de saint Ignace. Il jette les fondemens de sa société, & part pour Rome, afin d'obtenir l'approbation du Pape.

EN changeant de pays, Ignace avait aussi changé d'idée. Las d'être un directeur obscur & persécuté, ennuyé de travailler à l'instruction des hommes sans avoir de compagnons à qui demander conseil, ou de disciples à qui donner des ordres, sa principale occupation à Paris fut de tâcher à se faire des compagnons (1) ou des disciples.

Il en trouva. C'est une chose étonnante, qu'un homme âgé, pauvre, sans esprit, sans talent, dont la raison long-tems affaiblie devait rendre le jugement suspect, ait pu séduire des jeunes gens d'un esprit actif, instruits autant qu'on pouvait l'être alors, & les engager sous ses ordres à une vie

(1) Orlandin.

dure,

dure, humiliée dont ils ne pouvaient guères se promettre que des rebuts & des mépris; mais telle est la force contagieuse de l'enthousiasme, tel est le penchant de la plupart des hommes à se laisser gouverner, qu'il suffit presque toujours de paraître persuadé pour les persuader eux-mêmes. Ignace parlait en inspiré; on ne tarda pas à le croire.

Ses premiers enfans spirituels furent ¹⁵³³ cinq Espagnols & un Savoyard. Il se les attacha tous à Paris; ainsi cette ville peut être regardée comme le berceau d'un ordre dont elle a long-tems favorisé & détesté la grandeur. On est curieux de savoir les noms de ces six premiers Jesuites, comme on veut connaître ceux d'Aboubeker, d'Omar, d'Aly, les coopérateurs & les successeurs d'un prophète conquérant.

C'étaient François Xavier, devenu fameux par le zèle inutile qui le transporta dans les Indes: Jacques Lainès, encore plus fameux, qui succéda à Ignace, comme Aboubeker à Mahomet, & qui, après avoir eu la plus grande part à la formation des Jesuites, passe pour avoir été l'auteur de leurs

Tome I.

M

réglemens ; Alphonse Salmeron , connu de nos jours par la proscription de ses ouvrages , Alphonse Bobadilla , Simon Rodrigues & Pierre Lefebvre , dont l'histoire ne dit rien , & qui n'avaient peut-être encore d'autres talens que le fanatisme & la crédulité.

Ces nouveaux apôtres étaient bien loin d'avoir les vues élevées auxquelles ils se livrèrent dans la suite. Leur patriarche séduit par un nouvel objet, s'était mis en tête la conversion des Turcs , on ne fait pourquoi. Maltraité en Espagne par les Inquisiteurs , il voulait aller en Syrie se compromettre avec les Mahomérans (1) , presque aussi ignorans que les Inquisiteurs , & par conséquent aussi intraitables sur le fait de la religion. Tel fut l'objet des premiers vœux qu'il leur fit prononcer le 15 août 1534 , dans une chapelle à Montmartre , où il les avait secrètement rassemblés.

L'envie d'aller chercher le martyr à Constantinople ne se soutint pas dans cette colonie naissante. Soit que les

(1) Orlandin.

disciples en fussent moins jaloux que leur maître , soit qu'ils lui eussent ouvert les yeux sur un plan plus politique & plus avantageux , il renonça bientôt aux palmes sanglantes qu'il se promettait en Asie. Après quelques traverses qu'il fallut encore essuyer , il se transporta à Rome , suivi des enfans adoptifs que lui avait donnés son zèle : il vint demander au souverain Pontife une patente pour les légitimer , & le droit authentique d'en faire de nouveaux.

CHAPITRE IX.

Danger que court la fondation d'Ignace & ses progrès.

PEU s'en était fallu que cet ordre , appuyé sur des commencemens si faibles , ne mourût même avant sa naissance , qu'il ne fût englouti dans un autre ordre aussi nouveau , mais qui avait un fondateur plus puissant. Pierre Caraffe , depuis Pape sous le nom de Paul IV , alors Evêque de Théate ,

1536. venait d'établir les Théatins, espece de moines peu répandue, qui a toujours languï, malgré le nom & le pontificat de son auteur. Cet Evêque trouvant du zele à Ignace & des talens à ses compagnons, voulut en enrichir sa fondation; il leur proposa de se faire Théatins. Il avoit d'autant plus lieu de compter sur leur complaisance, qu'il venait de leur rendre un service important.

Ignace, toujours prêchant sans mission, errant sans avoir d'objet décidé, voulant tantôt convertir les Turcs, tantôt diriger les catholiques, s'était fait des ennemis. On l'avait accusé à Venise d'être forcier (1), & qui pis est, d'être hérétique. Il avait à craindre de retrouver en Italie ces Inquisiteurs soupçonneux qui lui avaient fait quitter l'Espagne: heureusement Pierre Caraffe s'intéressa en sa faveur; les Inquisiteurs ne furent point à l'épreuve d'une recommandation si puissante. Ignace, appuyé par lui, ne parut qu'un bon fidele, un orthodoxe édifiant; mais il ne céda point à la reconnoissance.

(1) Bouhours.

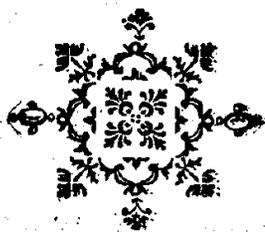
Il rejetta l'idée d'être moine sous les loix d'un autre. Ses espérances & ses vues augmentant peu à peu avec le nombre de ses disciples, il en retint deux auprès de lui pour l'aider au grand ouvrage qu'il méditait, à la formation de son institut, & dispersa les autres dans l'Italie pour se faire une réputation par l'exercice de leurs talens.

Ils allerent prêcher & se faire des amis dans les Cours. Tel fut un Lejai qui eut en peu de tems pour pénitente une Marquise de Pescaire; elle s'attacha à son directeur avec la vivacité d'une femme & la tendresse d'une dévote. Elle le logea dans sa maison, & le donna pour confesseur au Duc de Ferrare. D'autres membres du nouvel institut furent nommés dans Rome à des places honorables. Ils étaient accueillis & estimés de toutes parts.

Ignace n'était pas malheureux non plus. Il ne confessait pas de dévotes, mais le Pape lui donnait des marques d'estime personnelle. D'ailleurs Jesus-Christ lui apparaissait la nuit aux portes de Rome (1); il lui promettait sa pro-

(1) Ribadeneyra.

270 *Histoire impartiale*
rection dans cette capitale, où il allaît
en effet avoir besoin d'amis puissans.
C'est la dernière vision qu'il ait eue.
Toujours docile depuis aux conseils
qui le dirigeaient, il préféra un com-
merce réglé avec les Puissances de la
terre, aux consolations que pouvaient
lui donner celles du ciel. Son imagi-
nation, toujours occupée d'objets in-
téressans, & soutenue par une vie ré-
glée, n'admit plus tous ces fantômes
qu'un mauvais régime, joint à l'oisiv-
veté, à l'indécision, y avaient si long-
tems fait naître. Il fut désormais digne
de représenter à la tête d'un corps qui
se soutint par des moyens bien dif-
férens de ceux qui l'avaient fondé.



CHAPITRE X.

*Politique adroite qui engage le Pape à
approuver solennellement l'Institut
des Jesuites.*

AVANT que de quitter ses disciples, 1538.
Ignace avait fait, conjointement avec
eux, quelques réglemens préliminai-
res (1), qui prouvent qu'un zèle vé-
ritable les animait encore; ils n'é-
taient ni assez riches ni assez puissans
pour avoir d'autres motifs. Ils convin-
rent de loger dans les hôpitaux & de
mendier leur pain; d'être supérieurs
chacun à leur tour, de prêcher par-tout
où ils se trouveraient, car cette occu-
pation favorite d'Ignace ne pouvait pas
être oubliée; enfin de ne point rece-
voir d'argent.

Ces réglemens ont un air d'humili-
té, de ferveur & de désappropriation,
qui sied bien aux commencemens d'un
ordre religieux; c'était une cabane

(1) Orlandin.

élevée, en attendant qu'on pût travailler au corps de l'édifice; mais quand Ignace eut paru à Rome, qu'il eut été accueilli du Pape Paul III, comme un esprit ardent, dont le zèle pouvoit trouver sa place, qu'on lui eut permis de prêcher sans craindre l'Inquisition, & qu'on eut donné à ses compagnons des chaires publiques, il fallut encore faire quelques augmentations; on ajouta de nouveaux réglemens aux anciens.

Les principaux furent qu'on élirait un supérieur perpétuel & tout-puissant, & que l'on vouerait au saint siège une obéissance absolue. Le premier tendait à assurer à Ignace la récompense de ses travaux; l'autre devait prévenir favorablement le Pape, de qui l'existence future de la Société dépendait entièrement.

1540. Ils produisirent tous deux l'effet qu'on en attendait. Le Pape flatté, comme on l'avait prévu, de voir augmenter le nombre de ses sujets, approuva authentiquement la Société par une bulle du 27 septembre 1540. Ignace parvenu à ce succès qu'il avait tant désiré, tint aussi-tôt une assemblée du nouvel ordre, & fut élu Général sans contestation.

CHAPITRE XI.

Traverses qu'essuya l'approbation donnée par le Pape à l'Institut de la Société. Saint Ignace pense à lui donner des regles fixes.

L'APPROBATION que le Pape y avoit donnée n'avoit pas été si généralement goûtée, qu'elle n'éprouvât quelques censures. Il y a toujours des hommes difficiles qui veulent examiner les choses avant que de les recevoir. On parle d'un Cardinal Guidiccioni qui se déclara fortement contre les Jesuites (1). Il disoit même des choses fort sentées, sur l'inutilité des ordres anciens, & à plus forte raison sur celle d'un nouveau.

Ignace, désespéré de cet obstacle, imagina, dit-on, de promettre à Dieu trois mille messes si le Cardinal se désistait de son opposition: vœu téméraire & ridicule, ainsi que presque

(1) Orlandin.

tous ceux des hommes, qui jugeant du ciel par eux-mêmes, croient le gagner par des promesses, comme si c'était un juge infidèle qu'on pût séduire, ou un protecteur mercénaire qu'on pût acheter.

Ignace ne s'en tint pas aux trois mille messes si indiscrettement promises; il fit sa cour aux amis du Cardinal, il la fit au Cardinal lui-même; il redoubla d'affiduités & de complaisance auprès du Pape. Enfin Guidiccioni, las d'une opposition inutile, & voulant peut-être plaire au Pape qui paraissait décidé, ne s'opposa plus à la promulgation de la bulle.

Telle est l'histoire réelle, impartiale de la fondation des Jesuites. On voit qu'elle est l'ouvrage d'une ferveur impétueuse, d'un zèle peu réfléchi. Il est impossible d'y reconnaître un système suivi. Ignace, qui l'avait dirigée jusques-là, n'était pas capable d'en concevoir un; mais bientôt ces matériaux, amassés au hasard par le fanatisme, furent arrangés d'une façon régulière par la main de la politique.

Ignace agit comme les Rois habiles qui gagnent des batailles par les talens

militaires de leurs généraux. Il chercha dans les autres les talens qu'il n'avait pas lui-même. Il se renferma dans Rome avec Lainès & Salmeron, à qui il crut trouver l'esprit qu'il lui fallait. Ce fut dans cet aréopage secret qu'on fit les loix nécessaires à l'élévation & au maintien de sa monarchie.

Elles lui ont donné ce degré de force qui l'a soutenue contre les tempêtes les plus violentes, qui l'a répandue avec honneur dans l'univers, & qui l'a garantie pendant deux cens ans des passions, des faiblesses de ses propres sujets, autant que des insultes de ses ennemis. Leurs principes sont bien simples; ce qui n'est pas un mérite médiocre. On peut les réduire à un petit nombre d'ordonnances claires & positives, desquelles suit nécessairement tout le reste.



 CHAPITRE XII.

Des constitutions des Jesuites. Premiere différence essentielle qui se trouve entre elles & celles des autres moines : c'est que le pouvoir du Général est absolu , & sa place n'est point amovible.

MON dessein n'est pas ici d'analyser avec exactitude les constitutions des Jesuites. Je ne veux en faire ni l'éloge, ni la satire. Je ne prétends donner qu'une idée des principaux articles, de ceux qui caractérisent le plus l'esprit de prévoyance & de législation qui les distingue.

Ces loix, si fidelement suivies & si justement critiquées, déferent au Général le pouvoir suprême. Elles l'établissent Monarque absolu, arbitre des peines & des récompenses. Sans son consentement, rien n'est valide dans la Société : lui seul reçoit les vœux des sujets qui se soumettent à son empire, lui seul autorise les actes qui s'y pas-

sent : les ventes, les acquisitions doivent être signées par lui.

Des mémoires détaillés lui sont adressés par les Vice-Rois qui gouvernent les provinces sous son nom. Ils l'instruisent avec exactitude des forces & des ressources qu'il en peut tirer. Des Secrétaires d'Etat qui ne le quittent jamais, y font passer ses ordres avec la plus grande rapidité ; enfin il tient un œil toujours ouvert sur les Lieutenans à qui il confie l'exercice de son pouvoir ; & sa vigilance, soutenue par les avis secrets qu'on est en droit de lui faire passer, prévient presque toujours les abus, ou les punit promptement.

Les succès ont prouvé combien était sage le choix de ce gouvernement. Quand je dis qu'il est sage, je ne l'examine que relativement à l'ordre dont il a soutenu la puissance. Il est sûr que sa perfection même le rendit plus dangereux pour les états séculiers, qu'elle le mettrait aisément à portée de troubler ; mais il n'en est que plus vrai que dans les vues de ceux qui l'établirent, l'autorité indépendante du Général, & la soumission aveugle de tout

le reste, est une politique raffinée qui ne pouvait manquer d'avoir un heureux succès. Il est aisé de sentir combien elle devait donner aux Jésuites de supériorité sur les autres moines.

Ceux-ci limitent davantage l'autorité de leurs Généraux. Les supérieurs particuliers conservent un pouvoir plus immédiat sur les sujets qui peuplent les cloîtres. Étant tous mis en place par les suffrages de l'ordre, ils se trouvent à cet égard moins dépendans du Général qui réside à Rome. Ils ne sont pas nécessairement les organes serviles de ses volontés. Par-là l'esprit de cette Cour influe un peu moins sur leurs démarches, quoiqu'il y entre toujours pour beaucoup. Ces moines ont le choix d'obéir ou aux Papes qui peuvent contribuer à leur fortune, ou aux personnes puissantes dans leur pays qui peuvent y nuire. Ainsi des intérêts particuliers ont quelquefois la force de les déterminer à agir en bons citoyens (1).

(1) On fait qu'il s'en faut bien qu'ils le fassent toujours, & j'en dirai plus bas la raison; mais enfin ils n'en ont pas tout-à-fait perdu le pouvoir.

D'ailleurs tous les supérieurs & les Généraux même ne restent en place qu'un tems limité. Au bout de deux ou trois ans, un chapitre, une congrégation générale élève de nouveaux sujets & destitue les anciens. L'approche de ces assemblées excite dans tous les cloîtres une fermentation universelle; elle réveille les desirs, elle porte dans les cœurs la crainte ou l'espérance; elle les détourne de tout autre objet.

Un Carme, un Jacobin qui veut devenir ou procureur, ou prier, ou définitiveur, ou provincial, épuise toutes ses ressources pour y réussir. Il cabale, il intrigue dans l'obscurité. Il y déploie souvent plus de manège & de politique qu'il n'en faut dans les grandes affaires. L'activité de son ambition se trouve ou satisfaite ou occupée. Ces petites brigues sont un bien réel pour l'Etat qu'elles ne troublent pas, & où elles distraient des esprits inquiets qui le pourraient troubler.

Les Jésuites au contraire se réunissent sous le gouvernement ferme & vigoureux d'un Monarque absolu; ils formerent un corps indivisible qui paye

rut n'avoir & n'eut en effet qu'une ame & qu'un esprit. Chez eux, point de chapitre, point de congrégations générales qui ouvrent la porte à l'indépendance, en gênant l'autorité du souverain. On ne peut ni le changer, ni éluder ses volontés. Il est tout dans l'ordre, on n'y est rien que par lui; il le dirige, il le remue à son gré.

Les supérieurs qu'il déplace quand il lui plaît ne sont jamais rebelles, parce que le châtiment suit toujours la faute. Les sujets qu'il encourage à entretenir avec lui une correspondance secrète & réglée, attendent leur fortune de leur exactitude & de leur soumission. Le tems que les autres religieux perdent à se faire des amis & des créatures, ceux-ci l'emploient à chercher les moyens de plaire au seul maître de qui leur sort dépend.



CHAPITRE XIII.

Seconde différence essentielle des constitutions des Jésuites à celles des autres moines : c'est le droit qu'ils se sont réservé, de renvoyer les sujets qui ne leur convenaient pas.

CE Général, créé magistrat suprême & législateur souverain de la Société, est aussi le maître d'y conserver qui il lui plaît, & d'en retrancher les esprits qui paraissent ne lui pas convenir. Du moins le nombre de ceux à qui il ne peut plus donner l'exclusion est si petit; il peut, avant que de les recevoir à ce grade sacré, les faire passer par tant d'épreuves, & s'assurer si bien de leur vocation, qu'il ne perd rien en renonçant au pouvoir de les congédier.

Celui que les loix lui réservent sur tous les autres, a paru cruel à bien des yeux. On s'est plaint que ces loix, en ôtant la liberté aux hommes qui les adoptent, ne leur rendent rien qui les

dédommage, qu'elles assûrent à la Société le fruit de leurs travaux & de leurs talens, & qu'elles ne leur laissent entrevoir, pour toute récompense, qu'une exclusion honteuse au premier caprice du maître, une indigence inévitable, sans moyens de s'y soustraire, ou la nécessité de troubler des familles, en les forçant à de nouveaux partages toujours difficiles, & quelquefois même impossibles. Ces plaintes sont vraies. On peut trouver tout à la fois, dans l'article qui les occasionne, une précaution sage, une insensibilité inhumaine & une ressource sûre pour l'avidité.

Que le pouvoir de renvoyer des sujets scandaleux soit une précaution sage, on n'en saurait douter. Les scènes déhonorantes dont fourmillent les autres ordres en font la preuve. Ils n'ont point cet heureux pouvoir; afin de les peupler, on séduit souvent des esprits crédules à qui l'on fait prendre le sommeil des passions pour leur anéantissement total. A l'instant du réveil, on est forcé d'employer la rigueur pour les contenir, comme on a usé de fourberie pour les tromper.

Ils s'aigrissent par la contrainte & le désespoir. Ils souillent des nœuds qu'ils ne peuvent briser. Les fruits du vœu indiscret qui les prive des plaisirs permis, sont souvent les plus affreux désordres. Ces malheureux agitent le corps qui les a reçus, & qui ne peut s'en délivrer: ils lui donnent des convulsions, comme ces humeurs vicieuses qui circulent dans le sang, & dont la médecine ne peut procurer l'éruption.

Il est certain qu'en permettant aux Jesuites d'en purger leur Société, c'était assûrer son repos & son honneur. Mais c'était l'assûrer aux dépens de ces infortunés qu'elle rendait au monde, aux dépens des familles à qui ceux-ci venaient redemander la subsistance, aux dépens même de l'Etat, à qui ils ne pouvaient manquer de devenir à charge. Le législateur Jesuite, peu sensible à ces inconvéniens, ne voyait dans leur exclusion que l'avantage de s'en débarrasser. Ces membres, retranchés du corps, ne l'intéressaient plus.

Il trouvait même une autre utilité à retarder le moment où l'on s'incorporait à son ordre d'une manière inséparable. Dans ce tems de liberté, il pou

vait échoir à quelques-uns de ses sujets, des successions opulentes; on pouvait les renvoyer dans le monde après s'être bien assuré de leur façon de penser, & leur donner le tems de les recueillir. Ils étaient ensuite les maîtres de reprendre les engagements qu'ils avaient pu quitter sans crime. Disposant de leurs nouveaux trésors, ils pouvaient les mettre aux pieds du Roi qui leur avait rendu leurs sermens. Cet artifice a été employé plus d'une fois. C'était encore ouvrir aux Jesuites des ressources que les autres moines n'avaient pas.

Il n'est peut-être pas inutile d'observer ici que ce grief a été, avec raison, dès le commencement un des plus puissans reproches que les magistrats aient fait en France aux constitutions des Jesuites. On avait même mis des bornes par une loi, à l'abus qu'ils pouvaient faire de ce pouvoir dangereux: mais n'est-il pas singulier qu'on le laisse sans inquiétude à d'autres Sociétés religieuses nées en France, presque de nos jours, & qui, s'étant modelées pour leurs constitutions sur celles des Jesuites, n'ont pas manqué

d'en prendre cet article, qui est en effet fondé sur la plus adroite politique? Tels sont les Lazaristes, les Freres Ignorantins, &c. Il faut espérer qu'on étendra enfin jusqu'à eux le frein auquel on avait soumis leurs maîtres; il leur est permis jusqu'aujourd'hui de revenir au bout de trente ans redemander compte de leurs droits à une succession, ou même de la recueillir, d'en jouir au milieu du cloître, & d'en disposer sans le quitter. Peut-être serait-il à souhaiter que ce droit abusif ne fût pas plus toléré dans la congrégation de saint Vincent de Paul, qu'il ne l'a été dans celle de saint Ignace de Loyola.



 CHAPITRE XIV.

Troisième caractère essentiel des constitutions des Jésuites : le dévouement au Pape.

IL ne suffisait pas d'avoir établi une administration inébranlable, de s'être réservé le droit de ne garder que les sujets dignes de s'y soumettre & de travailler à l'affermir. La sagesse dans le monde n'est rien sans la force. Il fallait assurer à cet Etat naissant le secours d'une puissance déjà formée, capable de le soutenir contre les orages, en attendant qu'il eût poussé des racines assez profondes. C'est ce que les premiers Jésuites se promirent de leur attachement au saint siège : fondant l'espérance de leur grandeur sur des travaux utiles à l'Eglise : voulant s'assurer, une porte dans tous les royaumes chrétiens, ils ne pouvaient choisir un meilleur protecteur que le Chef de l'Eglise & le père de tous les chrétiens.

On attaque à la vérité son pouvoir

dans plus d'un endroit. Mais la France, l'Espagne, le Portugal, l'Italie le respectaient encore. Dans les pays même où on l'anéantissait, il y avait de la gloire à acquérir en le défendant. Aussi les Jésuites jurèrent au Pape un dévouement absolu. Ils ajoutèrent ce serment à ceux qu'ils firent, comme les autres moines, de pauvreté, d'humilité & de chasteté.

Ce dévouement, dont les Jésuites ne sont pas seuls coupables, mais qu'ils ont poussé plus loin que le reste des moines, était un abus dont la saine politique exigeait la proscription. C'était un attentat contre l'autorité des Princes séculiers : il leur enlevait une multitude de sujets. Il plaçait au milieu de leurs Etats une foule d'ennemis ou du moins d'espions cachés, toujours maîtres de les observer ou de les trahir ; mais on ne remarque pas communément qu'il n'a guères été contagieux que pour ceux de ces moines qui ont laissé leur premier supérieur au pouvoir & sous les yeux des souverains Pontifes. Les disciples de saint Benoît, ceux de saint Bruno, les Chanoines réguliers du nom de sainte Geneviève,

d'autres chanoines appellés Prémontrés ont leurs Généraux en France.

Ils sont hors de cette atmosphère dangereuse, où l'intérêt de Rome a fait éclore tant de prétentions injustes & chimériques : aussi ont-ils conservé plus long-tems les vertus qui peuvent concilier à un ordre religieux l'estime & la considération. La retraite & l'amour du travail, l'éloignement des intrigues sont encore leur caractère. Ils ont de grandes richesses, mais l'usage qu'ils en font n'est ni scandaleux ni suspect. Jamais on ne les a vus devenir les trompettes de la rébellion ou les échos du fanatisme.

Ils se sont en général aussi très-peu mêlés de théologie ; ils ne sont entrés pour rien dans les querelles presque toujours ridicules & quelquefois sanglantes où les R. P. Dominicains, les R. P. Cordeliers, les R. P. Augustins, & sur-tout les R. P. Jésuites ont entraîné les hommes. Cette différence de conduite a certainement une cause : on ne peut gueres douter qu'elle ne vienne de la différente résidence des Généraux.

Ceux des derniers sont à Rome, &
y

Y sont toujours. Une politique adroite, mais funeste, une avidité intéressée a long-tems nourri dans cette ville un volcan, dont les éruptions ont toujours été fatales à la catholicité. Il semble assoupi aujourd'hui. Au lieu des flammes qu'il a vomies si long-tems, il ne jette plus que de légères fumées. Cependant il en part encore des rameaux terribles, qui s'étendent sur tous les royaumes chrétiens. Ce sont les instituts monastiques, liés indispensablement aux prétentions ambitieuses des souverains de Rome, par la présence & l'esclavage habituel de leurs supérieurs.

A la première fermentation qui se fera dans le centre, le feu peut en un instant gagner les extrémités ; il en résulterait alors, comme du tems de la ligue, des secousses capables de renverser des trônes, & un incendie affreux que des ruisseaux de sang ne pourraient éteindre. Il est certain qu'à cet égard les craintes ne sont point injustes. Si l'Europe était assez malheureuse pour voir renaître les mêmes tems de trouble & d'horreur, les Jésuites, comme les autres moines, pourraient

 CHAPITRE XIV.

Troisième caractère essentiel des constitutions des Jésuites : le dévouement au Pape.

IL ne suffisait pas d'avoir établi une administration inébranlable, de s'être réservé le droit de ne garder que les sujets dignes de s'y soumettre & de travailler à l'affermir. La sagesse dans le monde n'est rien sans la force. Il fallait assurer à cet Etat naissant le secours d'une puissance déjà formée, capable de le soutenir contre les orages, en attendant qu'il eût poussé des racines assez profondes. C'est ce que les premiers Jésuites se promirent de leur attachement au saint siège : fondant l'espérance de leur grandeur sur des travaux utiles à l'Eglise : voulant s'assurer une porte dans tous les royaumes chrétiens, ils ne pouvaient choisir un meilleur protecteur que le Chef de l'Eglise & le père de tous les chrétiens.

On attaquoit à la vérité son pouvoir

dans plus d'un endroit. Mais la France, l'Espagne, le Portugal, l'Italie le respectaient encore. Dans les pays même où on l'anéantissait, il y avait de la gloire à acquérir en le défendant. Aussi les Jésuites jurèrent au Pape un dévouement absolu. Ils ajoutèrent ce serment à ceux qu'ils firent, comme les autres moines, de pauvreté, d'humilité & de chasteté.

Ce dévouement, dont les Jésuites ne sont pas seuls coupables, mais qu'ils ont poussé plus loin que le reste des moines, était un abus dont la saine politique exigeait la proscription. C'était un attentat contre l'autorité des Princes séculiers : il leur enlevait une multitude de sujets. Il plaçait au milieu de leurs Etats une foule d'ennemis ou du moins d'espions cachés, toujours maîtres de les observer ou de les trahir ; mais on ne remarque pas communément qu'il n'a guères été contagieux que pour ceux de ces moines qui ont laissé leur premier supérieur au pouvoir & sous les yeux des souverains Pontifes. Les disciples de saint Benoît, ceux de saint Bruno, les Chanoines réguliers du nom de sainte Geneviève,

d'autres chanoines appellés Prémontrés ont leurs Généraux en France.

Ils sont hors de cette atmosphère dangereuse, où l'intérêt de Rome a fait éclore tant de prétentions injustes & chimériques : aussi ont-ils conservé plus long-tems les vertus qui peuvent concilier à un ordre religieux l'estime & la considération. La retraite & l'amour du travail, l'éloignement des intrigues sont encore leur caractère. Ils ont de grandes richesses, mais l'usage qu'ils en font n'est ni scandaleux ni suspect. Jamais on ne les a vus devenir les trompettes de la rébellion ou les échos du fanatisme.

Ils se sont en général aussi très-peu mêlés de théologie ; ils ne sont entrés pour rien dans les querelles presque toujours ridicules & quelquefois sanglantes où les R. P. Dominicains, les R. P. Cordeliers, les R. P. Augustins, & sur-tout les R. P. Jésuites ont entraîné les hommes. Cette différence de conduite a certainement une cause : on ne peut gueres douter qu'elle ne vienne de la différente résidence des Généraux.

Ceux des derniers sont à Rome, &

y

Y sont toujours. Une politique adroite, mais funeste, une avidité intéressée a long-tems nourri dans cette ville un volcan, dont les éruptions ont toujours été fatales à la catholicité. Il semble assoupi aujourd'hui. Au lieu des flammes qu'il a vomies si long-tems, il ne jette plus que de légères fumées. Cependant il en part encore des rameaux terribles, qui s'étendent sur tous les royaumes chrétiens. Ce sont les instituts monastiques, liés indispensablement aux prétentions ambitieuses des souverains de Rome, par la présence & l'esclavage habituel de leurs supérieurs.

A la première fermentation qui se fera dans le centre, le feu peut en un instant gagner les extrémités ; il en résulterait alors, comme du tems de la ligue, des secousses capables de renverser des trônes, & un incendie affreux que des ruisseaux de sang ne pourraient éteindre. Il est certain qu'à cet égard les craintes ne sont point injustes. Si l'Europe était assez malheureuse pour voir renaître les mêmes tems de trouble & d'horreur, les Jésuites, comme les autres moines, pourraient

Tome II.

N

y reprendre le même personnage : cette appréhension peut être fautive , mais il est sûr que les événemens passés l'autorifent.

C H A P I T R E X V.

Quatrieme avantage que donnaient les constitutions de la Société à ses membres sur les autres moines.

A ces trois articles , il faut joindre la suppression des offices publics , qui laissait aux Jesuites l'usage entier de leur tems. Leur fondateur se garda bien sur-tout de leur prescrire une assiduité au chœur inutile & dangereuse , suivant ses vues. Il sentit que s'ils se bornaient à chanter les louanges de Dieu , ils n'auraient jamais que peu de pouvoir sur les hommes. Il abandonna aux autres cette occupation pénible.

Tous les moines se sont imposés l'obligation de réciter publiquement , & à différentes heures , ce que nous appellons l'office ou le bréviaire. C'est

peut-être la plus forte de toutes les raisons qui les rendirent incapables des progrès rapides qu'ont faits les Jesuites. Dans toutes les maisons monastiques , on sacrifie sept ou huit heures de la journée à prier Dieu en latin. Ce tems , qui est si bien employé aux yeux de la piété , l'est très-mal à ceux de la politique. On ne saurait croire combien cet usage édifiant par lui-même , est contraire au travail que demandent les études suivies.

Un moine est un homme que le son d'une cloche arrache à tout moment au silence de son cabinet ; chaque fois qu'il y rentre , il y rapporte nécessairement du dégoût ou des distractions. Quand à force de les combattre il est enfin parvenu à reprendre la suite de son travail , la cloche parle & l'oblige de l'abandonner encore. Il perd ainsi la vigueur de son esprit & de son âge dans des interruptions continuelles.

Par un dépit involontaire , il cherche des occupations qui puissent être quittées & reprises sans conséquence ; celles qu'il choisit ne font souvent honneur ni à lui ni à son ordre , mais enfin il obéit à sa regle : il va chanter

& bailler au chœur exactement le tems prescrit. La seule espece d'activité qui lui reste est pour les plaisirs ou pour les intrigues dont nous avons parlé, & dont les places honorables qu'il peut espérer sont la récompense.

Telle est en général la vie de presque tous les moines ; aussi les Bénédictins , qui sont les seuls dont les travaux aient eu quelque éclat , ne se sont distingués que dans un genre où il faut plus de patience que de génie : ils ont commenté les Peres ; ils ont fait de grosses compilations ; mais ils n'ont produit en aucune langue ni un bon historien , ni un orateur éloquent , ni un écrivain digne de passer à la postérité.

Les autres moines ont joui de la gloire obscure que peuvent donner quelques succès en théologie. Ils ont eu des casuistes féconds ; ils ont peuplé les écoles de disputeurs infatigables. Mais on fait que cette espece de mérite ne doit pas même être comptée ; rien ne prouve plus clairement que ceux qui ont cherché à s'en décorer étaient dans l'impossibilité de faire mieux.

Le législateur des Jesuites fut éviter tous ces inconvéniens. Il n'exigea de ses enfans que de cultiver les qualités avantageuses dont la nature les aurait ornés ; il n'en exclut aucune , il leur permit d'embrasser tous les arts. Une des choses qu'il recommanda le plus à ses successeurs , ce fut de travailler à acquérir le discernement des esprits , afin d'appliquer chacun à l'espece de travail qui lui serait propre.

Ils recueillirent bientôt le fruit de cette sage politique. Le grand nombre d'excellens sujets en tout genre dont ils s'approprièrent les talens , affermit leur crédit en étendant leur réputation. Bons écrivains , théologiens subtils , confesseurs zélés , prédicateurs éloquens en Europe , missionnaires réguliers & vertueux au Malabar , & sur la côte de Coromandel ; géomètres , astronomes , machinistes , musiciens habiles à Pekin ; législateurs admirables au Paraguai , par-tout négocians industrieux & féconds par la fortune , ils prouvent que des moines peuvent devenir puissans & riches , sans se borner à chanter des pseumes.

 CHAPITRE XVI.

Supériorité que le désintéressement des Jesuites dans l'instruction de la jeunesse, & dans l'administration des choses sacrées, devait leur donner sur les Universités & sur les prêtres séculiers.

SI dans les trois articles précédens le code des Jesuites ne paraît avoir eu égard qu'aux intérêts particuliers de la Société, il y en a d'autres où il a consulté davantage l'intérêt général, sans oublier cependant de procurer celui des siens. Telle est, par exemple, l'éducation gratuite dont ces peres ont donné le premier exemple, & qui s'est toujours soutenue chez eux : exemple utile que peu d'Universités ont été en état de suivre jusqu'à présent. Celle de Paris même n'a pu l'adopter qu'en partie, puisque l'art de la jurisprudence y est encore vénal.

Cette générosité devait être d'autant plus frappante qu'elle était plus rare.

Rien n'était plus indécent que le commerce que faisaient, de leurs misérables sciences, les Universités du seizième siècle. Ce n'était qu'à prix d'argent qu'on y obtenait la communication d'un bavardage intarissable & inintelligible, comme je l'ai déjà dit. Cependant les charlatans, appelés professeurs, qui le débitaient sous le nom de science, avaient trouvé le secret de le rendre nécessaire. Ils persuadaient qu'on ne pouvait être ni bon magistrat, ni savant ecclésiastique, sans en avoir acheté.

Les Jesuites eurent bientôt la préférence, parce qu'ils donnaient les mêmes denrées gratuitement; & dans l'idée où l'on était que l'on ne pouvait s'en passer, on courait avec empressement au meilleur marché, ce qui mit en peu de tems les collèges de la Société dans la plus haute réputation. De-là cette haine ineffaçable qui leur a valu tant d'invectives de la part des Universités.

Cependant, de cette concurrence naquit une réforme réciproque. Les Jesuites continuellement harcelés par des ennemis attentifs & opiniâtres, s'instruisirent: ils travaillèrent avec plus

d'ardeur. La faculté de prendre leurs leçons sans payer, leur donnait une foule d'écoliers, & l'éclat de ce concours leur attirait l'estime avec la confiance des peuples.

Ces peres, suivant leurs loix, portaient le même désintéressement dans les fonctions du ministère sacré : elles étaient exercées par eux, comme l'église a désiré long-tems qu'elles le fussent par tous ses ministres. C'est encore un trait d'une politique sage qui n'a pu manquer de leur faire beaucoup d'amis. Leur exemple n'a pourtant pu prévaloir sur l'usage ; il autorise encore à mettre un prix à des choses qui n'en devraient pas avoir.

Il est honteux qu'il faille marchander un enterrement comme une piece de drap. On est indigné en voyant les messes, les baptêmes, les mariages taxés par le rituel comme une marchandise ordinaire. On sçait combien cet abus fut attaqué vivement au concile de Trente. Tous les peres sentaient que l'honneur de l'église & l'intérêt de la religion exigeaient une réforme sur cet article. Elle fut proposée & demandée avec autant d'ardeur que d'inutilité,

quoiqu'elle parût encore plus nécessaire que difficile. L'église est pleine de grands Seigneurs dont l'oisiveté est payée par des revenus plus nobles. Il semble qu'ils pourraient trouver des moyens moins humilians d'assurer une subsistance honnête au bas clergé qui travaille pour eux.

Il est vrai que les loix sages couvrent presque toujours des abus qui ne le sont pas. On a reproché aux Jesuites de n'avoir adopté ce désintéressement que comme un appât dont ils espéraient que le public serait la dupe. On a prétendu qu'ils n'avaient offert une instruction gratuite que pour s'assurer des colleges bien rentés ; on a dit qu'ils n'avaient renoncé à vendre comme les autres leurs travaux spirituels, que pour avoir un prétexte de chercher d'autres ressources temporelles.

Cela est fort probable, mais je ne parle ici que de la sagesse de leurs loix. Je ne prétends pas qu'elles soient appuyées sur une piété bien sincère, ni sur une justice bien approfondie. Je dis seulement que dans le dessein où étaient leurs auteurs de se faire un grand nom,

d'établir un ordre riche & puissant, ils ne pouvaient ni faire des réglemens avec plus de prudence, ni chercher des moyens avec plus de sagacité.

L'éducation gratuite de la jeunesse devait flatter les peres de famille, toujours curieux de ne payer la science pour leur enfans qu'au plus juste prix possible. L'exercice aussi gratuit des fonctions du sacerdoce, la douceur, l'affabilité des nouveaux ministres devaient attirer le peuple, dont la piété n'aime à fournir que des contributions volontaires. Le serment fait au Pape de lui obéir aveuglément leur donnait un appui nécessaire. Il intéressait le saint siège à leurs progrès; & quoiqu'au premier coup-d'œil cette obéissance parût gênante, il pouvait arriver bien des circonstances qui la rendraient moins onéreuse.

La facilité de rejeter des confreres dangereux, trop faibles pour soutenir un genre de vie humiliant, ou trop libres pour se prêter à un esclavage utile, ou trop éclairés peut-être pour fermer les yeux sur des choses qu'il ne fallait point voir, était pour tout l'ordre un gage sûr que son lustre ne serait

jamais terni. Enfin l'autorité bien reconnue, bien affermie d'un monarque absolu, interdisait les cabales, les séditions; elle ne laissait dans tout l'Etat qu'un maître & des sujets. Les politiques avouent que cette forme de gouvernement est la plus propre pour les conquêtes; elle ne pouvait manquer d'en produire dans un ordre qui ne l'adoptait que dans cette vue.

CHAPITRE XVII.

Politique des Jesuites dans le choix des sujets appelés au gouvernement de leur ordre.

APRÈS avoir jetté un coup-d'œil sur les principaux réglemens des Jesuites, on peut aussi remarquer les qualités qu'on exigeait dans ceux à qui on donnait le soin de les faire exécuter.

Une chose singuliere, c'est que chez eux le crédit, les places éminentes ne furent point le prix des travaux utiles ou des succès brillans. On ne vit ja-

mais, à la tête de la Société, aucun des hommes célèbres dans le monde par les talens qui font aimer & respecter ceux qui les possèdent. Bourdaloue, Cheminai, Rapin n'y furent que des particuliers sans pouvoir. La Société s'enorgueillissait de les compter parmi ses membres; elle jouissait de leur gloire comme d'un bien qui lui appartenait. Elle opposait leur réputation aux critiques que lui attiraient d'autres membres moins estimables; mais elle ne leur confiait aucune autorité.

Soit que ces esprits, amolis par les charmes de la littérature, n'eussent point la fermeté nécessaire, soit au contraire que devenus trop éclairés par l'étude, ils n'eussent pas la docilité qu'on exigeait; on leur laissait le soin d'instruire les hommes, mais on ne leur confiait pas celui de les gouverner.

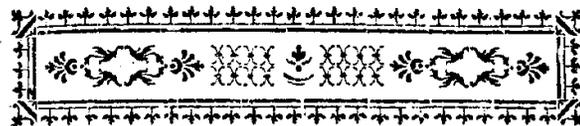
De tous tems les supérieurs, les hommes employés, ont été de vieux théologiens, exercés dès leur jeunesse aux subtilités de l'école, accoutumés par le long usage des confessions à distinguer & à diriger tous les mouvemens du cœur, & devenus par des épreuves bien réitérées, aussi capables

d'obéir avec souplesse que de commander avec empire. Tels sont à la lettre les Princes de cette monarchie. Tels ont été les Cotton, les Lachaise, les le Tellier.

Ils ne sont fameux que par leurs intrigues. Personne n'a jamais connu les sermons de Cotton, les leçons de théologie de Lachaise, les livres de le Tellier. Ces hommes n'avaient qu'une espèce de talent, celui de remuer les esprits avec adresse. Ils furent élevés à des places, où ils purent les déployer avec éclat. Mais il en résultera toujours un préjugé funeste contre une Société à qui rien n'est inutile, & qui, divisant les emplois entre tous ses enfans, confie aux uns le soin d'étendre sa gloire par des travaux qu'on ne peut s'empêcher de louer, & aux autres celui d'affermir sa puissance par des manœuvres que l'intérêt public défend de tolérer.

Par le peu que j'en ai dit, on peut se former une idée assez juste des principes sur lesquels sont fondées les fameuses constitutions des Jésuites. Elles étaient admirables pour procurer la gloire & l'agrandissement de la Société;

mais cet agrandissement ne pouvant se faire qu'aux dépens de quelqu'un, leurs maisons ne pouvant devenir riches qu'en appauvrissant des citoyens dont elles s'appropriaient les dépouilles; eux-mêmes devenant des étrangers suspects par leur soumission à des usages, à des sentimens redoutés dans leur patrie: ces loix ont été justement prosrites. Il y a mille choses que les législateurs civils pourraient adopter: mais la prudence ne leur en ordonnait pas moins de supprimer impitoyablement un corps qui les pratiquait seul, & les faisait servir à la ruine de tous les autres.



HISTOIRE
 IMPARTIALE
DES JESUITES.

LIVRE III.

CHAPITRE PREMIER.

Travaux d'Ignace pour se procurer des établissemens en Italie, &c.

IGNACE jouissait en paix du fruit de ses travaux. Il était revêtu d'un pouvoir légitime: il avait fondé un empire: il lui avait donné de bonnes loix. Mais ce n'était pas assez d'être Prince & Législateur, il fallait avoir des sujets à commander; il en cherchait par-tout;

il éprouvait des succès & des revers dans cette recherche.

1541. Il avait déjà envoyé deux de ses disciples en Irlande, où la religion catholique ébranlée par le voisinage & les efforts de l'Angleterre, avait besoin de secours. Ce dernier royaume, comme nous le verrons bientôt, avait déjà commencé le schisme, qui, après une courte interruption, s'y est enfin établi solidement & y dure encore. On peut remarquer, comme une singularité, que de toutes les religions, la Romaine est la seule qui soit proscrite par les Anglais. Ils ne veulent point recevoir dans leur isle une mere qu'ils ont dépouillée. Il est vrai que cette mere les traitait autrefois un peu rudement : on connaît le denier saint Pierre, ce tribut, aussi honteux que fatigant, que la faiblesse d'un Roi avait imposé à l'Angleterre. L'autorité dont les Papes y ont joui avant sa séparation, est, sans doute, une des raisons qui en écartera à jamais le catholicisme.

Le Pape, pour rendre plus respectables les deux Jesuites qu'il y envoyait, les avait fait Nonces. On sçait que ce

titre de Nonce n'emporte par lui-même aucune juridiction : il signifie simplement Envoyé : mais le respect qu'on a, avec raison, pour les ministres du chef de l'Eglise, leur donne presque toujours une grande autorité dans tous les endroits où ils se présentent.

A ce titre honorable se joignait un pouvoir réel. Ils étaient établis comme inquisiteurs & réformateurs de ces églises affligées. Mais ces moines, sortant de la poussière de l'école, peu accoutumés à tant d'éclat & de puissance, en furent éblouis. A peine l'eurent-ils reçue, qu'ils en abusèrent. Ils firent tant d'exactions, que pour s'en débarrasser les catholiques voulaient les livrer aux hérétiques. La fuite seule put les mettre à couvert de ce danger.

Trois autres Jesuites étaient en Al- 1542.
lemagne (1), avec la qualité de théologiens du Pape (2), & à la suite d'un

(1) Orlandin.

(2) C'est un usage reçu dans l'Eglise, depuis le Pape jusqu'aux moindres abbés titrés ;

Nonce. Ils s'insinuaient à la Cour de l'Empereur. Un d'entre eux, dit-on, voulut obliger à Ratisbonne l'évêque & les habitans à des mœurs décentes; mais le prélat & ses ouailles reçurent mal les exhortations du prédicateur étranger. On ne lui répondit qu'en lui proposant de le jeter dans le Danube: cette leçon adoucit son zèle; il se borna, avec ses confrères, à faire en secret des connaissances utiles.

Une bande plus nombreuse était en France. Ils attendaient le moment de mettre à profit la bonne volonté de quelques évêques dont ils avaient déjà cultivé l'amitié; ils semaient laborieusement dans ces contrées, ravagées par le fanatisme ou par l'ambition. En Italie, en Espagne, en Portugal ils re-

tous les hommes en place ont avec eux des moines ou des séculiers accoutumés à l'étude, qui portent le titre de théologiens du prélat à qui ils sont attachés. Ce n'est pas que ces prélats aient besoin qu'on leur explique la théologie; c'est simplement une espèce de prérogative d'usage, attachée à leurs dignités.

cueillaient déjà. Ces pays plus tranquilles offraient des moissons plus aisées & plus abondantes.

A Padoue, alors dépendante de Venise, ils fondaient un collège: ils y réunissaient un riche prieuré que leur résignait un ecclésiastique, gagné par eux. Ce prieuré leur attira un procès. Le résignateur avait un neveu qui se croyait en état de posséder un riche bénéfice aussi bien que des Jésuites. Le père, sénateur puissant, trouva les plaintes de son fils très-justes; il entreprit de disputer à des gens qu'il traitait d'usurpateurs, une proie qui semblait ne pas leur appartenir. La cause fut portée à Venise & suivie avec vivacité.

Le neveu exclus apportait de bonnes raisons pour faire exclure ses ennemis. Il se fait craindre au sénat d'autoriser, par un dangereux exemple, l'avidité de ces nouveaux venus; il citait plusieurs pays où à leur arrivée ils avaient commencé par dépouiller les ordres anciens. Il représentait, avec chaleur, qu'on devait conserver aux citoyens des bénéfices fondés par leurs ancêtres, & qu'il était injuste de les leur ôter

pour enrichir des étrangers qui, ne sachant ni les loix, ni les mœurs, ni la langue du pays, ne pouvaient lui être d'aucune utilité.

L'Université de Padoue appuyait ces motifs. La crainte de la concurrence lui faisait employer tous les moyens possibles pour écarter les redoutables Jésuites. Enfin Lainès & Salmeron, les plus grands génies de l'ordre, étaient accourus de Trente où le Pape les avait envoyés. Ils avaient quitté le concile pour venir défendre à Venise cette cause intéressante. Mais leur esprit & leurs talens ne la rendaient pas meilleure.

On assure que Lainès, effrayé des dispositions du sénat, écrivait à Ignace que tout était perdu, & qu'il ne fallait plus chercher de protection que dans le ciel. Il en trouva pourtant sur la terre. Un présent donné à propos à la maîtresse du Doge, termina le procès (1). Les Jésuites eurent le prieuré & fondèrent le collège.

(1) Histoire des religieux de la compagnie de Jésus, imprimée à Utrecht, & qui n'a été poussée que jusqu'à l'an 1571.

CHAPITRE II.

Les Jésuites s'introduisent en Espagne : état de ce royaume.

CE succès fut bientôt suivi de plusieurs autres.

La Société s'établit de même en Sicile, à Messine, avec un revenu considérable ; mais ce n'était rien auprès de ce qu'ils faisaient en Espagne & en Portugal. Le premier de ces deux royaumes, languissant, privé d'émulation aujourd'hui dans presque tous les genres, épuisé par les moyens même qui soutiennent son opulence, jouissait alors du premier degré de considération dans l'Europe.

Il venait de secouer entièrement le joug des Sarrasins. Les trahisons du premier de ses Rois qu'on ait appelé catholique, les intrigues de sa femme l'avaient réuni tout entier dans les mêmes mains. Ces trahisons, ces intrigues furent le commencement de la grandeur de Charles-Quint. Héritier

de son chef de tous les Pays-Bas, & d'une partie de l'Italie, Roi d'Espagne, Empereur au sortir de l'enfance, possédant sur la fin de son regne plus de terres en Amérique que l'Europe n'en contient; il paraissait destiné à devenir le maître de l'univers.

On prétend qu'il en forma le projet, aussi bien que son fils; mais l'un & l'autre y trouverent des obstacles qu'ils ne purent vaincre. La prison d'un Roi de France (1), le saccagement (2) de Rome, la défaite & la punition (3) des protestans, ligués pour la défense de leur foi, n'empêcherent ni la France de mettre sur pied de nouvelles armées, ni les Papes de traverser sous main un

(1) François premier, pris à Pavie.

(2) Rome prise & pillée sous Clément VII par le Connétable de Bourbon, qui y fut tué.

(3) A la bataille de Mulberg, qui coûta à l'Electeur de Saxe son trône & sa liberté, qui fut près de ruiner entièrement le parti des Princes protestans, mais dont les alarmes données à Charles V par le Turc & par la France, empêcherent l'effet.

vainqueur qu'ils craignaient, ni le luthéranisme de faire de nouveaux progrès en Allemagne. Au milieu de sa grandeur & de ses succès, Charles mena la vie la plus inquiète.

Enfin, fatigué de sa gloire & des peines qu'elle lui coûtait, il abdiqua la couronne. Il mourut dans la retraite, oublié de l'Europe qu'il avait si long-tems troublée, méprisé de son fils qu'il avait rendu son maître, accablé de maladies, & peut-être de regrets autant que de remords. Les Jesuites ne furent rien auprès de lui; il ne leur marqua ni amitié, ni estime; mais s'il ne favorisa point leur établissement dans ses Etats, il ne le traversa pas non plus, il ne leur montra que de l'indifférence. Réduits à eux-mêmes, ils chercherent d'autres protecteurs, & en trouverent.

Ils eurent le bonheur de plaire à François de Borgia, fils d'un bâtard de ce fameux Alexandre VI, & petit-fils par sa mere d'un bâtard de Ferdinand V. Cette double bâtardise ne l'avait point empêché d'être Duc de Gandie, Grand-d'Espagne, & Vice-Roi de Catalogne. Il était âgé, riche

& crédule ; c'étaient autant de raisons pour que des moines nouvellement arrivés, avides de protections & habiles à s'en faire, recherchaient son amitié, & qu'ils l'obtînssent.

1546. À peine les connut-il qu'il leur donna un college (1) dans sa ville de Gandie ; il s'adressa même au Pape pour le faire ériger en Université, suivant l'usage encore subsistant aujourd'hui de demander à l'évêque de Rome le droit d'enseigner le latin & le grec aux nations. Lefebvre, qui était alors à la suite de la Cour à Valladolid, & qui y cherchait quelque débouché pour sa Société, eut ordre d'accourir à Gandie pour entretenir les bonnes dispositions du Duc.

Il y travailla avec tant d'efficacité, qu'après l'avoir rendu protecteur déclaré des Jesuites, il l'engagea peu après à se faire Jesuite lui-même (2).
1548. On vit un pere de famille, ignorant, comme l'étaient tous les grands sei-

(1) Orlandin.

(2) Ribadeneyra, vie de saint François de Borgia.

gneurs,

gneurs, un homme honoré de toutes les dignités qui peuvent flatter l'ambition d'un particulier, quitter ses enfans & ses titres, se soumettre à l'obéissance la plus sévère, & commencer ses études, comme les jeunes gens pour qui il avait bâti une maison. On devine bien que les complaisances d'Ignace adoucirent ce qu'il pouvait y avoir de rude dans une pareille démarche. Le nouveau prosélite fut dispensé du noviciat. On lui donna même quatre ans à rester dans le monde, pour arranger, disait-on, ses affaires & établir ses enfans.

Il y en avait peut-être une autre raison qu'on ne disait pas. C'est que l'affaire de la fondation à Gandie n'était pas terminée ; avant que de permettre à Borgia de renoncer à tous ses biens, on n'était pas fâché que sa libéralité eût quelque tems pour s'exercer. On voulait qu'il donnât tout ce qu'il pourrait avant que de s'ôter le pouvoir de rien donner.

 CHAPITRE III.

Persecution qu'éprouvent les Jesuites en Espagne, de là part des R. P. Dominicains.

L'ACQUISITION d'un ami, & ensuite d'un sujet de cette importance, fit du bruit en Espagne. Les autres ordres, fiers de leur droit d'aînesse, ne voyaient pas, sans jalousie, des cadets inconnus qui s'apprêtaient à partager l'empire que la superstition leur donnait dans ces contrées. Borgia, avant que de s'attacher aux Jesuites, avait paru avoir du penchant pour la règle de saint François, ou celle de saint Dominique. Ces deux ordres attendaient avec impatience une proie si riche. Chacun intriguait probablement de son côté pour se l'assurer; mais quand ils la virent enlevée par des Jesuites, ils se réunirent pour venger un pareil attentat.

1448. Melchior Cano, Dominicain, leva l'étendard contre les ravisseurs,

C'était, dit-on, un théologien célèbre (1); mais ce n'était sûrement pas un homme sensé; il prétendit que les Jesuites étaient visiblement les précurseurs de l'Ante-Christ. Il démontrait à Salamanque que des gens qui se devoient à l'éducation de la jeunesse, qui convertissaient les grands d'Espagne, qui les empêchaient d'entrer dans l'ordre de saint Dominique, ne pouvaient être que des ennemis de Jesus-Christ & de son église. Les Dominicains & les autres moines appuyèrent, par des intrigues, les cris du furieux théologien.

Un Archevêque de Toledé, nommé Dom Martinès Silicéo, se joignit à eux; il avait contre les Jesuites un autre grief. Cet Archevêque avait justement condamné le livre indécent des exercices spirituels. Ignace, au lieu d'abandonner, comme il l'aurait dû, ce fruit honteux de ses délires, se piqua de le soutenir, & de le faire approuver à Rome. Dans cette vue, il fit agir le

(1) Histoire des religieux de la comp. de Jesus.

Duc de Gandie auprès du Pape. Le saint Pere , importuné par le Duc , croyant peut-être que l'ouvrage ne pouvait être dangereux , parce que personne ne pourrait le lire , l'approuva par une bulle , malgré la censure de l'Archevêque. Silicéo , indigné contre l'auteur , persécuta les enfans. C'est ainsi que quand on examine les choses avec soin , on trouve que les événemens les plus intéressans ont souvent les causes les plus méprisables.

On a fait grand bruit de l'opposition que ces deux hommes formèrent à l'établissement des Jesuites en Espagne. On n'a pas manqué de leur supposer beaucoup d'esprit , de probité & de réputation ; cependant il est fort probable que si Lefebvre avait employé son crédit auprès de Borgia à lui persuader de se faire Dominicain , Cano , qui voyait dans la Société les émissaires de l'Ante-Christ , n'y aurait vu , comme le Pape , que les compagnons de Jesus. Si Ignace avait eu la prudence d'oublier qu'il était auteur , si préférant le bien réel de son ordre à la satisfaction de son amour propre , il avait souscrit à la censure raisonnable de l'Archevê-

que , il est à croire que Silicéo aurait comblé ses enfans de bénédictions. Mais après la bulle du Pape , il les mit en interdit.

On dit que les Jesuites avaient entrepris sur son autorité , qu'ils prétendaient exercer leurs fonctions sans dépendre de lui : il y avait des Jesuites dans d'autres dioceses ; il y a apparence qu'ils y faisaient la même chose qu'à Toledé & dans les environs. Personne encore cependant ne s'y plaignait d'eux. On ne saurait donc douter que l'Archevêque , en agissant ainsi , n'eût quelque motif secret ; & ce motif était l'affaire de la censure.

Ce qui confirme cette idée , c'est que cinq ans après , ce même Silicéo la reprit encore ; il appella à son secours le même Melchior Cano , devenu illustre par sa haine pour les Jesuites ; ils firent sous-main dénoncer aux inquisiteurs le livre condamné par l'Archevêque & approuvé par le Pape : l'approbation prévalut. Ce fut un bouclier impénétrable , qui mit les exercices spirituels à couvert de tous les efforts de l'envie : ces deux hommes eurent

318 *Histoire impartiale*
la douleur de voir triompher le livre
& ses partisans.

CHAPITRE IV,

Saint Ignace oblige ses disciples de renoncer aux dignités ecclésiastiques.

TANDIS qu'un Evêque excommuniait les Jesuites à Toledé, & qu'un Dominicain les accusait à Salamanque d'annoncer l'Ante-Christ, on leur offrait des évêchés en Allemagne : on donnait un d'entre eux pour précepteur à l'héritier du Portugal : Xavier allait dans les Indes prêcher son ordre & l'évangile avec plus de zèle que de fruit.

Lejai, dont nous avons parlé, avait quitté une Marquise dévote pour suivre un Prince puissant. Il s'était attaché au Roi des Romains, Ferdinand, frere de l'Empereur Charles V. Il avait plu à ce Prince qui le nomma à l'évêché de Trieste. On fait des réjouissan-

des Jesuites. Liv. III. 319

ces publiques dans les autres ordres quand quelqu'un de leurs sujets parvient à l'épiscopat ; ils se croient honorés de l'éclat qui se répand sur un de leurs membres. Loin de se repentir de les avoir placés au nombre des lumieres de l'église, ils leur facilitent, autant qu'ils peuvent, les moyens d'y parvenir.

Ignace ne pensa pas ainsi : au lieu d'approuver la nomination de Lejai, il écrivit en hâte à Ferdinand pour la traverser. Il fit plus ; il ajouta à ses constitutions un nouveau règlement pour interdire à jamais à ses sujets la possession des dignités ecclésiastiques.

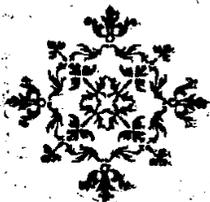
On a voulu deviner quel était le motif d'Ignace dans cette défense : elle renverse les idées de ceux qui lui ont attribué un projet formé & suivi d'asservir la chrétienté. S'il avait eu ce projet, il ne devait travailler qu'à multiplier parmi ses disciples le nombre des Evêques. On fait que dans les états généraux de la religion, appelés synodes ou conciles, tout se décide à la pluralité des voix. Pour faire triompher un parti, il faut avoir beaucoup de par-

risans ; Ignace aurait donc été contre ses vues, en ôtant à ses Jesuites le moyen de devenir puissans & accrédités. C'est être injuste que de n'attribuer toutes ses démarches qu'à une politique profane. Il y a grande apparence qu'en renonçant pour lui & les siens à l'épiscopat, il voulut maintenir dans sa compagnie l'esprit d'humilité & d'obéissance sur lequel elle était fondée.

Ce règlement s'est soutenu en Europe, du moins quant à l'épiscopat : on n'a vu que dans les Indes les Jesuites décorés de la mitre ; mais ils n'ont point renoncé au cardinalat qu'une tolérance universelle a élevé bien au-dessus de l'épiscopat, & presque égalé aux souverainetés temporelles. Ils ont encore moins renoncé à diriger les consciences des Rois. Ils ont eu même un goût particulier pour cette espece de commission, qui, sans titre & sans pouvoir réel, donne pourtant dans l'église à ceux qui en sont revêtus, un pouvoir supérieur à celui des Evêques, & dont on a plus profité pour la troubler que pour la conduire.

Ce n'est point au fondateur de la Société qu'il faut reprocher ces abus ; tant qu'il vécut, il les contint. C'était réellement une ame droite & vertueuse ; on trouve dans les avis qu'il donna à Laynès & à Salmeron, en les envoyant au concile de Trente, à peu près dans ce tems, l'humilité, la sagesse, & la modération qu'on eût pu souhaiter dans tous les docteurs & tous les moines du concile. Il leur recommanda de n'envisager que le bien de l'église, de n'être point attachés à leur avis, & de suivre invariablement la doctrine de saint Thomas. Ce dernier article était peu intéressant, puisque la doctrine de saint Thomas n'était point la regle de la foi : mais les deux premiers sont l'abrégé de tout ce que l'on peut dire à ceux qui doivent composer les grandes assemblées. S'ils ne pensaient qu'au bien général, s'ils ne s'entêtaient jamais de leurs avis, on ne verrait arriver ni ces intrigues dangereuses, ni ces émotions indécentes qui font souvent tomber de la haine & du ridicule sur des hommes d'ailleurs très-respectables.

Les bonnes intentions de saint Ignace ne furent pas toujours suivies par ses enfans. Ils ne consulterent pas toujours l'avantage de l'église dans leurs démarches, autant que celui de leur Société. Ils se montrèrent plus d'une fois négociateurs turbulens, ou théologiens opiniâtres. Mais la honte n'en doit pas rejaillir sur l'homme simple & modéré, qui leur avait donné toute sa vie des exemples & des conseils opposés. Quel est le législateur dont les loix n'aient pas été violées ?



CHAPITRE V.

*Etablissement des Jésuites en Portugal.
On leur propose de fournir des missionnaires pour les Indes.*

IGNACE, en refusant pour les siens des titres qui les auraient rendus trop indépendans, n'était pas fâché que leur mérite les élevât à d'autres places où ils pouvaient être utiles à leurs protecteurs & à la Société. Il avait permis à Simon Rodrigues de se charger de l'éducation d'un Prince du Portugal. Ce n'était point aller contre le plan de son ordre, fondé principalement pour l'éducation de la jeunesse. D'ailleurs il devait quelque reconnaissance à ce royaume qui l'avait prévenu, même avant que son établissement fût formé. Les Jésuites n'existaient pas encore, que les Portugais avaient demandé à Ignace des missionnaires, pour appuyer, par la prédication, leurs conquêtes & leur commerce dans les Indes. Peut-être même cet hommage prématuré, rendu sur les bords du Tage à la Société future, n'avait pas peu con-

1542

324 *Histoire impartiale*
tribué à la faire adopter sur ceux du
Tibre.

Les Portugais étonnaient l'Europe par la hardiesse & le succès de leurs entreprises maritimes. Ce pays sec & stérile, qui devait n'être bientôt qu'une petite province d'Espagne, était plein alors de conquérans intrépides & de marchands intelligens. Il surpassait la gloire des plus grands Empires.

Depuis long-tems on cherchait un passage au tour de l'Afrique, pour transporter, par l'Océan, les productions des Indes en Europe. Jusques-là il fallait tirer d'Egypte, par la Méditerranée, l'or, l'ivoire, & sur-tout les épiceries. Ces superfluités dangereuses, que le luxe avait rendues nécessaires, passaient presque toutes par les mains des Génois & des Vénitiens. Ces deux peuples étaient les maîtres de la mer, & sur-tout les derniers.

Un Roi de Portugal entreprit de leur enlever cette supériorité; il anima ses sujets à chercher une route qui tirât l'Europe de cette dépendance. A force de travaux & d'épreuves, ils y réussirent. Vasco de Gama doubla enfin le fameux Cap de Bonne-Espérance.

des Jesuites. Liv. III. 325

On a prétendu, avec quelque probabilité, que cette route n'avait pas été inconnue aux Phéniciens; mais ils n'en avaient jamais fait un usage suivi. Les navigateurs après eux en avaient totalement perdu la mémoire; & les Portugais, en la renouvelant, en tirèrent autant d'avantage que s'ils l'avaient découverte les premiers. Ils devinrent aux Indes marchands & conquérans. Lisbonne & Goa furent les plus riches villes de l'Europe & de l'Asie.

Leur nouvelle opulence porta à Venise & à Alexandrie un coup dont elles ne se sont point relevées. Il est vrai que les Portugais, leurs destructeurs, ne jouirent pas long-tems des avantages dont ils les avaient dépouillées. Les Espagnols, & plus encore les Anglais, les Hollandais vinrent bientôt les partager. La faiblesse où est tombé depuis le Portugal, & la nécessité où il est de tirer d'ailleurs toutes les matières de son commerce, fait qu'il n'entre presque plus pour rien dans celui qui se fait sous son nom. C'est principalement pour Londres & pour Amsterdam que le Cap de Bonne-Espérance a

été découvert, que les Indes ont été conquises.

Il n'en était pas ainsi au seizième siècle : le nom des Portugais éclipsait alors tous les autres noms. Ils s'étaient établis sur les côtes de l'Inde, depuis l'Étiopie jusqu'aux frontières de la Chine. Ils s'y maintenaient avec une supériorité qui ne leur laissait pas craindre de concurrens.

En y affermissant leur puissance, ils songeaient aussi à y porter leur religion.

Soit qu'ils voulussent mieux assûrer l'esclavage des nations soumises, en leur donnant un culte qui n'autorise l'indépendance que dans ceux qui le prêchent; soit que ces peuples naturellement superstitieux crussent tranquiliser leur conscience, en rendant aux malheureux Indiens la connoissance du christianisme; en échange des richesses dont ils les dépouillaient; soit que le clergé du pays pensât qu'il était de son honneur d'élever des autels au vrai Dieu, au milieu de ces contrées barbares, & de son intérêt de former des établissemens dans un pays qui produisait des perles, de l'ivoire & de l'or : toute la

hiérarchie ecclésiastique passa bientôt les mers : elle se transporta de Lisbonne sur les côtes de Malabar.

Les Portugais étaient ignorans autant que braves; ils cherchaient ailleurs que chez eux des sujets capables de prêcher les dogmes qu'ils se proposaient de soutenir par les armes. Dans le tems qu'Ignace ne se destinait encore qu'à aller convertir les infidèles, il avait connu à Paris un docteur Portugais; il n'avait probablement pas donné grande idée de sa science & de ses talens à ce docteur; mais celui-ci savait que les compagnons du saint ne lui ressembraient pas.

Il crut qu'étant pauvres, ils en seraient plus zelés; que n'ayant ni protection ni appui, ils en seraient plus dociles; qu'ayant étudié dans l'obscurité & l'indigence, ils en seraient plus éclairés. Il les jugea propres à faire d'excellens apôtres. Il les proposa au Roi Jean III qui les approuva. On demanda à Ignace des sujets dignes de travailler à l'œuvre auquel on les destinait.

Cette demande flatteuse fut bientôt 1541

remplie. Il fit partir aussi-tôt pour Lisbonne deux de ses compagnons, parmi lesquels était François Xavier (1), l'un de ses plus chers enfans. C'était un homme de mœurs irréprochables, plein de la sainteté & de la grandeur de son ministère, brûlant d'égaliser les premiers apôtres dont il allait imiter les exploits ; mais bien plus propre par la chaleur de son enthousiasme à prêcher la religion, qu'à l'établir solidement. L'impétuosité de son zèle, & la conduite que nous lui verrons tenir, donne lieu de croire qu'il n'avait pas autant de lumières que de vertus.

(1) Turcelin, vie de saint François Xavier.



CHAPITRE VI.

Description abrégée des Indes.

Ce vaste pays des Indes, dont il se destinait à devenir l'apôtre, est un de ceux qui ont le plus excité le zélé prédicateur & marchand de sa Société. Il en était digne à plus d'un égard. Il n'y a point de climat sur la terre à qui la nature ait prodigué, avec plus de profusion, ce qui peut flatter les sens & la vanité des hommes. C'est de-là que la volupté & l'avarice tirent leurs plus grandes ressources.

Nous comprenons communément, sous le nom d'Indes orientales, toute cette immense étendue de pays qui se trouve à la gauche du Cap de Bonne-Espérance, la Chine, le Japon, Pegu, Siam, toutes les isles qui sont semées en très-grand nombre dans ces mers fortunées : mais le nom d'Inde, comme on fait, est particulièrement appliqué à la presqu'isle arrosée par le Gange ; elle contient le Mogol ou l'Indoustan,

& toute la côte du Malabar, où les Portugais furent long-tems des négocians guerriers.

C'est-là que la nature a créé les mines de diamans (1), de rubis, & de toutes les superfluités brillantes auxquelles l'orgueil humain attache un si grand prix. Elle y fait croître le coton. Elle y avait placé exclusivement le mûrier & l'insecte précieux qui en tire le beau fil, dont le luxe fait parmi nous un de ses plus beaux ornemens, & que notre industrie va peut-être bientôt avilir à force de le rendre commun. Les Indes partagent avec l'Afrique la possession de ces animaux aussi terribles que dociles, dont les armes produisent l'ivoire : mais dans ce premier pays ils sont plus forts & plus robustes, ainsi que presque toutes les autres productions. On voit qu'en tout l'Auteur du genre humain l'a traité avec une prédilection dont nous serions bien en droit d'être jaloux. L'or, les ris, les fruits délicieux s'y trouvent avec abondance. Tout ce qui sert à soutenir la vie, ou à la

(1) Tavernier, Bernier, &c.

rendre agréable & commode, s'y recueille presque sans travail.

Cette prodigieuse fertilité a occasionné entre les Indes & nous un commerce assez singulier, dès que nous avons pu nous y ouvrir une entrée. Ce sont nos besoins qui nous y conduisent ; mais la nature stérile, appauvrie dans nos climats, n'y produit rien qui puisse flatter des hommes placés au milieu des plus riches trésors en tous les genres ; l'or seul, que notre industrie arrache avec tant de peine à une terre qui ne nous appartient pas, a paru toucher l'avidité de ces Asiatiques, malgré celui dont leur pays est rempli. L'indigence européenne a donc été obligée de payer en or les avantages dont l'opulence indienne a daigné lui faire part. Nos vaisseaux y transportent tous les ans une grande quantité de ce métal qui ne revient plus. Plusieurs écrivains prétendent même que de-là vient le peu d'augmentation que l'on remarque dans le numéraire des especes en Europe, malgré la prodigieuse quantité de métaux que l'Amérique y envoie annuellement.

Par tout pays, la richesse produit

deux fruits, dont l'un est nécessairement dangereux par lui-même, & l'autre le devient presque toujours: le despotisme & la science. Ceux-ci à leur tour font bientôt naître ou fortifient la bassesse de courage, la corruption dans les mœurs & la superstition. Tout ce funeste cortège de l'opulence (1) se retrouve aux Indes. On fait que l'esclavage des peuples y est aussi ancien que les hommes; leur lâcheté, leur peu de vigueur contre la fatigue & les dangers, sont peut-être de la même date. La grandeur d'ame, la modération dans les Rois, la bravoure militaire dans les soldats, y sont des vertus inconnues depuis ce fameux Porus, dont même l'histoire a peut-être plus de réputation que de vérité.

Les arts de l'esprit y sont aussi cultivés de tems immémorial. Lokman, Pilpai, d'autres sages, s'y étaient déjà distingués par des productions ingénieuses: ils avaient fait servir la poésie & la science à l'instruction des hommes

(1) Tavernier.

long-tems avant que les Grecs eussent connu ni science ni poésie. L'Inde avait de nombreuses écoles de philosophie avant que Pithagore & Talès eussent pensé à en ouvrir dans leurs patries, encore barbares. C'est aux voyages qu'ils firent vers les bords du Gange, qu'ils dûrent leurs lumières & leur renommée.

Les descendans de leurs maîtres subsistent encore dans les mêmes lieux où ces Grecs allèrent chercher des leçons utiles: mais ils ont bien dégénéré. Les premiers Bramins étaient des sages vénérables, qui n'enseignaient qu'à respecter la divinité, à faire du bien aux hommes. Leurs successeurs sont des charlatans (1) grossiers, qui ne songent qu'à les amuser ou à les tromper. La philosophie aux Indes, dit un auteur célèbre (2), est devenue un métier pour gagner sa vie; elle s'est avilie jusqu'à la superstition, afin d'être plus lucrative.

On connaît les dogmes de ces fa-

(1) Hist. des cérémonies religieuses.

(2) Hist. génér.

meux Bramins, leur attachement à la métempfycofe, leur détachement apparent des biens du monde, fondé peut-être fur une grande averfion pour le travail, leur devouement à d'étranges pratiques de pénitence que l'habitude peut rendre moins douloureufes, mais dont le récit n'en paraît pas moins incroyable. Il y en a qui paffent toute leur vie fur un pied, d'autres qui ne dorment qu'appuyés fur une corde, d'autres qui fe font fufpendre tous les jours, pendant un certain tems, par les pieds, au-deffus d'un feu allumé.

Quelques uns pouffent le renoncement à toute propriété, à tout foïn corporel, au delà de ce qu'a jamais fait aucun homme; ils ne veulent pas prendre la peine de fe nourrir; ils fe laiffent mourir de faim, fi l'on n'avait foïn de leur mettre le ris dans la bouche; mais il y a toujours des dévotes qui fe chargent avec plaifir de cet emploi, récompensé par les bénédictions du ciel. Plusieurs de ces charlatans portent encore plus loin le dépouillement de l'humanité, ils paroiffent dignes de fervir de modeles à nos quiétifmes; ils font nuds. Les femmes,

prefque nues auffi dans ces climats chauds, vont, quand elles veulent avoir des enfans, leur baifer (1), avec recueillement, le principe de la fécondité, fans, dit-on, que leur repos apparent en foit troublé.

Du refte, les principes de morale des Indiens font les mêmes que ceux de tous les peuples policés. Cette lumière naturelle, que les paffions ne peuvent éteindre, a brillé chez eux avec éclat. Elle leur avait appris ces deux préceptes, dont le divin auteur de notre religion a fait la bafe de fa loi: *Aimez Dieu & les hommes.* Ils rendaient à la divinité un culte défiguré par mille pratiques monftrueufes. Mais tel a été le fort de toutes les nations jufqu'au moment où le jour du chriftianifme s'eft levé pour elles. Xavier fe chargea de leur en aller porter l'aurore. Les Jefuites fe féliciterent d'avoir à combattre, dans cette partie du monde, une idolatrie riche & fuperftitieufe.

(1) Differtation de l'abbé Bannier fur la religion des Bramins.

 CHAPITRE VII.

Saint François Xavier part pour les Indes. Ce que l'on peut penser des missions.

ON revêtit le nouveau missionnaire d'un caractère honorable. On le fit Nonce apostolique ; on lui donna le pouvoir d'établir ou de supprimer les prédicateurs où il le jugerait à propos ; on lui remit des lettres du Pape pour un Roi d'Ethiopie, chez lequel il n'alla jamais, & pour tous les autres Princes des isles ou du continent chez qui son zèle pourrait le conduire. Il partit de Lisbonne en 1541 avec le nouveau Vice-Roi, sur un vaisseau qui, par là, portait aux Indes le chef du gouvernement & l'espérance de la religion.

C'est à ce voyage qu'on peut fixer la première origine de ces courses pieuses qu'on a depuis appellées missions. Les Jésuites se sont efforcés, autant qu'ils ont pu, d'en donner une haute idée par des récits & par des merveilles
probablement

probablement aussi fausses que l'éloquence de ceux qui y prêchent. On peut voir là-dessus une relation de tous les pays du monde, les lettres édifiantes, & quantité d'autres ouvrages de ce genre, où, parmi quelques connaissances utiles, on trouve beaucoup de choses qui n'auraient pas dû être écrites par les prédicateurs de la vérité, & qui ne sauraient être crues par les amateurs de la raison.

Il est vrai que les Jésuites ne se sont pas bornés à y supposer des prodiges. Ils en ont du moins tiré depuis un parti utile pour eux, en les faisant servir d'entrepôts pour le commerce ; & cette manière d'entremêler le trafic avec la prédication, n'est pas un des moindres traits de la politique qu'on leur a reprochée.

Les mendiants les avaient devancés en Asie & en Afrique. Saint François avait été y prêcher au Soudan d'Egypte. On le prit pour un espion ; mais ce Prince, dit un auteur célèbre, le renvoya, voyant bien que ce ne pouvait pas être un espion dangereux. Il paraît que ce succès peu flatteur refroidit le zèle de ses enfans, jusqu'à ce que la

rivalité des Jesuites lui donna une nouvelle force. Les Cordeliers, les Capucins ont bâti quelques églises en Perse, & sur les côtes de l'Asie. Mais ces établissemens languissent; ils n'ont point la ressource du commerce, qui donne tant d'éclat à ceux des Jesuites.

Ils n'ont pas laissé cependant que de fonder quelques petites églises, dont ils font sonner bien haut le nombre & l'utilité. Il y a même eu souvent entre ces convertisseurs des querelles très-vives, sur-tout à la Chine, où l'indiscrétion des prédicateurs a ramené la ruine entière du culte qu'ils prêchaient. Ils se sont disputé avec acharnement la gloire de prêcher leur religion à des barbares qui la dédaignent ou la haïssent.

On peut être surpris qu'ils aient osé se vanter d'avoir fait de grands progrès dans ces travaux apostoliques, & plus encore qu'on ait pu les croire. Je n'examine point ici quelle figure ont dû faire pendant long-tems les premiers prédicateurs, parlant une langue inconnue, prêchant un Dieu, des dogmes, des mystères inconnus, montrant partout des habillemens & des visages

étrangers, & par conséquent suspects. Je suppose que l'amour de la nouveauté ou l'esprit d'intérêt a pu attirer dans les églises quelques malins curieux ou gagnés par de petites libéralités. Je crois même qu'un Prince, à la vue d'un tableau de la Vierge, présenté par un interprete, aura pu donner quelque marque d'étonnement, comme on le dit d'un Roi du Japon (1), qui n'avait jamais vu que les peintures grossieres de son pays; mais enfin un mauvais sermon français, ou italien, ou espagnol, quelques aumônes, & un tableau de la Vierge, ne sauraient faire de bons chrétiens à Firando ni au Malabar. Pour introduire une religion, il faut commencer par la prouver.

Or les preuves, qui font la sécurité & la fierté de nos prédicateurs en Europe, ne peuvent gueres faire d'impression à l'isle des Perles, ou au Cap Comorin. Il n'y a pas d'apparence que les Bonzes ou les Faquiers se croient obligés à beaucoup de déférence pour l'écriture & pour la tradition. Tertulien, saint Augustin, saint Grégoire

(1) Charlevoix, hist. du Japon.

doivent perdre toute leur autorité en passant les mers: quelque stupides qu'on suppose les peuples de l'Asie, on ne peut pas croire qu'ils le soient assez pour détruire tout d'abord leurs dieux & leurs autels, sur la foi d'un étranger qui ne sçait pas leur langue, ou qui la sachant mal, leur explique encore plus mal des preuves dont tous les fondemens sont restés en Europe. Il faudrait débiter avec eux par prouver la solidité de ces preuves mêmes qu'on leur apporte. Cela exige du tems, des soins infinis, une grande connaissance de la langue.

Jusqu'à ce que nos missionnaires aient acquis cette connaissance, je ne vois pas ce qu'ils ont à dire aux barbares du Maduré. Alors même je ne fais comment ils font pour combattre l'opiniâtreté d'un adorateur de Brama ou de Visnou. Celui-ci doit long-tems opposer à leur zele la plus opiniâtre & la plus pardonnable de toutes les incrédulités.

CHAPITRE VIII.

Des missions protestantes. Qu'on a employé, pour les faire valoir, les mêmes artifices à peu près qui ont donné du lustre à celles des Jesuites.

Au reste, il ne faut pas s'imaginer que les catholiques seuls aient la faiblesse d'enfler un peu dans leurs relations leurs progrès apostoliques. Les protestans eux-mêmes n'ont pas pu s'en défendre. Eux qui ont tant crié contre les artifices employés par les missionnaires romains, pour donner en Europe une grande idée de leurs travaux en Asie, ils ont cru pouvoir se permettre d'en employer de tout pareils.

La Croze, auteur protestant estimable, a fait une histoire du christianisme des Indes, pleine d'une érudition sage; mais il n'a pu se défendre de ce penchant si naturel pour le parti qu'il favorisait. Il rapporte toutes les

ruses pieuses des Jesuites ; il gémit sur la fourberie des prêtres qui trompaient , & sur l'aveuglement des hommes qui se laissaient tromper. Il prouve fort bien que les premiers faisaient très-peu de prosélites , & que les seconds n'avaient aucun attachement pour les dogmes qu'on leur prêchait.

Il parle ensuite d'une mission protestante établie par les Danois au Tranquebar. C'est pour cela que Dieu avait réservé les trésors de ses graces & de ses bénédictions. Il fait d'un ministre nommé *Ziegembalg* , un patriarche respecté sur la côte ; il assure que ses exhortations produisaient des fruits inconcevables. Aux miracles près , il leur attribue toutes les vertus , tous les succès dont les Jesuites ont orné la mémoire de leurs héros évangéliques. J'ai mis ici une conversation rapportée par la Croze , d'après ce ministre lui-même ; elle est entre lui & un Hottentot , qui est supposé n'avoir que les lumieres d'un sauvage.

DIALOGUE entre M. ZIEGEMBALG ; missionnaire Danois , & un HOTTENTOT.

ZIEGEMBALG.

CROIEZ-VOUS en Dieu ?

LE HOTTENTOT.

Qu'est-ce qui ne croiroit pas qu'il y a un Dieu ? Celui qui ferait dans une telle ignorance n'auroit qu'à regarder au-dessus & autour de soi pour se défabuser.

ZIEGEMBALG.

Mais , servez-vous Dieu ?

LE HOTTENTOT.

Dieu a de bien meilleurs serviteurs que nous.

ZIEGEMBALG.

Comment donc ! ne rendez-vous aucun honneur à Dieu , & n'avez-vous point soin de votre ame ?

P iv

LE HOTTENTOT.

Nous ne savons rien autre chose que
fuir le mal & faire le bien.

ZIEGEMBALG.

N'y a-t-il point de pécheurs parmi
vous ?

LE HOTTENTOT.

Oui, certes, il y en a, & même de
grands pécheurs.

ZIEGEMBALG.

D'où vient le péché ?

LE HOTTENTOT.

Il vient du diable.

ZIEGEMBALG.

Où vont les pécheurs ?

LE HOTTENTOT.

En enfer.

ZIEGEMBALG.

Qu'est-ce que l'enfer ?

LE HOTTENTOT.

C'est un lieu où il fait bien chaud.

ZIEGEMBALG.

Où vont les gens de bien ?

LE HOTTENTOT.

Dans le ciel.

ZIEGEMBALG.

Qu'est-ce que le ciel ?

LE HOTTENTOT.

C'est un lieu beau & agréable.

ZIEGEMBALG.

Où pensez-vous aller après votre
mort ?

LE HOTTENTOT.

C'est Dieu miséricordieux, qui le
fait, nous n'en savons rien.

ZIEGEMBALG.

Ne voudriez-vous pas bien vous faire
instruire des principes de la religion

346 *Histoire impartiale*
chrétienne, puisque vous vivez parmi
des chrétiens ?

LE HOTTENTOT.

Oui, pourvu que cela soit approuvé
par la compagnie.

ZIEGEMBALG.

Voudriez-vous en ce cas-là me re-
cevoir pour votre prédicateur ?

LE HOTTENTOT.

Très-volontiers.

ZIEGEMBALG.

Il faudrait, en embrassant le chris-
tianisme, vous vêtir un peu plus hon-
nêtement, apprendre des métiers &
habiter dans des maisonnettes où l'on
puisse entrer pour vous annoncer la
parole de Dieu, & vous porter à la
vertu.

LE HOTTENTOT.

Les Européens sont des enfans. Ils
habitent de grandes maisons, & leurs
corps n'occupent qu'un petit espace. Ils
ont tant de besoin pour se nourrir &

des Jésuites. Liv. III. 347

pour se vêtir, que ne trouvant pas en
Europe ce qui leur suffit, ils viennent
ici & en d'autres lieux enlever aux ha-
bitans leurs habits & leurs vivres.
Nous n'avons besoin ni d'argent ni de
marchandises. Ne nous habillant point
& ne nous nourrissant point comme
vous autres, rien ne nous oblige de
travailler & de nous inquiéter comme
vous.

Il est aisé de voir que le ministre
Danois a fait dans son cabinet les de-
mandes & les réponses ; au moins je
ne vois pas ce que les Européens pour-
raient se flatter d'apprendre en morale
à un Africain capable de raisonner
comme fait ici le Negre. D'ailleurs cet
enfer, où il fait bien chaud, ce pa-
radis si agréable, sont des notions que
les Caffres n'ont jamais eues d'eux-
mêmes, au rapport de tous les voya-
geurs.

Je ne doute pas que M. Ziegembalg
ne fût un homme vertueux, que son
zele ne fût désintéressé, qu'il n'ait pu
répandre les lumières de l'évangile
aussi bien que les Jésuites dans ces con-
trées barbares ; mais quelle que fût la

P vj

main qui portât le flambeau, je pense toujours que l'obscurité épaisse qui y régnait, devait être un terrible obstacle au jour qu'on voulait y introduire. Je crois qu'il a fallu bien des préparations avant que de pouvoir persuader à un Negre du Monomotapa la vérité de l'écriture & de la tradition. Aucun de ceux qui se sont vantés jusqu'à présent d'en avoir converti un si grand nombre, & si promptement, ne nous a appris comment ils s'y prenaient. Ce sont des alchimistes qui font de l'or avec du plomb, mais ils cachent soigneusement leur secret. N'est-il pas permis de douter un peu de sa vertu jusqu'à ce qu'ils l'aient rendu public?



C H A P I T R E IX.

Arrivée de saint François Xavier dans les Indes : il travaille à y établir l'inquisition.

JE ne m'appesantirai point sur les voyages entrepris par les premiers Jesuites dans l'intention louable de faire connaître le vrai Dieu jusqu'aux bornes de l'univers. Je ne parlerai pas non plus en détail, ni suivant l'ordre chronologique, de tous leurs établissemens & de tous leurs petits débars en Europe. Il en est des empires & des corps comme des particuliers; tant qu'ils sont isolés & pauvres, on les méprise. Ils ne deviennent intéressans que quand ils ont fait fortune. Tant qu'Ignace & Xavier vécurent, les Jesuites travaillèrent à assurer la leur, mais elle n'était pas encore faite; les voyages du dernier leur en ouvrirent une source qu'ils n'ont pas laissé tarir.

Ce saint fut le Gama de la religion. 1541
Je dois faire connaître le genre de ses

exploits, afin de donner une idée de ceux des autres. Il était parti de Lisbonne avec le Vice-Roi des Indes. Il fut obligé de passer le premier hyver à Mozambique, ville située sur la côte, & l'une des premières conquêtes des Portugais. Il n'arriva que l'été suivant à Goa; cette ville était le plus riche établissement des Portugais sur ces côtes; on voulait la rendre le centre de la religion, comme elle était celui du gouvernement civil.

Tout ce que la charité chrétienne, tout ce qu'une humilité vraiment apostolique peut employer pour faire paraître la vertu aimable & respectable aux yeux des hommes les plus grossiers, Xavier le pratiqua dans le cours du voyage: il ne voulut point de domestique; il se nourrissait comme le moindre matelot. Il céda sa chambre aux malades, & les assistait lui-même. Il prêchait avec douceur ceux qui se portaient bien; il appaisait leurs querelles: sa vie, sur le vaisseau, fut celle d'un sage, d'un génie bienfaisant, envoyé du ciel pour consoler les hommes.

Quand il fut à terre, il comptait

probablement continuer l'exercice des mêmes vertus, sur-tout parmi les Indiens; mais il y trouva un empêchement invincible qu'il aurait bien dû prévoir; il ne savoit point la langue; il ne pouvait donc être d'aucune utilité à ces barbares qu'il n'entendait pas, ne connaissant point leurs besoins, étant hors d'état de juger des motifs de leurs actions, ne pouvant leur expliquer la raison des siennes; de son propre aveu, il était au milieu d'eux comme une statue. On aurait bien pu dire de lui, & de ses compagnons (1): *aures habent & non audient, non clamabunt in gutture suo.*

Peut-être eût il été à souhaiter pour les malheureux Indiens, que cet état eût duré long-tems. Mais les Jesuites trouverent bientôt des oreilles pour entendre, des accusations odieuses,

(1) Cette idée se trouve à peu près dans une lettre de saint François Xavier, où il avoue que l'ignorance de la langue le réduit à l'inaction dans le pays d'où il écrit; nous sommes, dit-il, au milieu des infidèles, comme des statues qui ne peuvent parler.

& une langue pour faire rendre des arrêts injustes. Ce fut quand on eut, par leur conseil, établi à Goa la fameuse inquisition qui fait encore trembler toute cette partie du monde. Une tache ineffaçable à la vie de saint François Xavier, c'est d'en avoir jetté le premier fondement.

Au milieu de ses travaux apostoliques, il pria le Roi de Portugal de soutenir ses prédications par les supplices. Il lui demanda un ordre pour ôter les biens & la vie (1) à ceux qui, après avoir quitté le culte des idoles, laisseraient voir quelque envie d'y retourner. C'était en assistant les malades, en faisant expliquer aux Indiens, par des interpretes, la douceur & la charité de la religion chrétienne, qu'il sollicitait ces ordres sanguinaires.

(1) Orlandin.



CHAPITRE X.

Sources & succès de saint François Xavier dans les Indes.

XAVIER parcourait les côtes soumises aux Portugais. Il visitait celle de la Pécherie qui leur payait tribut; ne pouvant se faire entendre des idolâtres, il s'y prenait d'une autre maniere pour les obliger à quitter leur culte; il détruisait leurs autels; il renversait les temples. Pour faire ces exécutions avec sûreté, il était accompagné par des soldats que le Vice-Roi lui donnoit; il élevait aussi des chapelles; sans doute il comptait que ces peuples, voyant leurs dieux anéantis, & se trouvant dans la nécessité d'en chercher de nouveaux; préféreraient d'eux-mêmes celui qu'il leur laissait.

Tels furent ses travaux tant qu'il ne prêcha que sur les terres de la domination portugaise; mais son zele, peu satisfait de ne s'exercer que sur des ruines, l'emporta plus loin; il passa de

la côte de la Pécherie à Travancor ; royaume indépendant & idolâtre , à la pointe de l'Afrique. Il prit alors le parti de faire des miracles ; il mit en fuite une nombreuse armée de barbares nommés Badages , sans autres armes que son crucifix. Ce prodige opéra , dit-on , la conversion du Roi , qui , ayant peut-être besoin du secours des Portugais ou les redoutant , voulut bien se laisser baptiser.

1546. Dans le même tems un autre Roi , dépouillé par eux dans le Malabar , forcé de quitter *Cochin* , sa capitale , & de chercher un asyle à *Jasanapatan* , dans l'isle de *Ceylan* , persécutait , comme on devait s'y attendre , le christianisme qu'enseignaient ses ennemis. Xavier aussi-tôt quitte les prosélytes de Travancor ; il vient à *Cochin* , il sollicite vivement auprès du Gouverneur des secours prompts pour arrêter la persécution ; il écrit en Portugal pour en faire venir d'éloignés ; il trouve à *Cochin* le frere du Roi persécuteur , qui s'engage à recevoir le baptême , si l'on veut lui assurer la couronne. Xavier , au comble de la joie de pouvoir donner le trône à un Prince chrétien & de

l'ôter à un infidele , lui promet l'un & l'autre.

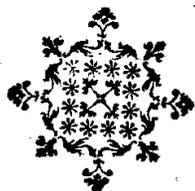
Ses espérances étaient soutenues par des lettres du Roi de Portugal , qui commandait d'abattre les idoles , de bâtir des églises & de donner au christianisme tous les secours qu'il pouvait desirer (1). En effet , on équipa une flotte , on assembla une petite armée ; mais le Vice-Roi trouvant l'entreprise peu sûre , le Roi de *Cochin* s'étant fortifié dans sa retraite , & paraissant difficile à réduire , on ne l'attaqua point ; il resta Roi & idolâtre , & son frere ne voulut plus se faire baptiser.

Xavier chagrin quitta bientôt *Ceylan* 1547 pour passer à *Meliapour* ou *Saint-Thomé* , & de-là à *Malaca* , ville habitée par les Malais , & fameuse encore aujourd'hui par son commerce en poivre , en bois d'aigle & en diamans. Il y laissa quelques-uns de ses compagnons ; pour lui , il parcourut les *Molques* ; il vit *Amboine* ; il s'arrêta deux mois à *Ternate* , conquise depuis par les *Hollandais* , & célèbre par le com-

(1) *Orlandin.*

merce du gérofle. Ces isles sont le seul endroit au midi où on le recueille, parce que ces républicains sont parvenus à le détruire par-tout ailleurs.

Il visita d'autres isles appellées de la Morée. Il fit croire aux habitans qu'un volcan, redouté par les flammes qu'il vomissait, était un des soupiraux de l'enfer. Sur la foi de ce mensonge, il en baptisa, dit-on, vingt-cinq mille, & quoiqu'une peuplade si nombreuse eût bien mérité de le retenir quelque tems, ne fût-ce que pour affermir leur conversion, il les quitta sur le champ pour revenir à Malaca. Cette ville riche, commerçante & commode par ses relations avec l'Europe, eut la préférence.



C H A P I T R E X I.

Saint François Xavier prêche une croisade. Son mauvais succès. Il part pour le Japon.

NON content d'être apôtre, il voulut y devenir guerrier & prophete (1). Pendant son séjour en ce pays, un Prince Mahometan, maître de l'isle de Sumatta, attaqua les Portugais, les défia au combat, & brûla même un de leurs forts; aussi-tôt le zele du saint s'allume; il va trouver le Gouverneur; il l'exhorte à donner la bataille, & lui promet la victoire de la part de Dieu.

Se voyant écouté froidement par ce vieux guerrier, il s'adressa aux soldats & au peuple. Comme un autre saint Bernard, il prêche une croisade contre les ennemis du nom de Dieu, & promet toujours des succès; il amasse enfin quelques barques & cent quatre-

(1) Hist. des rel. de la comp. de Jesus,

vingt soldats qu'il exhorte à combattre pour les intérêts du ciel, en les assurant que Jesus-Christ lui-même combattra pour eux; cependant, par timidité, par prudence ou par égard pour son caractère, il ne se chargea point de commander la flotte.

En prêchant comme saint Bernard, il ne fut pas plus heureux; les barques, trop chargées ou trop précipitamment construites, coulerent à fond avant que de sortir du port: on eut peine à tirer de l'eau ces malheureux soldats, qui comptaient aller à la victoire.

Cet échec fit tort à la réputation du prophete. Soit pour rétablir son crédit ébranlé, soit pour éviter des plaintes qui le fatiguaient, soit pour se distraire sur les chagrins, & peut-être les remords qui en étaient la suite, Xavier prit le parti de passer au Japon. On juge bien qu'il n'en savait pas plus la langue, que celle des autres pays qu'il avait déjà parcourus; mais ce n'était pas un obstacle pour lui.

Dieu, qui n'accorde pas tous les talens à la fois, lui avait fait un don bien plus extraordinaire que celui des langues. C'était l'art de ré-

soudre (1), par une seule réponse, plusieurs questions toutes opposées. Pour confirmer ce prodige, on aurait dû nous en conserver quelques exemples; mais ce qui le décrédite un peu, c'est ce que l'historien ajoute, que les infidèles eux-mêmes ne s'en appercevaient pas.

Quoi qu'il en soit, avec un secret si merveilleux pour les disputes, Xavier ne douta point des succès. D'ailleurs il trouva un Japonais, banni de sa patrie pour un crime, qui venait chercher fortune auprès des Européens; le saint le caressa, le baptisa, lui fit apprendre un peu d'espagnol, & partit avec lui, & deux autres Jesuites, pour convertir tout l'Empire du Japon. 1549.

(1) Charlevoy, hist. du Japon.



 CHAPITRE XII.

Description du Japon.

CET Empire singulier consiste dans une multitude de petites îles, toutes unies ensemble par le commerce, par la conformité des loix & de la langue, & même par la soumission à un seul Prince. Le pays est riche : il produit des métaux, des pierreries, des ouvrages vernissés, plus estimés que ceux de la Chine. Les Japonais ont des usages qui ont paru extraordinaires à plusieurs de nos Européens. Ils portent le deuil en blanc ; ils saluent en secouant leurs souliers. Cela les a fait nommer, par des voyageurs peu censés, nos antipodes en morale, comme si la morale donnait des règles sur la couleur des habits & sur la façon de faire la révérence. On aurait bien plutôt dû admirer la ressemblance qui se trouve entre une multitude de nos pratiques & celles de ces insulaires, placés par la nature au fond de l'Asie ;
ils

ils sont réellement nos rivaux en bien des choses, & sur-tout en superstition.

Ils ont, dans les affaires de religion, un chef appelé Dairi (1), qu'on adore & qu'on regarde comme une image vivante de la divinité. Ces Dairis étaient autrefois parvenus à jouir de l'autorité suprême dans le civil, en vertu du respect qu'on leur devait dans le spirituel. Mais peu à peu on les dépouilla du droit de régler les choses de la terre. On les relégua dans une ville où ils sont encore.

Ils se bornent à ordonner des évêques appelés *Tondes*, à faire imprimer des almanachs où est le calendrier, à placer dans le ciel les saints & les martyrs qui se sont rendus dignes de l'apothéose. On prétend que les hommes, ainsi divinifiés, sont en grand nombre au Japon. On donne ce titre à tous ceux qui renoncent volontairement à la vie par piété. Il est très-commun de voir des barques pleines de gens qui vont gaiement se noyer à la gloire de

(1) Charlevoix, hist. du Japon. Kempfer, descrip. du Japon.

Kaka, espece de demi-dieu révééré pour ses vertus. C'est un funeste avantage qu'a la superstition des Japonais sur celle de beaucoup d'autres peuples.

Au reste, si l'on en croit nos missionnaires, ce peuple a le plus grand mépris pour la vie. Ils disent qu'on parle dans ce pays-là de se fendre le ventre, comme nous parlons de la chose la plus indifférente. Quand un grand Seigneur est suspect, le Roi l'exhorte à se fendre le ventre, & il le fait. Un accusé qui veut éviter la honte d'une condamnation, se fend le ventre; un homme à qui on a causé un petit chagrin, se fend le ventre. Un Empereur étant mort, un de ses domestiques, qui était fort loin, prit la poste pour venir se fendre le ventre sur son tombeau. Il est vraisemblable que dans ces récits il y a beaucoup d'exagération. On peut penser que les Japonais ont pour leur ventre un peu plus de ménagement qu'on ne dit, d'autant mieux que Kempfer ne parle plus de cette étrange manie.

Au mépris pour la vie, ils joignent un amour extraordinaire des pratiques de pénitence & des pèlerinages. Ils en

ont un entre autres qui dure cent jours. Pour s'y préparer, dit-on, il faut être vingt-cinq sans dormir: ensuite on passe un jour & une nuit assis sur les talons, le menton sur les genoux, les bras croisés devant les jambes; & dans ces vingt-quatre heures, il n'est pas permis de faire un seul mouvement. Voilà ce que disent les missionnaires, mais il est très-permis de n'en rien croire.

Au Japon on confesse ses péchés (1), & les prêtres ont le pouvoir d'en accorder la rémission. Il y a des moines de toute espece, de pauvres, de rentés, Il y en a même de militaires comme nos chevaliers de Malthe. Il y a des religieuses, mais elles n'observent point de clôture, ce qui rend au moins leur esclavage plus supportable, & doit diminuer leur inutilité.

Ces moines font de leur mieux pour attirer la foule du peuple dans les églises. Ils ont mille petites fraudes pieuses qui leur valent de l'argent, & servent à tranquilliser les consciences

(1) Charlevoix, hist. du Japon.

déliçates ; ils ont introduit le chapelet & assurent qu'on peut compter sur la rémission d'autant de péchés que les chapelets ont de grains. On peut être étonné de retrouver si loin les usages de l'Europe ; mais on doit l'être encore davantage d'entendre les missionnaires déplorer, en les rapportant, l'aveuglement du peuple qui les adopte.

Dans cet Empire, on dispute comme ailleurs sur la religion. Il y a des philosophes qui n'admettent que la matière pour principe, & le néant pour fin de tout ce qui existe. Il y en a qui adorent un Dieu puissant, bon & juste ; mais le grand nombre des prêtres prêche un enfer, un paradis & même un purgatoire, dont ils ont le droit de tirer les âmes quand on les paye (1).

On y fait aussi des systèmes de physique. Le peuple croit les tremblements de terre occasionnés par une grosse baleine qui porte le monde. Les honnêtes gens, qui se mêlent de raisonner, pensent que les pays qui ne tremblent pas sont fermement appuyés sur le cen-

(1) *Ibidem.*

tre de la terre, & que ceux qui tremblent, en étant plus éloignés, sont sujets quelquefois à perdre leur équilibre : ce qui occasionne des secousses plus ou moins violentes.

La médecine seule est différente de la nôtre ; un médecin réunit les trois arts, dont la séparation en Europe coûte si cher aux malades sans les guérir. Il porte toute son apothicairerie dans une petite boîte pleine de simples : il ne saigne jamais & ne fait rien manger que de crud à ceux qu'il gouverne. Cela prouve combien la médecine est arbitraire, puisqu'avec un pareil régime les médecins Japonais réussissent aussi souvent que ceux qui en recommandent un tout opposé. Tel était le pays que Xavier se proposait de conquérir par la parole.



 CHAPITRE XIII.

Succès des prédications de Saint François Xavier au Japon.

ON éprouve à la fois de l'indignation & de la douleur , quand on lit dans les historiens Jesuites , comment ce nouvel apôtre fut reçu par les Japonais avec ses compagnons. On est révolté de leur entendre dire qu'à son arrivée il prodigua les miracles & les baptêmes, que les Japonais accouraient pour l'entendre prêcher en Castillan , & qu'en moins d'un an il fit, dans une ville seule , jusqu'à 3000 profélites.

Cependant la force de la vérité les oblige aussi d'assurer que tout le fruit de ses prédications fut de le faire passer pour fou (1). Ils reconnaissent que son imprudence aurait exposé au mépris les mystères respectables qu'il annonçait, si heureusement il n'avait pas été dans l'impossibilité de les faire entendre.

(1) Charlevoix.

On regrette qu'un homme, né avec un zele infatigable , des mœurs pures , & de si bonnes intentions , ait été entraîné au-delà des mers par un enthousiasme aussi aveugle qu'inutile : aveugle , en ce que le saint , avant que de s'y livrer , n'avait peut-être pas bien considéré les facilités qu'il se prometait ; inutile , en ce que ne sçachant pas la langue du pays , il n'en pouvait attendre aucun fruit. On est affligé de le voir recueillir , pour toute récompense de ses travaux , des insultes , des outrages réitérés. On est encore plus fâché d'être obligé de convenir qu'il les méritait , à ne regarder les choses qu'humainement , à séparer de ses actions le motif respectable qui les dirigeait.

Car enfin , qu'on examine ce qu'il allait faire dans ce pays. Il venait , escorté d'un meurtrier pour interprete , conseiller d'en changer le culte , les loix & les coutumes. Il proposait d'en anéantir les dieux , & de réduire les prêtres à la mendicité. Qu'on voie ce qu'on ferait dans le nôtre à un docteur d'Amangucchi ou de Cangoxima qui viendrait y tenir de pareils discours. A Rome ou à Lisbonne il ferait

trop heureux d'en être quitte pour des outrages.

Ce n'est point du tout que je veuille comparer les prédicateurs de l'erreur avec ceux de la vérité. Je fais que les prêtres de Kaka ou de Sommonacodom joueraient un triste rôle en Europe, quand on n'emploierait contre eux d'autres armes que celles de la raison : nous trouverions aisément dans la solidité de nos dogmes, dans les raisons convaincantes qui les fortifient, de quoi nous défendre de leurs sophismes. Mais enfin la sainte inquisition ne daignerait pas même se servir de ces avantages. Au lieu de s'amuser à raisonner avec les docteurs étrangers, elle les ferait brûler sur le champ avec appareil, ce qui demanderait moins de tems & moins de peine. Or si les ministres de la vérité se permettent d'agir ainsi, en vertu de la certitude de leur créance, pourquoi ceux du mensonge n'en feraient-ils pas autant pour soutenir une créance fautive qu'ils ont le malheur de croire vraie ?

Le saint ne fit point ces réflexions. Il éprouva bientôt qu'elles auraient été sages & placées. Ce Navarrais, trans-

porté au Japon, était le jouet de la populace (1). S'il excitait la curiosité des grands, c'était par ce principe malin qui leur fait désirer de voir des hommes extraordinaires, presque toujours pour s'en amuser. On dit qu'il alluma la jalousie des Bonzes, quoiqu'il prît leur habit & qu'il se dît Bonze lui-même. Mais, sans doute, ils ne le haïrent pas bien fortement, ou ils eurent pour lui plus de mépris que d'aversion ; ou les prêtres Japonais étaient plus humains que les Inquisiteurs, ou ils n'avaient point ce pouvoir terrible en vertu duquel ces derniers ont tant versé de sang. Xavier fut toujours libre. On le laissa prêcher tant qu'il voulut en espagnol, contre les dieux du pays. On se contenta de le rendre ridicule.

(1) Charlevoix, *ibid.*

 CHAPITRE XIV.

*Disputes de saint François Xavier
contre les Bonzes du Japon.*

1551. C'EST sur-tout une chose curieuse de lire dans les Jesuites qui ont donné l'histoire de ses courses, le récit de quelques-unes de ses disputes avec ces prêtres idolâtres. A Bungo, il entra en conférence réglée avec un d'entre eux nommé *Fucarandono*. Ce docteur était l'espérance de sa secte, l'oracle du pays: il avait professé pendant trente ans la théologie de Kaka.

On s'attend qu'un pareil homme fera des questions sages, & que s'il doit être convaincu, on nous donnera du moins les réponses victorieuses, auxquelles il n'a pu résister. Point du tout. *Me connois-tu?* demande le Japonais à l'Européen. *Non, je ne vous ai jamais vu. Comment, jamais!* reprend l'insulaire, & ne te souviens-tu pas d'avoir commercé avec moi il y a quinze cens ans à Frenoiama? Mais il

des Jesuites. Liv. III. 371

n'y en a que neuf cens que Frenoiama est peuplée, répond le Jesuite.

Là-dessus, le théologien de Kaka, le grand Fukarandono perd la tête. Il oublie que l'histoire du Japon remonte à sept ou huit mille siècles. Il n'a plus d'autres ressources que de faire à son adversaire quantité de questions contre la pudeur, que l'historien chaste & discret n'ose rapporter (1), comme si un Bonze habile ne devait pas mieux connaître les annales du Japon vraies ou fausses, qu'un étranger arrivé depuis deux jours, comme s'il pouvait se flatter que des questions licentieuses fussent propres à éclaircir un point d'histoire.

Un autre Bonze prétendit que le paradis de Xavier n'était bon que pour les bêtes. *Car, disait-il, cet étranger assure qu'on doit y jouir d'un souverain bonheur. Si Dieu est juste, il doit y*

(1) Turielin, dans son histoire latine de saint François Xavier, les rapporte fort au long. Elles sont d'une nature à justifier également & le Jesuite qui les détaille, & celui qui les omet.

placer les êtres qui auront été les plus malheureux en ce monde. Or les animaux pendant leur vie n'ont que du mal, ils doivent donc aller tous au paradis des Jésuites. On ne dit point ce que l'homme apostolique répondit à ces terribles difficultés : mais on nous apprend qu'il vint à bout de les détruire.

Le bruit de ces disputes se répandit dans tout le Japon. La véritable religion, dit l'imbécille historien (1), y triompha d'une manière bien éclatante. Cependant personne ne fut curieux de l'embrasser. Xavier fut contraint, avec toute sa gloire, de s'en aller ailleurs chercher des Bonzes moins savans ou des auditeurs plus crédules.

(1) Charlevoix, l'hist. du Japon.



CHAPITRE XV.

Saint François Xavier se prépare à passer à la Chine. Il meurt en chemin.

ENFIN, las d'être le jouet des Japonais, Xavier se proposa de devenir le docteur des Chinois. Il se persuada que Dieu n'avait endurci les cœurs à Méacou que pour l'obliger d'aller prêcher à Kanton, ou à Pekin. C'est une chose inconcevable que son zèle ne fut point épuisé par les insultes, ni sa patience par les obstacles.

Son imagination enflammée lui fit embrasser ce nouveau projet avec autant d'ardeur que s'il n'avait pas déjà été la dupe de tous les autres. Il étoit trop visible que le Ciel ne lui avait point réservé l'honneur de convertir les Indes. Cependant il écrivait à ses amis : *Je veux aller porter la religion à la Chine ; je suis choisi du Ciel pour une si haute entreprise, par une grâce spéciale. J'y veux aller, n'importe que*

374 *Histoire impartiale*
tout l'enfer se déchaîne , pourvu que
Dieu me favorise.

15, 2. On ne fait point si l'enfer se déchaîna ; mais Dieu qui ne voulait ouvrir l'entrée de la Chine qu'à des Jesuites mathématiciens , ou peintres ou ingénieurs , ne permit point à Xavier d'y pénétrer. Une fièvre qui lui survint termina ses espérances & sa vie (1). Il mourut à la fleur de son âge , sans amis , sans secours , abandonné de tout le monde , dans une isle barbare , où probablement il ne trouva aucun des soulagemens que demandait son état.

Rome & sa Société , à qui il a sacrifié ses jours , en ont fait un saint. Les prodigieux travaux qu'il a essuyés pour elles méritaient au moins cette récompense. Mais les gens désintéressés qui n'accordent leur admiration & leur respect qu'aux vertus utiles , demandent quel avantage la sienne a procuré au monde ?

A ces courses continuelles que j'ai bien abrégées , à ces changemens de

(1) Turfelin.

des Jesuites. Liv. III. 375

vues , d'idées & de projets , on ne peut s'empêcher de reconnaître un esprit inquiet , inconstant , ou un homme désolé du peu de succès de ses entreprises , qui se flattaient , en les multipliant , de forcer la fortune à le favoriser au moins dans quelques-unes , ou enfin un politique rusé qui , en parcourant tant de pays avec un prétexte & un titre respectable , se ménageait les moyens de tout sonder sans devenir suspect , & de choisir à sa Société les établissemens les plus avantageux. Ce pouvaient être les vues des supérieurs qui dirigeaient Xavier : pour lui il ne paraît pas qu'il s'en occupât. Il n'était qu'enthousiaste & vertueux ; sa vie & sa mort furent également malheureuses.

Malgré les honneurs qu'elles ont valu depuis à sa mémoire , aucun de ses successeurs n'a suivi son exemple. Ils n'ont point erré comme lui de climats en climats. Ils ont fait un long séjour dans les pays qu'ils voulaient instruire. Ils en ont appris les langues ; ils s'y sont produits comme des artistes habiles plutôt que comme des prédicateurs d'un culte nouveau. Ils les ont

étonnés par la supériorité des arts de l'Europe, au lieu de les effrayer d'abord par la singularité de sa religion. C'est par une conduite si différente qu'ils y ont fait des établissemens solides. Aussi a-t-on vu depuis le christianisme banni de la Chine, sans que le crédit des Jesuites en ait souffert.

Ce n'est peut-être pas précisément, comme ont dit leurs ennemis, que ces peres eussent laissé avilir la religion par une complaisance condamnable, mais c'est que ne s'étant pas bornés, comme les Dominicains, à y étaler une ignorance seditieuse, on a toujours estimé leurs talens, en proscrivant leurs dogmes. Ils ont encore paru nécessaires lors même que leur culte a été déclaré dangereux.



CHAPITRE XVI.

Introduction peu durable des Jesuites dans le Congo. Mœurs des habitans de ce pays.

TANDIS que Xavier ouvrait l'entrée des Indes à sa Société plus qu'à la religion, Ignace, resté en Europe, travaillait aussi avec ardeur à la répandre. Il envoyait des missionnaires à Congo : il en envoyait au Bresil.

Le Congo est un pays situé sur les côtes de l'Afrique, auprès des déserts brûlans dont la nature a rempli cette partie du monde. C'est un de ces haras où l'avidité européenne entretient, sans frais, une race d'animaux féconds & robustes, qu'elle emploie à faire valoir la surface & l'intérieur de la terre en Amérique. Je ne sçais s'il faut donner le nom d'hommes à cette malheureuse espece de créatures, dont la force se rend si lâchement tributaire de notre industrie.

Il est vrai qu'on les baptise. Leurs

maîtres tâchent de leur persuader que s'ils sont laborieux, sobres, dociles dans cette vie, ils pourront être libres & heureux dans l'autre. Mais du reste je ne vois pas qu'on les laisse jouir d'aucun des droits de l'humanité. On les enleve à leur patrie exactement comme des bœufs ou des chevaux sauvages qui vivent dans un bois, sont censés appartenir au premier qui s'en fait ; si on les achete, assurément on n'examine point le droit de celui qui les vend.

Nos marchands trouvent moyen (1) de les animer les uns contre les autres, par l'espérance d'un peu d'eau-de-vie, de tabac à fumer, de poudre à canon, de mauvaises armes, d'étoffes de laine, dont la chaleur de leur climat les met en état de se passer. Ces magnifiques richesses sont l'appas qui les engage à vendre leurs voisins, leurs amis, souvent même leurs enfans, leurs femmes & leurs peres. On sait qu'en Angleterre il y a une compagnie nombreuse qui ne s'occupe que de cet infame commerce.

(1) Histoire gén. des voyages.

L'habitude endurec sur ce qu'il a de révoltant, & le grand profit qui en revient l'ennoblit à des yeux accoutumés à ne trouver rien que d'honnête dans tout ce qui rapporte beaucoup d'argent.

Il ne faut pas croire que ce peuple d'esclaves soit absolument dépourvu de toute police, de toute forme de gouvernement. Ils ont des roturiers, des nobles, des Princes, des loix & tout ce qui caractérise une société formée. Il est vrai qu'ayant très-peu de possessions, leurs loix ne sont ni nombreuses, ni compliquées ; ce sont les Rois qui les font & qui les abrogent. Ces Rois, comme on peut le penser, ne sont pas riches. Ils ont trouvé un moyen assez singulier pour pourvoir tout à la fois à leurs plaisirs, à leur sûreté, & se procurer en même tems un peu d'argent.

Ils ont une quantité prodigieuse de femmes ; le nombre en est fixe, & le pays est obligé de l'entretenir complet. Pour s'épargner l'entretien des soldats, c'est à elles que l'on confie la garde du palais (1), & même souvent l'exécu-

(1) Hist. gén. des voyages.

tion des ordonnances royales. Quand le Prince est irrité contre un grand Seigneur, & qu'il veut l'en punir par la destruction de sa cabanne, il y envoie un détachement de trois ou quatre cens femmes, qui l'ont rasée en un instant.

Elles font leurs opérations avec d'autant plus de sûreté, que c'est un crime de lèse-Majesté que d'oser les toucher. Enfin quand le Prince n'a plus d'eau-de-vie, quand il veut acheter d'un Anglais une chemise ou un chapeau, il fait une réforme dans son férail. Il vend ce qui paraît hors d'état de servir, & dès le lendemain tout est remplacé sans qu'il y paraisse. Cela donne lieu de penser que la police & l'art du gouvernement ne sont pas poussés fort loin à Congo.

On dit que le vol y est sévèrement puni; cependant le trafic des esclaves n'est fondé que sur un brigandage perpétuel. Le Roi vend ceux qu'il veut, & tous les autres ceux qu'ils peuvent. L'arrivée d'une chaloupe européenne, avec des pipes & du tabac, est un signal qui fait expirer dans la nation tous les sentimens d'amitié & de reconnaissance.

CHAPITRE XVII.

Religion de Congo : progrès des Jesuites dans ce pays ; & leur expulsion.

LA religion n'y est pas (1) plus parfaite que la politique. Il n'est pas aisé de distinguer, dans les relations des voyageurs missionnaires ou autres, si ces barbares avaient aucune notion de l'immortalité de l'ame, de l'existence d'un seul Dieu, des peines ou des récompenses futures. Il ne faut, comme je l'ai dit, faire aucune attention au dialogue déjà cité, entre un ministre protestant & un Caffre. On y distingue trop facilement les connaissances d'un Européen dans la bouche d'un Hotentot.

Tout ce qu'on sait, c'est que ces peuples adorent pourtant quelque sorte de divinité; la plupart s'en font qui ne sont difficiles ni à trouver, ni à satisfaire; ce sont de petites pierres, des

(1) Hist. des cérém. religieuses.

branches d'arbre, des paquets de feuilles qu'ils consacrent (1). Ils leur rendent un culte religieux, qui consiste dans une espece de révérence. On les appelle Fétiches, & il n'y a presque point de Negre qui n'ait le sien en particulier.

Il y en a de généraux qui appartiennent à un peuple ou à une ville. C'est un arbre, une roche, dont on a soin que la grosseur soit proportionnée à la quantité de gens qui doivent éprouver sa protection. On leur offre quelquefois des repas qui sont mangés par ceux qui se disent leurs prêtres. Mais en général il est sûr que dans tous ces pays la religion n'a point de forme constante & réglée. Il paraît que l'ignorance universelle laisse à chacun le choix des pratiques qui lui paraissent les plus propres à tranquilliser sa conscience, ou à satisfaire son caprice.

§ 549. Les Jesuites à peine établis vinrent leur offrir (2) les lumieres de l'évangile. Ils y étaient soutenus par la pré-

(1) *Ibidem.*

(2) Orlandin.

sence des Portugais. Ceux-ci venaient y chercher des esclaves & de l'or que les Negres ramassent dans le sable de leurs rivieres. Il y est apporté par les torrens qui l'enlèvent des mines dont l'intérieur de l'Afrique est probablement rempli. Quoique ce soit une proie bien riche & bien capable de tenter l'avarice de nos voyageurs, les déserts, la chaleur excessive, les serpens, les bêtes féroces n'ont pas encore permis d'y pénétrer.

Les Jesuites, qui ne cherchaient apparemment alors que le salut des Africains, débuterent chez eux par un zele désintéressé. Ils cathéchiserent & baptiserent tous ceux qui se présentaient; mais ils perdirent le fruit de ces instructions par une rigueur peut-être trop inflexible. J'ai dit que le meilleur revenu du Roi était la vente de ses femmes, quand il en avait besoin. Un Jesuite y trouva avec raison de l'indé-¹⁵⁵⁵cence. Il représenta au Prince que ce sexe aimable n'était point fait pour être conduit au marché, que la loi de Dieu qui permettait aux Européens de les acheter, défendait aux Negres de les vendre. Il ajouta même que Sa Majesté

384 *Histoire impartiale*
ferait très-bien si elle pouvait se passer de femmes , qu'il fallait, au moins , qu'elle se réduisît à une seule , & que c'était tout ce qu'un Jesuite pouvait lui permettre.

Le Monarque docile (1) se laissa ruiner sans murmurer ; il consentit à dépeupler son sérail. Il se restreignit , dit-on , à une seule femme. Mais le missionnaire n'était pas satisfait ; il voulait encore lui enlever celle-là. Il prétendit qu'elle était parente du Roi à un degré prohibé. On assûre que le mari patient offrit tous les tempéramens possibles pour obtenir la permission de conserver sa femme. Il alla jusqu'à promettre de se donner publiquement la discipline , pour réparer le scandale qu'il pouvait causer. Mais le prêtre Européen ayant été inflexible sur la séparation entière , le Negre entra en colere ; il reprit toutes ses femmes , il chassa le directeur qui les aimait si peu. Ayant ensuite découvert que d'un comptoir Portugais où il s'étoit retiré , il intriguait pour attirer sur

(1) Orlandin.

des Jesuites. Liv. III. 385
le Congo tout le ressentiment du Portugal , il le fit embarquer lui & tous les Européens qui étaient dans le pays.

CHAPITRE XVIII.

Etablissement des Jesuites au Bresil.

LE Bresil était un autre pays riche & barbare , où dans la même année 1549 les Jesuites essayèrent de porter la vraie foi. On sait que parmi les contrées opulentes de l'Amérique , celle-la se distingue encore par son opulence. Le climat en général y est sec & rude , mais sain. Ces montagnes célèbres , qui en font la plus grande partie , sont pleines d'or , de pierres précieuses & de diamans , dont jusqu'au seizieme siecle on avait cru que la nature avait caché la source dans l'Indoustan. L'Angleterre y fait , sous le nom des Portugais , un commerce prodigieux qui est aujourd'hui le principal soutien de sa grandeur. Ses habitans , découverts presque les derniers de l'Amérique , parurent aux premiers aventuriers qui

allèrent leur voler leur or & leurs diamans, d'une férocité excessive.

On a prétendu que c'était leur naturel d'être cruels & inhumains. Il pourrait se faire qu'ils ne le fussent devenus que sur le rapport de quelques-uns des malheureux habitans du continent, qui étant échappés à la barbarie des brigands Espagnols, avaient porté l'effroi & la rage dans toutes les contrées voisines. Ils abandonnerent les côtes aux établissemens Européens : mais ils tinrent ferme dans les montagnes. Favorisés par la situation du terrain, ils ont défendu leur liberté avec un courage inflexible : aujourd'hui même encore, ils sont toujours prêts à combattre pour elle. On est parvenu à les adoucir un peu, mais non pas à les soumettre.

1549. Ce sont les Jesuites qui ont rendu ce service au Portugal. Il se font hardés au milieu des barbares qui s'en défiaient moins, en les voyant seuls & sans armes. On prétend que les Breiliens étaient antropophages ; les missionnaires soufferts parmi eux baptisaient, dit-on, les prisonniers qu'on immolait ; mais bientôt ils furent obligés

de modérer leur zele. Les sauvages prenaient le baptême, pour quelque cérémonie magique. Ils croyaient qu'elle rendait la chair des victimes plus fade, & que les Jesuites l'employaient pour les dégoûter d'en manger (1). Cependant peu à peu ils s'humilièrent ; dès l'an 1552 ils étaient déjà familiarisés avec quelques-unes des pratiques du christianisme. Ils voyaient des processions, ils écoutaient chanter des litanies ; & ces petits succès en faisaient espérer de plus grands.

(1) Orlandin.



 CHAPITRE XIX.

Etablissement & suppression des Jesuiteffes.

ON voit par-là que les trois parties du monde étaient déjà prêchées & dirigées par les Jesuites. Douze ans après son institution, cet ordre s'étendait aussi loin que la religion & le pouvoir de l'Europe. Ignace le voyait, avec une joie sensible, prospérer de tous côtés : il n'était embarrassé que pour le choix des sujets. Les femmes mêmes cherchaient, avec empressement, à gagner le ciel sous ses ordres.

Dans le tems qu'il n'était qu'un fanatique obscur & persécuté, il y en avait qui le prenaient pour leur directeur. La confiance augmenta quand on le vit à la tête d'un ordre approuvé & déjà fameux. Une Espagnole qui lui avait fait l'aumône pendant ses études, apprenant le changement de sa fortune, eut envie de le voir. La curiosité fait faire bien du chemin aux femmes : celle-ci partit du fond de

l'Espagne, & vint à Rome par ce seul motif. Elle y fit deux amies ; toutes trois ensemble demandèrent au saint la permission de se joindre à son ordre & d'en faire les vœux. L'obéissance absolue au Général & au Pape pouvait devenir dangereuse pour des femmes ; mais ou celles-ci étaient assez âgées pour ne plus courir de risque, ou l'ardeur qui accompagne toujours les commencemens d'un projet, empêche d'y réfléchir.

Ignace vit avec plaisir son Empire s'étendre sur les deux sexes. Mais ce saint n'avait encore fait qu'en passant le métier de directeur. Il ne savait pas combien il est pénible ; il n'imaginait pas la grandeur des talens qu'il exige ; il ignorait jusqu'à quel point la piété des femmes est scrupuleuse ; combien elles se plaisent à imaginer des doutes, pour se procurer la satisfaction de voir l'homme éclairé qui doit les lever.

Quand il en eut fait l'épreuve, il fut effrayé du fardeau qu'il s'était imposé à lui & à ses enfans. Il s'adressa au Pape pour s'en faire décharger. Sa terreur fut si vive qu'il voulut que l'on spécifiât dans la bulle que les Jesuites

ne feraient point obligés de diriger les femmes, même quand elles le voudraient, à moins qu'elles n'en obtinssent un ordre exprès du saint Pere. Ce sont des Jesuites qui rapportent toute cette histoire (1); ils auraient pu la laisser faire à leurs ennemis.

CHAPITRE XX.

Nouveau succès de saint Ignace & de sa Société dans toute l'Europe. Dévoions ridicules qui s'y introduisent.

IGNACE, certain de ne plus avoir affaire aux femmes, se tourna tout entier du côté des hommes. De Rome, qu'il ne quittait pas, il portait des yeux vigilans sur l'Espagne, sur le Portugal, où il voyait de riches établissemens se former. Il recevait tous les jours de nouveaux sujets dans son ordre. Quelques-uns l'honoraient par leur naissance, comme Borgia, dont nous avons parlé; d'autres promettaient de l'il-

(1) Ribadeneyra, Bouhours.

lustrer par leurs écrits, comme un certain Guillaume Postel (1), fameux alors par ses prodigieuses connaissances, & qui passait pour savoir douze langues. Je ne parle de celui-ci que pour faire remarquer combien les sciences & l'étude sont un faible secours contre les infirmités humiliantes qui dégradent quelquefois l'esprit humain.

Postel, attiré à Paris pour être un des premiers professeurs du college Royal nouvellement fondé, pensionné par le Roi de France, par la Reine de Navarre, connu & estimé de toute l'Europe, était un fou des plus rares. Il avait trouvé à Venise une vieille religieuse qu'on appelait la mere Jeanne. Il se persuada qu'elle était un second Messie, envoyé pour bannir les péchés du monde: il crut aussi être le fils de ce Messie, & avoir droit par conséquent aux grands événemens qu'il devait produire. Il vint à Rome pour y instituer un ordre de Chevaliers, destinés à combattre en faveur du nouveau restaurateur de l'humanité. Soit diffi-

(1) Continuation de l'histoire ecclésiastique.

culté d'y réussir, soit espérance de séduire en faveur de son Messie les compagnons de Jesus, il chercha à être reçu dans la Société. Ignace, ébloui par sa réputation, l'admit sans défiance. Mais informé que le nouveau Jesuite travaillait à faire parmi les anciens des défenseurs de la mere Jeanne, il le chassa après avoir tenté inutilement de le faire guérir.

Son ordre se soutenait toujours en Portugal, où, comme nous l'avons dit, il jouissait d'un grand crédit. Les Jesuites l'augmentaient encore par des actions faites pour exciter l'admiration du peuple & le mépris des honnêtes gens. Au milieu de la nuit, disent leurs propres historiens (1), ils se mettaient à courir par les rues en criant : *L'Enfer, l'enfer pour ceux qui commettent des péchés mortels*. De jour ils assemblaient le peuple autour d'eux en criant, sur le ton des prophetes : *ô terre, prête l'oreille, viens entendre les paroles du salut*.

Quelquefois par humilité l'un d'en-

(1) Orlandin.

tre eux se mettait tout nud, & courait toute la ville en mendiant de porte en porte. Un autre la parcourait aussi une discipline à la main, & se fouettait aux yeux du peuple en demandant pardon pour les péchés de ses confreres. On dit même qu'une fois ils sortirent au nombre de soixante, tous nus, tous armés de disciplines, & se flagellant au son des litanies que chantaient deux jeunes novices. Le peuple édifié versait des larmes; on se mettait à genoux; on criait miséricorde.

En Sicile, à Palerme (1) ils donnaient un spectacle non moins étrange: ils faisaient une procession allégorique dont le sujet était le pouvoir de la mort sur toutes les créatures. On y voyait un grand Christ dans un cercueil avec des anges & des hommes qui portaient quelques instrumens de la passion. Ensuite venaient des cavaliers maigres & décharnés, aussi bien que leurs montures. Puis paraissait la mort, traînée sur un char noir, par des bœufs noirs, conduite par le tems. C'était un grand

(1) Sachin.

esquelete aussi haut que les maisons. Il tenait une faux, il portait un arc & des flèches; il avait à ses pieds des pèles & des hoiaux. Son char était entouré de flambeaux de poix noir, & la mort elle même tenait enchaînés une foule de spectres, représentant les différens états de la vie humaine. Tout cela était escorté de violons & d'autres instrumens; on chantait des cantiques tristes sur le ton le plus lamentable dont on pût s'aviser.



CHAPITRE XXI.

Que ces scenes extravagantes ne sont point particulieres aux seuls Jesuites.

SI de pareilles démenes ont de quoi révolter, elles n'ont rien qui doive surprendre: ce ne sont pas les Jesuites seuls qu'elles ont déshonorés. On les retrouve dans toutes les nations & dans tous les cultes. De nos jours même on peut se souvenir de les avoir vu renaître autant que le permettrait la différence des siècles. Je ne parle pas de ces folies honteuses qui ont éclaté avec tant de tumulte sur le tombeau d'un diacre, dont la vie n'avait pas mérité cet outrage. Mais ceux qui cherchent dans l'histoire des preuves de l'inconféquence de l'esprit humain, peuvent remarquer que les Jesuites si déclarés, & avec tant de raison, contre les convulsions de saint Médard, n'ont pas daigné de favoriser un fanatisme & des superstitions à peu près pareilles. Dans les missions de campagne, dont ils se

chargeaient avec empressement, on se souvient encore des indécences commises par les D. . . . les B. . . , & elles ont été communes à bien d'autres. On a vu des missionnaires Jesuites, Capucins, seculiers, &c. disputer d'enthousiasme & de folie, faire retentir la chaire de vérité de discours ridicules, ou furieux, & conduire aux calvaires bâtis près de tous les villages, des bandes nombreuses de payfans, d'autant plus touchés de leurs fautes, que leurs guides paraissaient plus extravagans.

Il est vrai pourtant qu'en général les Jesuites ont paru se prêter plus que les autres moines à ces complaisances fanatiques. Il est certain que leur ordre, d'ailleurs le plus éclairé de tous, est celui qui a le plus appuyé les petites pratiques de dévotion qui frappent les yeux & le cœur du peuple. L'envie de le gouverner les faisait passer sur la répugnance qu'ils devaient naturellement y avoir.

De ce nombre, il faut mettre les prétendues instructions, les conférences faites en faveur de la populace, & des soldats dans les villes de garnison. Sous prétexte de leur apprendre leur reli-

gion, on ne leur apprenait réellement qu'à la mépriser. Dans ces conférences, il se faisait un dialogue impromptu entre deux Jesuites. L'un était prédicateur & déclamaient avec force contre les désordres usités parmi la canaille; l'autre en prenait le parti. Il les défendait; il se permettait pour cela le langage, les expressions & les gestes ordinaires à ceux qui s'y livrent. Leur intention était, sans doute, que se laissant vaincre par les raisons de son adversaire, détestant des actions dont il avait paru d'abord si flatté, son exemple touchât les auditeurs & leur inspirât l'envie de l'imiter. Je ne fais s'il avait souvent ce bon effet, mais j'en doute. J'ai été témoin d'une de ces scènes bouffonnes, dans une église des Jesuites; on y avait fait venir un régiment tout entier qui était en garnison dans l'endroit. Le soldat n'était sensible qu'au ridicule que se donnait le religieux qui affectait de parler & de penser comme lui; c'était une vraie comédie qui le divertissait. Comme le bon Pere n'attrapait ni l'air grivois, ni le ton animé qui aurait pu rendre la scène naturelle, on en riait comme

d'un mauvais acteur. Par contre-coup on riait aussi des bonnes choses que disait son confrere. Tout le fruit de leur zele se bornait à scandaliser les gens éclairés, & à amuser le soldat.

Le même principe fit adopter aux Jesuites les confreries, les congrégations que la Société a toujours soutenues avec soin jusqu'au moment de sa chute. C'étaient des assemblées que l'on formait pour entendre la messe en commun, pour réciter en commun l'office de la Vierge, pour écouter les exhortations d'un Jesuite mis à la tête de ces petites républiques. Il y en avait pour les hommes, il y en avait pour les femmes.

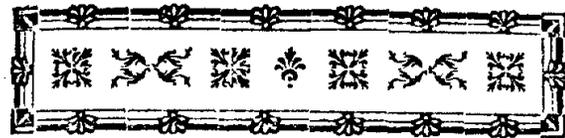
Les enfans d'Ignace, oubliant combien leur pere avait redouté ces sciences délicates, n'omettaient rien pour s'en assurer l'empire. Ils leur faisaient faire des retraites afin de les tenir toujours sous la main du directeur. Elles passaient la journée entiere dans des maisons louées exprès à portée du couvent. C'était-là qu'un Jesuite venait leur apporter les lumieres & les graces du Ciel. Ce n'est pas-là l'esprit de la religion; mais enfin le peuple

& les femmes goûtaient ces pratiques, parce qu'elles n'étaient pas usitées, & les Jesuites les autorisaient par ce qu'elles leur donnaient du crédit.

Il en faut dire autant de la dévotion à la Vierge. Presque tous les ordres ont un signe de ralliement, une espece de talisman particulier, pour lequel ils inspirent un respect exclusif à tous leurs partisans. Les Carmes ont le scapulaire, & les Cordeliers le cordon de saint François; le rosaire est l'étendard des Dominicains & des Capucins. Le chapelet, l'office de la Vierge, les *Agnus Dei* sont ceux des Jesuites. Chacun tâche de donner aux siens la premiere place dans l'esprit des fideles. Ces derniers en général ayant eu plus d'éloquence, ayant imprimé plus de livres, ont aussi touché plus de cœurs. Tout bien considéré cependant, on n'aurait pas beaucoup à s'en plaindre s'ils n'avaient point fait d'autre mal.

Il ne tint pas à plusieurs d'entre eux qu'on fît de ces pratiques un des fondemens de la religion. Ils les répandirent autant qu'ils purent; ils allerent presque jusqu'à insinuer qu'elles pouvaient tenir lieu de toutes les vertus. On peut en juger

400 *Hist. impart. des Jesuites. L. III.*
par la Flandre & l'Espagne, où ces Peres
ont toujours été fort puissans depuis le
seizieme siecle. Cette dévotion y est
presque la seule religion du peuple.
C'est un excès condamnable. Il faut lui
apprendre sans doute à conserver le res-
pect qu'il doit à la Mere de son Dieu ;
mais puisque sa crédulité & son igno-
rance le rendent si susceptible d'erreurs,
il faudrait se garder d'en multiplier les
occasions : peut-être même vaudrait-il
mieux ne point lui enseigner des choses
louables, quand il est presque sûr
qu'elles donneront lieu à des abus.



HISTOIRE
IMPARTIALE
DES JESUITES.

LIVRE IV.

CHAPITRE PREMIER.

*Efforts des Jesuites pour être reçus en
France : raisons qui les en écartent.*

UNE réussite glorieuse couronnait la
constance d'Ignace. Son ordre prospé-
rait par-tout : il s'étendait déjà dans
les trois parties de l'ancien monde. Ce-
pendant une inquiétude secreete em-
poisonnait sa joie. Ses disciples s'étaient
inutilement présentés en France. Les
Parlemens, les Evêques, les Univer-

fités, les Moines, s'étaient ligués pour les en éloigner. Ce malheureux contre-tems flétrissait à ses yeux tous les succès qu'il obtenait ailleurs. C'était une épine qui lui déchirait le cœur & qu'il ne pouvait arracher.

En effet, l'exclusion donnée aux Jésuites dans Paris, n'était point l'effet passager d'une cabale contraire ou d'une crainte frivole produite par la nouveauté. C'était une exclusion formelle donnée par des corps nombreux, soutenue par des raisons; & pour comble de douleur, ces raisons étaient humiliantes.

Dès l'an 1544, Lainès & Salmeron, envoyés à Trente par leur Général, s'y étaient insinués dans l'esprit de Guillaume Duprat, Evêque de Clermont. Ce Prélat, peu connu d'ailleurs, leur promit sa protection & des collèges dans son diocèse: il leur en fonda en effet un, d'abord à Billom, petite ville d'Auvergne, & ensuite un autre à Maurillac. Mais soit que ces bourgades leur parussent un théâtre trop resserré pour leur zèle & leurs talens, soit que ces fondations n'étant étayées que par un particulier sans crédit, ils doutassent

de leur solidité, ils auraient mieux aimé commencer par la capitale.

C'était sous les yeux de la Cour qu'ils souhaitoient de donner au public des exemples édifiants. Auprès de Clermont, ils n'auraient été connus que de Dieu & des Auvergnacs. A Paris, ils pouvaient l'être des princes & des rois. La vertu la plus rigide aime quelquefois à se voir encouragée par des spectateurs distingués.

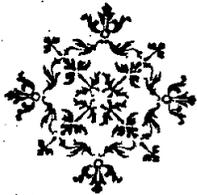
Ils vinrent donc à Paris (1), mais à petit bruit. Quoique cette ville n'eût ni produit aucun des réformateurs, ni en général adopté leurs maximes, elles ne laissaient pas d'y être répandues & goûtées. De plus, l'abolition de la pragmatique (2) par François premier, l'établissement du concordat au préjudice des droits de la nation l'avaient indisposée contre le saint siège; elle ne pouvait voir de bon œil ces étrangers qu'elle regardait peut-être comme les espions, ou du

(1) Orlandin.

(2) Histoire de France, P. Daniel, Mézerai, &c.

moins comme les partisans zélés du saint Pere. Aussi y furent-ils long-tems dans une situation déplorable ; ils n'avaient , pour vivre , d'autres ressources que de demander l'aumône , & ils ne recevaient gueres que des injures.

Ignace , ferme dans ses projets & avide de former un établissement dans cette grande ville , leur faisait passer des secours d'Italie. Ce même Guillaume Duprat , qui leur avait donné des maisons en Auvergne , leur en loua à Paris. Ils y vivaient dans la retraite , tâchant vainement d'attirer , par leur patience , les regards d'un public prévenu , qui les haïssait déjà sans les connaître.



CHAPITRE II.

Continuation des efforts des Jesuites pour calmer les soupçons des Parlemens & des Evêques Français.

LES bienfaits de Duprat n'avaient pu pendant sa vie qu'entretenir ses protégés dans une obscurité pénible. Sa mort fut l'époque qui leur donna occasion d'en sortir. Elle les obligea de paraître à la Cour & dans les Tribunaux. Duprat leur laissait , par son testament , une somme considérable ; mais cette donation faite à des étrangers non naturalisés étant contre les loix , il fallut intriguer pour la rendre valide.

Ils s'adresserent (1) au fameux Cardinal de Lorraine , connu par ses richesses , par son goût pour le faste , & par son ambition , qui rendit plus d'une fois sa catholicité suspecte. On le soup-

(1) Continuation de l'histoire ecclésiastique.

çonna fortement, au rapport de tous les historiens, d'avoir voulu profiter des mouvemens occasionnés par le calvinisme naissant, pour se faire élire patriarche en France; & ce projet n'étoit pas sans vraisemblance, si l'on songe au pouvoir de sa maison, & à son opulence. En biens ecclésiastiques seulement, il avoit plus d'un million de revenus. L'argent ne valoit alors qu'un peu plus de quatorze livres le marc: ainsi cette somme faisoit près de quatre millions d'aujourd'hui.

Ce Cardinal étoit à Rome. Le Pape l'engagea à s'intéresser pour faire avoir aux Jésuites la satisfaction qu'ils demandoient. Henri second, à sa sollicitation, donna des lettres-patentes pour la délivrance du legs, & pour bâtir à Paris un collège. Cependant l'argent fut refusé, & le collège ne fut pas bâti.

Cette affaire fut discutée au Parlement, & tout le public y prit part. Les Jésuites s'annonçoient (1) comme un nouvel ordre, établi par une volonté particulière des Papes, honoré de plu-

(1) De Thou.

sieurs bulles pleines de témoignages avantageux, & digne d'être favorisé par les amateurs de la religion qu'il travailloit à répandre dans tout l'univers.

Mais les défenseurs zélés des coutumes reçues se déclarerent contre l'établissement d'un nouvel institut, tandis qu'il n'y en avoit déjà que trop d'anciens. Les curés, alarmés des (1) bulles qui exemptoient les Jésuites de payer les dixmes, assurèrent que cet institut ne pouvoit qu'être contraire à la religion. Les Evêques les voyant aussi par ces mêmes bulles déclarés indépendans de leurs sièges, jugerent que la gloire de Dieu ne permettoit point qu'on les souffrît; & le Parlement entendant que les Jésuites se proposoient pour aller

(1) Je ne veux pas faire entendre que cette bulle fût le seul motif de l'opposition des curés: mais elle y entroit pour quelque chose, & dans le fond on ne peut pas dire qu'elle fût déraisonnable. Il faut en penser autant de celle des Evêques: leur autorité contribuant à la gloire & à la sûreté de l'Eglise, on ne pouvoit attaquer l'une sans ébranler les autres.

travailler à la conversion des infidèles, décida, avec raison, que ce n'était point-là son affaire, & qu'on n'avait pas besoin de sa permission pour prêcher l'évangile aux Caffres & aux Negres du Senegal.

L'année d'après, ces Peres ayant obtenu de secondes lettres-patentes, on produisit encore les mêmes réponses, augmentées, développées, & devenues plus piquantes par le tems qu'on avait eu pour y faire réflexion. Ils laisserent écouler deux ans; alors ils reparurent, toujours avec des lettres-patentes à la main, & soutenus par des amis puissans qui les appuyaient de tout leur 1553. crédit. Cette nouvelle tentative semblait promettre un succès plus heureux; cependant elle ne produisit qu'une humiliation désespérante.



CHAPITRE

CHAPITRE III.

Le Parlement consulte la Sorbonne sur l'admission des Jesuites. Décret de cette compagnie à ce sujet.

LE Parlement, fatigué de l'opiniâtreté de ces étrangers intrigans, les renvoya à la Sorbonne dont il crut devoir prendre l'avis dans une matiere qui intéressait l'église. C'était au fond une affaire purement civile: il n'était pas croyable que des docteurs en théologie fussent plus propres que des magistrats à décider si une Société nouvelle troublerait ou non le repos de l'Etat où elle demandait à être admise. Mais le Parlement ne voulait point de Jesuites. Les lettres-patentes étaient précises; ceux qui les avaient obtenues auraient peut-être publié que le Parlement ne s'y opposait que par goût pour les nouvelles maximes qui alors pénétraient en France, & dont on commen-

çait, suivant l'usage de tous les siècles, à faire un crime à ceux qui n'en avaient point.

Ces magistrats sages ne voulant ni être soupçonnés de favoriser des novateurs turbulens, ni prêter la main à de nouveaux émissaires de la Cour de Rome, cherchaient à s'en défaire sans se compromettre. Ce fut aussi pour en trouver le prétexte qu'ils consulterent la Faculté de théologie, défendue contre tous les soupçons par sa réputation, & par l'appui du clergé qui la soutenait avec chaleur.

On a vu depuis la Sorbonne, pleine de complaisance pour les Jésuites, n'agir que par leurs impressions. On la vue flétrir leurs ennemis & regarder leur Société comme une des plus fermes colonnes de l'Eglise : mais les Jésuites étaient puissans ; ils dirigeaient la conscience & le pouvoir d'un grand Roi quand ils dictaient des proscriptions : tant qu'ils furent faibles & méprisés, on se fit un mérite de les proscrire eux-mêmes.

Ce fut le premier décembre, l'an 1554, que les docteurs, après avoir

célébré & entendu la messe (1), rendirent un décret qui a depuis été la base de toutes les accusations intentées contre les Jésuites. L'auguste assemblée protesta d'abord de son respect pour le Pape ; elle promet de le reconnoître pour Vicaire de Jésus-Christ, pour le pasteur universel de l'Eglise : elle s'engage à obéir à ses ordres *autant qu'elle le pourra*. C'était un petit adoucissement à l'insulte qu'on voulait faire au saint Pere, en déclarant abominable un institut formé, soutenu, & comblé d'éloges par son prédécesseur & par lui.

Les docteurs ajoutent ensuite :
 « Cette nouvelle Société, qui s'attribue
 » le nom extraordinaire & inoui de
 » compagnie de Jésus ; qui reçoit
 » indifféremment & licentieusement
 » dans son sein toutes sortes de per-
 » sonnes, *quelque méchantes, illégi-
 » times & infâmes qu'elles soient*, qui
 » ne diffère en aucune façon des prê-
 » tres séculiers ni par l'habit, ni par la
 » tonsure, n'ayant ni chœur, ni jeûne,

(1) De Thou.

» ni silence, ni aucune des observances
 » qui distinguent & maintiennent les
 » autres ordres religieux; cette Société
 » à laquelle ont été accordés tant de
 » privilèges touchant l'administration
 » de la pénitence & de l'eucharistie,
 » touchant la prédication, la liberté de
 » donner des leçons & d'enseigner, au
 » préjudice des Evêques & de l'ordre
 » hiérarchique, comme au préjudice
 » des autres ordres religieux, & même
 » des Princes & Seigneurs temporels,
 » contre les privilèges des Universités,
 » ce qui tend à l'oppression & à la
 » vexation des peuples; cette Société,
 » en un mot, nous paraît contraire à
 » l'honneur de la profession monastique,
 » semble énerver l'exercice public, hon-
 » nête & pieux, & nécessaire des vertus,
 » des abstinences, des aumônes & des
 » austérités. Elle est très-propre à attirer
 » les religieux des autres ordres. (1);

(1) L'auteur de l'histoire de la compagnie de Jesus, met ici : *elle est très-propre à occasionner l'apostasie*. Le texte latin porte : *apostatandi ab aliis religionibus*. Le sens qu'y donne cet auteur prouve ou une ignorance, ou une malignité également inexcusables.

» elle soustrait de la juridiction & de la
 » soumission due aux Evêques; elle
 » prive injustement les Seigneurs, tant
 » ecclésiastiques que séculiers, de leurs
 » droits; elle ne peut occasionner que
 » des troubles & des discussions dans
 » l'un & dans l'autre de ces deux
 » états, & causer des querelles, des
 » plaintes, des disputes, des jaloufies
 » & des schismes.

» Toutes ces choses, & plusieurs
 » autres encore, mûrement examinées
 » & diligemment considérées, cette
 » Société nous paraît extrêmement dan-
 » gereuse, en ce qui concerne la foi,
 » ennemie de la paix de l'Eglise, fu-
 » neste à l'état monastique, & nous
 » semble plutôt née pour la ruine que
 » pour l'édification des fideles ».



 CHAPITRE IV.

Ce que l'on peut penser du décret précédent.

IL semble qu'un corps, tel que la Sorbonne, consulté par le Parlement de Paris, prononçant un décret aussi terrible, aurait dû se piquer de l'appuyer par des raisons fortes & concluantes; il y en avait mille à alléguer contre les Jesuites. Les magistrats éloquens, qui furent bientôt obligés de se mêler de cette affaire, furent les mettre dans tout leur jour. Mais la Sorbonne parut ou les ignorer ou craindre de les faire valoir. Malgré le grand bruit qu'on a fait de ce décret, l'impartialité que j'ai annoncée, m'oblige de faire voir que les Jesuites auraient pu paraître très-innocens si l'on n'avait point eu d'autres armes contre eux.

1°. Le reproche qui roule sur leur nom est injuste; ils y ont répondu avec solidité. On a dans l'Eglise les *Trinitaires*, les *Filles du Saint-Sacre-*

des Jesuites. Liv. IV. 415

ment, les *Filles-Dieu*, & beaucoup d'autres noms qui ne font point taxer d'orgueil ceux ou celles qui les portent; nous sommes entourés d'ordres des deux sexes qui se donnent impunément des titres aussi bizarres, & peut-être plus téméraires. Mais les *Filles-Dieu*, celles de l'*Ave Maria* ou de l'Enfant Jesus, n'ont apparemment point excité la jalousie des docteurs.

2°. Dire que la Société de Jesus reçoit indifféremment & licentieusement dans son sein toutes sortes de personnes, quelque méchantes, illégitimes & infâmes qu'elles soient, c'est trop laisser voir qu'on croit parler à des oreilles ouvertes à la calomnie; quelque grossière, quelque révoltante qu'elle soit. C'est supposer qu'Ignace avait préparé un asyle au liberrinage & à la débauche.

Une telle accusation se détruit d'elle-même. Les mœurs des premiers Jesuites n'ont jamais été attaquées. On fait bien que les commencemens d'un institut se donnent toujours au zèle & à la ferveur; il faut commencer par édifier les hommes, si l'on veut par la suite s'attribuer le droit de les tromper.

D'ailleurs , quand il serait vrai qu'Ignace eût donné l'habit à des libertins reconnus , ce ne serait pas encore un préjugé contre son ordre. Ceux qui cherchent dans les cloîtres un asyle contre les attrait du plaisir dont ils sont dégoûtés , ne les déshonorent point. Le couvent de la Trape n'en est que plus respectable pour être plein de pécheurs , qui , après avoir scandalisé le monde par des désordres publics , l'édifient par une pénitence secrète. Ignace aurait mérité l'approbation de l'univers , s'il n'avait fait de ses maisons que des retraites pour le repentir.

3°. Les Jesuites ne different des prêtres séculiers ni par l'habit , ni par la tonsure ; mais ce n'était pas un crime , sans doute , de ne point porter d'autre habit que celui des prêtres. Ils ne se chargeaient point d'une bigarure puérile comme les Jacobins & les Carmes. Ils n'affectaient point une malpropreté dégoûtante comme les Capucins l'ont fait depuis. Ils n'adoptaient point un ajustement plus propre à la vanité , à la coquetterie , qu'à l'humilité d'un moine , comme les Prémontrés , &c. A des vêtemens singuliers ou indécens ,

ils préféreraient des habits modestes & attribués par l'usage aux ecclésiastiques estimables : cet article méritait des éloges.

4°. Ils n'avaient ni chœur , ni jeûnes , ni silence. Il s'agissait de savoir si ces pratiques sont nécessaires pour être vertueux & savans. Il fallait examiner si les autres moines qui chantaient au chœur , qui jeûnaient trois carêmes & s'enivraient le reste de l'année (1) , qui se dédommageaient dans le monde du silence forcé du cloître ; il fallait , dis-je , examiner si ces moines étaient plus réguliers , s'ils en faisaient plus d'honneur à l'Eglise.

5°. Les bulles donnaient aux Je-

(1) Ceci n'est point une calomnie. On fait que dans ces tems malheureux , ni le clergé , ni les ordres monastiques n'avaient la régularité qu'ils ont acquise depuis. On verra , par le sujet de la haine des Cordeliers contre Bains , que la tempérance n'était point alors la vertu de ces R. P. Ils s'en piquent sans doute de nos jours ; mais ils s'agit ici d'un tems où ils ne s'en piquaient pas.

suivies de grands privilèges pour la prédication (1) & pour l'enseignement public : ces privilèges pouvaient choquer les Evêques & les Universités ; mais il n'est pas vrai qu'ils fissent tort par-là aux Seigneurs & aux Princes temporels. Il est encore moins vrai qu'ils tendissent à l'oppression & à la vexation des peuples. Les Seigneurs ne perdaient pas un seul de leurs droits, parce qu'on s'offrait d'enseigner gratuitement le latin à leurs enfans. Les payfans n'étaient ni foulés ni opprimés, parce qu'on venait prêcher l'évangile dans l'église de leur village sans la permission de l'Evêque.

D'ailleurs on avait bien trouvé moyen de se tranquilliser sur le danger de ces privilèges accordés à tant d'au-

(1) Il faut prendre garde que la Sorbonne ne parle que des privilèges pour la prédication & l'éducation ; ce sont ceux-là qui ne pouvaient nuire aux particuliers ni aux Princes : elle en aurait pû citer, comme on fait, mille autres réellement nuisibles à tout le monde. Pourquoi ne les citait-elle pas ? Je n'en fais rien.

tres ordres. On les avait forcés d'y renoncer ; on pouvait en faire autant à l'égard des Jésuites, & il a bien fallu dans la suite prendre ce parti.

6°. Enfin le reste n'est presque plus qu'une répétition de reproches ou faux ou absurdes ; mais la haine secrète contre les Jésuites tenait lieu de force au décret des docteurs : elle dispensait de produire les vraies raisons qui la justifiaient. Quelques-unes même étaient d'une nature à ne pouvoit être montrées.

CHAPITRE V.

Vraies raisons qui rendaient les Jésuites suspects aux Magistrats & aux Evêques, qui leur firent essuyer un refus dont le décret de la Sorbonne ne fut que le prétexte.

LES motifs qui faisaient le plus d'impressions sur le magistrat & sur la partie la plus éclairée de la nation, ne pouvaient se développer en public. C'était le dévouement au Pape & la

fondation de l'ordre due à un Espagnol. On verra par la suite, & sur-tout par le plaidoyer du fameux Arnauld, que ces deux griefs ont toujours été, avec justice, le vrai crime des Jesuites en France.

Le gros du public ne pouffait pas les réflexions si loin; il détestait les Jesuites, parce qu'il n'y était pas encore accoutumé, & parce qu'on en disait beaucoup de mal. Les moines rougissaient d'avouer que la jalousie les animait contre des rivaux qui se prétendaient plus réguliers & plus utiles qu'eux. Les Universités ne pouvant pas mettre leur science à meilleur marché, & n'osant dire pourquoi elles haïssaient des gens qui venaient troubler leur commerce, rajustaient de leur mieux des prétextes moins bons, mais plus honnêtes.

Les Evêques seuls pouvaient dire librement ce qu'ils pensaient. Ils regardaient avec douleur les plaies que le saint siège avait faites autrefois à l'épiscopat en faveur des mendiants (1) souf-

(1) Ces mendiants avaient obtenu des Papes à peu près les mêmes privilèges que

traits à sa juridiction; mais ces plaies déjà anciennes étaient cicatrisées. Ils frémissaient de voir un nouvel ordre prêt à les rouvrir. Semblables à ces malades, qui, après avoir souffert une opération cruelle, tremblent toujours à l'approche du chirurgien, ils craignaient que cet institut, chargé dès sa naissance de toutes les distinctions qui avaient coûté aux autres bien des combats, ne portât plus loin ses prétentions & ses succès.

Tout le monde ayant donc intérêt d'écarter les Jesuites; tout le monde devinant les raisons qu'on ne disait pas; le décret de la Sorbonne, tout faible qu'il était, fut reçu avec applaudissement. Les Parisiens, pour qui tout est mode, éclaterent contre les

les Jesuites. Dans le commencement même ils s'en étaient servis. (Voyez le plaidoyer du procureur général en 1564.) Mais depuis, soit qu'on leur en ait fait voir l'injustice, soit que d'eux-mêmes ils en aient senti le danger, il est vrai qu'ils ont paru y renoncer, sur-tout en France, où ils ont excité fort peu de troubles à cette occasion.

422 *Histoire impartiale*
supplians Italiens. On les insulta dans
les chaires. Les Curés exhorterent leurs
paroissiens à nourrir une sainte haine
contre des gens que le Pape autorisait
à ne point payer la dixme. Les Evêques
déployerent sur eux ce pouvoir de ju-
risdiction auquel ils paraissaient vou-
loir se soustraire. Le fruit qui leur re-
vint des lettres-patentes, fut d'être re-
jettés par les Parlemens, haïs du peuple,
condamnés solennellement par les doc-
teurs, & interdits par les prélats. Il fallut
donc se retirer & prendre patience.

CHAPITRE VI.

*Raisons qu'apportait dans le même
tems un Evêque de Paris, pour
combattre l'établissement des Jesuites
en France.*

POUR justifier ce que j'ai dit de la
faiblesse du décret de la Sorbonne, on
peut le comparer avec une espece de
requête présentée la même année au
Parlement, par l'Evêque de Paris Euf-
tache du Bellay. Il contient presque

des Jesuites. Liv. IV. • 423
tous les motifs d'exclusion qui pou-
vaient être allégués contre les Jesuites,
présentés d'une façon lumineuse. Son
premier motif est cependant faible, il
porte sur le nom de ces Peres, qui par
lui-même est très-indifférent : mais les
autres sont meilleurs.

*AVIS de Messire EUSTACHE DU
BELLAY, Evêque de Paris, en l'an
1554, contenant les raisons pour
lesquelles il estime cette Société ne
devoir être reçue (1).*

« L'Evêque de Paris, auquel par or-
donnance de la Cour ont été com-
muniquées quelques bulles des Papes
Paul & Jules tiers, ensemble les let-
tres-patentes du Roi Henri, à présent
régnant, adressante à ladite Cour,
pour procéder à la vérification, lec-
ture & publication desdites bulles
obtenues par les eux disant Jesuites,
ou la Société sous le nom de Jesus.
Après les protestations en cet en-
droit pertinentes, de l'obéissance &

(1) Mercure jésuitique.

» révérence qu'elle doit & veut porter
» tant au saint Siège qu'au Roi.

» Dit que lefdites bulles con-
» tiennent plusieurs choses qui sem-
» blent, sous correction, étranges &
» aliénées de raison, & qui ne doivent
» être tolérées ni reçues en la religion
» chrétienne.

» En premier lieu, en ce que les-
» dits impétrans veulent être appelés la
» Société sous le nom de Jesus, qui
» est, sous correction, nom arrogant
» pour eux, voulant attribuer à eux
» seuls *quod ecclesie catholicae & œcu-*
» *menica competit* : & qui est propre-
» ment dite la Congrégation ou Socié-
» té des Fideles, desquels Jesus-Christ
» est le chef, & conséquemment sous
» Jesus-Christ, & semble qu'ils se
» veulent dire seuls faire & constituer
» l'Eglise.

» *Secundò*. Ils promettent & avouent
» les trois vœux solemnellement, &
» même ment pauvreté : renoncent à
» avoir aucune chose propre, *etiam in*
» *communi* : fors qu'ès villes, èsquelles
» ya Université, ils pourrout avoir col-
» léges fondés pour les étudiants.

» Mais par les lettres-patentes du

» Roi leur est seulement permis avoir
» maison à Paris, & non ailleurs en ce
» royaume, de l'érection de laquelle
» maison est à présent question : &
» néanmoins ne disent, si c'est pour
» recevoir ladite Société, ou pour un
» college pour les étudiants.

» Si pour leur habitation, ils n'y peu-
» vent avoir aucune fondation ; si pour
» college, il leur est permis. Mais faut
» noter que combien qu'ils aient la
» superintendance dudit college, toute
» fois lefdits écoliers ne sont encore
» de ladite compagnie, pour n'avoir
» fait lefdits vœux, lesquels ils ne
» sont reçus à faire que l'on ne con-
» noisse quel fruit on espere de leur
» étude.

» Aussi lefdites bulles portent que
» l'admission & exclusion desdits éco-
» liers lui appartient ; & si lefdits éco-
» liers étoient jà reçus ayant fait lefdits
» vœux, il n'y aurait plus d'exclusion.

» *Tertiò*. En ce qu'ils entendent
» bâtir & conduire ladite maison, &
» vivre d'aumônes, considéré la malice
» du tems, auquel la charité est bien
» fort refroidie, d'autant qu'il y a
» beaucoup de monasteres & maisons

» ja reçues & approuvées, qui vivent
 » & s'entretiennent desdites aumônes,
 » auxquelles cette nouvelle Société
 » ferait grand tort, car ce ferait autant
 » distraire de leurs aumônes : partant
 » les faudrait ouïr avant ladite publi-
 » cation, comme y ayant intérêt, c'est
 » savoir les quatre mendiants, les
 » Quinze-Vingts & les Repenties.
 » Mêmement ferait faire tort aux
 » hôpitaux & maisons-Dieu, & aux
 » pauvres qui sont en iceux nourris
 » d'aumônes : c'est à savoir la Commu-
 » nauté du Bureau des pauvres, les
 » Enfans de la Trinité, les Enfans
 » Rouges, l'hôpital Saint Germain-des-
 » Prés; & encore est sans doute que les
 » aumônes de l'Hôtel-Dieu de Paris
 » en seront diminuées.

» *Quartò.* Combien qu'ils aient voué
 » pauvreté, toutes fois ils entendent
 » être pourvus aux dignités ecclésiastiques,
 » & ès plus grandes, comme
 » archevêchés, & évêchés & même
 » avoir collation & disposition des bé-
 » néfices : & combien qu'ils veulent
 » & accordent ne pouvoir accepter
 » lesdits évêchés sans le consentement;
 » c'est à savoir du Général de la Société

» & les freres du Général; si est-il
 » par-là évident que mettant la main
 » à la charrue, ils ont regardé der-
 » riere.

» *Quintò.* En ce qu'ils ne veulent
 » être corrigés que par la Société, en-
 » core qu'ils fussent entrés au ministere
 » des Evêques, à quoi toutes fois ils
 » ne veulent être contraints, qui est
 » bien à dire que volontairement ils y
 » peuvent entrer. Et si, ainsi appelés
 » à un bénéfice de Curé, il y avait faute
 » commise en ce qui concerne l'état de
 » Curé; ils doivent, pour ce regard,
 » être punis par le diocésain, quelque
 » privilège qu'ils puissent avoir. *C. cum*
 » *capella de privileg.*

» *Sextò.* En ce qu'ils entreprennent
 » sur les Curés à prêcher, ouïr les con-
 » fessions & administrer le Saint-Sacre-
 » ment, indifféremment, sans congés
 » & permission desdits Curés; & com-
 » bien que, pour le regard dudit Sa-
 » crement, ils exceptent la fête de
 » Pâques, toutes fois pour les con-
 » fessions n'y a aucune exception contre
 » la décrétale, *omnis utriusque sexûs.*

» Il est certain que tels privileges
 » ont été autrefois donnés & octroyés

» aux mendiants, mèmement aux Freres
 » Prêcheurs & Cordeliers, dont sont
 » procédées grandes altercations entre
 » lefdits Curés & eux, pour lesquelles a
 » été faite la Clémentine *Dudum de se-*
 » *pulturis*. Lesquelles altercations, pour
 » même caufes, certainement advien-
 » dront encore.

» *Septimò*. Non-seulement ils entre-
 » prennent sur lefdits Curés, mais auffi
 » sur les Evêquês, quand ils veulent
 » avoir pouvoir d'excommunier, dif-
 » penfer, *cum illégitimè* ~~matris~~, fans
 » exprimer comment, *ut promoveri pos-*
 » *sint consecrare basilicas sive ecclesias*
 » *& alia vasa & ornamenta ecclesiastica.*

» En quoi on voit que non-seule-
 » ment, *quæ sunt jurisdictionis* ils en-
 » treprennent : mais *ea quæ sunt or-*
 » *dinis*, car il est certain que *consecra-*
 » *tiones nisi ab Episcopis consecratis fieri*
 » *non possunt.*

» *Octavo*. Non-seulement sur les
 » Evêques, mais sur le Pape ils entre-
 » prennent, en ce qu'ils peuvent dif-
 » penfer *super irregularitate, quod soli*
 » *Romano Pontifici competit : maximè,*
 » *quando in contemptu clavium.*

» *Nonò*. Combien que *ipsi Romano*

» *Pontifici obedientiam specialiter vo-*
 » *veant*, & que leur ordre soit par lui
 » accordé spécialement pour être en-
 » voyé aux Turcs, infideles, hérétiques
 » & schismatiques ; toutes fois ils veu-
 » lent qu'il soit permis à leur supérieur
 » pouvoir révoquer ceux ainsi annexés
 » par le Pape, qui est directement contre
 » leur vœu.

» *Decimò*. Ils sont seulement tenus
 » au service particulier, fans dire à quel
 » usage, chacun d'eux demeurant en
 » liberté de ce qu'il voudra dire, &
 » fans qu'ils soient tenus à dire ou
 » ouïr *haute messe*, matines ou vè-
 » pres, & autres heures canoniales,
 » étant par ce moyen exempts de ce à
 » quoi les laïques seront tenus & obli-
 » gés, à favoir d'aller aux fêtes à la
 » grand'-messe & vèpres.

» *Undecimò*. En ce qu'il leur est donné
 » licence de commettre par-tout où
 » voudra leur Général aux lectures de
 » la sainte théologie, fans de ce avoir
 » permission, chose très-dangereuse
 » en cette saison, & qui est contre les
 » privilèges des Universités, pour dif-
 » traire les étudiants en ladite Faculté.

» Pour la fin, pésera la Cour que

» toutes nouveautés sont dangereuses,
 » & que d'icelles proviennent plusieurs
 » inconvéniens, non prévus ni préme-
 » dités.

» Et parce que le fait que l'on pré-
 » tend de l'érection dudit ordre &
 » compagnie, est qu'ils iront prêcher
 » les Turcs & infideles, & les amener
 » à la connoissance de Dieu; faudroit,
 » sous correction, établir lefdites mai-
 » sons & sociétés à lieux prochains desd.
 » infideles, ainsi qu'anciennement a été
 » fait des Chevaliers de Rhodes qui
 » ont été mis sur les frontieres de la
 » chrétienté, non au milieu d'icelle :
 » aussi y aurait-il beaucoup de tems
 » perdu & consommé d'aller de Paris
 » jusqu'à Constantinople & autres lieux
 » de Turquie ».

On peut rapprocher cette requête du décret auquel cependant elle est un peu antérieure pour la date : on pourra en faire autant d'une consultation donnée peu après par un Avocat sur le même sujet, & que je rapporterai aussi. La comparaison de ces différentes pieces pourra prouver qu'il y a des choses où un seul homme réussit mieux qu'une compagnie nombreuse.

CHAPITRE VII.

De l'Ethiopie : ce que c'est que ce pays.

SI le Portugal avait valu la France, l'agrandissement de la Société dans ce petit royaume aurait pu consoler Ignace. On lui donnait alors l'Université de Coimbre, devenue un peu célèbre parce qu'il n'y en a point d'autre dans ce coin de terre. On lui demandait des missionnaires pour envoyer en Ethio-
 pie. L'intérêt avait occasionné cette demande, & la rendit ensuite inutile.

Cette contrée, riche en or & en ivoire, mais aride & peu peuplée, est située en Afrique vers le milieu des terres, & presque toute entière dans la zone torride. Cette position, & la difficulté d'y arriver, la rendaient peu estimable aux yeux des Portugais, qui trouvaient des richesses plus faciles sur la côte : c'est ce qui fait aussi qu'on n'en a aucune relation exacte.

Il y a très-long-tems qu'elle est peuplée & habitée par des hommes réunis

en corps de nation , puisque les livres des Rois & Hérodote en parlent. Il faudrait pourtant vérifier si ces peuples, appelés Ethiopiens par l'historien sacré & par le profane, sont ceux à qui nous donnons aujourd'hui ce nom. C'est, je crois, ce qu'on n'a point encore fait & ce qui est assez peu intéressant.

Les Abyssiniens modernes prétendent que leurs Rois sont issus de la Reine de Saba. Or cette Reine, suivant les interpretes, était Arabe. Hérodote parle des Ethiopiens comme d'un peuple très-sage, très-habile & très-robuste. Ceux de nos voyageurs n'ont aucune de ces qualités. Le livre des Rois, & l'écrivain Grec, les représentent comme des guerriers invincibles. Le peu d'Européens, qui ont vu ceux dont je parle, ne donnent l'idée que d'une peuplade sauvage, errante, entièrement semblable au reste des Negres, stupides, épars sur la côte, & qui ne doit probablement sa liberté qu'à son éloignement de la mer (1). En voilà assez peut-être pour établir des conjectures, & même des systèmes.

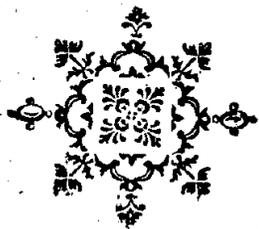
(1) Hist. génér. des voyages.

Ce qu'on fait de plus certain sur l'Ethiopie, c'est qu'elle est gouvernée par un Roi. On l'a appelé *Empereur*, *Negus* & *Prêtre-Jean*, sans qu'on puisse deviner la raison d'aucun de ces trois noms. Quelques-uns de ses sujets se disaient chrétiens. Leur christianisme consistait en une cérémonie ressemblante à notre baptême, & quelques pratiques, qu'ils disaient avoir apprises de l'eunuque de la Reine de Candace.

Il y avait aussi des Juifs qui prétendaient tenir leur religion de la Reine de Saba. La famille royale faisait même remonter, dit-on, son origine jusqu'à elle. On aura peut-être peine à croire que ces Negres barbares eussent en effet été instruits par un eunuque, cité dans les actes des apôtres, ou par une Reine venue du fond de l'Arabie, pour admirer de près la nature des talens que Dieu avait départis à Salomon.

Il est bien plus probable que des marchands juifs & chrétiens, transportés jusques-là par l'ardeur du gain, & arrêtés dans le pays par des circonstances imprévues, y avaient laissé quelque trace de leur culte. Les premiers

missionnaires qui les découvrirent crurent ne pouvoir en faire remonter l'origine trop haut. Comme l'histoire de Salomon & les actes des Apôtres sont les premiers livres où l'on voit des Ethiopiens curieux & voyageurs, ils en conclurent que les docteurs de l'Ethiopie ne pouvaient être que cette Reine & cet eunuque. Quoiqu'il en soit, ces prétendus chrétiens ne valaient gueres mieux que des idolâtres. Ils étaient hérétiques, schismatiques, & ne soupçonnaient pas même qu'il y eût une église catholique en occident.



CHAPITRE VIII.

Mission peu fructueuse des Jésuites en Ethiopie.

L'APPARITION brillante des Portugais dans les Indes y avait répandu l'effroi (1). Ils dépouillaient assez indistinctement tout le monde. Mais ils massacraient ou brûlaient de plus les idolâtres ou les mahométans. Le Negus régnant, apprenant que ces conquérans destructeurs se contentaient de piller ceux qui embrassaient leur religion, marqua beaucoup d'empressement pour se faire chrétien. Il envoya un Ambassadeur au Vice-Roi de Goa, en le priant de lui procurer la connoissance de son Dieu, & l'alliance de son maître.

Le Vice-Roi en écrivit à Lisbonne & à Rome; mais le Pape & le Roi de Portugal avaient alors des affaires plus pressantes que le salut des Ethiopiens.

(1) Orlandin.

On ne répondit point au Prêtre-Jean. Celui-ci n'étant pas inquieté par les Portugais, sentit diminuer peu à peu son zèle pour la vraie religion. Il mourut sans l'avoir embrassée.

Après sa mort, son fils eut besoin d'eux. Il les appella pour affermir son trône qu'un de ses voisins avait fort ébranlé. Il leur demanda du secours en laissant entrevoir que si on lui envoyait des soldats, il se soumettrait volontiers à l'église romaine. Ces nouvelles apportées en Europe y causerent du mouvement. On se hâta de chercher des missionnaires; on prit douze Jésuites qui étaient tout prêts; on en fit un Patriarche, deux Evêques, & sans perdre de tems on les fit embarquer pour l'Ethiopie.

1555. Cependant les affaires de l'Empereur s'étaient arrangées. Il craignait peut-être plus qu'il ne souhaitait l'arrivée du secours qu'il avait demandé en Europe; mais quand il vit qu'au lieu d'une armée on lui envoyait douze prêtres, sa crainte se changea en mépris. Il les renvoya (1) sans vouloir les

(1) *Ibidem.*

entendre, & sans s'instruire d'une religion dont il n'avait plus besoin.

Cependant peu après, les Jésuites firent une nouvelle tentative. Un d'entr'eux avoit parcouru le pays: il y avoit vu des mines d'or & beaucoup de poudre de ce précieux métal. Cette découverte lui avoit donné bonne idée de la docilité des habitans: il ranima le zèle de ses confreres. Au lieu des douze premiers missionnaires, on en envoya six nouveaux qui ne furent pas plus heureux.

Le Roi fut tué dans une bataille, mais son successeur se montra inflexible comme lui. On dit que l'imprudence des Jésuites en fut cause (1). Ils ne parurent ni assez complaisans, ni assez dociles. Ils se hâtèrent trop d'exiger de ces Abyssins une soumission entière au Pape, & ils se virent obligés d'abandonner un pays où leurs travaux ne promettaient aucun succès.

On fut long-tems en Europe sans apprendre ces tristes nouvelles; & tandis que ses enfans évacuaient l'Ethiopie, la Société la comptait peut-être déjà au

(1) *Hist. de la comp. de Jésus.*

438 *Histoire impartiale*
nombre des provinces qu'elle acquérait
à l'Eglise.

CHAPITRE IX.

*Les Jesuites trouvent de nouveaux en-
nemis en Europe. Avènement de
l'Evêque de Théate au souverain
pontificat.*

LE choix fait des Jesuites pour tra-
vailler à la conversion du Negus était
glorieux : le don d'une grande maison
avec une riche Université à Coïmbre
était profitable ; mais le décret de la
Sorbonne était honteux. En Flandres,
en Espagne, il se trouvait des esprits
malins qui semblaient y avoir eu
part, tant ils marquaient d'acharne-
ment. Ignace éprouvait alors que le
bien trouve toujours des contradic-
teurs, & que trop de zele pour la gloire
de Dieu fait nécessairement des en-
nemis parmi les hommes.

On refusait nettement de recevoir
ses enfans en Flandres où ils ont depuis
acquis tant de crédit. La difficulté de

des Jesuites. Liv. VI. 439

faire les premiers pas arrêta ces Flá-
mands qui n'aiment pas à quitter leurs
usages. Ils ne déduisaient pas leurs rai-
sons comme la Sorbone ; mais ils
étaient inflexibles comme elle.

En Espagne, on faisait plus : on pu-
bliait ce décret : on excommuniait ceux
contre qui il avait été rendu. Les Domi-
nicains n'avoient pas oublié l'aventure
du Duc de Gandie. Ils avaient armé
contre les Jesuites un Evêque qui ne
leur avoit pas fait de tort. Ils chargerent
encore de leur vengeance un Grand
Vicaire qui s'y prêta ; c'était celui de
Sarragosse. Les Jesuites n'ayant pas
marqué assez de déférence pour lui, il
les priva des sacremens. Mais le coup le
plus terrible pour Ignace & sa Société,
fut la mort précipitée de deux Papes, 1556.
qui éleva sur le trône pontifical ce
même Pierre Caraffe, fondateur des
Théatins dont nous avons déjà parlé.

On se souvient qu'il avait autrefois
protégé Ignace, qu'il avait voulu mê-
me l'attirer dans son ordre, & que
l'espérance d'être fondateur lui-même
avait empêché le Saint de se prêter à
ses vues. Quand ce Prélat fut Pape, la
Société qui n'en avait point voulu pour

chef, trembla de l'avoir pour ennemi. Cette crainte n'était que trop fondée; l'humeur altière (1) du nouveau Pape, son caractère hautain & impérieux donnait lieu de croire qu'il punirait comme un outrage un défaut de complaisance : mais presque toujours on prend l'esprit de sa place. L'Evêque de Théate devenu Pontife de Rome, ne vit plus dans Ignace l'homme obscur qui l'avait offensé. Il y vit le fondateur d'un ordre utile à l'Eglise, & sur-tout aux Papes. Sa fierté méditait dès-lors les desseins qui éclaterent dans la suite au grand préjudice de la religion. Les Jesuites eurent peut-être le malheur de lui paraître propres à les seconder. Il ne leur fit que des caresses.

(1) Hist. des Papes. De Thou,



CHAPITRE X.

Mort de saint Ignace. Idée qu'ont doit avoir de ce célèbre fondateur.

LA joie d'un changement si heureux ne put leur conserver celui qu'ils regardaient comme leur pere. Soit que les premiers égaremens eussent affaibli sa santé, soit que les chagrins, les inquiétudes inséparables des grandes affaires eussent abrégé sa vie, soit que la nature en eût marqué la fin à ce moment, il mourut entre les bras de ses enfans, le dernier juillet 1556, à l'âge de soixante-cinq ans.

C'est un des hommes qui a le plus prêté aux éloges outrés que le fanatisme prodigue à ceux qu'il a séduits, & au plaisir amer que la satyre trouve à décrier les morts. Ses disciples en ont fait un Saint : cela était naturel & facile. Ils en ont voulu faire un grand homme, ce qui n'était pas si aisé.

Leurs ennemis l'ont représenté comme un politique rusé, qui n'avait d'au-

tre Dieu que ses intérêts, qui a le premier donné à ses successeurs l'exemple de ne connaître d'autre religion que celle qui pouvait les enrichir, & qui voulant autoriser par ses reglemens tous les défordres & tous les crimes, n'a affecté l'apparence des vertus, qu'autant qu'il lui était utile de s'en parer. Il ne faut croire ni les uns ni les autres. Les premiers sont des flatteurs méprisables, les seconds sont des calomniateurs injustes.

La vie d'Ignace, avant la fondation de son ordre, n'est sûrement pas propre à lui concilier le respect; mais celle qu'il mena depuis cette époque, ne prête ni à la haine, ni à la censure. Il laissa voir trop de zele pour l'aggrandissement de sa Société. C'est le défaut de tous les fondateurs. Il a donné son nom à des reglemens qui se sont trouvés depuis contraires à la tranquillité de tous les peuples; il les croyait bons, ils pouvaient même l'être jusqu'à un certain point: sa droiture pouvait lui en cacher le danger. Quoi qu'on en dise, c'était une ame pure, un cœur simple. Il n'a mérité ni les panégyriques, ni les satyres dont on a accablé sa mémoire.

La providence l'a choisi pour établir une compagnie qui devait un jour se distinguer par la culture & l'abus des talens. D'ailleurs il n'a pas mérité de vivre dans le souvenir des hommes, à moins que beaucoup de vertu & de simplicité ne soit un titre pour y prétendre. On peut remarquer que M. de Thou n'en dit ni bien ni mal. Il se contente d'observer, en racontant sa mort, qu'on lui trouva trois pierres dans le foie, ce qui ne paraît pas fort intéressant pour la postérité.

Le ciel n'a point ratifié par des miracles l'apothéose que Rome lui a décerné. Le seul prodige qu'il ait fait après sa mort, c'est d'inspirer à trente deux auteurs différens l'envie d'écrire son histoire. Ni Alexandre, ni César, auxquels on dit que son épitaphe le préfere (1), ni Trajan, ni Marc-Aurele,

(1) On lit dans l'histoire de la compagnie de Jesus, qu'elle est conçue en ces termes: « Qui que tu sois qui te représente » dans ton esprit les images du grand » Pompée, de César ou d'Alexandre, ouvre les yeux à la vérité, & tu verras sur

ni Henri IV n'ont occupé tant de plumes ; c'est qu'aucun de ces grands hommes n'a intéressé le fanatisme à sa gloire, & que de tous les motifs qui ont fait naître de mauvais écrivains, le fanatisme en tout genre est, sans contredit, le plus fécond.

» ce marbre qu'Ignace a été plus grand que
» tous ces conquérans ».

On peut encore, en faveur de ceux qui aiment à avoir une idée des qualités extérieures des hommes fameux, mettre ici le portrait de saint Ignace tel qu'il est dans le même livre. « Il était, dit-on, » d'une taille moyenne, plus petite que » grande. Il avait le teint olivâtre, la tête » chauve, les yeux enfoncés, mais pleins » de feu ; le front large & le nez aquilin. » Il était resté boiteux de la blessure qu'il » avait reçue autrefois au siège de Pampe- » lune ; mais le soin qu'il prenait de cacher » ce défaut en marchant, faisait qu'on ne » s'en apercevait presque point ».

CHAPITRE XI.

*Lainès est élu Général : Paul IV veut
changer les constitutions des Je-
suites.*

LE sort des instituts religieux est un peu différent de celui des Empires politiques. Ces derniers s'établissent au milieu des troubles. La confusion n'en disparaît qu'avec le tems. Les premiers au contraire se fondent avec le plus grand ordre. L'exactitude, la régularité en sont les premiers soutiens. C'est peu à peu que le relâchement & le désordre s'y introduisent.

Tant qu'Ignace avait vécu, les Jesuites ne s'étaient distingués des autres moines que d'une façon honorable. Il leur recommandait la vertu & la modération. Il ne leur permettait guere d'y manquer. La nécessité d'affûrer une réputation à la compagnie, les efforts qu'elle faisait pour s'étendre avaient secondé les intentions du fondateur. L'esprit de faction & d'intrigue

ne commença à s'y développer que sous son successeur, quand l'état & la fortune de la Société furent décidés; comme les traits du visage ne se forment chez les jeunes gens, que quand ils commencent à cesser de grandir.

1557. Son second Général fut Laynès (1), qui avait été son premier législateur. C'était le prix dû à ses travaux. En s'occupant, avec ardeur, à lui donner des loix; il est probable que ce Jesuite s'était proposé d'en recueillir le fruit. Cependant il se vit prêt à le perdre par un événement qu'il n'avait pas prévu. Plus lui & ses religieux avaient lieu de redouter le ressentiment du saint Pere, plus ils s'empresaient à lui marquer d'attachement & de complaisance. Ils ne se contentaient pas de prêcher son pouvoir avec zele: on les avait vus aller jusqu'à se faire maçons pour son service.

Paul IV, fier & faible, avait irrité contre lui Charles V; il redoutait les troupes de cet Empereur, qui peu d'années auparavant avait pris & fac-

(1) Sachin, hist. de la Société de Jesus.

cagé Rome. Ne voulant point s'exposer au sort de Clément VIII, il se mit à fortifier sa ville. Les autres Princes employoient leurs soldats à ces travaux: le saint Pere y employa aussi les siens. Les moines & les ecclésiastiques furent commandés par bataillons pour venir relever les murailles.

Il n'est pas certain que ces mains sacerdotales maniaissent, avec beaucoup d'adresse, la truelle & l'équerre. Il est probable même que plusieurs s'y emploierent avec dégoût. Mais les Jesuites ne montrèrent que du zele; ils se rendirent en procession sur la brèche. Il ne tint pas à eux que Rome ne devînt la plus forte place de l'Europe, comme elle est la plus sainte.

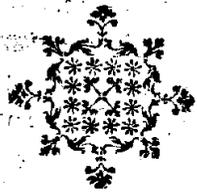
Cependant le Pape leur préparait une réforme funeste: les hommes sont toujours hommes. Ce pontife fondateur leur pardonnait d'avoir pris un autre nom que celui de ses Théatins, mais il était choqué qu'ils eussent d'autres regles; il désapprouvait sur-tout la suppression des offices publics, & la perpétuité du Général. Il ordonna de changer ces articles.

C'était toucher au fondement des

constitutions. Les Jesuites n'auraient plus été, après cette réforme, que des intrigans obscurs & des chantres oisifs. Lainès voyait, avec douleur, la ruine d'un ouvrage qu'il croyait avoir établi solidement. Cependant le Pape voulait être obéi, mais il était vieux; son âge de quatre-vingt-trois ans laissait entrevoir qu'on pourrait relever promptement ce que son caprice obligeait d'abattre. Ce fut dans cette espérance que les Jesuites promirent tout, & qu'ils consentirent de chanter dans leurs églises la messe & les vêpres.

1558.

les Jesuites promirent tout, & qu'ils consentirent de chanter dans leurs églises la messe & les vêpres.



 CHAPITRE XII.

Mort de Paul IV. Son attachement à l'Inquisition. Part qu'ont pris les Jesuites à l'établissement de ce tribunal.

EN effet Paul IV mourut peu de tems après (1), laissant une mémoire peu chérie. Les seuls hommages qu'elle reçut furent les applaudissemens honneux de l'Inquisition, dont il avait été le plus zélé protecteur. Les Romains, indignés contre un joug déjà ancien, mais étendu, appesanti par lui, le traitèrent comme leurs ancêtres avaient traité ces infâmes tirans dont parle leur histoire. On ne prononçait son nom qu'avec opprobre. On brisa ses statues: on voulut mettre son corps en pieces.

1559.

Il méritait ces outrages, puisque malgré sa qualité de pere des chrétiens, qui aurait dû lui rendre la vie des

 (1) De Thou.

hommes précieuse, il avait fait contre eux, en favorisant les Inquisiteurs, la plus horrible des conspirations. C'est sur-tout sous lui que l'Inquisition fit ses plus grands progrès; elle était établie long-tems auparavant, mais les pays qu'elle a depuis désolés ne l'avaient pas encore généralement adoptée. Ils l'appellerent, à la sollicitation de ce Pape, comme une sauve-garde contre les hérésies. Elle fut en effet leur barrer le passage par des bûchers allumés, & par des ruisseaux de sang.

Les Jesuites eurent peu de part en Europe à ces crimes religieux. Ils trouverent la place prise dans tous les tribunaux du Saint Office. Les révérends Peres Dominicains s'en étaient emparés; ils s'en étaient fait un riche patrimoine, dont ils ont bien sçu tirer parti. Mais la Société contribua beaucoup à l'établir dans les Indes, & sur-tout à Goa. Ses prédicateurs aiderent tant qu'ils purent l'érection de ces justices sanguinaires, qui effraient & désolent encore toute cette partie du monde.

On a vu saint François Xavier, dans le cours de son apostolat, en solliciter l'établissement. Il n'eut point la consé-

lution de le voir consommer; ce ne fut que sept ans après sa mort que l'on commença, de l'autre côté de la ligne, à brûler des hommes mal instruits.

Ce n'est pas s'écarter de l'histoire des Jesuites que de donner une idée de cette institution étrange qu'ils ont favorisée avec tant de zele. Son inhumanité s'est, il est vrai, beaucoup adoucie en Italie, où en général on peut dire que la superstition n'a jamais été si cruelle, ni le fanatisme si furieux. Mais en Espagne, en Portugal, & dans tous les pays qui en dépendent, l'Inquisition a conservé toutes ses maximes. Elle y entretient avec soin l'ignorance qui est son meilleur appui. Telle est la force de l'habitude & l'aveuglement déplorable de ces peuples, qu'en pliant sous le joug affreux qui les écrase, ils le chérissent, & croient lui être redevables de leur liberté.



CHAPITRE XIII.

Ce que c'est que l'Inquisition. Ses usages, ses formalités dans l'instruction des procès.

ON fait ce que signifie ce mot d'*Inquisition*. C'est une recherche contre ceux qui sont soupçonnés de manquer de foi pour les dogmes de la religion catholique. Cette recherche, odieuse par elle-même, l'est devenue bien davantage par les circonstances qui l'accompagnent, & par les abus qui en sont inséparables.

C'est à des moines que le soin en a été confié par tout pays : mais ce n'étoit pas assez que des hommes, destinés à l'obscurité, parussent en public armés d'un pouvoir injuste ; il fallait encore que dans l'exercice de ce pouvoir ils dédaignassent toutes les formalités, auxquelles se sont assujetties les puissances les plus légitimes.

Les loix civiles n'en veulent qu'aux coupables ; elles sont attentives à pro-

téger l'innocence. Pleines d'égards pour les bien-séances & pour l'équité, elles ne reçoivent aucune accusation qu'on puisse soupçonner d'être dictée par la vengeance ou par l'intérêt.

Aux yeux du Saint-Office, tous les délateurs sont bons. Ce tribunal destructeur tranche tous les liens qui retiennent les hommes. Les domestiques peuvent y déferer leurs maîtres (1), les ennemis ceux qu'ils veulent perdre, & ce que les bêtes féroces n'admettraient pas si elles avaient une justice, les enfans sont admis à déposer contre leurs peres.

On arrête aussi-tôt le malheureux accusé : on l'enferme dans des cachots profonds, où les chaînes, l'obscurité, la faim sont ses moindres supplices. On ne l'interroge point sur son crime : il faut qu'il le devine (2).

Au jour terrible où la justice suprême doit distribuer les châtimens & les récompenses, elle convaincra les

(1) Hist. de l'Inquisition de Goa, par Dellon.

(2) *Ibidem*.

pêcheurs par leur propre aveu, en les forçant de reconnoître les fautes dont ils seront coupables: le Saint-Office, exact imitateur de ce modèle, attend aussi l'aveu de ses prisonniers. On ne leur apprend ni par qui, ni de quoi ils sont accusés; mais on les exhorte à soulager leur conscience par une confession entiere de ce qui peut la charger.

Voilà peut-être la plus horrible & la plus inouïe de toutes les procédures. C'est le moyen certain de perdre les innocens. En effet, l'espérance du pardon & de la liberté est le prix qu'on met à un aveu sans réserve. Le malheureux prisonnier, persuadé qu'il rompra ses fers en convenant de tout, fatigue son imagination pour se rendre criminel. Il invente, il avoue souvent des horreurs dont jamais il n'aurait eu l'idée; un greffier qui est là présent, écrit avec exactitude cette confession.

On s'en sert sur le champ contre les esprits fiers qui se sont rendus suspects ou odieux aux juges. Pour les autres, on les relâche; mais on conserve soigneusement la liste des crimes dont ils se sont accusés. Il n'y a point de moment dans leur vie où ils ne doivent

frémir, en pensant à la terrible liasse qu'ils ont laissée entre les mains du Saint-Office; car s'ils étoient pris une seconde fois, leur procès serait tout fait, en vertu de ce monument authentique. On conçoit combien cette idée doit les entretenir dans le respect & la soumission.

Quant à l'exemple dont les Inquisiteurs se servent pour justifier cette horrible barbarie, on sent aisément que ce n'est qu'une nouvelle impiété. Si Dieu doit forcer les méchans à reconnoître la justice de la sentence qui les punit, c'est en leur produisant les preuves de leurs fautes d'une façon si claire, qu'il leur soit impossible de s'y refuser. Leur aveu est très-indifférent à leur condamnation. C'est seulement un hommage que la force de la vérité les oblige de rendre à l'équité de leur juge.

De la part des Inquisiteurs, cet aveu n'est employé que pour noircir l'innocence; il est l'unique soutien de l'arrêt. Mais au lieu d'en prouver la justice, il en démontre l'iniquité. Pour le hâter, on emploie les questions & les tortures.

 CHAPITRE XIV.

Tortures en usage dans les cachots de l'Inquisition.

CALIGULA, Neron, Heliogabale, ces monstres dont les noms sont devenus une cruelle injure pour les plus cruels tyrans, auraient trouvé de quoi s'instruire dans les cachots de l'Inquisition; ils y auraient appris de nouvelles façons d'insulter à l'innocence ou à la foiblesse.

On suspend les hommes par les bras à des cordes qui roulent sur des poulies: on les élève ensuite pour les laisser retomber sans qu'ils puissent toucher la terre. Le poids de leur corps, augmenté par la vitesse de sa chute, cause dans les bras & les épaules qui le supportent, des douleurs effroyables.

On leur fait avaler une grande quantité d'eau, puis on les couche dans un banc creux, traversé par un bâton. En tirant la tête d'un côté & les pieds de l'autre vers la terre, on leur brise l'épine

des Jesuites. Liv. I V. 457

l'épine du dos: on les suffoque par l'eau dont ils sont pleins, & qui, dans cette situation, doit nécessairement distendre & déchirer l'estomac.

Une autre fois, on leur frotte les pieds de quelque matière pénétrante: on les approche d'un feu ardent: on les rôtit ainsi peu-à-peu: le moine commissaire est présent en surplis. Il modere, il augmente la vivacité des tourmens avec la tranquillité cruelle que donnent l'habitude & le fanatisme.

On dit même que les femmes n'en sont pas exemptes (1). La justice civile les dérobe à la question dont la faiblesse du sexe & la pudeur seraient également blessées. Des moines inquisiteurs ne sont pas si scrupuleux; leurs yeux lubriques & féroces se fixent sur ces corps délicats qu'on dépouille & qu'on déchire par leurs ordres. Leurs oreilles impitoyables s'ouvrent aux gémissemens qu'ils en arrachent, sans que leurs cœurs en soient attendris. Les barbares cherchent peut-être encore la

(1) Histoire des religieux de la comp. de Jesus.

 CHAPITRE XIV.

Tortures en usage dans les cachots de l'Inquisition.

CALIGULA, Neron, Heliogabale, ces monstres dont les noms sont devenus une cruelle injure pour les plus cruels tyrans, auraient trouvé de quoi s'instruire dans les cachots de l'Inquisition; ils y auraient appris de nouvelles façons d'insulter à l'innocence ou à la foiblesse.

On suspend les hommes par les bras à des cordes qui roulent sur des poulies: on les élève ensuite pour les laisser retomber sans qu'ils puissent toucher la terre. Le poids de leur corps, augmenté par la vitesse de sa chute, cause dans les bras & les épaules qui le supportent, des douleurs effroyables.

On leur fait avaler une grande quantité d'eau, puis on les couche dans un banc creux, traversé par un bâton. En pirant la tête d'un côté & les pieds de l'autre vers la terre, on leur brise l'épine

des Jesuites. Liv. I V. 457
l'épine du dos: on les suffoque par l'eau dont ils sont pleins, & qui, dans cette situation, doit nécessairement distendre & déchirer l'estomac.

Une autre fois, on leur frotte les pieds de quelque matière pénétrante: on les approche d'un feu ardent: on les rôtit ainsi peu-à-peu: le moine commissaire est présent en surplis. Il modère, il augmente la vivacité des tourmens avec la tranquillité cruelle que donnent l'habitude & le fanatisme.

On dit même que les femmes n'en sont pas exemptes (1). La justice civile les dérobe à la question dont la faiblesse du sexe & la pudeur seraient également blessées. Des moines inquisiteurs ne sont pas si scrupuleux; leurs yeux lubriques & féroces se fixent sur ces corps délicats qu'on dépouille & qu'on déchire par leurs ordres. Leurs oreilles impitoyables s'ouvrent aux gémissemens qu'ils en arrachent, sans que leurs cœurs en soient attendris. Les barbares cherchent peut-être encore la

(1) Histoire des religieux de la comp. de Jesus.

458 *Histoire impartiale*
volupté où ils font naître la douleur &
le désespoir.

CHAPITRE XV.

*Comment s'exécutent les jugemens de
l'Inquisition & des cérémonies ap-
pellées actes de foi.*

LE cœur se resserre, quand on lit de pareilles horreurs. Ce n'est pourtant pas encore tout. Les outrages que l'Inquisition fait à la nature humaine dans les cachots, sont secrets. Son triomphe ne serait pas complet, si elle n'avait trouvé le moyen de les rendre publics. Il faut punir les infortunés qu'elle a contraints de s'avouer coupables. C'est ce qu'elle fait dans les *actes de foi*. Elle n'a pas rougi de nommer ainsi les cérémonies affreuses qui couronnent sa vengeance.

Quelques imposteurs (1) ont prétendu avoir reçu de Dieu les règles & les pratiques qu'ils recommandaient à leurs disciples; mais il n'y a qu'un de

(1) Mahomet, Numa.

des Jesuites. Liv. IV. 459
ces esprits malfaisans, précipités par leur révolte dans les abîmes éternels, qui puisse avoir prescrit les formalités de l'acte de foi. La malignité des hommes ne va pas jusques-là.

Quinze jours avant l'exécution, on prononce la sentence à ceux qui doivent être brûlés. C'est pour leur donner le tems de réfléchir sur l'horreur du supplice, de s'en bien pénétrer. L'impression de la douleur sur le corps n'a qu'une durée assez courte; celle de l'imagination sur l'ame n'a point de bornes: c'est celle-là dont le Saint-Office tire parti. Il la prolonge, il la ménage. Les loix de la nature ne permettent d'ôter qu'une fois la vie aux plus grands criminels; l'Inquisition a trouvé moyen de faire souffrir la mort pendant quinze jours à des innocens.

Enfin le jour qu'ils doivent désirer arrive, où ils mourront pour la dernière fois. On leur porte les habits de cérémonie, (1) dont la solennité de la fête exige qu'ils soient revêtus. Ils sont couverts de flammes, de démons, &c. mais ceux qui doivent être brûlés ont

(1) Dellon.

460. *Histoire impartiale*
des flammes droites; ceux qui en feront
que fouettés ou bannis, ont des flam-
mes renversées.

Tout est emblématique dans les cé-
rémonies de l'Inquisition. Ces flammes
droites marquent que le feu conserve
son activité pour ceux à qui on les
doane; celles qui sont renversées, an-
noncent qu'il a perdu sa force destruc-
tive pour les autres.

Dans la procession, les bandes sont
aussi séparées, suivant la diversité des
supplices auxquels elles sont con-
damnées. On porte un crucifix (1),
dont la face est tournée vers ceux qui
ont obtenu leur grace. Il montre le dos
à ceux qui doivent expirer sur le bûcher,
pour leur faire entendre qu'ils n'ont
plus de miséricorde à espérer.

Ce que je ne conçois pas, c'est que
ces malheureux, qui ont depuis si
long-tems une mort cruelle présente à
l'esprit, qui en voient au tour d'eux
les terribles apprêts, à qui tout en retrace
l'image & l'horreur, aient encore la
force de résister aux cérémonies & aux

(1) Hist. des cérémonies religieuses.

des Jesuites. Liv. IV. 461
fatigues de ce funeste jour. Elles com-
mencent dès deux heures du matin, &
ne finissent que vers la nuit.

On les traîne ainsi parés à une pro-
cession solennelle. Chacun d'eux a
pour parain un grand Seigneur, qui a
la foiblesse déshonorante de jouer un
rôle dans cette tragédie, & qui répond
du malheureux qu'on lui confie.

Dans la marche on porte les effigies
de ceux qui se sont échappés, ce qui
est rare; & les os de ceux qui sont
péris en prison, ce qui est commun.
La mort, qui est le plus invincible de
tous les obstacles à la haine des hommes
ordinaires, n'en est point un au ressen-
timent des Inquisiteurs. Ils font le pro-
cès aux cadavres; ils prononcent contre
ces os insensibles des sentences pué-
riles, & les font exécuter.

Quand on est arrivé dans l'église,
on commence par un discours (1) qui
sert à démontrer l'utilité & la douceur
de l'Inquisition; on chante la messe,
on fait descendre sur les autels un Dieu
de paix pour le rendre témoin de la

(1) Dellon.

plus abominable de toutes les barbaries. Enfin les bourreaux sortent du milieu des prêtres ; ils saisissent les malheureux qu'on leur abandonne, ils les plongent dans les flammes qui terminent leur vie & leur supplice.

CHAPITRE XVI.

En quelle occasion se font les actes de foi.

LES actes de foi accompagnent ordinairement les occasions d'éclat. On les réserve autant qu'on peut pour les couronnemens, pour les mariages des Princes, pour toutes les fêtes distinguées ; soit que les Inquisiteurs veuillent rendre ce spectacle plus frappant, par le concours des peuples, soit qu'ils cherchent à intimider les Rois, qui, au milieu de l'appareil de leur puissance, sont forcés de se prêter à des exécutions dont ils ne se dissimulent pas l'injustice, ni peut-être le danger pour eux-mêmes. Dans ces réjouissances publiques, on voit des taureaux massacrés par des hommes, des hommes

brûlés par des moines, & ces moines couvrir d'une honte ineffaçable la loi d'un Dieu qui n'a recommandé à ses ministres que la douceur & la paix.

A la seule idée de ce spectacle on ne peut retenir ses larmes ; cependant les peuples, qui en sont témoins, les voient d'un œil sec. Les Rois y assistent tête nue. Les moines font retentir l'air du nom de Dieu & de ses vengeances. Il n'y a de place ni pour la religion, qui pleure de se voir profanée, ni pour la pitié, que des voix cruelles s'empres- sent d'étouffer.

On a même poussé l'audace jusqu'à accorder des indulgences à ceux qui fourniraient du bois pour ces bûchers où l'on ne devrait précipiter que ceux qui les allument. Dans toutes les villes où l'on fait ordinairement des *actes de foi*, il y a des confréries chargées de cet emploi honorable (1) ; ce sont elles qui fournissent, qui portent, & qui arrangent le bois. Elles ont, comme il est juste, une place distinguée dans la marche & pendant l'exécution.

(1) Hist. des cérémonies religieuses.

C'est le dernier effort de la superstition dans ces ennemis du genre humain, que d'avoir osé rendre Dieu complice de ces horribles attentats ; c'est le comble de la crédulité dans ces peuples, de croire lui plaire en les souffrant ; c'est celui de la faiblesse dans les Rois d'autoriser par leur présence de pareilles scènes, où l'on commet plus d'inhumanités que l'imagination n'en saurait feindre.

CHAPITRE XVII.

Services rendus à l'Inquisition par les Jesuites.

TEL fut le présent que les Portugais firent aux Indes en 1559, sept ans après la mort de François Xavier.

On ne peut pas reprocher positivement aux Jesuites d'en avoir été les auteurs. Goa devait naturellement suivre le sort de Lisbonne. Puisque cette dernière ville était assez malheureuse pour être soumise au Saint-Office, la première ne pouvait pas s'en exempter. Je ne vois pas que dans l'une ni dans

l'autre les Jesuites aient été au nombre des Juges de l'Inquisition.

Mais ils en étaient les promoteurs secrets ; ils la louaient publiquement ; ils lui fournissaient dans leurs missions les recrues de coupables, dont (1) elle avait besoin pour entretenir l'adresse & la vigueur de ses bourreaux. Ils étaient sur ces côtes malheureuses, comme des chiens alertes qui chassaient pour le plaisir des Inquisiteurs. Ils battaient au loin la campagne & ramenaient le gibier dans leur enceinte. Cet horrible ministère doit déshonorer à jamais ceux qui avaient la bassesse de s'en charger.

On ne doit pas être étonné, après cela, des progrès rapides du christianisme dans les Indes. Ces peuples, dont les idoles ne demandaient que le sang des victimes, dûrent détester longtemps un Dieu qu'on leur faisait paraître si avide du sang humain. Cependant la raison même qui le faisait haïr les attirait en foule à ses autels. Ils préféraient le baptême au feu.

Les écrivains Jesuites ont triomphé

(1) Sachin.

466 *Histoire impartiale*
avec trop d'orgueil de ces indignes
conversions. Ils auraient dû en rougir ;
mais le fanatisme ne rougit de rien
quand il peut mettre le nom de Dieu
entre lui & les hommes. Ce nom sacré,
qui devrait être le gage de leur salut, est
devenu souvent le cri de guerre de ceux
qui les détruisent.

Fin du tome premier.

T A B L E DES CHAPITRES

Contenus dans ce volume.

ÉPITRE. *A Sa M. le R. de P...*
Page 1

LIVRE PREMIER.

*Servant d'introduction & de discours
préliminaire.*

CHAPITRE PREMIER. *Objet de ce livre.*

CHAP. II. *Qu'il y a eu de tout tems des
solitaires, des especes de moines, &
pourquoi ils n'étaient pas dangereux
chez les païens.*

CHAP. III. *Que ce n'est point aux soli-
taires ou prêtres païens qu'il faut ac-
tribuer les barbaries religieuses dont
l'histoire a conservé le souvenir.*

CHAP. IV. *Commencement du christia-*

V vj

- nisme. De la juridiction ecclésiastique, & du détachement des biens temporels.* 52
- CHAP. V. *Effets que produisaient les opinions dont on vient de parler parmi les chrétiens.* 58
- CHAP. VI. *De la vie des premiers moines, ou anachorettes dans le christianisme.* 61
- CHAP. VII. *Multiplication des monastères dans tout l'Orient.* 71
- CHAP. VIII. *Relâchement des moines en Orient.* 75
- CHAP. IX. *Suite du relâchement des moines en Orient. Troubles qu'ils occasionnent; attentats qu'ils commettent.* 79
- CHAP. X. *Aigreur que donnait l'habitude du cloître à ceux d'entre les moines qui en sortaient pour occuper de grandes places dans l'église.* 83
- CHAP. XI. *Introduction des moines en Occident. Saint Benoît premier fondateur.* 88
- CHAP. XII. *Relâchement des instituts monastiques en Occident.* 92
- CHAP. XIII. *Combien les instituts monastiques paraissaient utiles & pré-*

- cieux au saint siège.* 96
- CHAP. XIV. *Fondation des mendiants établis plus particulièrement dans la dépendance du saint siège.* 99
- CHAP. XV. *Ruses qu'employaient les mendiants pour s'accréditer. Faveurs du ciel dont ils étaient comblés.* 105
- CHAP. XVI. *Protection donnée par les Papes aux ordres mendiants.* 110
- CHAP. XVII. *Que jusqu'à l'époque de la fondation des religieux mendiants il n'y avait pas eu de véritables guerres de religion dans le christianisme.* 114
- CHAP. XVIII. *Par quels moyens les religieux mendiants sont parvenus à produire des effets si étranges dans le monde.* 124
- CHAP. XIX. *Que l'obéissance exigée de tous les moines, & sur-tout des mendiants, est une des principales causes qui en ont fait les perturbateurs des Etats politiques.* 127
- CHAP. XX. *Comment le ministère sacré du sacerdoce servait aux moines mendiants à régner sur l'esprit des peuples & à inquiéter les gouvernements.* 131

- CHAP. XXI. *Comment la prédication fut encore une arme dangereuse quand on l'eut abandonnée aux religieux mendians.* 136
- CHAP. XXII. *Usages & abus que faisaient de la confession les moines mendians pour étendre le pouvoir de la Cour de Rome.* 139
- CHAP. XXIII. *Que tous les maux dont on vient de parler eurent lieu dès le commencement de l'institution des mendians.* 144
- CHAP. XXIV. *Que les moines mendians ne sont plus aussi dangereux qu'ils l'ont été, quoiqu'ils puissent le redevenir.* 150
- CHAP. XXV. *Que les Jesuites ne sont ni plus dangereux, ni plus coupables que les moines mendians.* 154
- CHAP. XXVI. *Pourquoi les Jesuites ont toujours été plus haïs que les autres moines.* 157
- CHAP. XXVII. *Que les Jesuites n'ont pas plus trempé dans les complots de la ligue, que tous les autres moines. Calomnie d'Antoine Arnauld contre la Société à ce sujet.* 168

- CHAP. XXVIII. *Que l'esprit d'intrigues, tant reproché aux Jesuites, était un effet des circonstances où leur ordre a été formé. Véritable tache originelle de cette Société en France.* 177
- CHAP. XXIX. *Si l'on peut croire que les casuistes des Jesuites se soient proposé d'établir un système réfléchi de corruption, & si les autres ordres n'en ont pas fourni d'aussi coupables.* 183
- CHAP. XXX. *Si les casuistes en général peuvent passer pour une espece d'écrivains dangereux.* 187
- CHAP. XXXI. *Qu'il y a beaucoup de livres plus indiscrets réellement que ceux des casuistes, & qui pourtant ne produisent aucun effet fâcheux.* 189
- CHAP. XXXII. *Pourquoi les casuistes paraissent aisément coupables dans les citations que leurs ennemis tirent de leurs ouvrages.* 193
- CHAP. XXXIII. *Des mœurs des Jesuites: qu'elles étaient rigides, & que cette rigidité même était peut-être une des raisons qui pouvaient les rendre*

- redoutables aux yeux de la politique.*
198
- CHAP. XXXIV. *Des travaux des Jesuites dans les Indes. S'il est vrai qu'ils y aient été cruels & destructeurs, comme on le leur a reproché.*
200
- CHAP. XXXV. *Du commerce fait par les Jesuites; qu'il les rendait justement suspects aux gouvernemens. Pourquoi les autres religieux n'ont pas été commerçans.*
204
- CHAP. XXXVI. *Des vœux prononcés par les Jesuites. Si l'on peut croire que leur objet fût de faire commettre le crime.*
210
- CHAP. XXXVII. *Qu'il s'en faut bien que les Jesuites aient fait une profession particuliere du régicide.*
214
- CHAP. XXXVIII. *De l'éducation de la jeunesse par les Jesuites: si elle était aussi defectueuse qu'on le prétend.*
219
- CHAP. XXXIX. *Que la méthode d'enseigner des Jesuites n'était pas plus blâmable que celle des Universités.*
222

- CHAP. XL. *Résumé & conclusion de ce
* livre.* 228

LIVRE II.

- CHAPITRE PREMIER. *Situation de l'Europe au seizieme siecle.* 235
- CHAP. II. *Raisons qui faciliterent l'établissement des Jesuites au seizieme siecle.* 240
- CHAP. III. *Que les circonstances étaient avantageuses au milieu du seizieme siecle pour l'établissement d'un nouvel ordre religieux.* 246
- CHAP. IV. *De la vie de saint Ignace jusqu'à sa conversion.* 249
- CHAP. V. *Conversion de saint Ignace. Il se consacre au service de la Vierge.* 252
- CHAP. VI. *Continuation de la vie de saint Ignace jusqu'à son départ par Paris.* 256
- CHAP. VII. *Départ de saint Ignace pour Paris. Il va étudier à l'Université de cette ville.* 261
- CHAP. VIII. *Changement dans les pro-*

- jets de saint Ignace. Il jette les fondemens de sa Société, & part pour Rome, afin d'obtenir l'approbation du Pape.* 264
- CHAP. IX. *Danger que court la fondation d'Ignace, & ses progrès.* 267
- CHAP. X. *Politique adroite qui engage le Pape à approuver solennellement l'institut des Jesuites.* 271
- CHAP. XI. *Traverses qu'essuya l'approbation donnée par le Pape à l'institut de la Société. Saint Ignace pense à lui donner des regles fixes.* 273
- CHAP. XII. *Des constitutions des Jesuites. Premiere différence essentielle qui se trouve entre elles & celles des autres moines : c'est que le pouvoir du Général est absolu, & sa place n'est point amovible.* 276
- CHAP. XIII. *Seconde différence essentielle des constitutions des Jesuites à celles des autres moines : c'est le droit qu'ils se sont réservé, de renvoyer les sujets qui ne leur convenaient pas.* 281
- CHAP. XIV. *Troisième caractère essen-*

- tiel des constitutions des Jesuites. Le dévouement au Pape.* 286
- CHAP. XV. *Quatrième avantage que donnaient les constitutions de la Société à ses membres sur les autres moines.* 290
- CHAP. XVI. *Supériorité que le désintéressement des Jesuites dans l'instruction de la jeunesse, & dans l'administration des choses sacrées, devoit leur donner sur les Universités & sur les prêtres séculiers.* 294
- CHAP. XVII. *Politique des Jesuites dans le choix des sujets appelés au gouvernement de leur ordre.* 299

L I V R E I I I.

- CHAPITRE PREMIER. *Travaux d'Ignace pour se procurer des établissemens en Italie, &c.* 303
- CHAP. II. *Les Jesuites s'introduisent en Espagne : état de ce royaume.* 309
- CHAP. III. *Persecution qu'éprouvent les Jesuites en Espagne, de la part des R. P. Dominicains.* 314
- CHAP. IV. *Saint Ignace oblige ses dis-*

- ciples de renoncer aux dignités ecclésiastiques. 318
- CHAP. V. Etablissement des Jesuites en Portugal. On leur propose de fournir des missionnaires pour les Indes. 323
- CHAP. VI. Description abrégée des Indes. 329
- CHAP. VII. Saint François Xavier part pour les Indes. Ce que l'on peut penser des missions. 336
- CHAP. VIII. Des missions protestantes. Qu'on a employé, pour les faire valoir, les mêmes artifices à peu près qui ont donné du lustre à celles des Jesuites. 341
- CHAP. IX. Arrivée de saint François Xavier dans les Indes: il travaille à y établir l'Inquisition. 349
- CHAP. X. Sources & succès de saint François Xavier dans les Indes. 353
- CHAP. XI. Saint François Xavier prêché une croisade. Son mauvais succès. Il part pour le Japon. 357
- CHAP. XII. Description du Japon. 360
- CHAP. XIII. Succès des prédications de saint François Xavier au Japon. 366

- CHAP. XIV. Disputes de saint François Xavier contre les Bonzes du Japon. 370
- CHAP. XV. Saint François Xavier se prépare à passer à la Chine. Il meurt en chemin. 373
- CHAP. XVI. Introduction peu durable des Jesuites dans le Congo. Mœurs des habitans de ce pays. 377
- CHAP. XVII. Religion de Congo, progrès des Jesuites dans ce pays, & leur expulsion. 381
- CHAP. XVIII. Etablissement des Jesuites au Bresil. 385
- CHAP. XIX. Etablissement & suppression des Jesuiteffes. 388
- CHAP. XX. Nouveau succès de saint Ignace & de sa Société dans toute l'Europe. Dévotions ridicules qui s'y introduisent. 390
- CHAP. XXI. Que ces scenes extravagantes ne sont point particulieres aux seuls Jesuites. 395

L I V R E I V.

- C**HAPITRE PREMIER. *Efforts des Jesuites pour être reçus en France : raisons qui les en écartent.* 401
- C**HAP. II. *Continuation des efforts des Jesuites pour calmer les soupçons des Parlemens & des Evêques Français.* 405
- C**HAP. III. *Le Parlement consulte la Sorbonne sur l'administration des Jesuites. Décret de cette compagnie à ce sujet.* 409
- C**HAP. IV. *Ce que l'on peut penser du décret précédent.* 414
- C**HAP. V. *Vraies raisons qui rendaient les Jesuites suspects aux Magistrats & aux Evêques qui lui firent essuyer un refus dont le décret de la Sorbonne ne fut que le prétexte.* 419
- C**HAP. VI. *Raisons qu'apportait dans le même tems un Evêque de Paris, pour combattre l'établissement des Jesuites en France.* 422
- A**VIS de Messire Eustache du Bellay, Evêque de Paris, en l'an 1554.

DES CHAPITRES. 479

- contenant les raisons pour lesquelles il estime cette Société ne devoir être reçue.* 423
- C**HAP. VII. *De l'Ethiopie : ce que c'est que ce pays.* 431
- C**HAP. VIII. *Mission peu fructueuse des Jesuites en Ethiopie.* 435
- C**HAP. IX. *Les Jesuites trouvent de nouveaux ennemis en Europe. Avènement de l'Evêque de Théate au souverain pontificat.* 438
- C**HAP. X. *Mort de saint Ignace. Idée qu'on doit avoir de ce célèbre fondateur.* 441
- C**HAP. XI. *Lainès est élu Général : Paul IV veut changer les constitutions des Jesuites.* 445
- C**HAP. XII. *Mort de Paul IV. Son attachement à l'Inquisition. Part qu'ont prise les Jesuites à l'établissement de ce tribunal.* 449
- C**HAP. XIII. *Ce que c'est que l'Inquisition. Ses usages, ses formalités dans l'instruction des procès.* 452
- C**HAP. XIV. *Tortures en usage dans les cachots de l'Inquisition.* 456
- C**HAP. XV. *Comment s'exécutent les jugemens de l'Inquisition & des céré-*

480 TABLE DES CHAPITRES.

monies appellées actes de foi. 458

CHAP. XVI. En quelle occasion se font
les actes de foi. 462

CHAP. XVII. Services rendus à l'In-
quisition par les Jesuites.

Fin de la table des Chapitres.